HAL
open science

Les enjeux cognitifs et linguistiques du sujet parlant plurilingue en néoténie linguistique : le cas du locuteur chypriote-grec

Savvi Antoniou

To cite this version:

Savvi Antoniou. Les enjeux cognitifs et linguistiques du sujet parlant plurilingue en néoténie linguistique : le cas du locuteur chypriote-grec. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2019. Français. NNT : 2019UBFCH014 . tel-02294659

HAL Id: tel-02294659

https://theses.hal.science/tel-02294659

Submitted on 23 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
UFR de Lettres et Philosophie - ÉCOLE DOCTORALE LECLA
Département de Sciences du Langage
Équipe d'accueil 4178 « Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures »

THÈSE de doctorat
pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Bourgogne Franche-Comté
Discipline : Sciences du langage

Présentée et soutenue
le 18 juin 2019

par
Savvi ANTONIOU

Les enjeux cognitifs et linguistiques du sujet parlant plurilingue en néoténie linguistique : le cas du locuteur chypriote grec.

Sous la direction de
M. Samir BAJRIĆ

Devant un jury composé de :

- Madame Marilena Karyolémou, Professeure, université de Chypre, membre du jury - Présidente du jury
- Monsieur Samir Bajrić, Professeur, université de Bourgogne Franche-Comté, Directeur de thèse
- Madame Martine Breuillot, Maître de conférences HDR émérite, université Marc Bloch Strasbourg, rapporteur
- Monsieur Thierry Ponchon, Maître de conférences HDR, université de Reims, rapporteur

À mon mari,
la personne qui m’a soutenue
tout au long de ce travail.

Remerciements

Je remercie **M. Samir Bajrić**, un directeur de thèse exceptionnel. Une vraie source d'inspiration et de motivation tout au long de cette recherche. Il n'a jamais cessé de croire en moi et en mes capacités. Je lui témoigne ma gratitude et mon admiration pour ses qualités personnelles et intellectuelles. Je tiens fortement à lui exprimer ma gratitude pour sa patience et son esprit d'écoute ainsi que son soutien continu.

Je n'oublierai pas l'aide de **M. Jérôme Martin**, ingénieur d'études de CPTC pour avoir facilité les démarches administratives pour l'aide financière lors de mes déplacements aux colloques scientifiques.

Je tiens à remercier **Mme Camille Riedinger** pour sa lecture attentive et ses remarques précieuses.

Un grand merci à **Dr Andri Georgiadou** pour m'avoir poussée vers la vie académique et pour son soutien durant le temps de cette thèse.

J'adresse mes remerciements à **l'Université de Bourgogne**, à l'école doctorale **LECLA**, au laboratoire **CPTC** et à tous ceux et toutes celles qui ont fait possible que ce rêve soit devenu une réalité.

Je tiens à remercier vivement tous les membres du jury qui ont eu l'amabilité de se libérer le jour de la soutenance, de lire et d'évaluer ce travail. J'espère que cette thèse rencontrera leurs exigences scientifiques.

Mes remerciements à tous les membres de ma famille, surtout à mon mari, mon plus grand appui, qui était si aimable de prendre en charge nos enfants pendant mes séjours à Dijon, mais aussi et surtout lors des derniers mois de la rédaction de cette thèse. Σ'ευχαριστώ για όλα.

Résumé

Nous ne serions pas réalistes si nous affirmons qu'un locuteur peut parler ou maîtriser une langue parfaitement. Celui qui maîtrise honorablement les règles grammaticales, qui excelle dans ce domaine, n'est pas pour autant nécessairement locuteur confirmé. Les relations cognitives que nous entretenons avec les langues du monde dépassent la dimension linguistique amplement analysée dans les manuels scolaires. Parler une langue signifie être capable d'*exister* dans cette langue, en ce sens que son *être* y est inscrit. L'intuition linguistique aide le locuteur à s'exprimer spontanément et conformément au génie de cette langue. Néanmoins, toutes les relations cognitives que le locuteur entretient avec les langues du monde sont assujetties au temps et aux circonstances de vie ; qu'elles évoluent ou qu'elles se détériorent, elles sont en constante évolution. En ce sens, le locuteur est un *locuteur inachevé,* un *être inachevé*, perfectible à l'infini. Ceci est un des principes du cadre théorique adopté dans cette thèse : la théorie de la néoténie linguistique. Il s'agit d'une étude scientifique des langues et de leur appropriation par les locuteurs dans laquelle la dichotomie *faits de langue/faits d'appropriation* est traitée comme une entité.

Dans cette étude, nous utilisons le cadre théorique de la néoténie linguistique et en adoptant ses termes et ses notions nous examinons le cas particulier du locuteur Chypriote grec, locuteur dont le paysage linguistique est complexe. La première (chronologiquement) langue de ce locuteur est le dialecte chypriote grec, puis lors de sa scolarisation ce dernier doit s'exprimer et écrire en grec moderne. Alors que certains locuteurs affirment parler le grec moderne dans leur vie quotidienne, d'autres affirment parler le chypriote grec. Les chercheurs semblent indécis à ce sujet. À cela s'ajoute la présence *de facto* de trois autres langues qui sont l'anglais, le français et le turc. Avec la théorie de la néoténie linguistique, nous essayons d'analyser la divergence entre le parler local et le grec moderne, mais aussi d'examiner les relations cognitives de ses locuteurs avec les langues présentes dans leur environnement linguistique.

Mots clés :

Néoténie linguistique, langue *in esse*, langue *in posse*, langue *in fieri*, locuteur confirmé, faits de langue/faits d'appropriation, *vouloir-dire*, comportement linguistique, dialecte chypriote grec, locuteur chypriote grec, locuteurs néoténiques.

Abstract

It is not realistic to claim that a speaker can use a language perfectly or that he/she has an excellent knowledge of whichever language, as many speakers like to claim when asked. It is true that a speaker may have some excellent linguistic skills, however, cognitively speaking, this doesn't say much. The cognitive relations that we maintain with the world's languages are far beyond the linguistic dimension, excessively found in textbooks. Speaking a language means being able to *exist* in that language, in the sense that our *being* is there registered. We are led by our linguistic intuition to express ourselves and we do it spontaneously with respect to each language's boundaries. However, all cognitive and linguistic relations we maintain with the world's languages are subject to be modified in time; either evolve, deteriorate but they always change, that depends on the life's circumstances. In that sense the speaker is considered an *uncompleted being* that is perfectible ad infinitum. This is one of the principles that advocates the theoretical framework that we adopt in this study: the theory of linguistic neoteny. It is about a scientific study of the languages and their appropriation by the speakers, where the dichotomy *linguistic events/appropriation facts* are not considered to be two entities, but one.

In this study, using the theoretical framework of linguistic neoteny and adopting some new terms and concepts, we examine the interesting case of the Greek Cypriot speaker. A speaker, whose linguistic landscape, is at least complicated. These speakers' first (chronologically) language is the Greek Cypriot dialect, but then with the school enrolment they have to speak and write in Modern Greek. Some speakers claim that in their everyday life, they speak Greek, some others that they speak Cypriot, while researchers also seem to be undecided. To this is added the *de facto* presence of at least another three languages in this speaker's linguistic environment; English, French and Turkish. Using the theory of linguistic neoteny, we seek to provide some evidence concerning the divergence of the dialect from the Modern Greek language and examine the cognitive relations the Greek Cypriot speakers maintain with all the languages found in their linguistic environment.

Περίληψη

Δεν είναι ρεαλιστικό το να υποστηρίζεται ότι ένας ομιλητής χρησιμοποιεί τέλεια μια γλώσσα ή ότι την ομιλεί εξαιρετικά. Είναι αλήθεια ότι μπορεί ο εν λόγω ομιλητής να έχει εξαιρετική γνώση των γλωσσολογικών επιπέδων, γνωσιακά όμως αυτό δεν μας λέει πολλά. Οι γνωσιακές σχέσεις που διατηρούμε με τις γλώσσες δεν περιορίζονται στο γλωσσολογικό επίπεδο όπως αυτό απαντάται στα σχολικά βιβλία. Το να μιλάει κάποιος μια γλώσσα, σημαίνει ότι έχει βρει τον τρόπο να *υπάρχει* σε αυτή την γλώσσα και εκεί έχει εγγράψει το *είναι* του. Κατευθύνεται από την γλωσσολογικό του ένστικτο και εκφράζεται αυθόρμητα σύμφωνα πάντα με τα όρια της κάθε γλώσσας. Παρόλα αυτά, οι γνωσιακές σχέσεις που διατηρεί ο ομιλητής με τις γλώσσες είναι επιρρεπείς στον χρόνο αλλά και στις περιστάσεις της ζωής, άλλοτε αναπτύσσονται, άλλοτε φθείρονται αλλά πάντα μεταβάλλονται. Με αυτό τον τρόπο σκέψης ο ομιλητής δεν είναι ποτέ ολοκληρωμένος, αλλά ένα *ανεκπλήρωτο ον* το οποίο είναι τελειοποιήσιμο μόνον εις στο άπειρο. Αυτή είναι και μια από τις αρχές που πρεσβεύει το θεωρητικό πλαίσιο στο οποίο εντάσσεται η διδακτορική αυτή μελέτη. Η θεωρία της γλωσσολογικής νεοτενίας είναι μια επιστημονική μελέτη της γλώσσας και της κατάκτησής της από τους ομιλητές η οποία δεν μελετά ξεχωριστά τα γλωσσικά φαινόμενα και τα φαινόμενα κατάκτησης της γλώσσας αλλά αντιθέτως, μαζί.

Σε αυτή την έρευνα, χρησιμοποιώντας το θεωρητικό αυτό πλαίσιο και υιοθετώντας την ορολογία που προτείνει, εξετάζουμε την περίπτωση του ελληνοκύπριου ομιλητή. Ένας ομιλητής του η πρώτη χρονολογικά του γλώσσα είναι η ελληνοκυπριακή διάλεκτος άλλα που κατά την είσοδό του στην εκπαίδευση, μαθαίνει ότι πρέπει να μιλάει και να γράφει την ελληνική. Μερικοί ομιλητές υποστηρίζουν ότι στην καθημερινότητά τους μιλάνε ελληνικά, και άλλοι κυπριακά, ενώ οι ερευνητές μοιάζουν να μην έχουν καταλήξει σε μια κοινή άποψη επί του θέματος. Σε αυτό προστίθεται η *de facto* πολυγλωσσία με την παρουσία τουλάχιστον ακόμα τριών γλωσσών˙ της αγγλικής, της γαλλικής και της τουρκικής. Υιοθετώντας την θεωρία της γλωσσολογικής νεοτενίας επιδιώκουμε να παρέχουμε κάποιες ενδείξεις σχετικά με τη απόκλιση της κυπριακής από την ελληνική γλώσσα και να εξετάσουμε τις γνωσιακές σχέσεις που ο κύπριος ομιλητής διατηρεί με τις γλώσσες του γλωσσολογικού του περιβάλλοντος.

Περίληψη στα κυπριακά

Έννεν ρεαλιστικό να λαλούμεν ότι ένας ομιλητής χρησιμοποιεί τέλεια μιάν γλώσσαν ή ότι μιλά την εξαιρετικά. Εν αλήθκια ότι ο συγκεκριμένος μπορεί να έσσει εξαιρετική γνώση των γλωσσολογικών επιπέδων, όμως γνωσιακά τούτον εν μας λαλεί τζαι πολλά. Οι γνωσιακές σχέσεις που' χουμε με τες γλώσσες εν περιορίζουνται στο γλωσσολογικό επίπεδο όπως το βρίσκουμε μέσα στα σχολικά βιβλία. Για να μιλά κάποιος μιάν γλώσσαν σημαίνει ότι ήβρεν τον τρόπον να *υπάρχει* σε τζίνην την γλώσσαν τζαι τζιαμέ εκατάφερεν να εγγράψει ούλλον του το *είναι*. Τζίνο που τον κατευθύνει εν το γλωσσολογικόν του ένστικτο, τζαι μπορεί τζαι εκφράζεται αυθόρμητα αλλά πάντα σεβόμενος τα όρια της κάθε γλώσσας. Παρά τουτα ούλλα όμως, οι γνωσιακές σχέσεις που διατηρά ο ομιλητής με τες γλώσσες εξαρτούνται που τον χρόνο αλλά τζαι που τες περιστάσεις της ζωής, κάποιες φορές αναπτύσοουνται τζαι άλλες περιορίζουνται αλλά σίουρα πάντα αλλάζουν. Με τούτον τον τρόπον σκέψης, ο ομιλητής έννεν ποττέ ολοκληρωμένος αλλά εν ένα ανεκπλήρωτο ον που τελειοποιείται μόνον εις στο άπειρον. Τούτον εν ένα που τα αξιώματα που υποστηρίζει το θεωρητικόν πλαίσιον στο οποίο εντάσσεται τζαι τούτη η διδακτορική μελέτη. Η θεωρία της γλωσσολογικής νεοτενίας εν μια επιστημονική μελέτη της γλώσσας τζαι της κατάκτησης της που τους ομιλητές, που μελετά όμως μαζί τα γλωσσικά φαινόμενα τζαι τα φαινόμενα κατάκτησης της γλώσσας τζαι ότι ξεχωριστά.

Σε τούτην την έρευνα χρησιμοποιώντας τούτον το θεωρητικόν πλαίσιον, τζαι υιοθετώντας την ορολογία που προτείνει, εξετάζουμεν την περίπτωση του ελληνοκύπριου ομιλητή. Εν ένας ομιλητής που η πρώτη του χρονολογικά γλώσσα εν τα κυπριακά αλλά άμαν μπει στην εκπαίδευση μαθαίνει ότι πρέπει να μιλά τζαι να γράφει ελληνικά. Μερικοί ομιλητές λαλούν ότι στην καθημερινότητά τους μιλούν ελληνικά, άλλοι κυπριακά, ενώ τζαι οι ερευνητές εν εκαταλήξαν να έχουν μιάν κοινή γνώμη για το θέμα. Συν το ότι εκ των καταστάσεων υπάρχει μια πολυγλωσσία με την παρουσία τουλάχιστον αλλό τριών γλωσσών: των αγγλικών, των γαλλικών τζαι των τουρκικών. Υιοθετώντας τούτην την θεωρία της γλωσσολογικής νεοτενίας, θέλουμεν να παρέχουμεν κάποιες ενδείξεις σχετικά με το πόσο αποκλίνει η κυπριακή που την ελληνικήν τζαι να εξετάσουμεν τες γνωσιακές σχέσεις που έσσει ο κυπραίος ομιλητής με τες γλώσσες του γλωσσολογικού του περιβάλλοντος.

Table des matières

REMERCIEMENTS 3
RÉSUMÉ 4
ABSTRACT 5
ΠΕΡΙΛΗΨΗ 6
ΠΕΡΙΛΗΨΗ ΣΤΑ ΚΥΠΡΙΑΚΑ 7

TABLE DES MATIÈRES 8

LISTE DES TABLEAUX 11

LISTE DES FIGURES 12

LISTE DES ANNEXES 13

NOMENCLATURE REPRÉSENTATIVE DE LA NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE. 14

INTRODUCTION GÉNÉRALE 16

DESCRIPTION DU CADRE SOCIO-GÉOLINGUISTIQUE À ÉTUDIER 22
QUESTIONS DE RECHERCHE 25
OBJECTIFS 26
NÉCESSITÉ ET IMPORTANCE D'ÉTUDE 27

PREMIÈRE PARTIE : LANGUES, LOCUTEURS, NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE 28

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE 29

CHAPITRE I : OBJET(S) D'ÉTUDE ET TERMINOLOGIE EN LINGUISTIQUE. 30

1. BRÈVE HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE MODERNE 30
   1.1. Linguistique historique et comparée. 31
   1.2. Structuralisme, linguistique moderne et grammaire générative. 32
   1.3. La psycholinguistique 35
2. TERMINOLOGIE EN SCIENCES DU LANGAGE 39
   2.1. Brève histoire de la théorie guillaumienne 46
   2.2. Concepts et termes de la néoténie linguistique. 49

CHAPITRE II : SAMIR BAJRIĆ ET NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE. 52

1. NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE : POINT DE VUE DÉFINITOIRE. 52
1.1. Vouloir-dire de la langue *57*
1.2. Comportement linguistique *61*
1.3. Parler signifie être *63*
1.4. Cognition et espace temporel *71*
1.5. Incomplétude linguistique *77*
1.6. Incomplétude comportementale *82*
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE 88
DEUXIÈME PARTIE : AIRES LINGUISTIQUES CHYPRIOTES ET GRECQUES 90
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE 91
CHAPITRE III : ENJEUX ET RÉALITÉS DU LOCUTEUR CHYPRIOTE GREC. 94
1. LE CHYPRIOTE GREC : PROFIL, ORIGINES ET ORIGINALITÉS. 94
2. DU POINT DE VUE HISTORIQUE 96
3. POLITIQUE LINGUISTIQUE : LANGUE ET POLITIQUE 102
3.1. La politique linguistique : un outil de la politique – Le cas de Chypre *105*
3.2. Éducation et curriculums. *113*
CHAPITRE IV : LANGUES ET SPHÈRES CHYPRIOTES-GRECQUES 124
1. RELATIONS SOCIOLINGUISTIQUES : DIGLOSSIE, BIDIALECTALISME ET CONTINUUM LANGAGIER 125
1.1. Diglossie *126*
1.2. Bidialectalisme *128*
1.3. Continuum Langagier *129*
1.4. Attitudes langagières des locuteurs chypriotes grecs *132*
2. ENJEUX LINGUISTIQUES DU CHYPRIOTE GREC ET DU GREC MODERNE STANDARD 139
2.1. Variations syntaxiques *140*
2.2. Variations morphologiques *141*
2.3. Variations sémantiques *141*
2.4. Variations phonologiques et phonétiques *142*
3. LE PAYSAGE LINGUISTIQUE COMPLET : L'ANGLAIS, LE FRANÇAIS, ET LE TURC. 144
3.1. L'administration *145*
3.2. Les médias *151*
3.3. Le français et le turc. *160*
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE 163
TROISIÈME PARTIE : LINGUISTIQUE DE TERRAIN 164

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE 165

CHAPITRE V : NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE DE TERRAIN 168

1. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 168
   1.1. L'étude de travail 170
2. ANALYSE DES DONNÉES 173
   2.1. Données quantitatives — Questionnaire 173
   2.2. Données qualitatives 182
3. ANALYSE DES RÉSULTATS 186
   3.1. Données du questionnaire 186
   3.2. Données de l'observation de terrain 193
   3.3. Données des entretiens 205

CHAPITRE VI : ANALYSE DES RÉSULTATS ET NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE 215

1. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS 218
   1.1. Vouloir-dire entre chypriote grec et grec moderne standard 218
   1.2. Le vouloir-dire dans le continuum langagier 226
   1.3. Comportement linguistique du locuteur chypriote grec 227
2. LE CAS DES LOCUTEURS SPÉCIFIQUES 228
3. LE CHYPRIOTE GREC *PER SE* : LANGUE ET LOCUTEUR 237

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE 246

CONCLUSION GÉNÉRALE 248

BIBLIOGRAPHIE 262

INDEX DES NOTIONS 273

INDEX DES NOMS PROPRES 278

ANNEXE 283

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : PAYSAGE LINGUISTIQUE CHYPRIOTE 126
TABLEAU 2 : LES TOPONYMIES (KARYOLÉMOU, 2010A, P. 97) 136
TABLEAU 3 : VARIATIONS SYNTAXIQUES — *ADAPTATION DU TABLEAU DE TSIPLAKOU* (TSIPLAKOU ET AL., 2011) 140
TABLEAU 4 : VARIATIONS MORPHOLOGIQUES. 141
TABLEAU 5 : VARIATIONS SÉMANTIQUES 141
TABLEAU 6 : DES EMPRUNTS 142
TABLEAU 7 : VARIATIONS PHONOLOGIQUES (A) 143
TABLEAU 8 : VARIATIONS PHONOLOGIQUES (B) 143
TABLEAU 9 : LES SONS PALATO-ALVÉOLAIRES QUI EXISTENT EN CHYPRIOTE GREC, MAIS NON EN GREC. (PAPADIMA, KYRIACOU, & AYIOMAMITOU, 2014, P. 89) 155
TABLEAU 10 : GREEKLISH À CHYPRE 155
TABLEAU 11 : QUESTIONS 6,7,8,9 176
TABLEAU 12 : QUESTION 10 176
TABLEAU 13 : QUESTION 11 177
TABLEAU 14 : QUESTION 12 177
TABLEAU 15 : QUESTION 13 178
TABLEAU 16 : QUESTION 14 178
TABLEAU 17: QUESTION 15 178
TABLEAU 18 : QUESTION 16 179
TABLEAU 19 : QUESTION 17 179
TABLEAU 20 : QUESTION 18 179
TABLEAU 21 : QUESTION 19 180
TABLEAU 22 : QUESTION 20 180
TABLEAU 23 : QUESTION 21 180
TABLEAU 24 : QUESTION 22 180
TABLEAU 25 : QUESTION 23 180
TABLEAU 26 : QUESTION 24 181
TABLEAU 27 : L'ÂGE DES PARTICIPANTS 187
TABLEAU 28 : NOMBRE DE PARTICIPANTS 188
TABLEAU 29 : DES FAUX-AMIS 223

Liste des figures

FIGURE 1 : LA REPRÉSENTATION DU TEMPS DE GUILLAUME (1973) 47
FIGURE 2 : THÉORIE DU TEMPS 48
FIGURE 3 : TERMES EN NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE (A) 50
FIGURE 4 : TERMES EN NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE (B) 50
FIGURE 5 : LE *VOULOIR-DIRE* DE LA LANGUE 63
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES RELATIONS COGNITIVES (A) 72
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DES RELATIONS COGNITIVES (B) 73
FIGURE 8 : ÉVOLUTION DES RELATIONS COGNITIVES (C) 74
FIGURE 9 : RELATIONS COGNITIVES ET ESPACE TEMPOREL 75
FIGURE 10 : LOCUTEUR ET TEMPS 77
FIGURE 11 : LOCUTEUR NÉOTÉNIQUE 87
FIGURE 12 : CALENDRIER CHRONOLOGIQUE DES COLONISATIONS DE CHYPRE 96
FIGURE 13 : CARTE DU TERRITOIRE DE CHYPRE DIVISÉ 100
FIGURE 14: LES QUATRE DRAPEAUX À CHYPRE 101
FIGURE 15 : CONTINUUM LINGUISTIQUE (PAPAPAVLOU & SOPHOCLEOUS, 2009B) 130
FIGURE 16 : LANGUES NATURELLES AU SUD DE CHYPRE 166
FIGURE 17 : RELATIONS COGNITIVES ET CAPACITÉS — DIMENSION HYBRIDE 235

Liste des annexes

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE EN VERSION ORIGINALE (GREC) 283
ANNEXE 2 : LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU QUESTIONNAIRE 290
ANNEXE 3 : L'HISTOIRE, SOUS FORME D'IMAGES, MONTRÉE AUX INTERVIEWÉS. 310
ANNEXE 4 : TRANSCRIPTION DES ENTRETIENS EN CHYPRIOTE 311
ANNEXE 5 : RECTO - VERSO D'UNE CARTE D'IDENTITÉ OFFICIELLE DE LA RÉPUBLIQUE DE CHYPRE 314

Nomenclature représentative de la néoténie linguistique[1].

Vouloir-dire : éléments d'ordre cognitif par lesquels la langue oblige le locuteur à dire ou à taire tel contenu ou tel autre.

Comportement linguistique : attitude du locuteur en discours (au sens guillaumien) conforme au vouloir-dire de la langue concernée et empreinte des rapports cognitifs que le locuteur entretient avec elle.

Silence des langues : toute absence de productions linguistiques (mots, phrases, interjections, discours, mimiques, etc.) motivée par les caractéristiques cognitives du vouloir-dire.

Désarroi linguistique : paramètre linguistique et identitaire traduisant les difficultés du locuteur à maintenir une séparation rigoureuse des langues-cultures auxquelles il appartient dans telle proportion ou dans telle autre.

Langue *in posse* : toute langue naturelle que le locuteur n'identifie pas ou bien qu'il identifie sans en posséder d'aptitudes de communication majeures.

Langue *in fieri* : toute langue naturelle procurant au locuteur des capacités de compréhension et d'expression, à des degrés variables, mais dont il ne possède pas un sentiment linguistique développé.

Langue *in esse* : toute langue naturelle dont on possède l'intuition énonciative correspondante et un degré très élevé de déterminisme linguistique.

Locuteur non-confirmé : tout individu entretenant avec une langue des rapports cognitifs extrinsèquement déterminés par une autre langue / d'autres langues.

---

[1] Termes et notions cités tels qu'ils ont été présentés lors de la conférence de Samir Bajrić à l'université de Bourgogne, le 18 décembre 2018.

Locuteur confirmé : tout individu évoluant au sein d'une langue, partie intégrante de son identité et qui lui procure une intuition linguistique développée.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« *Un tissu textuel* ». Trois mots qui sont apparemment simples. Essayons une traduction en anglais : peut-être « Textual fabric » ou encore « textual tissue » ? Non, nous n'arrivons pas à comprendre. Essayons la traduction grecque « Kimenikó ífasma » ou encore « kimenikó roúho » : échec cuisant. Aucune traduction n'aide à la compréhension de ces trois mots, bien qu'ils soient connus par le locuteur. Pourquoi ? Parce que parler une langue n'est pas traduire. Bien que ces trois mots soient syntaxiquement et sémantiquement simples, ils sont à l'origine de difficultés dans la mesure où ils perturbent la compréhension du locuteur en train d'acquérir/apprendre le français. D'un autre côté, le choix d'un tel énoncé par un locuteur témoigne du fait qu'il est doté d'une intuition linguistique en français et qu'il y a trouvé son identité linguistique et mentale. Ainsi, il est locuteur confirmé et le français est pour lui une langue *in esse*.

Dans ce premier paragraphe, certaines notions du cadre théorique, qui régit cette thèse, sont mentionnées. Bien que ces notions ne soient pas encore compréhensibles, nous ne pouvons pas nier le fait que parler une langue signifie bien plus qu'énoncer des mots les uns après les autres, et bien plus qu'un simple apprentissage de règles grammaticales. Cognitivement parlant, parler une langue est un processus interne et complexe qui commence dès la naissance de l'individu et qui l'accompagne tout au long de sa vie, étant donné qu'il se trouve physiquement au sein d'une communauté linguistique et qu'il demeure un locuteur actif. Apprendre secondairement une autre langue complexifie la situation et met en scène des enjeux linguistiques et psycholinguistiques qui modifient non pas seulement l'identité linguistique du locuteur, mais tout son être. La pratique de l'apprentissage d'une langue dans le monde aujourd'hui ne passe pas par l'immersion. En effet, un grand nombre de locuteurs deviennent bilingues ou plurilingues en suivant des cours de langue en classe. Pourtant, parvenir à parler *vraiment* une langue est une réalité loin de se réaliser dans une salle de classe. Dans la mesure où les manuels scolaires ne peuvent offrir au locuteur le bain linguistique et mental que lui procure l'immersion dans la langue, il demeure fatalement un *locuteur inachevé*, un *être inachevé*.

Ces pensées ne sont pas les nôtres, mais celles de Samir Bajrić, fondateur de la théorie de la néoténie linguistique. Ce dernier place le locuteur en tant que sujet parlant/sujet pensant

au centre de son étude et cherche les relations linguistiques et cognitives que celui-ci entretient avec les langues du monde. Au sein de sa théorie, la dichotomie *faits de langue/faits d'appropriation* perd son sens en tant qu'entités distinctes, puisqu'elles sont intercomplémentaires.

L'essence même de cette thèse repose sur deux axes primordiaux qui sont la théorie de la néoténie linguistique de Samir Bajrić (Bajrić, 2009 ; 2017) et l'étude du cas du locuteur chypriote grec. L'interdépendance de ces deux axes est une réalité qui régit ce travail dans la mesure où d'un côté nous utilisons les outils théoriques fournis par la néoténie linguistique pour examiner le cas du locuteur chypriote grec et de l'autre côté ce locuteur est utilisé pour mieux comprendre l'essence de cette théorie. L'analyse du locuteur chypriote grec en termes de néoténie linguistique permet d'arriver à certaines conclusions concernant le parler local lequel a suscité l'attention de plusieurs linguistes (surtout locaux, mais aussi internationaux). Parallèlement, ce nouveau cadre théorique est amplement expliqué et analysé.

Cette thèse de doctorat repose sur une division tripartite dont chaque partie porte des points introductifs et conclusifs. La division de la thèse en trois parties respecte la rigueur scientifique et augmente le sentiment de cohérence et de cohésion. En effet, afin de réaliser une analyse profonde des enjeux cognitifs et linguistiques du sujet parlant plurilingue chypriote grec en néoténie linguistique, comme l'annonce le titre de cette thèse, il convient d'analyser trois éléments : a) la théorie de la néoténie linguistique, b) le locuteur chypriote grec, c) l'analyse dudit locuteur en termes de néoténie linguistique. Par l'analyse de la néoténie linguistique et des origines et originalités du locuteur chypriote grec, nous essayons d'approcher les étapes fondamentales, une sorte d'« axiomes » cartésiens, qui décriraient avec la plus grande précision possible les caractéristiques du parler local et de ses locuteurs. En outre, un problème ou une problématique se résout plus facilement si on le divise en sous-parties.

Dans cette perspective, le cadre théorique sera introduit et analysé dans la première partie de la thèse. Au premier chapitre, les objets d'étude en linguistique, en général, seront mentionnés pour mettre en exergue le déficit épistémologique créé par l'abondance des études centrées sur les langues. La théorie de la néoténie linguistique qui vient combler cette lacune met le locuteur au milieu de son étude et se focalise autour de la dichotomie *faits de langue/faits d'appropriation*. Un travail terminologique *ad hoc* sera effectué en expliquant les raisons pour

lesquelles nous adoptons, nous aussi, la terminologie de Samir Bajrić. Les termes et les notions utilisés tout au long de la thèse seront abordés au deuxième chapitre où nous expliquons les points définitoires de cette théorie. Langue *in esse*, langue *in fieri* et langue *in posse* avec les termes *locuteur confirmé* et *locuteur,* forment l'essence de la théorie de la néoténie linguistique et sont essentiels pour celui qui souhaite comprendre ce modèle interprétatif. Nous analyserons la notion du *vouloir-dire*, une notion non moins essentielle, qui renvoie à tout ce que la langue oblige à dire, mais aussi à taire. Puis, la notion de *comportement linguistique* sera également abordée. Il s'agit d'une notion, perceptible dans le discours du locuteur, qui désigne les choix linguistiques propres au locuteur lorsque ce dernier décide d'utiliser cette langue et c'est toujours conforme au génie de celle-ci. Il est des moments où le locuteur décide de rester silencieux et ce choix volontaire renvoie au *silence* des langues. De plus, il est possible qu'un locuteur parle en respectant tantôt le *vouloir-dire* d'une langue tantôt le *vouloir-dire* d'une autre. Dans ce cas-là, le locuteur se trouve dans un *désarroi linguistique*. Nous continuons en analysant ce que *parler une langue* veut dire toujours en termes de néoténie linguistique sous une perspective cognitive, sans négliger la notion de l'*intuition linguistique* présente chez un locuteur confirmé et partie intégrante de son identité. Nous ne parlons qu'en synchronie, donc le sujet du temps et la modification des relations entre locuteur et langues seront analysés et expliqués par la suite. Nous achevons le deuxième chapitre en examinant les points constitutifs du locuteur inachevé et par extension de l'être inachevé — rendant compte la dimension existentielle — qui se résument à l'incomplétude linguistique et à l'incomplétude comportementale. De cette façon nous établissons le cadre théorique dans lequel toute cette thèse est inscrite.

La deuxième partie sera entièrement consacrée à l'examen du sujet en termes de néoténie linguistique. Pour être en mesure de le faire, il convient de définir clairement ce sujet. Au troisième chapitre, nous analyserons le profil dudit locuteur en indiquant ses origines et ses originalités. Le locuteur chypriote grec d'aujourd'hui rencontre normalement dans sa vie au moins cinq langues naturelles qui sont le dialecte chypriote grec, le grec moderne standard, l'anglais, le français et le turc. Chercher les relations linguistiques et cognitives que ce locuteur entretient avec ces langues et trouver quelle langue est pour lui une langue *in esse* est une démarche plus problématique qu'elle n'y paraît. Toute tentative d'examiner linguistiquement et cognitivement ce locuteur, est fatalement condamnée à l'échec si on ne clarifie pas

auparavant les langues que l'on va examiner. Devons-nous traiter le chypriote grec et le grec comme une seule langue ou deux langues ? Pour répondre à cette question, nous réaliserons un bref parcours historique dans le but de comprendre comment le chypriote grec a pris sa forme d'aujourd'hui et dans quel domaine il converge ou diverge vers le grec moderne. Nous aborderons l'influence de la politique linguistique suivie de Chypre sur le parler local, mais aussi sur les autres langues parlées par ce locuteur et comment son identité linguistique est formée. Or, la politique linguistique est également capable d'influencer les attitudes langagières du locuteur qui façonnent à leur tour son comportement linguistique. Dans les études relatives au parler local, les linguistes ne partagent pas un avis commun sur ce que représente la variété chypriote. S'agit-elle d'un « accent » du grec ? Converge-t-elle vers le grec ou diverge-t-elle de celui-ci ? Le locuteur chypriote grec entretient-il des relations de diglossie avec le grec ou s'agit-il d'une société bidialectale ? Par ailleurs, à toutes ces questions s'ajoute également le fait que la variété chypriote grec en tant que dialecte est caractérisée par une variabilité interne qui est mieux décrite en termes de continuum langagier. Nous ferons par la suite une analyse linguistique dans laquelle seront relevées les différences les plus saillantes (au niveau sémantique, morphologique, syntaxique et phonétique/phonologique) entre le chypriote grec et le grec moderne standard. Puis, nous regarderons l'image linguistique complète dudit locuteur spécifiant la manière dont ce locuteur devient locuteur plurilingue. Nous examinerons quelles autres langues se trouvent au sein de son répertoire linguistique et quelle est leur origine pour définir les relations cognitives et linguistiques que ce locuteur entretient avec elles.

Ni l'examen des différences linguistiques ni l'étude bibliographique ont apporté des résultats concluants sur la question de savoir si le parler local et le grec moderne standard doivent se traiter dans notre analyse comme un seul code linguistique ou deux distincts. Nous avons rédigé et diffusé un questionnaire à plus de 170 locuteurs Chypriotes grecs. Les résultats recueillis n'étaient pas totalement cohérents avec les résultats de l'observation de terrain ni avec le travail des autres linguistes. Ceci est dû surtout au fait que même les locuteurs eux-mêmes ne sont pas conscients du code linguistique qu'ils utilisent quotidiennement, tantôt décrit comme chypriote tantôt comme grec. Cette lacune créée par les locuteurs eux-mêmes et l'absence d'une définition claire et unanime sur le parler local par notre étude bibliographique, vient compléter l'analyse du *vouloir-dire* des deux langues dont les conclusions ont une

importance scientifique majeure. Avec les données recueillies de l'observation de terrain, les entretiens menés et notre expérience empirique de la situation linguistique à Chypre nous constatons que les différences entre le parler local et le grec moderne standard dépassent le niveau linguistique. Nous analyserons le *vouloir-dire* du grec et celui du chypriote grec avant de tirer des conclusions concernant le nombre de langues-cultures présentes et les différences entre celles-ci.

Toujours sur la base de l'examen du *vouloir-dire,* nous mentionnerons également la variabilité du parler local, cherchant si entre les côtés basilectals et acrolectals du continuum langagier [2] il est une permissivité linguistique différente ou s'il s'agit uniquement d'une adaptation du comportement linguistique sous la volonté des locuteurs. Uniquement avec les conclusions de notre analyse, nous examinerons par la suite le cas spécifique des locuteurs Chypriotes grecs, et nous verrons dans quelles langues ils sont des locuteurs confirmés et dans quelles langues ils sont des locuteurs non-confirmés. Avant d'achever la thèse, nous partagerons notre opinion sur le locuteur chypriote grec et son parler.

En matière de néoténie linguistique, la différence entre le locuteur confirmé et le locuteur non-confirmé se centre dans un premier temps sur la cognition et dans un second temps sur la dimension existentielle du locuteur. Au niveau cognitif, le locuteur confirmé entretient des relations différentes avec la langue que le locuteur non-confirmé, en ce sens que le locuteur confirmé peut parler cette langue en toute spontanéité, dirigé par son intuition linguistique qui est assez élevé. Il est capable d'obéir au *vouloir-dire* de cette langue et de suivre un comportement linguistique qui reste conforme au génie de cette langue. Suivant la théorie de la néoténie linguistique, il s'agit d'une langue *in esse* pour lui, fait qui signifie que tout son être est inscrit au sein de celle-ci, qu'il comprend le monde qui l'entoure et s'exprime avec l'aide linguistique procurée par celle-ci. C'est précisément dans ce point-là que l'on parle de la dimension existentielle du locuteur. Dans le cas du monolinguisme pur, le locuteur parle une langue. Ce dernier a trouvé son identité linguistique et mentale et il a réussi à les unifier, lui permettant ainsi d'inscrire au sein de cette langue tout son être.

Dès lors que le locuteur apprend une autre langue, sans subir d'immersion au sein de celle-ci, il est locuteur non-confirmé de cette langue dans la mesure où il ne peut pas, ou pas encore, s'exprimer spontanément et suivre une intuition linguistique. Effectivement, on ne peut

[2] Nous revendrons à l'explication de ces termes.

pas parler de dimension existentielle, car pour y arriver il ne lui faut pas seulement une assimilation linguistique — fournie aussi par l'apprentissage livresque — mais aussi une assimilation comportementale, laquelle lui permettra de bénéficier d'une nouvelle identité linguistique et mentale. Chaque langue se manifeste de sa propre manière, donc, toute connaissance déjà acquise par le locuteur dans une langue ne l'aide pas vraiment dans l'acquisition de l'intuition linguistique d'une autre langue. Le locuteur doit apprendre de nouveau à parler, à décrire le monde et la réalité autour de lui selon les règles sémantiques, phonétiques, syntaxiques et morphologiques de la nouvelle langue, mais aussi et surtout ce dernier doit comprendre ce que la nouvelle langue lui permet d'énoncer ; sa permissivité et son *vouloir-dire*. Ainsi, il trouvera un nouveau comportement linguistique, lequel est lié à sa subjectivité, mais également au *vouloir-dire* de la nouvelle langue.

Les frontières cognitives entre le locuteur confirmé et le locuteur non-confirmé se clarifient si l'on observe le discours du locuteur et en analysant le comportement linguistique qu'il suit. La perfection et la maîtrise honorable des règles grammaticales ne sont pas de grande importance. Ce que l'on cherche à observer c'est le respect ou non du *vouloir-dire* de cette langue qui comprend l'utilisation des phrases-tiroirs, des interjections, des ambiguïtés, la présence ou de l'absence des règles de politesse et leur fréquence d'utilisation, mais aussi la grande catégorie des mots tabous, tels que les mots qui appartiennent au monde sexuel, scatologique ou les insultes. Pourtant, il est de grande importance de mentionner le fait que personne ne parle une langue parfaitement et la perfection n'est qu'un fantasme. Même le locuteur confirmé est un locuteur inachevé et un être en évolution continue qui est assujettie au temps qui passe et aux circonstances de vie. L'apprentissage d'une langue n'est jamais terminé. Nous sommes perfectibles à l'infini, ce qui fait de nous des locuteurs néoténiques ; autrement dit des locuteurs qui continuent à s'approprier une langue à l'infini. La langue ne se constitue guerre de mots et de phrases en ligne et la réalité de ce que signifie une langue et de ce que le locuteur doit s'approprier pour *vraiment parler* une langue, sont des faits très loin des manuels scolaires.

Description du cadre socio-géolinguistique à étudier

La situation que nous allons étudier dans cette thèse est complexe non pas uniquement dans le domaine linguistique, mais aussi dans les domaines sociaux et géographiques. Nous allons observer l'interdépendance de ces domaines et l'influence de ceux-ci entre eux. Géographiquement, l'île de Chypre est divisée en deux parties après sa partition en 1974 (une séparation qui avait déjà commencé en 1963) séparant ainsi les deux communautés linguistiques jusqu'alors vivant ensemble. La communauté chypriote turque est localisée majoritairement dans le nord de l'île et la communauté chypriote grecque dans le sud ; et c'est cette dernière communauté qui est l'objet de l'étude de cette thèse. L'intérêt linguistique pour ce locuteur et pour sa variété linguistique est très ancien, car le parler local est influencé, formé et façonné par les événements sociopolitiques de l'île.

Dans la partie sud de Chypre, le locuteur est plurilingue et le monolinguisme est une réalité de plus en plus éloignée. En effet, les langues officielles sont le grec et le turc ; correspondant aux deux communautés initialement présentes. Pourtant, aujourd'hui, les locuteurs chypriotes grecs dans leur majorité ne parlent pas le turc. Par ailleurs, la langue de scolarisation, des médias et de l'administration est le grec moderne standard. Or, le parler local que les locuteurs utilisent quotidiennement ne peut être identifié au grec tel qu'il est parlé à Athènes. Il s'agit d'un dialecte dont les particularités sont nombreuses en ce sens où l'on observe plusieurs différences entre celui-ci et la langue grecque et ces différences dépassent le niveau linguistique comme nous l'observerons par la suite. Le parler local en tant que dialecte est caractérisé par une variabilité interne et cette variété se réalise entre deux extrémités du continuum dialectal ; le côté basilectal où l'on trouve une langue moins officielle[3] et le côté acrolectal. Néanmoins, les chercheurs semblent être en désaccord concernant le sujet de la variété que joue actuellement le rôle de l'acrolecte (Tsiplakou, Papapavlou, Katsoyannou, & Pavlou, 2007, p. 109). Par ailleurs, il est intéressant de noter l'absence d'une réponse unanime de la part des locuteurs ; certains affirment parler le chypriote alors que d'autres le grec.

À cette situation complexe vient s'ajouter, la politique linguistique suivie durant des décennies sur l'île, laquelle dicte l'absence du dialecte des classes scolaires. La langue du foyer est officiellement interdite dans la scolarisation du locuteur et les enfants sont appréhendés comme des locuteurs monolingues du grec. On leur exige une capacité d'expression et de

[3] Pour designer cette côté de la variété les locuteurs l'appellent « lourde » ou « paysanne ».

compréhension différente de celle qu'ils ont déjà acquise. Or, comme nous allons le voir par la suite, plusieurs études montrent que le dialecte est en réalité bien présent dans les classes scolaires, importé non seulement par les élèves, mais aussi par les enseignants. Aussi, nous ne pouvons pas négliger le fait que cette situation, déjà mentionnée et amplement analysée plus bas, influe énormément sur la formation d'une identité linguistique, mais aussi mentale de ces locuteurs. Les attitudes négatives envers cette variété, perceptibles encore aujourd'hui, sont nourries par la politique linguistique exercée sur l'île et s'observent dans le comportement linguistique de ses locuteurs dès lors qu'ils adoptent un parler plus proche de celui du grec pour *paraître plus éduqués*[4].

À cette complexité s'ajoute également une autre réalité à savoir celle du locuteur plurilingue. Chaque locuteur peut être en contact avec au moins trois autres langues dans sa vie : l'anglais, le français et le turc. Au début du douzième siècle, l'île était sous l'occupation des Francs (1192). La langue française est enseignée aux locuteurs pendant leur scolarisation, car son enseignement est obligatoire au collège et à la première année du lycée. Après l'occupation par des Francs, Chypre est passé sous l'autorité ottomane (1571) et c'est à cette période que la communauté turque s'est installée sur l'île. Puis, en 1878, Chypre a été cédé aux autorités britanniques et est devenu une colonie de 1878 jusqu'à 1960, date de l'indépendance de l'île et de la rédaction de la Constitution de la République. Pour ce qui est de l'anglais, les locuteurs font beaucoup d'efforts pour la maîtriser. Cette pratique n'est pas surprenante quand on sait qu'après la colonisation britannique, qui a duré plus de quatre-vingts ans, la langue anglaise a continué d'être intégrée dans les domaines de l'administration et des lois judiciaires qui étaient jusqu'à très récemment écrites uniquement en anglais.

Ces langues n'ont pas uniquement contribué à la formation d'une identité plurilingue, mais elles ont également influencé le parler local, lorsque le locuteur introduisait dans son discours des mots d'origine anglaise, française ou turque. Ce lexique fait aujourd'hui partie intégrante du dialecte chypriote grec.

Nous comprenons donc que la situation linguistique du locuteur chypriote grec n'est ni simple ni facile à analyser. Les études bibliographiques présentent une source d'information précieuse pour le locuteur chypriote grec et pour son parler. Nous observons au sein de celles-ci une double lacune scientifique : d'un côté le manque d'une image claire, complète et pertinente de ce que représente le parler local, tel que l'on peut l'observer dans les énoncés des

[4] Témoignage lors des entretiens avec certains locuteurs (voir chapitre V).

locuteurs, et de l'autre côté l'analyse du locuteur chypriote grec en termes de néoténie linguistique. Il existe des analyses de deux langues intralinguistiques dont les résultats sont bien évidemment précieux. Néanmoins, peu d'études observent les deux codes dans leur totalité en y mettant au centre le paramètre « locuteur » et en observant les faits de langue et les faits d'appropriation au sein d'une perspective qui les appréhende comme des entités interdépendantes. En revanche, le locuteur chypriote grec n'est pas encore analysé en regard du cadre théorique de cette thèse : la néoténie linguistique.

Nous sommes convaincus sur le fait que l'apport scientifique de notre analyse fournira de nouvelles données et ouvrira de nouvelles voies scientifiques pour des recherches futures. Cette théorie de la linguistique théorique offrira une perspective différente des données linguistiques et surtout cognitives du locuteur chypriote grec et nous aidera à voir cette situation d'un aperçu complètement innovant.

Questions de recherche

1. Les questionnements principaux de cette recherche sont les suivants :
   - À quel *vouloir-dire* obéit le locuteur chypriote grec ?
   - Quel comportement linguistique adopte-t-il ?

2. Questionnements secondaires

- Le chypriote grec est un dialecte du grec moderne standard : existe-t-il un *vouloir-dire* commun ou est-il différé ?
- Le locuteur chypriote grec entretient-il les mêmes relations cognitives avec le chypriote grec et le grec moderne standard ?
- Quelles sont les relations cognitives et psycholinguistiques du locuteur chypriote grec avec les autres codes linguistiques présents dans son environnement, en termes de néoténie linguistique ?

Objectifs

Objectif général

Le but de cette thèse de doctorat est d'examiner les enjeux néoténiques du locuteur chypriote grec habitant au sud de l'île de Chypre. Nous le faisons en nous appuyant sur les acquis de la théorie de la néoténie linguistique (Bajrić, 2009 ; 2017).

Objectifs spécifiques

- Introduire la nouvelle théorie de la néoténie linguistique et son importance scientifique.
- Souligner l'importance de l'adoption d'une terminologie qui nous paraît plus adéquate.
- Expliquer ce que *parler une langue* signifie et comprendre pourquoi le locuteur est un *être inachevé.*
- Voir comment les relations cognitives que le locuteur entretient avec une ou plusieurs langues sont assujetties au temps et aux circonstances de la vie.
- Comparer le *vouloir-dire* du chypriote grec avec celui du grec moderne standard afin de comprendre au sein de quelle langue l'ontologie du locuteur chypriote grec est inscrite.
- Observer le comportement linguistique suivi par ce locuteur en tenant compte de la variabilité interne du code qu'il utilise.
- Offrir une image plus complète du parler chypriote grec et de l'identité linguistique et cognitive de son locuteur.
- Aborder l'importance de la présence du parler local dans l'éducation et dans la formation des didacticiens, mais également leur sensibilisation aux sujets liés à l'identité linguistique (appartenance linguistique).

Nécessité et importance d'étude

La situation linguistique de Chypre est considérée comme délicate et la distinction entre le parler local et le code des Athéniens est un sujet essentiel. La recherche sur le parler local est bien grande, mais son examen en termes de néoténie linguistique n'est pas encore effectué. Cette recherche est nécessaire pour combler la lacune scientifique créée et pour apporter des conclusions qui vont être davantage analysées dans l'avenir. Ce faisant, une perspective innovante de la situation linguistique de l'île, mais plus spécifiquement du locuteur chypriote grec sera désormais disponible.

Notre étude permettra au monde scientifique de comprendre la situation psycholinguistique du locuteur chypriote grec tant ignoré par la politique linguistique suivie durant plusieurs années à Chypre. Cette thèse jette une nouvelle lumière sur la situation linguistique de l'île en examinant non seulement la part des langues, mais aussi la part du locuteur. On met le locuteur au centre de l'étude et on voit les enjeux auxquels ce locuteur est confronté.

Notre analyse du *vouloir-dire* entre celui du grec chypriote et celui du grec moderne standard permettra de voir si les deux codes partagent un *vouloir-dire* commun et par conséquent si le locuteur chypriote grec obéit à un seul *vouloir-dire*. Dans le cas contraire, autrement dit si les deux langues naturelles ne possèdent pas le même *vouloir-dire*, les conclusions concernant le locuteur seront bien différentes. Ainsi, nous pouvons reconnaître sa dimension existentielle en ce sens que nous cherchons à découvrir son identité linguistique et mentale.

Par ailleurs, si les deux codes possèdent deux *vouloir-dire* distincts et si le locuteur chypriote grec s'exprime conformément au génie de la variété chypriote grecque — fait qui signifie qu'il obéit au *vouloir-dire* du chypriote grec — il serait légitime de se poser la question suivante : faut-il que la langue *in esse* dudit locuteur continue à être exclue de sa scolarisation ? Nous nous contenterons ici de poser la question et nous examinerons les choses étape par étape.

PREMIÈRE PARTIE : LANGUES, LOCUTEURS, NÉOTÉNIE LINGUISTIQUE

Introduction de la première partie

La première partie de ladite thèse définit le cadre théorique dans lequel ce travail est inscrit et elle est divisée en deux chapitres. Dans le premier chapitre, l'histoire de la linguistique moderne est brièvement présentée avant d'aboutir à la description de la psycholinguistique, une branche de la linguistique sur laquelle la thèse en l'occurrence se base. Nous parlons de l'importance d'une terminologie rigoureuse en sciences du langage et l'on observe un déficit terminologique. Nous soulignons le besoin de faire un travail à partir d'une base *ad hoc* de certains termes et notions tels que les propose Samir Bajrić (2009) dans sa théorie de la néoténie linguistique. L'analyse de l'inspiration guillaumienne de Samir Bajrić nous aide à bien comprendre l'essence scientifique de la théorie de la néoténie linguistique.

Dans le deuxième chapitre, le cadre théorique est présenté. En effet, les points définitoires de la néoténie linguistique sont présentés. Nous continuons avec une discussion concernant le *vouloir-dire* de la langue et nous poursuivons en analysant la notion du *comportement linguistique*. Nous nous interrogeons sur ce que *parler* veut dire au sens cognitif du terme et nous fournissons des explications conformes à notre cadre théorique. À ce point nous tournons autour des concepts de bilinguisme et de plurilinguisme avant de les revisiter sous la perspective de la néoténie linguistique. Ainsi, nous expliquons que parler une langue signifie avoir assimilé sa dimension linguistique, mais aussi avoir adopté un comportement linguistique conforme à son génie. Identité mentale et identité linguistique sont deux notions qui sont expliquées et analysées.

La cognition et les relations cognitives qu'entretient le locuteur avec une ou plusieurs langues sont susceptibles de se modifier, ou d'altérer dans le temps physique. L'interdépendance des relations cognitives et de l'espace temporel est analysée avant de fournir des exemples qui permettent de mieux comprendre sur quoi réside l'incomplétude linguistique et comportementale du locuteur non-confirmé, de l'être inachevé présent dans la théorie de la néoténie linguistique.

Chapitre I : Objet(s) d'étude et terminologie en linguistique.

1. Brève histoire de la linguistique moderne

Le début de l'histoire de l'étude des langues est très ancien. Dès l'antiquité et la découverte des premiers textes linguistiques écrits en cunéiforme, l'homme est intéressé par les langues parlées et écrites. Au sumérien, qui semble être la langue écrite la plus ancienne, sous une forme d'écriture appelée le cunéiforme, succède le sanscrit puis le latin, avant que l'homme n'arrive finalement, au quinzième siècle, à former des listes de mots au service de la comparaison les langues. Rappelons-nous que cette période est celle de l'apogée du mouvement des peuples, à savoir la colonisation européenne. Cela conduit inévitablement aux contacts des langues. Les Européens sont mis en contact avec les langues africaines, américaines et asiatiques. Des listes de mots sont créées afin d'aider les linguistes à comprendre ces *nouvelles* langues, une pratique qui conduit à l'établissement de la méthode comparative, l'essence même de la linguistique historique et comparée. Au seizième siècle, les grammairiens avaient déjà commencé à créer des familles de langues sur la base morphologique et nous en retenons six comme nous le verrons par la suite.

Le terme *linguistique* est utilisé pour désigner *grosso modo* l'étude scientifique du langage humain. On s'accorde généralement à reconnaître deux grandes approches, à savoir la linguistique théorique et la linguistique appliquée. On pourrait affirmer que le statut de la linguistique comme étude scientifique est assuré par la publication de l'ouvrage de Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* (1916). Cependant, le concept de linguistique est né au sein du courant de la grammaire historique et comparée en 1846. La linguistique historique et comparative s'intéresse entre autres à systématiser l'évolution des langues et à fournir des lois expliquant la transformation des sons. Dès la nuit des temps philosophiques, il existait un fort intérêt au développement interne des langues dont l'objet fut clair : trouver la parenté génétique des langues afin d'atteindre la langue *mère*. En même temps, on essaie de trouver des ressemblances entre les langues et l'emprunt d'une langue à l'autre. On cherche des liens de parenté, ou mieux de véritables familles de langues. De cette façon, la linguistique est conduite à adopter une approche dite *diachronique* pour décrire les langues ; autrement dit, elle étudie et surtout décrit les langues en retraçant leur évolution dans le temps ; un domaine

d'investigation qui reste actif même aujourd'hui malgré la priorité accordée aux recherches en linguistique synchronique pendant le XXe siècle (Soutet, 2011, p. 29).

1.1. Linguistique historique et comparée.

La linguistique historique et comparative se développe à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième. Se basant uniquement sur la ressemblance entre les langues on essaie de les systématiser, toujours à la recherche de la parenté génétique. On cherche des liens de parenté génétique, voire, des véritables familles de langues. Par les facteurs qui ont favorisé l'essor de cette branche linguistique on en distingue trois : premièrement la redécouverte de l'histoire nationale des peuples, deuxièmement le modèle biologique de classement des espèces et troisièmement la mise en relation du sanscrit et des grandes langues occidentales de culture (Soutet, 2011, p. 29).

On redécouvre l'histoire nationale des peuples utilisant les différents textes de l'époque lesquels sont diffusés dans un grand nombre de langues. On les voit comme un corpus empirique de l'investigation et on les considère comme des « intermédiaires » qui démontrent comment évolue telle ou telle langue. Dans un second temps, par l'étude du modèle biologique de classement des espèces on comprend que toutes les espèces descendent d'autres espèces (Soutet, 2011, p. 30). On aperçoit donc que tout changement est issu d'une loi. Cette perspective a conduit les linguistes à faire le même type d'analyse sur les langues, autrement dit à découvrir l'origine de celles-ci, comment elles sont nées et comment elles meurent. En tant qu'organismes, elles devraient posséder les mêmes caractéristiques que celles des espèces, suivant une évolution cohérente. Il va de soi que les langues doivent passer par la naissance, de la vie à la mort ; et cette évolution doit être normalement toujours conforme à certaines lois. On déduit alors que si certaines langues sont génétiquement liées, on pourrait éventuellement leur assigner une langue mère, une protolangue. Finalement, dès lors que les savants de l'époque ont commencé à apprendre le sanscrit, langue considérée comme étant celle de la spiritualité, ils n'ont pu que constater quelques ressemblances entre le sanscrit et les langues européennes. Ceci les a amenés à essayer de constituer « un classement général des langues fondé sur les principes de la parenté génétique préalablement définis » (Soutet, 2011).

Cette recherche historique et comparative des langues du monde a abouti à une classification de celles-ci en familles. Ce classement dit génétique, qui ne peut pas évidemment

être exhaustif, distingue les langues en six grandes familles : l'Indo-européenne, l'Afro-Asiatique, l'Ouralienne, la Kartvélienne, l'Altaïque et la Dravidienne (Soutet, 2011, p. 36). Pourtant, même si l'on a réussi à établir des familles de langues et à trouver leurs parentés génétiques, on n'a jamais pu remonter davantage dans la préhistoire des langues et affirmer définitivement la langue mère. Les éléments jouant le rôle de témoins ne sont pas suffisants pour que les linguistes puissent affirmer avec la plus grande sureté la première langue parlée à partir de laquelle sont nées toutes les autres.

L'analyse diachronique donc, fut le but central de la grammaire historique et comparée qui travaille sur la recherche de la parenté génétique des langues. Ce faisant, on redécouvre l'histoire nationale des peuples, car on s'appuie sur une approche philologique aussi fine que possible des textes écrits dans le plus grand nombre possible de langues et d'états de langue et on constitue un corpus empirique d'investigation. Les régularités évolutives qui permettent d'identifier deux ou plusieurs langues comme génétiquement liées sont mises en évidence. Il y a donc un effort à classer biologiquement les langues. On essaie en plus de mettre en relation du sanscrit et de grandes langues occidentales. Ce classement génétique des langues du monde a été effectué et a abouti à l'invention de six grandes familles. Pourtant, la quête de la langue mère, de manière diachronique, n'a pas de fortes évidences.

Gustave Guillaume (1973) dit à propos de cette analyse diachronique du langage que la grammaire historique n'a en réalité rien expliqué. Si l'on veut décrire un état de langue, on examine les choses d'un rapport systématique. Il est des situations où l'on doit faire appel à l'explication historique, mais parfois certains problèmes se résolvent en eux-mêmes, c'est à dire intrinsèquement sans avoir besoin de remonter aux solutions précédentes. Néanmoins, il s'agit d'une approche très répandue jusqu'à la fin du XVIIIe siècle moment où les recherches se tournent vers des études synchroniques du langage.

1.2. Structuralisme, linguistique moderne et grammaire générative.

Vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe, on observe un changement du centre d'intérêt chez les linguistes. L'idée naissante propose une étude de la langue très différente, loin du point de vue historique. La langue est reconnue pour avoir une structure est pourrait éventuellement être étudiée à un moment donné dans le temps. Le concepteur de cette idée n'est que le linguiste suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913), considéré aujourd'hui comme

le père de la linguistique moderne. Sa théorie, qui propose une analyse descriptive des langues et non plus historique, est nommée structuralisme et elle est présentée dans son œuvre fameuse *Cours de linguistique générale,* publiée à titre posthume par ses étudiants (Saussure, 1916).

Le travail de Saussure change la visée des linguistes laquelle passe de l'étude diachronique de la langue à l'étude synchronique. Évidemment, l'approche diachronique, autrement dit l'évolution au fil du temps des langues, reste toujours présente, mais l'approche synchronique, laquelle étudie la langue à un point précis sur la ligne du temps, s'installe. Ferdinand de Saussure, qui est le pionnier de l'analyse synchronique du langage, ne s'intéresse pas à l'histoire du langage. Son intérêt est centré sur un moment précis dans l'histoire et cela désigne l'essence de l'analyse synchronique. Si la linguistique diachronique saisit les choses longitudinalement dans le temps qui s'écoule, l'analyse synchronique les saisit par la coupe transversale, à un instant arrêté et immobilisé.

L'autre point essentiel du travail de Saussure serait la distinction entre *langue* et *parole.* La *langue*, le sujet propre de la linguistique, n'est que la composante sociale du langage et elle est considérée comme un système de relations, autrement dit comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres. Il existe entre les termes, un ensemble de relations qui les lie, les uns par rapport aux autres, un système de signes (Peterfalvi, 1974, p. 19). Ce système est composé par des unités fondamentales appelées les *signes*, qui comporte un double aspect. Le *signifié* et le *signifiant*. Le signifié est le *concept* et le signifiant est *l'image acoustique*. La manière selon laquelle le concept est lié à son image acoustique est arbitraire. Le *signifié* se définit par les rapports entretenus avec les autres termes du système et non pas par son contenu. De l'autre côté, toute énonciation écrite ou orale, que chaque locuteur produit pour s'exprimer, est la *parole*. Autrement dit, il s'agit de la manifestation individuelle et volontaire de la langue. La parole est un acte, elle témoigne l'existence de la langue, mais ne la constitue pas (Filippi, 1995, p. 68).

Saussure, parle aussi de la *forme* et de la *substance*. La langue est une forme est non une substance ; tout élément du système est conçu comme tel à partir de la place qu'il occupe dans le système. Son identité et ses caractéristiques dépendent de leur positionnement dans le système du langage. Un signe n'a de valeur sémantique qu'en tant que part d'un système de signes. Pour être mieux compris, Saussure évoque une comparaison entre le fonctionnement de la langue et celui d'un jeu d'échecs : l'importance et la valeur des pièces sont étroitement liées, voire dépendantes, de leur position sur l'échiquier. De cette façon, le sens d'un mot

dépend de l'ensemble des éléments de la langue. La langue se définit comme système de signes, c'est-à-dire comme un ensemble de relations, une structure. La structure qui régit la langue est immanente et l'on ne peut pas l'exclure. C'est pour cette raison que l'on attribue à la théorie saussurienne l'adjectif *structuraliste*.

Le structuralisme linguistique gagne plusieurs adeptes et se développe tant en Europe qu'aux États-Unis. En Europe les structuralistes de Prague se centrent autour de Nikolaï Troubetzkoy (1890-1938) et de Roman Jakobson (1896-1982), à Copenhague autour de Louis Hjelmslev (1899-1965) avec sa théorie de la « glossématique » où il dresse le caractère immanent de la langue et finalement à Paris autour du « fonctionnalisme » d'André Martinet (1908-1999), mais aussi la « psychomécanique » de Gustave Guillaume (1889-1960). De l'autre côté, l'on retrouve aux États-Unis le travail d'Edward Sapir (1884-1939) et de Benjamin Whorf (1897-1941), mais aussi le « distributionnalisme » de Leonard Bloomfield (1887-1948) et de Zellig Harris (1909-1992) qui ont marqué le structuralisme.

L'école de Prague est fondée en 1926. De fréquentes réunions se tiennent dont le travail était publié dans le journal *Travaux du cercle linguistique de Prague.* Il s'agit de linguistes qui partagent un fort intérêt pour la phonologie. En 1886, l'Association Phonétique internationale (API) est fondée, laquelle se base sur la création d'une collection normalisée des symboles pour la transcription phonétique de toutes les langues du monde. Il s'agit d'un ensemble de signes conventionnels aujourd'hui adoptés par l'ensemble des linguistes (Filippi, 1995, p. 54). La même valeur sur le phonème est accordée par les linguistes du Cercle de Prague. La figure dominante du Cercle est le Prince russe Nikolaï Troubetskoï (1890-1838) qui publie l'œuvre *Principles of Phonologie* accordant une contribution essentielle à la notion du phonème. Néanmoins, le représentant le plus connu du Cercle de Prague est Roman Jakobson (1896-1982). D'après lui, s'exprimer et communiquer sont les deux buts de la langue laquelle doit être désormais appréhendée comme un système. On s'appuie sur la notion structuraliste de Saussure selon laquelle la langue forme une structure dont les éléments sont arbitraires, mais se maintiennent entre eux. Le phonème dans la langue fonctionne de la même manière. Dès lors, il ne s'agit plus de simples sons en ligne, mais d'éléments avec des caractéristiques pertinentes — présentes ou absentes — qui les placent dans le système. Jakobson vise à mettre la structure acoustique et ses oppositions pertinentes au premier plan. Ce dernier avec N. Troubetskoï a conféré à la phonologie son statut définitif de science linguistique.

Pour le danois Louis Trolle Hjelmslev (1899-1965), la structure immanente de la langue doit être l'unique objet de la linguistique (Hjelmslev, 1971). D'après Hjelmslev, l'étude de la langue n'est que la description de la langue pour la langue. Il invente l'approche appelée « glossématique » et son objet n'est que de constituer une algèbre *immanente des langues*. À l'instar de Saussure, il aperçoit la langue comme un but en soi et non pas comme un moyen ; *la langue est une forme et non pas une substance*. Ce sont les relations entre les unités de la langue qui désignent l'essentiel et non pas les unités elles-mêmes. On reconnait la langue en tant que structure *sui generis*, une unité fermée sur elle-même. La glossématique veut trouver les points communs dans les langues humaines. Il s'agit d'une méthode déductive qui départ du général, des lois, pour aller au particulier, à la détermination des classes.

Quant au structuralisme américain, les noms qui figurent sont ceux d'Edward Sapir (1884-1939), Benjamin Lee Whorf (1897-1941) et celui de Leonard Bloomfield (1887-1949). Leur théorie, qui est plus radicale que celle du structuralisme européen, et est appelée « distributionalisme ». Benjamin Lee Whorf (1897-1941) et Edward Sapir (1884-1939) ont formé la fameuse hypothèse de Sapir-Whorf selon laquelle les représentations mentales dépendent des catégories linguistiques, autrement dit que la façon dont on aperçoit le monde dépend de la langue. La variété des langues et leur vocabulaire contribuent à forger des représentations différentes du monde. De ce mentalisme qui privilégie le contenu, s'éloigne Bloomfield lequel dans son ouvrage (Bloomfield, 1933) soutient que les environnements à partir desquels une unité peut éventuellement figurer, dépendent des mots ou des catégories à gauche ou à droite de cette unité. Et ceci est connu comme « distribution ». On aperçoit que chaque partie du discours peut être caractérisée par ses positions possibles dans les phrases. Les parties de la langue, donc, les éléments qui la constituent, se trouvent dans des positions particulières et toujours les uns par rapport aux autres. Jusqu'au moment où Gustave Guillaume s'oppose totalement aux théories structuralistes et offre la psychomécanique du langage, une linguistique plutôt cognitive.

1.3. La psycholinguistique

Vers les années 60, Noam Chomsky avec sa Grammaire Générative cherche à dépasser le stade classificatoire de la linguistique. Il veut « réintroduire dans l'analyse linguistique le locuteur et l'auditeur, avec leurs intuitions et leur connaissance introspective du langage, qui

ne doivent être ni négligées en tant qu'informations ni omises en tant qu'aspects de processus linguistique » (Chacornac, 1969, p. 11). Dans son fameux ouvrage *Structures syntaxiques,* Chomsky part du principe qu'une grammaire est constituée par un ensemble fini de règles, permettant de produire un ensemble infini de phrases.

Noam Chomsky postule que si tout homme apprend une langue qu'il entend parler bien ou mal (Chacornac, 1969, p. 12), il est un système d'acquisition du langage, une « boîte noire », une *faculté d'acquisition d'une langue*[5] (Filippi, 1995, p. 34) qui facilite l'apprentissage d'une langue surtout chez l'enfant. Les enfants ont des savoirs grammaticaux innés, sans quoi ils ne seraient pas capables d'acquérir une langue si vite. Peu à peu, Chomsky abandonne l'idée du système de l'acquisition du langage en faveur de la *Grammaire Universelle.* Néanmoins, l'axe principal demeure le même, à savoir l'innéité des principes grammaticaux. Les langues ne peuvent pas s'apprendre comme toute autre matière, mais elles s'acquièrent reposées sur les savoirs innés de la Grammaire Universelle. La Grammaire Universelle de Noam Chomsky ne se réfère qu'à l'apprentissage de la première langue de communication.

Il soutient l'idée selon laquelle la linguistique est une branche de la psychologie cognitive et que le but de la linguistique est de décrire le savoir des locuteurs concernant la langue (Steinberg, 1993, p. 96). Chomsky entend par *compétence* le savoir de la grammaire, que les locuteurs possèdent, et il convient aux linguistes de le décrire. À dire vrai, selon Chomsky, le but de la psycholinguistique est double : d'un côté, de décrire spécifiquement le moyen selon lequel les locuteurs produisent et comprennent les énoncés et de l'autre côté de décrire comment les locuteurs acquièrent la compétence, le savoir grammatical. Tandis que la *compétence* est la grammaire mentale laquelle est liée à la connaissance intuitive des règles, les activités impliquées dans la production, dans l'emploi effectif de la langue et dans la compréhension des énoncés appartiennent à la *performance.*

Les questionnements de la psycholinguistique se centrent autour des mécanismes que les locuteurs disposent pour comprendre et produire des énoncés. Un deuxième questionnement majeur concerne la façon avec laquelle les locuteurs ont accès au lexique, et comment ce lexique est organisé mentalement (Paradis, 1987, p. 421). Une question essentielle de la psycholinguistique est de savoir comment les idées concernant le langage et plus particulièrement la grammaire sont arrivées dans notre esprit. Il est deux écoles distinctes : d'un côté les adeptes de l'empirisme qui attestent que ces idées viennent de l'expérience et de

[5] Ce qu'il appelle en anglais *Lingusitic Acquisition Device* (L.A.D)

l'autre côté le rationalisme qui soutient que ces idées existent dès notre naissance et qui sont de ce fait innées (Steinberg, 1993, p. 135).

Pour les défendeurs de l'empirisme, le cerveau ne contient aucune information ni de connaissance au moment de la naissance. John Locke (1632-1704), le défendeur principal de cet avis soutient que l'esprit et une feuille vierge et que toute idée vient de l'expérience sensorielle. En revanche, Piaget (1896-1980) défendait l'avis selon lequel l'homme est né en ayant déjà des schémas indifférenciés et non pas une feuille vierge. Ses schémas se développent avec l'expérience. Les défendeurs de l'empirisme affirment que toute source de connaissance dérive de l'expérience. Les rationalistes, comme Descartes, défendent quant à eux l'idée que la connaissance de base est innée, mais que cette connaissance sous-jacente émerge d'après le raisonnement et la logique (Steinberg, 1993, p. 137). Si on analyse la parole, on comprend comment la pensée fonctionne. Il existe un intermédiaire entre réel et conscience qui masque ou déforme *les choses plus qu'il ne les révèle* (Filippi, 1995, p. 13).

De ces deux doctrines, Chomsky rejoint l'idée des rationalistes et l'approfondit davantage, et ce en décrivant l'inné du langage, commune entre les locuteurs, comme étant une *faculté du langage* ou *grammaire universelle*. Le behaviorisme est né à la même période et son fondateur John Watson voyait l'esprit et la conscience comme des superstitions qui ne sont pas pertinentes à la psychologie. Mais Chomsky a réellement contribué à la chute du behaviorisme avec la critique qu'il a exercé sur l'ouvrage de Skinner (1957) ; un behavioriste, adepte de Watson (Steinberg, 1993, pp. 154–155). Cependant, les arguments des empiristes et des rationalistes ne sont pas clairement définis, fait qui n'est pas anormal dès lors que les deux doctrines ont à faire à des notions abstraites et complexes comme la connaissance, les idées, l'intelligence (Steinberg, 1993, p. 152). À cet effet, on cite Bajrić qui écrit que « peu importe si elles sont innées ou transmises, les fonctions cognitives rythment nos productions langagières et, inversement, nos productions langagières traduisent les contenus de nos fonctions cognitives » (Bajrić, 2013, p. 39).

La relation entre langage, pensée et culture est un autre sujet essentiel à la psycholinguistique. Les chercheurs s'interrogent sur l'influence de la pensée sur la langue, si la langue elle-même est capable de créer la pensée, s'il est possible de penser si on ne possède pas de langue et si une langue peut influencer la perception des locuteurs concernant la nature et la société.

Une des idées nées tout au long des années est que la pensée est une forme de parole qui n'est pas énoncée. L'idée selon laquelle la parole contrôle la pensée émerge des behavioristes (Watson, Bloomfield, Skinner). Néanmoins, bien que les enfants de bas âge ne parlent pas, ils comprennent des énoncés et peuvent ainsi penser sans pour autant parler. C'est aussi le cas des sourds qui peuvent comprendre les discours, mais qui ne peuvent pas les articuler eux-mêmes.

Une autre idée relative au langage et à la pensée vient de Wilhelm Von Humboldt (1972) lequel affirme que la langue représente l'esprit et le caractère national du peuple (Steinberg, 1993, p. 159) et que toute langue est marquée par une culture (Filippi, 1995, p. 24). Autrement dit, le système langagier construit la pensée, ou au moins il lui est important, et une langue particulière impose des idées particulières de la nature ou de la culture aux locuteurs et on décrit cette hypothèse comme l'hypothèse de Sapir-Whorf (Steinberg, 1993, p. 163). D'après Whorf, les locuteurs de différentes langues possèdent des idées qui varient peu ou beaucoup selon les similitudes et les différences des langues qu'ils parlent (Steinberg, 1993, p. 164).

La langue peut influencer la pensée. Chaque langue possède ces propres buts et valeurs et lorsqu'on apprend une langue on apprend à réfléchir en se basant sur ces valeurs. Ceux qui parlent une autre langue possèdent des points de référence différents aux nôtres. Ils s'appuient sur d'autres valeurs. C'est pour cette raison qu'ils pensent différemment de nous. (Steinberg, 1993, p. 170).

L'aire de Broca est la partie du cerveau qui contrôle la parole. L'aire de Wernicke est près de l'aire de Broca et se connecte à celle-ci. Les deux aires sont les parties du cerveau où les processus langagiers se passent. Le processus intellectuel d'apprendre une autre langue peut être soit explicatif (les règles et la structure sont expliquées à l'apprenant) soit déductive (l'apprenant découvre les règles et la structure de la langue lui-même). La mémoire joue aussi un rôle primordial sur l'apprentissage d'une autre langue, car on doit se souvenir des structures grammaticales, des règles, mais aussi le vocabulaire. La mémoire jouant un rôle si primordial se décline au cours des années, et ce dès l'âge de 12 ans (Steinberg, 1993, p. 207) ; âge où le locuteur est considéré comme linguistiquement adulte.

Cette thèse de doctorat fait une analyse psycholinguistique des locuteurs chypriotes grecs. Pourtant avant d'être en mesure de faire cette analyse approfondie, il est indispensable de revisiter certains termes utilisés, voir les raisons pour lesquelles on considère qu'il y a un

flou terminologique, puis définir la terminologie qui va être utilisée tout au long de cette étude. Ceci est fait parce que l'on souhaite décrire avec exactitude les sujets de la recherche d'une manière rigoureuse et épistémologiquement adéquate.

2. Terminologie en sciences du langage

Pour parler de la France, trois termes sont utilisés : la France, l'Hexagone, les tricolores. Cependant dans le cas de l'Hexagone, on pense davantage à l'image géographique de la France, laquelle ressemble effectivement à un hexagone. Lorsqu'on entend *tricolores,* on a en tête le drapeau tricolore de la France tandis que pour les sportifs, ce terme renvoie à l'équipe nationale française de football. Il est donc évident que même si le référent reste identique, à savoir le pays de la France, la représentation mentale qui vient spontanément en tête est différente à chaque fois. En changeant la dénomination, notre perception se modifie, voire change radicalement et l'on aperçoit le sujet en question différemment soit en lui attribuant soit en lui dégageant certaines particularités. Ainsi, le processus d'attribuer un terme à un concept est jugé au moins essentiel, car la perception des locuteurs pour le concept en question en dépend.

Toute théorie linguistique ancienne ou moderne, à dire vrai toute science, doit posséder un certain lexique qui lui est propre, pour analyser les faits. On parle d'une métalangue, c'est-à-dire, des mots et des expressions que le linguiste utilise pour expliquer, analyser, parler, de la langue et du langage. En d'autres termes, c'est la terminologie.

La terminologie est au centre de multiples préoccupations et elle fait l'objet de nombreuses applications (Depecker, 2005). Accorder des mots aux concepts est un travail rigoureux dans le monde scientifique et désigne le premier pas vers une étude scientifique. On utilise des termes pour nommer, classifier et identifier des choses de notre étude et de cette façon on place l'étude dans un contexte scientifique précis.

Préciser la terminologie, c'est expliquer le contexte dans lequel le chercheur situe son étude, car il établit le cadre théorique dans lequel il travaille. Ce faisant, le rôle de la terminologie est essentiel pour toute étude, linguistique ou non. Il est indispensable que la terminologie soit clairement définie dès le début, sinon il serait impossible de communiquer et de se faire comprendre. Saussure parlait du *signifiant* et du *signifié* c'est-à-dire, de l'image acoustique et du concept et il affirmait que la manière selon laquelle le concept est lié à son image acoustique est arbitraire. Nous ne saurions être plus d'accord sur le fait que chaque

notion possède une image acoustique. Cependant, au sein d'une étude rigoureuse notamment linguistique il n'y a rien d'arbitraire. Le linguiste ne laisse en aucun cas au hasard les notions et les concepts qui régissent son travail. Au contraire, la rigueur épistémologique exige que le linguiste soit très clair et précis avec les termes, les concepts et les notions qu'ils doivent être clairement définis. Il est essentiel d'identifier les concepts et de les assigner à des notions précises, exactes et pertinentes puisqu'il s'agit des outils qu'il va utiliser afin de réussir à établir et à démontrer son étude, son point de vue. En déterminant les concepts et les notions dès le début, on fixe les règles et limites et on établit les frontières de notre travail.

À la définition lexicographique telle qu'elle est utilisée dans les dictionnaires, l'on…

> … peut considérer comme nécessaire et suffisante à l'identification du référent ou du concept, et à la définition encyclopédique telle qu'elle est utilisée dans les encyclopédies, qui ne se préoccupe que de la description des choses, on oppose volontiers une définition de type terminologique, qui serait caractérisée par le fait qu'elle est en quelque sorte constitutive du sens et gardienne de son intégrité — on dit parfois « fondatrice ». (Béjoint & Thoiron, 2000, p. 12)

Les auteurs parlent de la « définition fondatrice » dans la mesure où il ne suffit pas d'inventer un terme. Il faut en plus lui donner une définition explicite et chaque chercheur scientifique qui l'utilise doit fournir lui aussi une (re) définition explicite. De plus, les nouveaux termes choisis doivent être rigoureusement définis et caractérisés par la pertinence.

Pour ce qui est dudit travail qui s'inscrit dans le domaine de la linguistique théorique, il semble qu'il y a des termes liés à la didactique, qui n'ont pas ces caractéristiques mentionnées et nous nous interrogeons sur leur efficacité à décrire leur concept. Il s'agit de termes amplement utilisés par les didacticiens et les professeurs sans créer le moindre problème quant à leur perception et ils semblent être bien précis.

Les termes en question, auxquels nous nous en intéresserons tout au long de ce chapitre sont, *la langue maternelle, l'interlangue, la langue étrangère, l'apprenant* et *le locuteur natif.* Ces termes qui existent depuis longtemps et qui sont amplement utilisés correspondent à des notions que même le non-linguiste peut aisément comprendre et utiliser. Les raisons qui incitent ladite étude à s'éloigner de ses notions si répandues et à s'orienter vers une autre terminologie reposent sur le respect du cadre théorique dans lequel toute cette thèse s'inscrit, à savoir la néoténie linguistique de Samir Bajrić (Bajrić, 2013 ; 2009). Selon Bajrić, il s'agit de

termes usuels, d'origine populaire, n'ayant pas de support scientifique identifiable. Pourtant, il est important de préciser que la mission de la néoténie linguistique n'est pas de remplacer ces termes, mais de proposer — avec la nouvelle terminologie — un autre aperçu du même sujet.

Tout didacticien, mais plus généralement tout locuteur définirait l*a langue maternelle* comme la langue que l'enfant possède dès sa naissance, la langue de sa mère, et ce probablement tout au long de sa vie. La *langue étrangère* est la langue que l'on ne connait pas. *L'apprenant* est celui qui apprend une nouvelle langue tandis que *le locuteur natif* désigne la personne qui utilise sa langue maternelle. *L'interlangue* qui est un terme pas souvent reconnu par le non-linguiste, pourrait être défini par un professeur comme étant le moment durant lequel l'élève apprend à maîtriser une nouvelle langue et utilise en même temps des éléments de sa langue maternelle et de la nouvelle langue. Cependant, si nous essayons d'emprunter la terminologie de la didactique et de l'utiliser à une analyse linguistique synchronique, les problèmes ne cesseront pas d'émerger. Définir hâtivement une langue en tant que *maternelle* ou *étrangère* sans s'interroger sur l'efficacité et la pertinence de ces termes ne caractérise pas un travail rigoureux scientifique.

En termes de néoténie linguistique (théorie approfondie au chapitre II) cette terminologie n'est ni lapidaire ni compacte pour être utilisée dans le cadre théorique en l'occurrence. Si l'on explore leur pertinence dans différents environnements, nous remarquons que ces termes, tels qu'ils sont décrits par plusieurs dictionnaires, ne sont pas si faciles à comprendre. Pour ce qui est du contexte le plus souvent retrouvé, celui de l'appropriation des langues, ces termes sont incapables de décrire dans sa totalité le processus complexe (tant linguistique que cognitif) dans laquelle se trouve le locuteur pendant son appropriation d'une nouvelle langue. Évidemment, il ne s'agit pas de termes complètement faux ou erronés pour ledit contexte, mais nous penchons plutôt vers l'avis qu'ils manquent de support scientifique pour être utilisés dans le modèle interprétatif particulier. Si l'on étudie d'un peu plus près, on s'aperçoit que lesdits termes ne représentent pas les rapports cognitifs que le locuteur entretient avec la ou les langues qu'il utilise ou qu'il s'approprie. Il nous semble donc intéressant d'approfondir dans le contexte de cette terminologie si répandue et tant utilisée par les linguistes, les didacticiens et les professeurs. Notre but est de jeter une nouvelle lumière sur ce que l'on entend par ces termes et de démontrer comment et dans quelle mesure cette terminologie est jugée au moins inadéquate et déconcertante. Il n'est pas question de jouer le

rôle des terminologues, mais de faire plutôt un travail limité et indispensable sur la terminologie de quelques termes.

Penser que la *langue maternelle* est un terme bien précis qui décrit suffisamment le concept de la première langue parlée par le locuteur serait une erreur. Les différents dictionnaires tels que le Robert et le Larousse, consultés par une grande majorité de locuteurs, définissent le/la *maternel(le)* comme ce *qui appartient à la mère*[6] *;* ce qui est *propre à la mère, qui concerne les mères, qui rappelle, imite le comportement d'une mère, qui vient de la mère, qui est du côté de la mère*[7]. Tandis que la langue maternelle est définie comme *la première langue apprise par un sujet parlant (celle dont il est le locuteur natif) au contact de l'environnement familial immédiat,*[8] ou encore *la première langue apprise par un enfant.*[9]

Bien entendu, le terme *maternel* est intimement lié à la mère, à ce qui vient d'elle, ce qui rappelle la mère, ce qui est de son côté. Et la langue maternelle est la première langue apprise par l'enfant, celle de sa mère. Ainsi, nous comprenons l'analogie faite entre la mère et la première langue apprise par son nourrisson. Néanmoins, avant d'utiliser ce terme il convient de s'interroger sur sa pertinence au sein d'une étude linguistique théorique.

Il est déjà notoire que la langue, à l'inverse de la parole, n'est pas innée, mais est apprise progressivement. Dès les premiers moments, à l'état d'embryon, l'homme entend les sons en dehors du corps de sa mère. Les premiers mots sont prononcés à partir des premiers mois de sa vie, cependant la perception arrive beaucoup plus tôt. On appelle la langue qui vient chronologiquement première dans la vie de l'enfant *langue maternelle* en supposant et en faisant croire que c'est la *mère* qui lui transmet ces connaissances. Mais la vérité tout autre.

On rencontre très souvent différents cas de ce que la notion *langue maternelle* implique. Ce terme fort usité ne peut pas s'appliquer par exemple, dans le cas où la mère n'élève pas son enfant. Songeons à l'existence des nourrices, un fait qui est attesté depuis l'Antiquité. Les nourrices étaient responsables de l'allaitement de l'enfant, en cas de mort de la mère en couche. Plus tard, au Moyen Âge, l'enfant était confié à une nourrice pour que la mère puisse enfanter de nouveau. Aujourd'hui, les nourrices n'allaitent plus l'enfant et ont changé leur dénomination ; elles s'appellent assistantes maternelles et elles s'occupent des enfants quand la mère travaille soit par choix soit par nécessité. Néanmoins, quelle que soit l'appellation, ces femmes exercent

---

[6] Le micro Robert 1998
[7] Le Petit Larousse illustré. 2001
[8] Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Larousse. 2012
[9] Le micro Robert 1998

le même métier qu'auparavant ; autrement dit elles sont en charge soit de la totalité soit d'une partie des responsabilités de la mère et dans une grande majorité des cas, elles remplacent la mère biologique de l'enfant en ce qui concerne la transmission des connaissances de la première langue.

Ainsi, nous sommes en droit de nous demander à quoi correspond la notion *langue maternelle.* Dans la mesure où le rôle de la mère n'est pas exclusivement assumé par la mère biologique, quelle est cette langue ? De plus, signalons le cas des orphelins lesquels ne connaissent pas leur mère, au sens rigoureux du terme. La figure féminine est assumée par une autre femme et parfois, certains enfants n'en connaissent aucune. De plus que se passe-t-il avec l'enfant qui se trouve confronté à deux langues dès le début de sa vie qui ne sont pas évidemment celles de deux mères ?

À cela s'ajoute le cas des réfugiés, un sujet d'actualité. Nombreux sont les enfants qui émigrent seuls ou avec leurs parents. Il arrive également que certains enfants de parents réfugiés naissent dans le pays d'accueil. Dans ces cas-là, il est fort probable que ces nouveau-nés maîtrisent mieux la langue parlée du pays d'accueil — en raison de l'immersion — que celle parlée par leur mère.

Force est de constater que ce terme reste équivoque et déconcertant. En effet, il s'agit d'un terme dont la pertinence et l'authenticité linguistique ne sont pas évidentes. On pourrait dire que le terme *langue maternelle* est insatisfaisant, voire parfois inapproprié. Par ailleurs, pourquoi ne pas parler de langue *paternelle* ? En effet, à l'instar de la mère, le père peut être lié à l'appropriation de la langue de son enfant.

Continuons avec le terme *langue étrangère* qui est défini comme étant *la langue inconnue lors d'un premier apprentissage ; elle s'oppose à langue maternelle*[10]. Dans la même perspective, les didacticiens et les éditeurs des livres relatifs à l'apprentissage des langues définissent la *langue étrangère* comme la langue qui n'est pas la maternelle et qui doit être apprise pour être maîtrisée. Ayant démontré que le terme *langue maternelle* est dépourvu de toute base linguistique théorique solide, comment pourrions-nous le prendre comme donné, afin d'expliquer le terme *langue étrangère* ? Par le terme *étranger,* nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander combien de mots le locuteur doit-il apprendre pour que la langue en question ne soit plus considérée comme étrangère. L'acquisition d'un certain vocabulaire

[10] Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Larousse. 2012

est-elle suffisante ? Ou doit-il acquérir en plus les compétences de l'écrit et de l'oral ? Ce sont des questions dont les réponses demeurent évidemment inconnues.

Par ailleurs, l'emploi de l'adjectif *étranger* est déconcertant. Il est impossible de préciser le moment où la langue cesse d'être étrangère. De plus, expliquer sur quoi se base l'étrangeté de telle ou telle langue est un sujet bien trop complexe. Même si l'on essaie de traduire ou définir ce terme, on n'arrive pas à comprendre son point de référence. Notre voisin français lorsqu'il vit à Chypre est appelé *étranger* et ce même s'il s'agit d'une connaissance ou d'un ami. Il sera toujours un étranger sur la base de la langue ou de la provenance. En plus, on pourrait éventuellement rencontrer une phrase du type *On était assises dans un café et un garçon étranger est venu et s'est assis avec nous.* Le garçon pourrait être chypriote ou d'une nationalité différente, mais il est inconnu donc on l'appelle *étranger*. Nous constatons donc que le mot *étranger* n'est pas adéquat et ne sert pas son but.

Terminons ce groupe de termes en se référant sur le terme *interlangue* dont nous nous sommes aussi méfiés. L'*interlangue* désigne le point intermédiaire entre la première langue et la deuxième et sa maîtrise n'existe pas. Nous nous demandons, cependant, si la maîtrise de cet état intermédiaire s'assimile en effet avec la maîtrise de la deuxième langue. Dans quel état se trouve le locuteur étant en *interlangue* ? S'agit-il d'un système linguistique dans lequel le locuteur pourrait s'exprimer ? Il se dit qu'il s'agit d'un système intermédiaire caractérisé par la présence simultanée des éléments appartenant aux deux langues. La langue déjà connue et la langue en train d'être apprise. S'agit-il donc d'un échange de termes entre les deux systèmes linguistiques ? Nombreux sont les linguistes qui se sont intéressés à ce sujet en évoquant le cas des interférences, des transferts faits par les locuteurs et il n'est pas question ici de reprendre leurs mots. Néanmoins, nous nous demandons où se trouve le locuteur psycholinguistiquement au moment de l'*interlangue*. Que se passe-t-il chez lui lorsqu'il s'approprie une autre langue ? Quelles informations avons-nous sur le locuteur qui utilise l'interlangue ? Ce qui est certain, c'est qu'aucune information liée à son état cognitif n'est révélée.

Avant d'aborder la nouvelle terminologie, passons à l'autre groupe de termes qui souffre également d'une insuffisance conceptuelle, conformément à la théorie de la néoténie linguistique. En principe, on classe les locuteurs en deux catégories ; ceux qui connaissent une langue et ceux qui sont en train de l'apprendre. Pour ce qui est du premier type, on tente de lui donner la dénomination *locuteur natif* et on se réfère à celui qui parle une langue dès sa petite enfance. S'il en est ainsi, quel est le cas du français qui apprend le grec ou l'anglais et qui

utilise ces langues avec la plus grande aisance ? Pourrait-on toujours le nommer *locuteur natif* au sein de ces deux langues ? Le *natif* est un adjectif utilisé au lieu de celui d'*inné*, de *naturel* ou de ce qu'on a dès la naissance. Mais aucun de ces adjectifs ne peut être attribué à la langue. Quelle langue innée ? Quelle langue naturelle ? Et quelle est la langue que l'on possède dès la naissance ? Aucune langue n'est ni innée ni naturelle et on n'en possède aucune dès la naissance. Ce sont la capacité d'articuler, de parler et les connaissances cognitives qui sont innées. La langue n'est pas innée, elle est apprise, sinon on parlerait tous la même langue. De ce qui est du *naturel*, quelles langues sont caractérisées de naturel et lesquelles en sont dépourvues ? En ce qui concerne la définition de la langue native comme étant celle que l'on possède dès la naissance, il s'agit d'une explication naïve, car elle ne prend pas en considération les locuteurs qui parlent une langue, apprise à la maison, et puis à cause d'un déménagement, soit du domicile soit du pays — surtout à l'âge tendre — cette langue est oubliée et remplacée par une autre.

En outre, les didacticiens parlent d'*apprenant,* lequel désigne celui qui apprend la langue au cours d'un apprentissage scolaire. L'on sait bien que l'apprentissage ne se passe pas uniquement dans la classe scolaire, notamment l'apprentissage des langues, qui se réalise surtout par l'immersion dans la langue et les moyens audiovisuels dont nous sommes entourés. Il y a aussi le cas des expatriés, soit par choix soit par nécessité, qui apprennent la nouvelle langue par immersion et ne suivent pas de cours (au sens usuel du mot). Il va de soi donc que l'on ne pourrait jamais les appeler *apprenants*. Un élève chypriote suit des cours d'anglais et en même temps il écoute des chansons françaises, regarde des films français et joue à des jeux français à la console. Cet élève en question est considéré comme un apprenant en langue anglaise. Mais il est paradoxal d'affirmer que ce locuteur n'apprend pas également la langue française. Il est évident qu'à partir d'un certain moment, il sera capable de reconnaître des mots français voire même des phrases complètes, et tout cela sans suivre des cours traditionnels de français. Est-il donc apprenant de la langue anglaise et non pas de la langue française ? Pourrait-on affirmer qu'il est aussi apprenant de la langue française ? Quel est donc son statut linguistique face à la langue française ?

À la suite de l'analyse de ces termes, force est de constater qu'ils ne sont pas adéquats et ne peuvent être utilisés quand on parle de l'appropriation des langues puisqu'ils sont équivoques et imprécis. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la terminologie déjà existante n'est pas étayée sur des bases solides afin d'être empruntée et utilisée au sein des travaux

linguistiques. Le point de leur application est assez restreint et incapable d'atteindre et trouver de l'application au ledit domaine. Notre méfiance est bien installée et s'oriente vers la direction d'une modification essentielle pour évacuer cette complexité et éviter les malentendus. Nous ne cherchons pas à effacer la terminologie tant utilisée, mais justement de montrer que dans une étude qui cherche à montrer les relations que les locuteurs maintiennent avec les langues, la terminologie existante ne suffit pas. La terminologie proposée par Samir Bajrić (2013/2013) est pertinente et appropriée dans la mesure où elle prend compte le locuteur et ne l'exclut pas.

Le but de ladite thèse est de parler des relations linguistiques et cognitives entre langues et locuteurs, mais comme il est observé il y a des insuffisances définitoires terminologiques aux sciences du langage et *« afin de pouvoir réserver des dénominations adéquates, ou du moins convaincantes, le linguiste tente d'extraire de sa discipline ce qu'elle possède de plus éminent »* (Rezapour, 2016, p. 26). La nouveauté linguistique offerte par Bajrić (2013 ; 2009) à travers sa théorie de la néoténie linguistique éloigne le linguiste de la *naïveté de significations et de l'opacité interprétative*. Les terminologies utilisées par Bajrić ont un support scientifique identifiable et sont plus pertinentes, adéquates et précises, et ces dernières régissent la rigueur épistémologique capable de bien préciser les relations cognitives des locuteurs avec les langues.

2.1. Brève histoire de la théorie guillaumienne

« Tout auteur qui réutilise un terme existant en lui donnant un sens nouveau doit le définir explicitement » (Béjoint & Thoiron, 2000, p. 12). Pour être en mesure de définir explicitement la nouvelle terminologie proposée par Samir Bajrić, il faut chercher sa source d'inspiration qui est la pensée guillaumienne. La théorie guillaumienne est très éloignée des autres théories linguistiques sous de nombreux aspects. On se contente ici d'évoquer ce qui constitue l'essentiel du fondement de cette théorie linguistique, à savoir la *psychomécanique du langage*. D'après Gustave Guillaume (1883-1960), le langage, en tant que phénomène, n'existe *que* chez le sujet parlant. Le langage demeure toujours intimement lié au sujet parlant et notamment à la *pensée* du sujet parlant. Il soutient que parler c'est en effet *faire* quelque chose. Pour arriver *à faire,* le locuteur suit certaines étapes.

D'abord, le sujet parlant doit posséder au moins une langue, fait qui dessine la première condition pour un accès à la communication. Cette maîtrise d'une langue lui donne

l'opportunité de s'exprimer à travers du langage ou plutôt, de l'acte du langage. Enfin, le produit de l'acte du langage est nommé d'après Guillaume *discours*. On aperçoit donc, les trois états du langage selon Guillaume : *la langue* qui désigne l'état où le langage n'existe qu'en tant que possibilité, comme une réalité en puissance, l'acte *du langage* qui est le langage qui va bientôt exister, le langage qui se trouve en cours de construction dans la pensée du sujet parlant et finalement *le discours* dans lequel le langage existe et se présente comme une réalité.

Langue	L'acte du langage	Le discours
Le langage n'existe qu'en tant que possibilité	Le langage en cours de construction	Le langage est une réalité

Figure 1 : La représentation du temps de Guillaume (1973)

On comprend mieux ses pensées quand, en parlant du problème de l'article, le linguiste note « qu'un élément de langue comme le substantif existe en puissance avant d'exister en effet. De sorte que le sujet parlant, dans l'instant où il est pensant/parlant, le prend à la puissance et le porte à l'effet » (Guillaume, 1973, p. 19). Avant d'avoir la possibilité d'exister il faut exister en puissance, telle est la pensée guillaumienne.

Peu avant l'apparition de son ouvrage *Temps et verbe* en 1929, Guillaume commence à s'interroger sur ce qui se passe chez l'esprit humain concernant la langue. À savoir, que se passe-t-il dans la langue ou plus précisément pendant la construction de la langue chez l'esprit humain ? Question qui le conduit à l'interrogation sur les actes de représentation puisqu'elles sont vues comme des constructeurs de la langue. Un de ces actes de représentation serait la représentation du temps lequel nous jugeons essentiel d'expliciter ici.

Guillaume défend l'idée de l'existence des rapports entre la structure de la langue et la structure de la pensée. Le soutenant, il donne l'œuvre *Temps et Verbe* (1929), dans laquelle il déploie ses pensées, autour de la conception du temps qui est exprimée par le verbe français. Il informe que tous les modes et les temps verbaux français forment un système qui permet au locuteur de situer son discours. Dans le moment qui précède l'acte de parole, la pensée forme l'image-temps. Dans ce processus, il est un passage du virtuel au réel (Schogt, 1965). Le temps et plus concrètement la spatialisation du temps ne sont représentés qu'à travers le verbe. Évidemment, le temps existe toujours dans l'esprit humain, mais ce qui est essentiel c'est le

fait qu'il n'existe de représentation *que* par l'utilisation du verbe. La spatialisation du temps est la *chronogénèse* et chaque étape de ce procès est nommée *chronothèse*. Cette formation de l'image du temps, nommée chronogénèse, se passe en trois étapes, qui vont successivement du possible au probable pour finalement se matérialiser c'est-à-dire, s'actualiser et devenir réel. Guillaume propose les termes *in posse, in fieri, in esse* pour décrire les trois moments différents où se divise le temps et dans lesquels l'on peut placer le verbe.

Le temps *in posse*, est aperçu comme le temps *en puissance* de représentation. Il est représenté par les modes nominaux, à savoir l'infinitif et les participes (présents et passés). Le verbe ne présente pas le temps, mais plutôt une image du temps figé. Il s'agit d'un procès virtuel, c'est le temps de départ qui n'est jamais réalisé.

Le temps *in fieri*, est le temps qui commence à devenir, mais qui n'est pas encore réalisé et qui est représenté par le mode subjonctif, qui « confère au verbe le caractère proprement verbal […] qui ne comprend pas encore la division du temps en époques, mais qui laisse apercevoir comme prochaine cette division ». (Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939 (2006, p. 156)) Le sens profond du subjonctif serait la possibilité. C'est un possible qui va devenir, c'est donc l'image du temps pas encore achevé. Toujours virtuel, mais en possibilité d'exister.

Finalement, le temps *in esse* est l'image temps qui réalise le temps. Il s'agit d'une vision du temps complètement réelle et accomplie. C'est le procès déjà actualisé dans laquelle chaque locution est déjà réalisée (dans le cas du passé composé), se réalise (dans le cas du présent) ou se réalisera (dans le cas du futur). Les trois temps sont représentés schématiquement au tableau suivant :

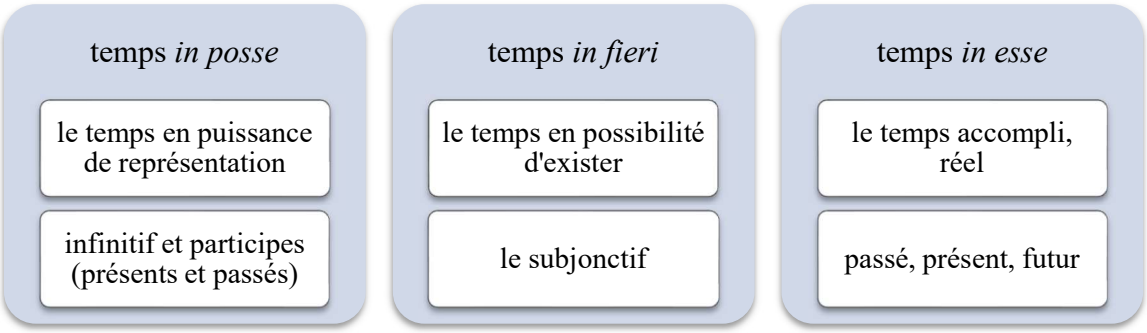

Figure 2 : Théorie du temps

Ces trois angles de vue différents des états d'existence du langage sont la base de la théorie guillaumienne qui nous accompagnera tout au long de ce travail. L'apport de Guillaume au cognitivisme est immense et essentiel. Cette répartition tripartite du temps chez Guillaume a inspiré Samir Bajrić et lui a conféré l'occasion de mieux décrire les rapports cognitifs que les locuteurs entretiennent avec les langues en synchronie.

2.2. Concepts et termes de la néoténie linguistique.

Samir Bajrić inspiré par la théorie du temps verbal guillaumienne, emprunte sa pensée et fait une application de ladite théorie, la comparant à l'état psycholinguistique du locuteur pendant l'appropriation de la langue, l'observant synchroniquement. Il fait la distinction de trois niveaux qu'un locuteur peut se trouver cognitivement par rapport aux langues, à n'importe quel instant au cours de son appropriation et nous offre une image claire des rapports cognitifs que le sujet parlant entretient avec les langues.

À l'instar de la théorie guillaumienne, Bajrić décrit la langue *in posse* comme celle qui n'est pas réalisée. Il s'agit de toute langue naturelle que le locuteur n'identifie pas ou seulement certains éléments.

La langue *in fieri* désigne la langue dans laquelle le locuteur peut communiquer, mais il ne « possède pas un sentiment linguistiquement développé » (Bajrić, 2013, p. 35). À ce stade, le locuteur est en train de devenir ; il n'est pas encore là, mais il possède maintenant la possibilité d'exister au sein de celle-ci.

Le terme de langue *in esse* désigne toute langue naturelle dont on possède l'intuition grammaticale et un degré très élevé de sentiment linguistique (Bajrić, 2013, p. 35). C'est la langue que le locuteur possède et utilise avec la plus grande aisance, que ce soit sa première langue, deuxième ou cinquième.

En latin, l'on dit *a posse ad esse* qui veut dire la possibilité, l'éventualité à l'existence. Est-il possible d'aller *a posse ad esse* ? Si la réponse est non, cela impliquerait que nous ne pouvons pas parler une langue si nous ne l'avons pas acquise dès la naissance. Cependant, cela n'est pas le cas. Le passage est certainement possible. Notre question est justement de savoir dans quels enjeux cela est-il possible. Une question que nous tendons à répondre plus bas.

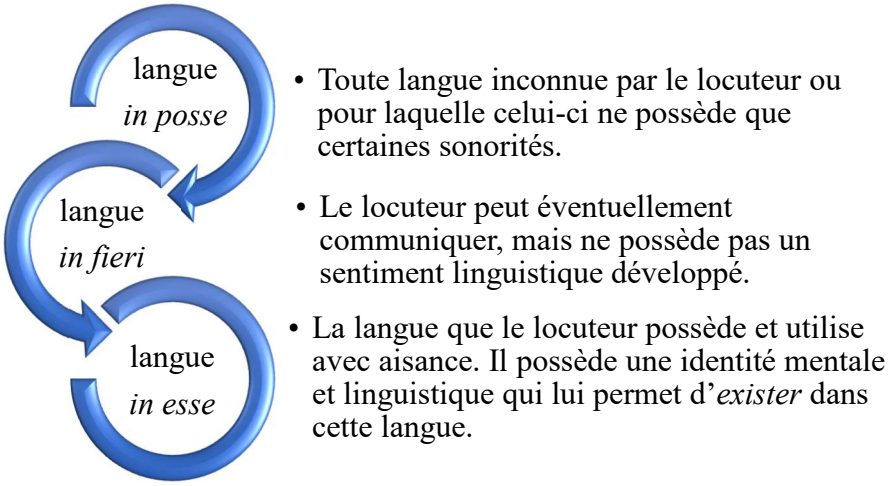

Figure 3 : Termes en néoténie linguistique (a)

Avant toute chose, il convient de parler de deux autres termes ; *le locuteur natif* et l'*apprenant*. Comme nous l'avons vu, Bajrić met en avant l'insuffisance définitoire de ces termes et en propose d'autres qui démontrent avec plus d'efficacité le lien entre le sujet parlant et les langues. Nous parlons des termes de *locuteur confirmé* et *locuteur non-confirmé*. De notre point de vue, il s'agit de deux termes dont leur prise en compte est d'une valeur exceptionnelle comme nous allons expliquer à la partie suivante.

Le locuteur non-confirmé désigne tout individu dont la maîtrise de la langue, quelles qu'en soient les raisons, se révèle inférieure à celle du locuteur confirmé. Inversement, le terme locuteur confirmé se réfère à tout individu dont le sentiment linguistique est suffisamment fiable et développé pour formuler des jugements sur l'acceptabilité des énoncés produits dans la langue.

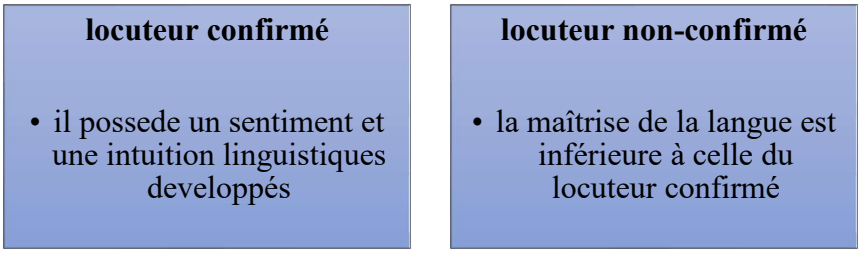

Figure 4 : Termes en néoténie linguistique (b)

Ces termes mentionnés ne semblent pas — encore — pertinents, car ils sont évoqués en dehors de leur cadre théorique. Ce qui suit est une analyse de la théorie de la néoténie linguistique au sein de laquelle ces termes acquièrent leur dimension scientifique et sont davantage expliqués et analysés. En eux s'ajoutent quatre concepts qui vont compléter la terminologie de la néoténie linguistique : le *vouloir-dire*, le *comportement linguistique*, le *silence* des langues et le *désarroi linguistique*.

Chapitre II : Samir Bajrić et néoténie linguistique.

1. Néoténie linguistique : Point de vue définitoire.

> I am a native speaker of English. When I started to learn to speak Japanese, French (with which I hadn't been in contact since leaving Canada for the US 15 years earlier) came to mind when I tried to speak Japanese. When I later took a trip to France a few years later, my smattering of Japanese unexpectedly came to mind when I tried to speak French. Perhaps foreign languages all are tossed into the same bag in the mind before they get sorted out (I wonder what would happen if I started to learn Chinese, as my wife would have me do![11]) (Steinberg, 1993, pp. 257–258)

Steinberg s'interroge sur les raisons qui le conduisent à penser en japonais alors qu'il tente parler français. À partir de ce constat, il formule l'hypothèque selon laquelle les langues pourraient être toutes jetées en vrac dans notre esprit avant même d'être utilisées. Dès lors, ce dernier se demande ce qui pourrait se passer d'un point de vue cognitif si d'aventure il apprenait le chinois. Les relations que tout locuteur entretient avec les langues restent encore obscures et notre manière de raisonner dans différentes langues, notre « smattering », mérite une analyse approfondie.

Afin d'être en mesure d'observer les relations que le locuteur en question, mais également tout locuteur, entretient avec les langues du monde, il est nécessaire de placer le locuteur en tant que sujet parlant/sujet pensant au centre de notre étude et également d'aborder la dichotomie, *faits de langues/faits d'appropriation*. Les nombreuses études linguistiques mettent en avant le fait que « la plupart des linguistes, lorsqu'ils tentent d'appréhender le phénomène langagier, se bornent à décrire le fonctionnement des éléments linguistiques entérinés par l'usage. Ils s'intéressent peu à la composante mentale du langage, celle qui "prépare" et conditionne l'énonciation dans toute sa variété » (Bajrić, 2005, p. 7).

[11] Je suis un locuteur natif anglais. Lorsque j'ai commencé l'apprentissage du japonais, le français (langue avec laquelle je n'étais plus en contact depuis que je suis parti du Canada pour aller aux États-Unis 15 années plus tôt) me venait à l'esprit quand j'essayais de parler en japonais. Quelques années plus tard, quand j'ai voyagé en France, mon raisonnement en japonais me venait dans l'esprit à l'improviste, quand j'essayais de parler en français. Peut-être les langues étrangères sont toutes jetées en vrac dans le même sac dans l'esprit avant qu'elles ne soient utilisées. (Je me demande ce qu'adviendrait si je commençais l'apprentissage du Chinois comme ma femme voulait me faire !) (Notre traduction)

L'étude de la linguistique ne doit pas se limiter à l'analyse du langage humain, autrement dit, uniquement à ses éléments linguistiques. En effet, il est important de prendre en considération l'homme, car sans le locuteur/énonciateur, il n'y aurait ni discours ni langage. Ce faisant, il ne suffit pas de prendre comme donnée le langage comme étant le propre de l'être humain. Il convient de l'examiner d'une manière plus approfondie et d'inclure dans ces études la composante mentale : « la théorie linguistique (traditionnelle) doit inclure un minimum de composantes mentalistes aptes à réorienter l'étude vers le locuteur-énonciateur, en s'intéressant davantage aux rapports — cognitifs, par excellence — que celui-ci entretient avec les langues du monde » (Bajrić, 2017, p. 57). Dès lors, il revient aux linguistes cognitifs d'examiner ces relations et d'apporter au monde scientifique des informations utiles mettant au centre de son étude le locuteur en tant que sujet parlant/pensant.

Au chapitre précédent, nous avons introduit certains termes et notions. Les raisons de leur présence tant précieuse aux sciences du langage se clarifient davantage ici. Il est indéniable qu'en sciences du langage, l'étude de la langue est favorisée ce qui n'est pas anormal dans la mesure où il s'agit de son objet scientifique. Pourtant, cette « suprématie des travaux favorisant la langue en tant qu'objet d'étude » crée un « déficit épistémologique » puisque celle-ci se passe au détriment du sujet pensant-parlant (Bajrić, 2017, p. 59). Les termes et notions déjà introduits permettent de désigner, nommer, montrer les relations cognitives que les locuteurs entretiennent avec les langues en synchronie. Pourtant, ces relations sont susceptibles de se modifier au cours des années, car nous « appréhendons les langues et nous les parlons dans le temps » (Bajrić, 2017, p. 61). Ainsi, les relations entretenues par le locuteur avec elles évoluent au cours du temps.

> Dans une vie humaine marquée par un plurilinguisme substantiel et complexe, l'homme est continuellement amené à intérioriser et à faire siennes les langues concernées dans un processus cognitif où les rapports qu'il entretient avec elles peuvent varier au fil du temps et au fil des circonstances dans lesquelles se déroule chacune des étapes de son existence. (Bajrić, 2017, p. 61).

L'appropriation d'une langue — indépendamment de la chronologie — est un processus continu au cours de la vie du locuteur et il est illusoire d'imaginer que l'on puisse maîtriser parfaitement une langue. Personne ne peut prétendre posséder une langue dans sa totalité et la parler parfaitement. En effet, même une langue *in esse*, autrement dit le locuteur

animé par son sentiment linguistique et son intuition peut s'exprimer avec aisance et formuler des énoncés pertinents pour chaque situation de communication, ne sera pas totalement maîtrisé par ce locuteur. Ainsi, l'idée selon laquelle l'être humain est un locuteur inachevé et le reste fatalement tout au long de sa vie prend ici tout son sens.

La néoténie linguistique, qui est la théorie du locuteur inachevé, mérite une place prééminente au sein du monde scientifique. Son concepteur, Samir Bajrić, l'évoque dans son ouvrage *Linguistique, Cognition et Didactique*[12], qui constitue un apport aussi bien pour les spécialistes que pour les non-spécialistes. La première édition a été publiée en 2009 et la seconde, préfacée par Olivier Soutet, en 2013. Les sujets traités par l'auteur s'inscrivent au sein de la dichotomie, *faits de langue/faits d'appropriation.*

La néoténie linguistique inspirée de la néoténie biologique de Louis Bolk (1866-1930) est définie comme étant la théorie de *l'être inachevé*. Biologiquement parlant, la néoténie est le fait des espèces qui, bien qu'elles soient aptes à se reproduire, gardent des caractéristiques juvéniles. Prenons l'exemple d'un adolescent qui même s'il est en mesure de se reproduire garde encore des traits plus enfantins que ceux d'un adulte. Selon Samir Bajrić, la néoténie biologique de L. Bolk :

> […] ressemble étrangement à une description que l'on pourrait donner du parcours psycholinguistique qu'emprunte le locuteur non-confirmé. Il y a d'abord chez lui l'idée d'une incomplétude qui est en l'occurrence linguistique, même psycholinguistique. Ni ses énoncés ni ses comportements linguistiques ne connaissent le plein développement atteint chez le locuteur confirmé, qui permet de s'exprimer spontanément et sans hésitation dès son plus jeune âge, notamment en produisant des phrases personnalisables. (Bajrić, 2013, p. 41).

À l'instar de la néoténie biologique, la néoténie linguistique prône l'idée selon laquelle l'apprentissage d'une autre langue par un locuteur va plonger celui-ci dans une situation d'incomplétude liée à l'imperfection de ses énoncés et de son raisonnement. En effet, il lui est difficile de s'exprimer spontanément, de manière fluide, sans la moindre hésitation.

La néoténie linguistique n'est pas une théorie relevant de la didactique des langues. En effet, il s'agit d'une étude scientifique des langues et de leur appropriation. Par ailleurs, elle appréhende les relations cognitives que tout locuteur entretient avec les langues du monde. Le

[12] Éditions PUPS. Première édition 2009, deuxième édition 2013.

locuteur est le point central et l'analyse s'effectue par rapport à lui et non pas par rapport aux langues. La perfection n'existe pas, seule l'évolution existe. L'appropriation des langues s'effectue au fur et à mesure et ce, tout au long de son existence. Ce faisant, la perfection en termes de compétences linguistiques ne peut jamais être atteinte puisqu'en réalité elle est inexistante. Le sujet n'est pas un être fini, il est perfectible à l'infini. (Rezapour, 2016, p. 77).

Comme il l'est mentionné ci-devant, une analyse du rôle du locuteur sera faite dans ce cadre théorique dans la mesure où ce dernier est au centre de notre étude. Comment cela est-il possible ? Samir Bajrić évoque la dichotomie méthodologique *faits de langue* et *faits d'appropriation* et soutient l'idée selon laquelle ces deux composantes partagent une cause commune. En effet, par *faits de langue,* l'auteur entend « l'ensemble des traits spécifiques, grammaticaux, notionnels et culturels, par lesquels une langue se distingue nettement de toutes les autres langues » (Bajrić, 2013, p. 312). Les problèmes qui émergent de la confrontation entre les faits d'une nouvelle langue et le système de conceptualisation déjà intégré font partie des *faits d'appropriation.* Bajrić, dans la théorie de la néoténie linguistique, considère ces deux processus comme étant complémentaires. Cette théorie a comme objet d'étude non seulement la langue, mais également son appropriation, son intériorisation par les locuteurs. Il ne s'agit pas uniquement d'être assuré par deux systèmes linguistiques, mais d'être capable d'une alternance cognitive et comportementale (préface par Samir Bajrić dans Rezapour, 2016, p. 10). Pour être en mesure d'examiner les relations cognitives qu'entretient un locuteur avec la ou les langues qu'il parle, il est nécessaire de ne pas exclure l'une de ces deux composantes.

La néoténie linguistique définit le locuteur confirmé comme étant un locuteur qui « possède un sentiment linguistique développé ». Son intuition linguistique qui le conduit à opter pour un énoncé plutôt qu'un autre lui permet de s'exprimer conformément au génie de la langue choisie. Néanmoins, si nous voulons être plus rigoureux, la notion d*'intuition linguistique* devrait être minutieusement analysée. En tant que locuteurs, nous sommes en mesure d'identifier ce que la langue nous permet de dire et ce qu'elle nous interdit. De quelle manière ? — *intuitivement.* En effet, tout locuteur confirmé a un discours fluide au cours duquel il ne s'interroge ni sur le temps verbal ni sur le choix de l'adverbe ou de l'adjectif à utiliser. En effet, ce dernier a intériorisé — surtout par immersion — les règles, les frontières et les limites de la langue lui permettant ainsi de s'exprimer conformément à son génie. « L'intuition linguistique désigne la capacité mentale du locuteur à appréhender différemment les structures langagières, avant que n'interviennent les explications analytiques » (Bajrić, 2005, p. 11). Cette

intuition linguistique se divise en trois sous-catégories : l'intuition énonciative, l'intuition heuristique et l'intuition analogique. Par intuition énonciative, Bajrić entend la connaissance de la langue. Cette dernière qui relève davantage de l'inconscient permet l'émergence du discours. L'intuition heuristique permet au locuteur de se rendre compte, sans connaître les raisons, quel énoncé est plus conforme au génie de la langue plutôt qu'un autre. Enfin, l'intuition analogique quant à elle désigne la capacité, présente davantage du côté des linguistes « d'extraire de la masse des exemples des faits particuliers qui intéressent l'analyse linguistique ». Cette dernière renvoie à une capacité que le locuteur ne possède pas, c'est-à-dire à la « capacité d'identification, d'isolement classificatoire des éléments linguistiques qui le conduit à la reconnaissance du critère de pertinence ». (Bajrić, 2005, p. 15).

Récapitulons : selon la théorie de la néoténie linguistique, un locuteur peut être soit locuteur confirmé soit locuteur non-confirmé sur la base des relations qu'il entretient avec les langues naturelles. L'intuition linguistique, intériorisée chez le locuteur confirmé, absente chez le locuteur non confirmé est dès lors, le paramètre permettant de les différencier. Néanmoins, il convient de s'interroger sur la manière d'accéder à cette intuition. Afin d'y répondre, il est nécessaire d'entamer une analyse approfondie. Afin qu'un locuteur puisse parler une langue avec aisance et être conduit par son intuition linguistique, il doit y avoir dans un premier temps une assimilation linguistique. En effet, le locuteur doit assimiler une grande partie du vocabulaire de la langue, mais également les règles grammaticales et syntaxiques, sans quoi nombreux seront les malentendus. Un autre aspect tout aussi important est la phonétique. En effet, si la prononciation d'un locuteur non-confirmé est soit mauvaise, soit trop éloignée de celle du locuteur confirmé, cela risquerait également d'entraver la communication linguistique. Néanmoins, l'assimilation linguistique qui renvoie à l'aspect formel de la langue, autrement dit à la maîtrise des formes linguistiques, est insuffisante. En effet, il est une autre dimension, un autre processus d'appropriation tout aussi important que le locuteur doit assimiler dans un second temps afin d'accéder au statut de locuteur confirmé. Il s'agit de l'assimilation comportementale. Par ce processus « le locuteur ajoute à sa cognition le dire et le *vouloir-dire* de la langue afin d'adapter son énonciation aux diverses situations extralinguistiques » (Bajrić, 2013, p. 311). Ainsi, l'assimilation des règles grammaticales, syntaxiques et du vocabulaire est insuffisante.

> Certains voient dans les langues de simples catalogues de mots correspondant à des inventaires de concepts et s'imaginent qu'apprendre une langue étrangère, c'est avaler

> un dictionnaire. À cette conception naïve s'oppose une opinion inverse et radicale selon laquelle les langues sont irréductibles les unes aux autres ; autrement dit : « rien ne peut se traduire » (Yaguello, 1988, p. 65)

En effet, « avaler un dictionnaire » ne suffit pas pour parler une langue. Il faut être capable de s'exprimer conformément au génie de la langue. Par « […] les langues ne sont pas irréductibles les unes aux autres », on comprend aisément qu'il est impossible de parler une langue en passant par la traduction mentale dans le sens où chaque langue possède sa propre réalité.

Les caractéristiques qui fondent la distinction entre locuteur confirmé et locuteur non-confirmé, reposent sur son degré d'incomplétude linguistique et/ou comportementale. Ce point sera abordé ultérieurement. Néanmoins, il convient auparavant d'approfondir les notions charpentes de la théorie de la néoténie linguistique ; soit le *vouloir-dire* de la langue et le comportement linguistique du locuteur.

1.1. *Vouloir-dire* de la langue

« Chaque langue a son propre "génie", c'est-à-dire sa singularité » (Yaguello, 1988, p. 67). Le locuteur confirmé, qui a cerné cette spécificité propre à la langue est dès lors capable de respecter son génie. Ce faisant, cela revient à dire que le locuteur parle en respectant la permissivité de cette langue, c'est-à-dire son *vouloir-dire*. Chaque langue se manifeste et se réalise différemment. Elle se définit par des règles que tout locuteur confirmé potentiel doit respecter. Le *vouloir-dire* (2013/2013), est une notion qui renvoie à tout ce que telle ou telle autre offre à ses locuteurs. En effet, les réponses aux questions du type « c*omment puis-je demander des renseignements en français ? »* ou « *comment remercie-t-on en français* ? relèvent du *vouloir-dire* de la langue ». Autrement dit, ce sont des éléments prédéterminés, disponibles aux locuteurs, qui poussent ces derniers à opter pour tel ou tel énoncé. Ce n'est pas au locuteur que revient la décision de ce qui est permis ou ne l'est pas au sein de la langue dans le sens où ce choix est prédéterminé par la langue elle-même.

Il s'agit des moyens uniques dont la langue dispose afin de décrire la réalité. En outre, quelle est la majeure différence entre les langues sinon les moyens qu'elles offrent à leurs locuteurs à s'exprimer ? En effet, les langues diffèrent non par ce qu'elles peuvent ou non

exprimer, mais par ce qu'elles obligent ou non à dire (Hagège, 1996, p. 49 (1985)). Par ailleurs, les langues diffèrent par ce qu'elles nous obligent à dire, par le type d'information que véhicule obligatoirement leur structure grammaticale (Yaguello, 1988, p. 68). Il est possible de constater des similitudes entre le *vouloir-dire* de certaines langues, surtout parmi celles qui partagent un environnement culturel similaire. Néanmoins, chaque langue possède généralement ses propres mécanismes particuliers, lesquels sont conformes à son génie.

Les règles de politesse sont un bel exemple du *vouloir-dire* français. Être poli est un facteur essentiel pour les locuteurs confirmés francophones. En effet, si un locuteur non-confirmé n'a pas connaissance de ces règles, il est probable que ce dernier soit méprisé ou assujetti aux malentendus. Parmi ces règles, l'on retrouve en autres la salutation. Il est d'usage de dire *bonjour* ou *bonsoir* selon le moment de la journée, et ce indépendamment du fait que l'interlocuteur lui soit familier ou non. De plus, ces derniers doivent se saluer de nouveau s'ils se recroisent, même cinq minutes après leur première rencontre. En effet, le *vouloir-dire* de la langue française exige de ses locuteurs la politesse et ce en se saluant et en s'adressant poliment les uns avec les autres. Il serait impossible de retrouver ce type de situation dans une résidence anglaise dans la mesure où il n'est pas d'usage de saluer une personne qui nous est inconnue. Force est de constater que le *vouloir-dire* français oblige ces locuteurs à se saluer dans une telle situation là où le *vouloir-dire* anglais ne l'impose pas ou du moins pas à la même fréquence.

Un autre exemple qui est tout aussi significatif : un locuteur francophone, étudiant universitaire, dit à un de ses camarades avant un examen « merde ! ». Ce genre de situation peut sembler quelque peu perturbant à un anglophone ou un hellénophone locuteur non-confirmé du français. En effet, cette expression utilisée par les jeunes Français est une manière de souhaiter bonne chance. Il est intéressant de noter que dans une situation similaire, en anglais il est d'usage de dire « break a leg » - autrement dit on souhaite à son l'interlocuteur de se casser la jambe —, alors que le *vouloir-dire* Grec impose la phrase « na skíseis stis exetásis » qui veut dire « déchire aux examens ». Cette dernière phrase, qui peut paraître au moins, drôle au locuteur confirmé français est permise en grec et est très utilisée par les hellénophones.

Le *vouloir-dire* de chaque langue diffère dans la mesure où chaque langue dispose de ses propres mécanismes pour représenter la réalité. Il revient au locuteur confirmé de les maîtriser et de les respecter. Il va de soi que chaque langue dispose des frontières différentes entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Ainsi, le *vouloir-dire* d'une langue, acquis par un locuteur, ne lui sera d'aucune utilité lors de l'apprentissage d'une autre langue. Les

composantes de chaque langue sont uniques et doivent être apprises et acquises de nouveau sinon le locuteur tombera inévitablement dans des malentendus et des ambiguïtés.

Bajrić offre également une autre dimension du *vouloir-dire* d'une langue. Il explique que dans le *vouloir-dire* d'une langue sont inclus le dire, mais aussi le non-dire et il évoque la modalité silencieuse. Il est des moments où le silence est exigé. En effet, certaines situations somment le locuteur de se taire et de ne rien produire. Le silence fait partie intégrante des règles de politesse au sein de diverses langues. Ainsi, la maîtrise de ces règles peut fournir au locuteur non-confirmé l'opportunité de distinguer les situations où il est permis de parler des situations où il doit rester silencieux. Néanmoins, il est important de préciser que le silence dont parle Bajrić comprend la situation où le locuteur choisit volontairement le silence au lieu de parler parce que c'est ce qu'il doit faire à ce moment précis pour respecter le *vouloir-dire* de la langue. Le fait qu'un locuteur reste silencieux ne signifie pas toujours que ce dernier respecte son *vouloir-dire*. Autrement dit, il est probable que ce silence traduit le fait que le locuteur en question est un locuteur non-confirmé au sein de cette langue, il choisit donc de ne pas parler. En revanche, dans une situation de communication où le locuteur choisit de rester silencieux, cela veut dire que ce dernier respecte le *vouloir-dire* de cette langue laquelle lui somme à ce moment précis de se taire. Dans ce cas-là, ce choix conscient fait de lui un locuteur confirmé de cette langue.

L'humour est une autre dimension du *vouloir-dire* des langues et c'est une dimension assez difficile à maîtriser. Il est impossible pour le locuteur non-confirmé de provoquer le rire si ce dernier ne possède pas la langue dans toute sa dimension et sans avoir une maîtrise élevée de ses comportements linguistiques. Bajrić distingue deux types d'humour : l'humour endolingue — entre deux locuteurs confirmés — et l'humour exolingue, entre un locuteur confirmé et un locuteur non-confirmé. Bien évidemment, ces deux types d'humour ne sont pas par définition similaires puisque les locuteurs impliqués sont différents dans le sens où ces derniers ne possèdent pas le même niveau linguistique.

L'humour endolingue ne peut pas être compris par le locuteur non-confirmé qui reste encore attaché aux formes de la langue *in esse*. L'humour exolingue, quant à lui, sera toujours comique pour le locuteur confirmé, mais n'est pas produit volontairement par le locuteur non-confirmé. Prenons un exemple pour illustrer ces propos : dans une résidence universitaire française, un étudiant non-confirmé français dit à la concierge « la fontaine dans ma chambre coule tout le temps ». Le locuteur confirmé, qui a besoin de quelques instants pour saisir ce

malentendu lexical, comprend que le locuteur non-confirmé parle en réalité du robinet dans la mesure où il va de soi qu'une fontaine ne peut pas se trouver dans la chambre de l'étudiant. En chypriote, le *robinet* peut être désigné par le mot /fountána/. Ainsi, en raison de cette similitude, le locuteur dont la langue *in esse* est le chypriote grec suppose que le terme *robinet* peut être traduit par le mot *fontaine*. Par ailleurs, alors qu'en français le verbe *couler* — le nez *coule* — se distingue du verbe *fuir* — le robinet *fuit* —, la langue grecque, quant à elle, permet à ses locuteurs d'utiliser le même verbe, à savoir le verbe *couler* pour le nez, mais aussi pour l'eau du robinet. Il s'agit d'une situation comique qui n'était pas intentionnelle et qui est le résultat des lacunes lexicales du français de la part de l'étudiant. Il est également des situations où le locuteur non-confirmé qui souhaite faire de l'humour pour se sentir plus à l'aise quand il parle au locuteur confirmé ne réussit pas, car ce dernier utilise les formes de la langue *in esse*. En effet, les effets comiques ne doivent pas être sous l'influence de la langue *in esse.* Une bonne maîtrise de la langue est nécessaire pour que le locuteur soit en mesure de jouer avec les mots et les phrases et ainsi rendre un énoncé comique.

Les mots considérés, par le non-linguiste, comme étant des tabous, des insultes ou des mots qui appartiennent aux domaines sexuel ou scatologique sont un autre exemple du *vouloir-dire* d'une langue. Pour notre étude il est intéressant d'aborder cette liste de mots, sans que nous soyons vulgaires, dans la mesure où ces termes montrent très clairement la différence entre le *vouloir-dire* des langues. En effet, leur importance linguistique est majeure. Lorsqu'un francophone s'énerve ou se trouve dans une situation dans laquelle il est exaspéré, il peut prononcer le mot « putain » ou la phrase « putain de merde ». Aux oreilles du locuteur hellénophone non-confirmé de la langue française, ces mots sonnent étrangement, car le *vouloir-dire* de la langue grecque ne lui permet pas de s'exprimer en utilisant ces locutions. En effet, un hellénophone opterait plutôt pour le mot « gamóto » [γamóto] qui signifie « je le baise », un énoncé pour le moins étrange pour un francophone. Par ailleurs, si nous allons plus loin, le locuteur chypriote grec peut également choisir le mot plus vulgaire « εσϊέξιξι » [eshiéxixi], d'origine turque, qui signifie « je te baise l'âne ». Quels qu'en soient la grossièreté, l'impolitesse et le caractère choquant qui les marque, ces mots font partie intégrante du *vouloir-dire* de chaque langue et souvent leur traduction n'aide pas à leur compréhension.

Les interjections sont d'autres éléments qui appartiennent au *vouloir-dire* de la langue puisqu'ils sont caractérisés par des propriétés plus langagières que linguistiques. Les interjections sont des mots ou des phrases pauvres syntaxiquement. Néanmoins, leur contenu

sémantique est si dense qu'il est impossible pour locuteur non-confirmé de les approprier dans un cours de langue (Bajrić, 2013, p. 219). Bien que ces mots ne contiennent pas d'informations absolument nécessaires permettant la compréhension d'un énoncé, ils permettent néanmoins au locuteur d'exprimer ses émotions et sa subjectivité. Le locuteur confirmé les utilise dans des situations spécifiques afin d'exprimer son étonnement, sa colère, sa frustration ou même sa joie. Le francophone dit « Zut alors ! » là où l'anglophone dirait peut-être « shoot ! », ou l'hellénophone « ah óhi ! ». Ses mots « inapprenables » sont utilisés pour « exprimer une expressivité » et non pas un concept précis. (Bajrić, 2013, pp. 218–220).

Ces règles sous-jacentes — dans leur majorité — ne se trouvent pas dans les manuels scolaires. Un apprentissage en classe ne permet pas au locuteur pas de faire de l'humour, d'insulter et de savoir lorsqu'il se doit de rester silencieux. En effet, ces règles renvoient aux composantes de la langue qui sont difficile à apprendre dans une classe, mais qui sont ô combien nécessaires au locuteur souhaitant parler une langue. Avant de voir ce que parler signifie, il convient avant toute chose de faire la distinction entre le comportement linguistique et le *vouloir-dire* de la langue.

1.2. Comportement linguistique

Le comportement linguistique et le *vouloir-dire* de la langue sont deux concepts qui coexistent chez le locuteur confirmé et dont les paramètres doivent être bien maitrisés et respectés. Chaque langue possède un *vouloir-dire* particulier, mais ses locuteurs partagent un comportement linguistique qui les différencie des locuteurs non-confirmés de cette langue. Ainsi, le *vouloir-dire* comprend l'ensemble des éléments qui sont offerts au locuteur conformément à son comportement linguistique particulier. Le comportement linguistique impose à un Anglais le choix entre plusieurs termes pour désigner la « poussette ». En effet, en anglais se trouvent les termes comme « pram », « baby carrier », « pusher », « stroller » pour parler de la poussette. Le terme que le locuteur choisit est étroitement lié au comportement linguistique qu'il suit.

Dès lors, le comportement linguistique du locuteur est le paramètre auquel tout locuteur obéit. Il somme tout francophone de choisir la formule « bonne chance » au lieu de « je te dis merde », mais aussi de dire « bon courage » si c'est un francophone, « good luck » ou « break a leg » si c'est un anglophone et enfin de dire « kali tíhi » au lieu de « na skísis » pour un

hellénophone. Le *vouloir-dire* de ces trois langues permettent l'usage de la phrase « bonne chance » avant les examens mais l'énoncé choisit par le locuteur relève du comportement linguistique propre à chacun.

Nombreux sont les choix discursifs offerts aux locuteurs. C'est au locuteur d'adopter son propre comportement linguistique qui va lui permettre de s'exprimer selon la permissivité et le respect du *vouloir-dire*. Si le *vouloir-dire* est une dimension propre et unique à chaque langue, le comportement linguistique est le propre de chaque locuteur en tant que locuteur actif dans une communauté linguistique.

Dans la mesure où il existe des similitudes entre le *vouloir-dire* de deux langues (par exemple l'ordre canonique des mots SVO), on trouve également des similitudes entre les comportements linguistiques surtout parmi les membres d'une même communauté linguistique. Tout comme le *vouloir-dire* d'une langue ne peut être identique à une autre ; le comportement linguistique est propre à chacun et il ne peut en aucun être identique chez un autre locuteur.

En guise d'exemple, prenons les langues française et grecque. Bien que le *vouloir-dire* de ces deux langues exige de ses locuteurs une fréquence élevée des formules de politesse, certains d'entre eux vont les utiliser dans une moindre mesure. Face à ce constat, l'on pourrait affirmer qu'ils sont soit impolis soit antisociaux. Quelle qu'en soit la raison, le comportement linguistique de ces locuteurs ne contient pas l'usage fréquent des formules de politesse. Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'ils ne respectent pas le *vouloir-dire* de cette langue. En effet, le comportement linguistique est en réalité lié à la subjectivité du locuteur. Dès lors, le comportement linguistique est propre à chacun et permet de distinguer les locuteurs d'une même langue.

Au sein du *vouloir-dire* d'une langue, se trouve le comportement linguistique spécifique au locuteur. Ce qui est permis par le *vouloir-dire* de la langue est entièrement disponible au locuteur. Ce dernier choisit les éléments et les utilise d'une manière qui lui est propre et unique. Soit schématiquement le *vouloir-dire* d'une langue et le comportement linguistique d'un locuteur de cette langue.

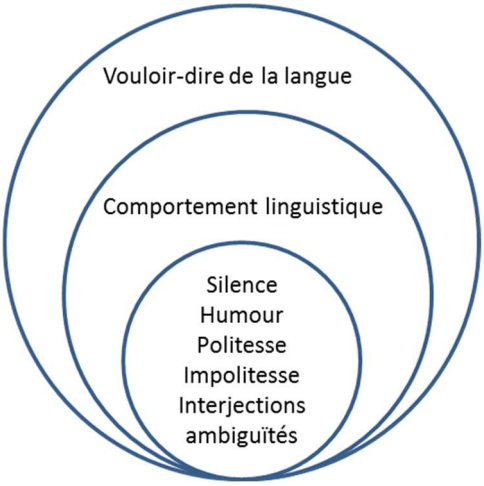

Figure 5 : Le *vouloir-dire* de la langue

À l'instar de Gustave Guillaume, le *vouloir-dire* relève de la langue et le comportement linguistique du discours. Autrement dit, le *vouloir-dire* comprend tout ce que la langue permet à ces locuteurs d'énoncer ou de taire. L'éventail des énoncés est énorme et impossible à mesurer. Il revient au locuteur, qui est en possession de cet éventail, de manipuler la langue à sa convenance selon ses besoins et ses capacités. Ce choix renvoie au comportement linguistique du locuteur, lequel relève de son discours. Ainsi, le discours reflète le comportement linguistique adopté par un locuteur, un comportement qui ne couvre qu'une partie des possibilités qui lui sont offertes. Personne ne parle une langue parfaitement, mais aussi personne ne peut maîtriser une langue dans sa totalité linguistique.

1.3. *Parler* signifie *être*

Disons qu'un locuteur X parle une langue en respectant son *vouloir-dire* et obéit à un comportement linguistique conforme au génie de cette langue. Néanmoins, que signifie *parler une langue* ? À cette question, la réponse la plus fréquente chez les locuteurs est la suivante « parler une langue signifie être capable de communiquer dans cette langue ». Or, cognitivement parlant, *parler une langue* signifie beaucoup plus.

Nous avons vu précédemment que pour qu'un locuteur soit capable de parler une langue il lui faut évidemment une grande maîtrise lexicale. Il lui faut une assimilation linguistique qui comprend l'appropriation des règles sémantiques, syntaxiques morphologiques et phonétiques

de la langue. Puis, il faut avoir un comportement linguistique conforme au génie de la langue, autrement dit, qui respecte le *vouloir-dire* de celle-ci. En somme, c'est un processus complexe.

Pierre Bourdieu offre dans son ouvrage *Ce que parler veut dire* (1982) un point de vue intéressant et plus sociologique de ce que *parler une langue* signifie. Selon Bourdieu, le langage est évidemment un instrument de communication, mais c'est aussi un instrument de pouvoir. Selon Bourdieu, les échanges linguistiques ne servent pas uniquement la communication (comme le disait Saussure), mais désignent également des rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs (Bourdieu 1982 p.14). Dans ces échanges linguistiques, les mots et les locutions prennent le sens que les locuteurs souhaitent leur attribuer selon la façon dont ils les utilisent. Un mot ne peut pas posséder plus d'un sens à la fois et il est étroitement lié aux choix des locuteurs.

La relation qu'entretient le locuteur avec la langue est une relation de puissance. Bourdieu utilise la notion d'*habitus* pour décrire la façon avec laquelle les locuteurs agissent pendant l'interaction. Autrement dit, il s'agit de la propension, spécifique à chaque locuteur, qui contrôle les situations sociales dans lesquelles le locuteur pourrait éventuellement se trouver. Ces propensions sont inscrites chez le locuteur dès son plus jeune âge et guident toute son ontologie. Autrement dit, il s'agit d'un mécanisme qui influe sur la vie quotidienne du locuteur. Dès les premières années de la vie, le locuteur apprend à comment agir face à différentes situations, sociologiquement, mais aussi linguistiquement. Il y investit et il y inscrit toute son identité mentale et linguistique, lesquelles sont intimement liées. Les différents milieux qui traversent le locuteur tel que l'école, le travail, etc., sont des champs à travers lesquels il s'exprime et dans lesquels il forme son habitus. Ainsi, l'habitus de Bourdieu renvoie à la relation qu'entretient le locuteur avec la langue *in esse*.

Bourdieu soutient l'idée selon laquelle il est des rapports de forces symboliques entre les locuteurs et que chaque locuteur possède son propre capital linguistique lequel lui permet de s'exercer sur un marché. Lorsque le locuteur parle, en plus de déchiffrer l'information qu'on lui présente, évalue également les signes du discours. Il s'agit des indicateurs qui révèlent notre richesse, notre autorité même notre statut sociologique. En d'autres termes, chaque sujet parlant est défini par ses énonciations, autrement dit par son capital linguistique, un fait qui lui donne un pouvoir symbolique, un prix. Plus le capital linguistique est grand, plus les chances de s'adapter ou d'intégrer un champ seront grandes. La manière dont on parle présente, que nous le voulions ou non, des valeurs sociales à l'interlocuteur et l'aide à former une image de notre

position sociale. Il est évident que le locuteur a beaucoup à gagner s'il investit la langue qu'il parle. Il doit inscrire au sein de celle-ci toute son ontologie et son identité linguistique afin de gagner du pouvoir. Ainsi, les relations qu'entretiennent les locuteurs avec les langues *in esse* sont considérables.

En termes de néoténie linguistique, parler une langue signifie que le locuteur a assimilé les règles linguistiques, qu'il a trouvé son comportement linguistique et qu'il parle conformément au génie de cette langue en respectant son *vouloir-dire*. Le locuteur confirmé est conduit par son intuition linguistique qui l'aide s'affirmer linguistiquement et psycholinguistiquement. La maîtrise des règles grammaticales, syntaxiques, morphologiques et phonétiques implique que le locuteur possède une identité linguistique. Seule cette identité ne lui permet pas de s'exprimer conformément au génie de cette langue dans la mesure où il est nécessaire d'avoir une identité mentale. Son *être* doit être inscrit au sein de la langue, fait qui signifie que tout son raisonnement obéit à la permissivité de ladite langue. Si le locuteur parvient à unir son identité linguistique et son identité mentale, alors toute son ontologie sera inscrite au sein de la langue, réalité qui lui permet d'*exister* — cognitivement parlant — dans celle-ci.

La possibilité d'exister dans la langue est accordée au locuteur quand il adopte un comportement linguistique conforme au génie de cette langue. Le locuteur monolingue, qui subit une immersion dans la langue, s'approprie la grammaire de la langue et il est immergé dans le *vouloir-dire* de cette langue et peut graduellement énoncer en toute spontanéité ses éléments qui sont propres au génie de cette langue. Par ces éléments, nous entendons les interjections, les phrases-tiroirs, les réponses et réactions croisées, l'humour et les ambigüités phrastiques (Bajrić, 2013, p. 43), éléments qui ne peuvent être acquis que par une immersion dans la langue.

Dans l'esprit de Martin Heidegger, le terme de *Dasein* est sensiblement équivalent au terme d'existence et signifie littéralement « être-là ». L'essence de l'être humain est *d'être, d'exister*. On pourrait affirmer que lorsqu'on parle une langue, cela valide notre existence. Ce faisant, parler une langue signifie *être.* Le locuteur confirmé d'une langue est appelé ainsi, car en plus d'avoir trouvé son identité linguistique et mentale, il parvient à les réunir. Ainsi, il a trouvé sa propre manière d'exister dans la langue. On existe dans la langue que nous parlons et à travers la langue que l'on parle et en le faisant, on montre exactement sa manière d'y exister. Nous existons et notre expression linguistique valide cette existence. Nous parlons une

langue et nous sommes dans cette langue, nous sommes donc des êtres immanents. Le monolinguisme implique l'immanence de l'être. Dès lors, lorsqu'on parle une langue, *ipso facto* on l'intériorise. On parle une langue et on est dans cette langue. On a son identité linguistique et psycholinguistique et on inscrit au sein de celle-ci son ontologie. La langue procure au locuteur une vision particulière du monde. Ainsi, le fait d'être capable de s'exprimer en obéissant à cette vision signifie d'une part que ce locuteur a trouvé son identité linguistique et son identité psycholinguistique et d'autre part qu'il a réussi à les unir en y inscrivant tout son être, toute son ontologie. *Parler* une langue signifie *exister* dans cette langue (Bajrić, 2013, p. 44). Le philosophe René Descartes disait, « Je pense donc je suis ». Or, si le sujet pensant est aussi sujet parlant et si la pensée valide son existence ontologique dans le monde, parler une langue implique son *existence* (cognitive) au sein de celle-ci. C'est le seul moyen qui permet au locuteur de s'exprimer conformément au génie de cette langue. La langue habite le locuteur et le locuteur habite la langue. La dimension psychologique, mais aussi nos fonctions cognitives sont étroitement liées au processus de l'expression langagière. Lorsque l'on parle une langue, tous nos contenus cognitifs y sont inscrits. On s'identifie à la langue que l'on parle et on s'exprime selon sa permissivité.

Le monolinguisme est la spécialisation de l'être humain dans la mesure où il est impossible de parler deux langues à la fois. Dans la situation du monolinguisme, le locuteur commence progressivement à maîtriser la langue qu'il apprend et cela valide la maîtrise des structures, du vocabulaire et de la situation de la langue en l'occurrence. Néanmoins, il parle une langue et il *est*, il *existe* dans cette langue et il est impossible de parler deux langues à la fois, d'énoncer simultanément deux mots en différentes langues. Notre esprit s'inscrit au sein d'une seule langue à la fois. *Que nous soyons monolingues, bilingues ou plurilingues, nos contenus cognitifs n'habitent qu'une seule langue à la fois*. (Bajrić, 2013, p. 61)

Dès lors que le locuteur commence l'apprentissage d'une nouvelle langue, la situation se complexifie. La question légitime, à savoir quand cessons-nous d'être monolingues, est une question difficile à répondre. Cessons-nous d'être monolingues lorsque nous apprenons quelques mots dans une autre langue ou lorsque nous la parlons aisément ? On ne peut pas nier que le locuteur purement monolingue est un être en voie de disparition et que le bilinguisme et le plurilinguisme deviennent de plus en plus la norme dans les communautés linguistiques d'aujourd'hui. Les enjeux du locuteur ayant un environnement linguistique qui comprend plus d'une langue sont bien plus complexes que ceux du sujet monolingue.

À l'issue du monolinguisme, le locuteur possède déjà une identité linguistique et une identité mentale. Autrement dit, il a assimilé les règles linguistiques de la langue et il obéit à son *vouloir-dire* en suivant un comportement linguistique conforme au génie de cette langue. Il existe déjà dans une langue et il est capable de s'exprimer spontanément et avec aisance. Lorsqu'il débute l'apprentissage d'une autre langue, toutes ses dimensions cognitives et linguistiques ne lui seront d'aucune aide. Ce que lui faut avant tout, c'est de retrouver son identité et réorienter son être vers la réalité de la nouvelle langue. On ne parle pas une langue en traduisant des mots et des phrases. On la parle en apprenant à exister de nouveau dans cette langue.

> Parler une langue que l'on apprend « tardivement » ne signifie pas, que l'on remplace les mots de la langue première par ceux de la langue seconde. […] il s'agit plutôt d'un processus mental où tout un système de conceptualisation vient se greffer à celui qui est déjà incorporé dans la langue première. (Bajrić, 2013, p. 60).

À l'identité que le locuteur possède déjà vient à s'ajouter une autre. Il s'agit de comprendre le monde différemment, de le voir et l'apercevoir sous un angle différent. Nous avons démontré que chaque langue se manifeste d'une façon différente, chaque langue possède ses propres moyens pour comprendre tout ce qui se passe autour de nous, et nous, les locuteurs, sommes prisonniers de la vision véhiculée par la/les langues *in esse*. *Les limites de mon langage signifient les limites de mon univers* disait Ludwig Wittgenstein (1918). Nous voyons et nous comprenons uniquement ce que la langue nous permet. Une autre langue possède son propre vouloir – dire et son propre génie que le locuteur est appelé à approprier et intérioriser.

Le chemin pour que le locuteur confirmé dans une langue devienne aussi locuteur confirmé dans une autre n'est ni court, ni aisé. Linguistiquement, le locuteur reste encore attaché aux règles sémantico-grammaticales de la langue *in esse*. En effet, il tend à penser dans la langue dans laquelle il se sent plus à l'aise ; c'est-à-dire la langue *in esse*. Néanmoins, dans la mesure où chaque langue possède son propre *vouloir-dire*, ses propres règles et ses frontières, raisonner en langue *in esse* pour s'exprimer dans la nouvelle langue, la langue *in fieri,* n'est d'aucune utilité et ouvre le chemin des malentendus.

La forme la plus simple du plurilinguisme est le bilinguisme et lorsqu'un locuteur est capable d'utiliser deux langues, on le dit bilingue. Cependant, cette définition de base ne prend pas en compte les enjeux psychologiques et linguistiques, tant complexes chez la personne

bilingue. Il existe deux codes qui coexistent chez un locuteur et les questions qui sont nées à partir de ce postulat sont nombreuses. Quelle est l'organisation mentale dudit locuteur ? Les deux langues sont-elles constamment actives ? Même simultanément ? À quel degré le locuteur réussit-il à maîtriser ces langues ? Mais la question la plus essentielle pour cette étude est la suivante : quelles relations cognitives et psycholinguistiques entretient ce locuteur avec ces deux langues ? Comment pourrait-on définir ces relations ?

Le locuteur bilingue renvoie au locuteur qui parle deux langues et Paradis (1987, p. 423) fait la distinction entre le « vrai » bilinguisme, le « semi-linguisme » et la « diglossie » pour désigner le degré de maîtrise des deux langues par le locuteur bilingue. Avec le terme « vrai » bilinguisme on entend la plus grande maîtrise d'une langue *comme un locuteur natif* (1987, p. 422), le « semi-linguisme » quand le locuteur en question ne maîtrise aucune des deux langues suffisamment, et « diglossie » quand les deux langues sont utilisées chacune dans un contexte spécifique. Or, que signifie le terme « vrai » bilinguisme ? Personne n'utilise une langue parfaitement. Le locuteur parle en satisfaisant les exigences du contexte de la communication spécifique, en utilisant des formes spécifiques qui sont conformes au génie de cette langue.

Selon la terminologie usuelle, il existe une distinction entre les bilingues sur la base de l'acquisition et de l'énonciation de la langue et on distingue le bilinguisme coordonné, composé et subordonné. Ces distinctions sont faites selon les contextes d'acquisition des deux langues, mais aussi selon leur type d'organisation chez le locuteur. La coordination se passe quand les deux langues sont apprises dès la naissance et le locuteur dispose deux systèmes de conceptualisation distinctes, « deux systèmes linguistiques parallèles, c'est-à-dire que pour chaque mot, il dispose de deux signifiants et de deux signifiés » (Rezapour, 2016, p. 48). Ervin & Osgood (1954) soulignaient le fait que la séparation des contextes dans lesquels le locuteur acquiert les deux langues favorise la coordination de celles-ci. (Paradis, 1987, p. 425). Dans ce cas-là, le locuteur peut aisément alterner les deux langues dans lesquelles il possède un sentiment linguistique élevé ; il sait ce qui est conforme au génie de chacune de ces deux langues et il s'exprime selon la permissivité de ces langues.

Lorsque les parents, en s'adressant à leur enfant, utilisent chacun une langue différente, on parle de bilinguisme coordonné. Dans cette situation, une séparation conceptuelle entre les deux systèmes est conservée. À l'inverse, quand la mère et le père s'adressent à l'enfant indifféremment dans une langue ou dans l'autre, l'on parle ici de bilinguisme composé.

Autrement dit, l'enfant possède un signifié pour deux signifiants. Un troisième type du bilinguisme introduit par Weinreich (1953) est le bilinguisme subordonné. Ce dernier désigne le cas où la deuxième langue est apprise plus tard chronologiquement dans la vie du locuteur. Celle-ci est apprise d'une manière consciente et non pas par immersion.

Le contexte dans lequel une langue est appropriée est évidemment essentiel, car il influe sur la représentation cognitive des langues chez les locuteurs bilingues. L'appropriation de deux langues dans des contextes différents aboutit à la création de deux systèmes cognitifs séparés (coordination) tandis que l'appropriation de deux langues dans le même contexte aboutit à la création d'une seule représentation cognitive chez le sujet (subordination). Or, le contexte d'acquisition n'est pas le seul facteur décisif pour les développements cognitif, socioculturel et neuropsychologique du locuteur bilingue (Rezapour, 2016, p. 58). L'âge de l'appropriation de la deuxième (dans le cas du bilingue) ou la troisième langue (dans le cas du trilingue ou du plurilingue) est aussi un facteur essentiel qui a un impact majeur sur le locuteur. Un locuteur bilingue coordonné jeune peut devenir bilingue subordonné en cas de déménagement, si ce dernier arrête d'utiliser l'une des deux langues. Le temps et les expériences vécues à l'intermédiaire modifient les relations entre locuteurs et langues.

Ainsi, on pourrait dire qu'un bilingue se situe au sein d'un continuum entre coordination et subordination, car *les deux systèmes linguistiques peuvent avoir entre eux des rapports qui varient d'une parfaite coordination à un total amalgame* (bilingue composé) *ou une complète subordination* (Paradis, 1987, p. 432).

À l'instar de la néoténie linguistique, parler une autre langue signifie que l'on doit trouver la manière d'exister dans la nouvelle langue. Si le locuteur souhaite parler une autre langue, il doit se dépasser et faire preuve de constance dans la capacité à se modifier, à se changer et à trouver sa façon d'exister autrement. Il doit dépasser son immanence et accéder à la transcendance. Il doit se dépasser, dépasser son être et trouver un autre moyen d'exister, trouver une nouvelle identité linguistique, même ontologique.

Avoir une identité linguistique et une identité mentale du locuteur signifie avoir trouvé son propre comportement linguistique, fait qui implique des enjeux tant linguistiques que psycholinguistiques. Parler une autre langue signifie adopter un autre comportement linguistique, lequel sera conforme au génie de l'autre langue. Autrement dit, il s'agit de trouver une autre identité linguistique et identité mentale, se retrouver face à soi-même afin de pouvoir exister dans la nouvelle langue désormais langue *in fieri.*

Pour que le locuteur non-confirmé de la langue *in fieri* puisse réunir ces deux axes primordiaux, l'ontologique et la linguistique, et afin qu'il puisse se reconnaître dans la nouvelle langue, il lui faut « vivre dans la langue, vivre avec la langue », une dimension qui ne peut s'acquérir dans un cours de langue (Bajrić, 2013, p. 70). Cependant, après une immersion, la langue *in fieri* peut devenir langue *in esse* et « ce que l'on qualifie de langue *in esse* n'est autre qu'une langue dans laquelle nous savons être spontanés, et dont nous nous sommes appropriés non seulement le code linguistique, mais encore, en amont, le code cognitif » (Rezapour, 2016, p. 19).

Pour la psycholinguistique, l'être bilingue possède une capacité d'alterner et de jongler entre deux systèmes de conceptualisation. Il y a deux activités de pensée et comme il y a une interdépendance entre langue et pensée, quand on parle deux langues on ne dit pas la même chose et au niveau conceptuel on appartient à deux mondes différents. (Bajrić, 2013, p. 161).

Pour pouvoir affirmer que le locuteur existe dans cette langue, il a besoin de maîtriser les structures, le vocabulaire de la situation, mais également le comportement linguistique. C'est précisément ce paramètre qui attribue au locuteur le sentiment et l'intuition linguistiques, lui permettant ainsi d'agir d'après le conforme de cette langue. Or, l'intérêt de cette thèse s'oriente autour du cas où une langue est appropriée plus tard chronologiquement à l'âge linguistiquement adulte. Quels sont les enjeux linguistiques et psycholinguistiques impliqués ? Que se passe-t-il si le locuteur ne réussit pas à unir ses deux identités, s'il ne parvient pas à inscrire son ontologie et ses dimensions cognitives au sein de la deuxième langue ? Mais une autre question vient avant ces dernières : le locuteur est-il capable de trouver une nouvelle identité ?

C'est exactement ce qui décrit la néoténie linguistique ; l'état linguistique, voire psycholinguistique, du locuteur non-confirmé, un être inachevé, incomplet en recherche de son identité linguistique. Un processus qui ne peut dans aucun cas se compléter par un apprentissage uniquement livresque. Tous les acquis linguistiques et cognitifs dudit locuteur ne lui sont d'aucune utilité, car ils ne sont pas transférables d'une langue à l'autre. Dans une nouvelle langue, on se retrouve de nouveau à un point de départ où le locuteur doit reformuler, repenser, réexprimer sa pensée d'une autre manière. La langue initiale dans laquelle un énoncé est articulé n'a rien avoir avec l'effort du locuteur de l'exprimer dans une autre langue. Dans chaque langue, le locuteur s'exprime et existe différemment. Ainsi, à partir de ce point de vue, le locuteur est un être inachevé.

L'incomplétude d'une assimilation linguistique et comportementale adéquate en concurrence avec la capacité du locuteur à s'exprimer conformément au génie de la langue, est une des caractéristiques d'un être inachevé et constitue la quintessence de la théorie de la néoténie linguistique et nous en parlerons ultérieurement. En attendant, il est essentiel d'examiner les relations cognitives dans l'espace temporel. Nous parlons dans le temps physique et notre existence n'échappe pas au temps qui est en mouvement perpétuel. Examinons par la suite la relation entre le temps physique et l'évolution cognitive chez le locuteur.

1.4. Cognition et espace temporel

> Si les langues sont sujettes au changement et si les éléments, externes et internes, qui déterminent leur évolution « entraînent, sous l'effet du temps, des modifications considérables », il n'en demeure pas moins que les rapports cognitifs existant entre langues et locuteurs deviennent également objets de variation (Bajrić, 2017).

Le locuteur, pense, parle et agit dans le temps qui passe. La caractéristique la plus saillante du temps est qu'elle n'est ni figée, ni statique. Le temps, par définition, est mobile et changeant. Ce qui se passe maintenant vient de l'être un instant plus tard. Rien n'est figé dans le temps et lorsque les êtres humains existent dans le temps qui passe, leurs énoncés sont aussi assujettis au temps. Nous avons vu que chaque locuteur possède son propre comportement linguistique qui se modifie selon les nombreuses circonstances de la vie. Nul instant ne peut se répéter exactement de la même manière dans le sens où même si tous ses points constitutifs demeurent les mêmes, le temps ne peut être absolument le même. Au fur et à mesure que le temps passe, nos relations cognitives sont aussi assujetties au changement et se modifient plusieurs fois sans préavis, sans que le locuteur s'en rende compte. La modification peut s'orienter vers toutes les directions possibles. En effet, si à un moment donné et précis dans le temps une langue particulière est une langue *in esse* pour le locuteur A, avec le temps qui passe et en subissant diverses influences des facteurs sociaux, cette langue peut bel et bien devenir une langue *in fieri* voire même une langue *in posse* dans l'avenir. Elle pourrait éventuellement continuer être une langue *in esse* mais ces points constitutifs ne seront pas les mêmes qu'auparavant.

Illustrons ce point avec un exemple : soit un locuteur linguistiquement adulte, dix-huit ans, locuteur monolingue du grec. Vingt ans plus tard, ledit locuteur est toujours un être purement monolingue sans avoir subi des influences d'autres langues. Bien que la langue grecque continue d'être une langue *in esse* pour lui, le statut de celle-ci sera différent vingt ans plus tard, autrement dit à l'âge de trente-huit ans. En effet, au cours de ces vingt années, le locuteur a vécu, a existé et il a été un sujet pensant/parlant dans une communauté linguistique. Seule sa propriété en tant que membre d'une communauté linguistique ne pourrait pas laisser ses relations cognitives avec cette langue intactes. Durant ces vingt années, ledit locuteur utilisait cette langue pour communiquer, il l'entendait être utilisée par d'autres locuteurs suivant un comportement linguistique évidemment différente du sien, il a acquis de nouvelles expériences capables de former ou de reformer son propre comportement linguistique. Dans la situation la plus simple, seule l'appropriation d'un nouveau mot change le statut de la langue *in esse*. Aux relations cognitives qu'il entretient avec le grec, ceci signifie qu'il est passé d'un statut de langue *in esse* à un autre statut qui comprend désormais le nouveau mot.

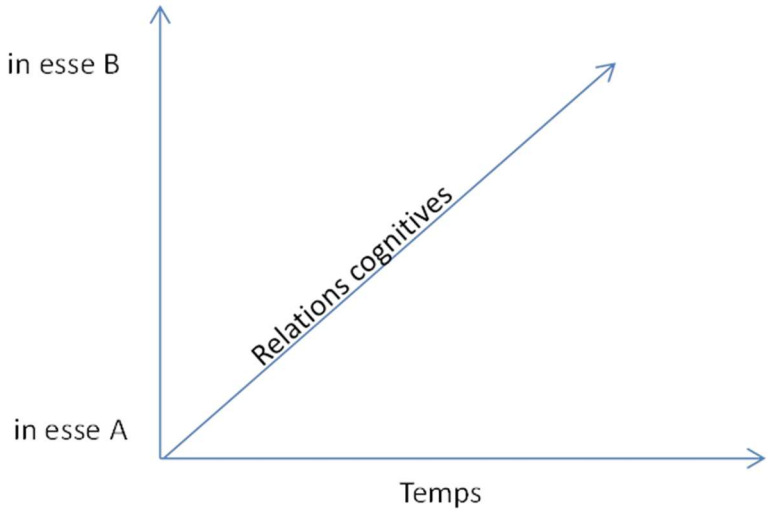

Figure 6 : Évolution des relations cognitives (a)

L'interaction d'une communauté linguistique avec les influences de la vie sociale et l'évolution de la pensée du locuteur désignent des facteurs qui modifient les relations cognitives qu'entretient le locuteur en question avec cette langue.

Par ailleurs, les relations cognitives entre un locuteur bilingue ou plurilingue avec certaines langues sont, elles aussi, assujetties aux circonstances de la vie. L'évolution peut

s'effectuer vers une amélioration de ces relations si le locuteur subit par exemple une immersion dans une de ces langues. Dans ce cas-là, il subit une assimilation linguistique constante dans la mesure où ce dernier acquiert des composantes linguistiques au fur et à mesure. D'une connaissance de base des règles sémantiques, morphologiques, syntaxiques et phonologiques, il s'oriente vers une connaissance plus approfondie. À cela s'ajoute une assimilation comportementale. En effet, dans la mesure où ce locuteur est en contact avec une communauté linguistique, il peut ainsi observer, apprendre et intérioriser des composantes psycholinguistiques. Autrement dit, il s'agit de l'appropriation des règles, absentes des manuels scolaires, comme la manière dont le locuteur manie les interjections, l'humour, les règles de la politesse et de l'impolitesse, le choix entre le silence et le parler.

Prenons comme exemple le locuteur monolingue mentionné plus haut. L'anglais est pour lui une langue *in posse* à l'âge de dix-huit ans. S'il choisit de déménager en Angleterre, les relations cognitives qu'il entretenait avec l'anglais seront radicalement différentes vingt années plus tard. La langue anglaise, ayant été une langue *in posse* durant dix-huit années, sera éventuellement une langue *in esse* vingt ans plus tard à condition qu'il soit un locuteur linguistiquement actif dans la communauté linguistique anglaise. C'est le cas décrit schématiquement dans la figure suivante.

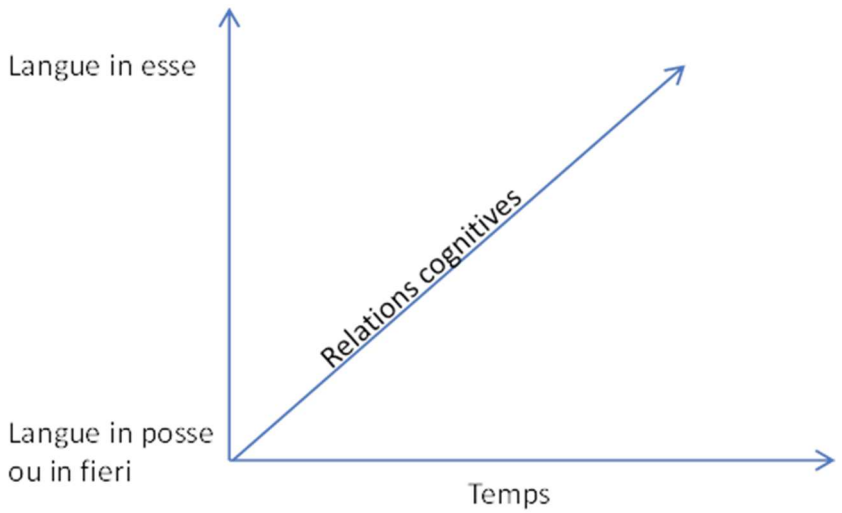

Figure 7 : Évolution des relations cognitives (b)

À l'inverse, si le locuteur ne choisit pas d'être locuteur actif, autrement dit ce dernier fréquente uniquement des hellénophones, alors dans ce cas-là il est fort probable que l'anglais demeure une langue *in fieri* et ce même, vingt ans plus tard et installé en Angleterre. La raison est simple : dans la mesure où il ne subit pas une immersion totale dans la langue, il ne peut accéder à une identité linguistique et mentale dans cette langue.

Les relations cognitives donc ne s'orientent pas uniquement vers une maîtrise élevée d'une langue et vers la formation d'une nouvelle identité linguistique et ontologique. Ainsi, force est de constater que les relations cognitives peuvent s'estomper avec le temps. Restons avec le même exemple de ce locuteur. Imaginons que ce dernier subisse une immersion totale au sein de la langue anglaise et qu'il ne fréquente pas d'hellénophones. Quelles relations cognitives entretiendra-t-il avec le grec vingt ans plus tard ? Pour essayer de répondre, imaginons le locuteur quarante ou soixante ans plus tard. Le grec pourrait-il être oublié par ce locuteur ? Oublié ou non, il est fort probable que ce locuteur peine à s'exprimer spontanément et avec aisance dans cette langue si toutes ces années il n'a eu aucun contact avec celle-ci.

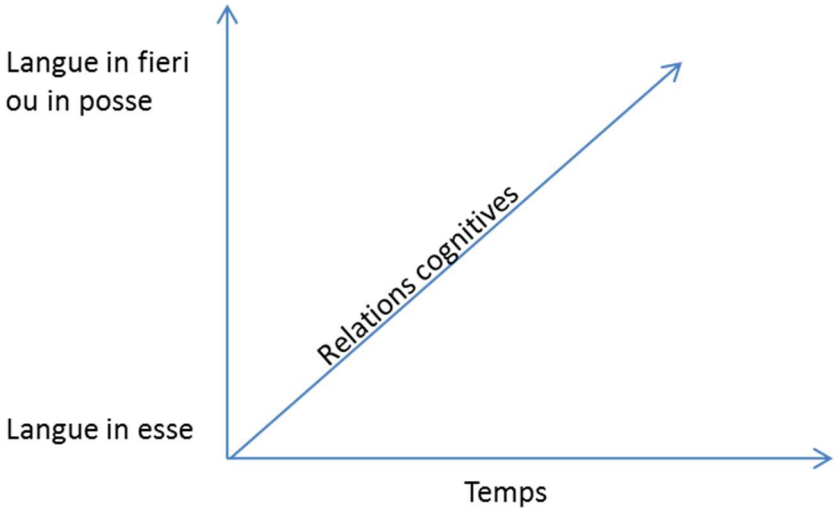

Figure 8 : Évolution des relations cognitives (c)

Ainsi, nous constatons que les relations que tout locuteur entretient avec les langues qu'ils parlent ne sont pas les mêmes à différents moments dans le temps. En effet, soit les relations s'améliorent soit elles se dégradent. La direction vers laquelle elles s'orientent dépend des facteurs immesurables et du nombre infini. En somme, ces relations ne restent en aucun cas, figées dans le temps.

La route qu'une langue change son statut de la langue *in posse* à une langue *in esse* ne suit pas un schéma une fois pour tous les cas. Ce tissu cognitif qui est en perpétuel mouvement est avant tout assujetti aux circonstances de la vie et il ne peut pas de ce fait être le même pour tous les locuteurs. Pourtant, dans la mesure où une règle de base n'est pas forcément la seule façon existante, on pourrait affirmer que s'il y a des éléments plus facilement acquis et qui sont des conditions préalables pour approprier d'autres éléments, alors il existe une sorte de série que le locuteur suit dans l'appropriation d'une langue. Pour qu'une langue devienne langue *in esse* il convient dans un premier temps de s'approprier un certain vocabulaire et certaines règles sémantico-syntaxiques et phonologiques. À ceci s'ajoute l'adoption d'un comportement linguistique conforme au génie de cette langue, fait qui signifie le respect du *vouloir-dire* de cette langue. Enfin, la dernière étape serait l'intuition linguistique, fait qui permettra au locuteur de s'exprimer spontanément. Soit le schéma suivant :

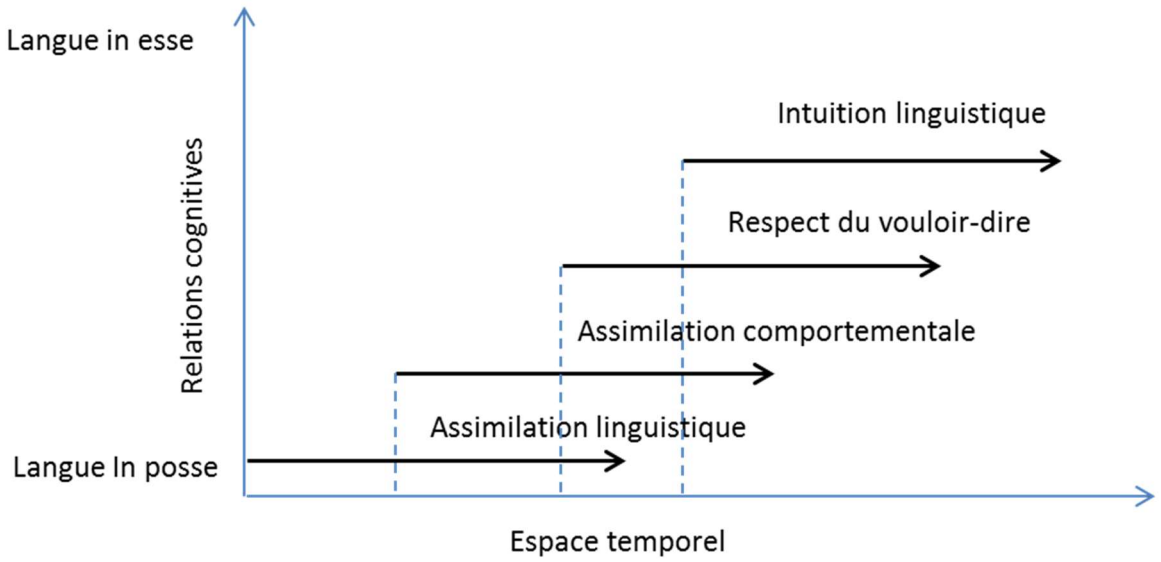

Figure 9 : Relations cognitives et espace temporel

L'affirmation qu'un locuteur parle parfaitement une langue est une affirmation naïve. Le locuteur peut posséder un lexique étendu, s'approprier des règles sémantiques linguistiques, lexicales et phonologiques, il peut avoir un comportement linguistique conforme au génie de cette langue en respectant son *vouloir-dire*. Ce dernier peut éventuellement posséder une intuition linguistique lui permettant ainsi de s'exprimer sans faire des pauses pour réfléchir. Son discours est limpide, fluide et élaboré et peut interagir avec habileté avec d'autres membres

de la communauté linguistique. Comme on peut l'observer à la figure 9, les flèches sont parallèles à l'espace temporel signifiant qu'il n'existe pas de terme à ce processus. Son comportement linguistique et son intuition ainsi que sa maîtrise linguistique sont perfectibles dans le temps qui est infini et interminable.

Au fil du temps, les relations cognitives se modifient d'une façon ou d'une autre, consciemment ou inconsciemment, qu'on le veuille ou non. Il y a pourtant une autre situation qui ne se dirige ni vers l'amélioration de ces relations ni vers leur dégradation. En effet, lorsque le locuteur tombe dans un *désarroi linguistique*, il est très difficile pour lui de maintenir une séparation rigoureuse des langues-cultures auxquelles il appartient (Bajrić, 2013, p. 312). Cela se produit lorsque le locuteur ne peut pas distinguer le *vouloir-dire* des langues qu'il possède. Cette impossibilité résulte du mélange soit de deux ou plusieurs *vouloir-dire* soit des formes linguistiques. C'est le cas du locuteur qui a une langue *in esse*, il s'approprie une autre langue et à un moment il perd son automatisme ; autrement dit toute spontanéité au sein cette langue et devient ainsi locuteur non-confirmé dans les deux langues. Restant toujours au cas de notre locuteur qui a déménagé en Angleterre. Disons qu'il reste en Angleterre pour un certain temps et il fréquente des locuteurs confirmés anglais. Quand il rentre en Grèce vingt ans plus tard il est possible que ce dernier utilise le *vouloir-dire* de la langue anglaise pour communiquer en grec. Il parle toujours grec et peut effectivement communiquer et comprendre les locuteurs grecs. Néanmoins, quand il essaie de s'exprimer en grec, ce locuteur ne le fait pas (ou pas complètement) en obéissant au *vouloir-dire* du grec, mais à celui de la langue anglaise. Cela ne signifie pas qu'il utilise des notions et des termes anglais quand il parle, mais lorsqu'il va une blague, les locuteurs grecs ne la trouveront pas amusante parce que tout simplement « on ne dit pas ça en grec ». En termes de néoténie linguistique, ce locuteur, dont les énoncés sont faits conformément tantôt à une langue tantôt à une autre, est tombé dans un *désarroi linguistique*.

Afin que le locuteur devienne locuteur confirmé dans une langue il lui faut s'approprier les règles relevant de la sphère linguistique, mais aussi et surtout de la sphère psycholinguistique. Cette appropriation est un processus continu et perfectible à l'infini. Le locuteur qui apprend une langue qui n'est pas chronologiquement la première est condamné à rester un locuteur inachevé. Seule l'immersion dans la langue peut combler les lacunes et offrir au locuteur cette intuition linguistique qui permet au locuteur de s'exprimer spontanément. Dans la mesure où *parler* signifie *être*, le locuteur inachevé est par extension un être inachevé.

Pourtant, tous les locuteurs, confirmés ou non-confirmés, sont des locuteurs néoténiques dans le sens où la perfection linguistique et comportementale ne parvient jamais.

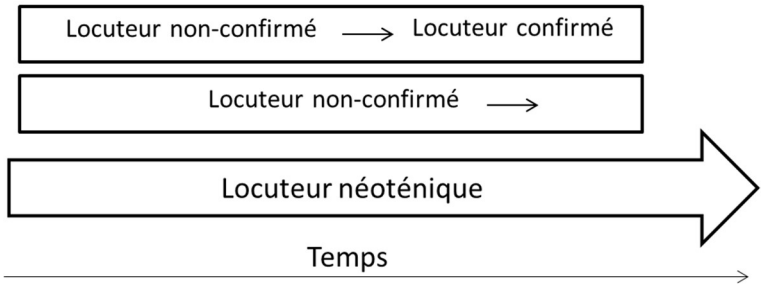

Figure 10 : Locuteur et temps

Le locuteur, au début de l'appropriation d'une langue, est un locuteur non-confirmé. Au fil du temps, il est probable que ce dernier devienne locuteur confirmé de cette langue entretenant ainsi des relations *in esse* avec cette langue. Néanmoins, il est tout aussi probable que ce locuteur demeure locuteur non-confirmé entretenant ainsi des relations de langue *in fieri* avec cette langue. Quelle que soit la situation, ce locuteur est toujours locuteur néoténique, un locuteur inachevé ; dans la première situation parce que son assimilation linguistique et comportementale sont perfectibles à l'infini et dans le second cas parce qu'il est caractérisé par une incomplétude au sein de ces dimensions. Nous allons observer par la suite sur quoi réside l'incomplétude linguistique et comportementale et nous allons également approfondir la notion de locuteur néoténique.

1.5. Incomplétude linguistique

L'incomplétude linguistique du locuteur réside dans le manque de maîtrise des dimensions linguistiques d'une langue. On pourrait affirmer que la première étape, l'état initial lorsqu'un locuteur apprend une nouvelle langue en suivant un cours de langue se fait par l'apprentissage de ses règles linguistiques. Il s'agit de l'assimilation linguistique qui désigne en autres l'apprentissage des particularités sémantico-syntaxiques et morphologiques d'une langue. Le locuteur non-confirmé doit apprendre à véhiculer aisément les structures sémantico-syntaxiques de la langue dans la mesure où maîtriser une langue implique entre autres,

l'assimilation de la syntaxe, du lexique, de la morphologie et de la phonologie. Cet apprentissage peut se faire consciemment. L'accès à la dimension linguistique d'une nouvelle langue peut être fourni au locuteur par l'apprentissage livresque. Bien évidemment, on entend par nouvelle langue, une deuxième ou une troisième langue puisque l'assimilation linguistique de la première langue parlée par le locuteur commence à la maison au sein de l'endroit familial, et ce même dans le cas d'un enfant bilingue ou plurilingue et elle se renforce au milieu constitutionnel, celui de l'école. Quand bien même, abstraction faite des bilingues dès la naissance, l'apprentissage d'une nouvelle langue à l'âge linguistiquement adulte se passe pour une grande majorité des locuteurs au milieu institutionnel.

Au cours de cet apprentissage, le locuteur s'exerce aux compétences linguistiques et apprend par exemple à identifier une entité sémantique complexe au sein d'une structure syntaxique relativement simple. Il acquiert des connaissances grammaticales solides qui se valident à travers ses choix des modes et des temps pendant sa production orale et écrite. La maîtrise de la variété des emphases et des focalisations sémantico-syntaxiques, même s'ils interviennent assez tardivement, n'est pourtant qu'un des résultats du processus de l'apprentissage livresque. N'oublions pas les particularités sémantiques lesquelles peuvent procurer à la phrase des ambigüités sémantico-lexicales.

L'apprentissage livresque, effectué dans le milieu constitutionnel, offre le premier pas au locuteur souhaitant apprendre une langue, ce dernier ayant déjà acquis une autre langue. Les dimensions linguistiques sont des dimensions, dirons-nous, aisément appris dans une classe, au sens plus large du mot, par le locuteur motivé. Néanmoins, il serait moins naïf de notre part d'affirmer que l'apprentissage d'une langue se termine avec son assimilation linguistique, quel que soit le degré d'excellence du locuteur. L'assimilation linguistique désigne la partie qui est relativement facile à acquérir par le locuteur, contrairement à l'assimilation comportementale, un concept qui sera commenté et discuté plus loin. Néanmoins, avant de continuer, il est indispensable de donner quelques exemples de l'assimilation linguistique qui fait le témoin du premier contact du locuteur avec la langue. Le but est de démontrer que l'assimilation linguistique d'une langue, en l'occurrence de la langue française, n'est pas une tâche facile à accomplir. Les exemples sont tirés de l'observation en situation des locuteurs chypriotes grecs qui suivent des cours de français. Ces derniers n'étant pas immergés dans la langue, il est des obstacles au niveau linguistique à franchir et son échec ne permet pas au locuteur en question de trouver son identité linguistique.

Observons les exemples suivants.

Deux étudiantes de la même université, qui étudient à distance, échangent des messages électroniques. Elles se demandent si elles peuvent se rencontrer en septembre.

1. Je suis désolée, on ne va pas pouvoir se croiser, j'habite loin de Dijon et je ne sais pas encore quel genre de travail j'aurais trouvé d'ici septembre...

Pour le locuteur non-confirmé il s'agit d'assimiler des règles grammaticales et syntaxiques afin qu'il puisse soit comprendre soit énoncer cette phrase. Abstraction faite du conditionnel passé *aurais trouvé* qui exige de solides connaissances grammaticales, la phrase entière ne pose pas de problème ni dans sa compréhension ni dans sa production par le locuteur non-confirmé. La marque finale *-e* du féminin à l'adjectif *désolée*, témoigne que cet énoncé vient d'une femme. Puis, l'on retrouve l'utilisation du pronom personnel *on* qui remplace le *nous* et la négation simple *ne… pas*. Le verbe *se croiser* peut entraver le locuteur non-confirmé dans la mesure où sous sa forme pronominale ce verbe a une signification particulière. *Croiser* signifie enlacer, mélanger, assimiler, mixer tandis que sous sa forme pronominale, à savoir *se croiser* signifie *se rencontrer*. Bien que ce verbe puisse éventuellement gêner le locuteur non-confirmé, cette difficulté appartient au niveau sémantique et donc relève de l'assimilation linguistique.

À l'issue des résultats des examens finaux.

2. Les résultats sont disponibles, alors je me permets de te demander si tu es contente de tes notes, en espérant que tu n'as pas de rattrapage, ou du moins le moins possible.

Une phrase assez longue, mais qui relève entièrement de l'assimilation linguistique de la langue française. On retrouve au sein de celle-ci l'usage du gérondif *en espérant* qui peut poser des difficultés au locuteur au début de son apprentissage à cause des diverses situations d'utilisation du pronom *en* par un francophone. En outre, un peu plus bas, on constate l'utilisation de la négation *ne… pas* liée avec la préposition *de* qui valident les connaissances grammaticales du locuteur. La fin de l'énoncé peut être déconcertante pour un locuteur non-confirmé puisqu'il y a l'utilisation de l'adverbe *moins* deux fois. La première fois, l'adverbe est précédé par la préposition *de* au singulier masculin et dans sa deuxième occurrence par

l'article défini *le*. Le vocable *du moins* fonctionne comme un adverbe et la deuxième fois comme un adjectif.

Deux étudiants discutent du travail qui leur reste à faire pour les examens qui approchent.

3. Il va falloir que je puisse trouver la motivation pour travailler et me concentrer !

Il s'agit ici d'un énoncé plus court que les précédents, mais non moins dense. Le locuteur non-confirmé doit s'approprier les temps du verbe français. En l'occurrence, on rencontre le futur proche du verbe *falloir* qui est formé par le verbe *aller*, conjugué au présent et le verbe *falloir* à l'infinitif. Évidemment, la traduction dans la langue *in esse* ne lui sera d'aucune aide et lui compliquera la tâche. *Il va* implique la pratique de la marche. Le locuteur non-confirmé peut penser que *quelqu'un marche pour trouver de la motivation*. Par ailleurs, l'on retrouve l'utilisation du mode subjonctif juste après le futur proche. L'emploi de ce mode entrave le locuteur non-confirmé puisque c'est un mode assez complexe à assimiler. Cependant, il va de soi que pour les cas mentionnés ci-devant, à savoir les connaissances sémantico-syntaxiques et grammaticales, suffisent pour que le locuteur non-confirmé puisse comprendre et produire cet énoncé.

À la caisse d'un magasin de vêtement, la vendeuse, locuteur confirmé de la langue française, parle à une cliente, locuteur non-confirmé de la langue française :

4. Bon, madame, il y a des réductions exceptionnelles aujourd'hui donc vous ne me devez que 175 euros.

Pour le locuteur confirmé, cette phrase semble très facile à comprendre. Cependant pour le locuteur non-confirmé cette phrase peut être déconcertante. En entendant le vocable *ne,* le locuteur non-confirmé peut s'attendre à une négation. De ce fait, il est possible qu'il ne comprenne pas la somme à payer. Il s'agit d'une phrase qui dissimule une ambigüité sémantique. Pour la désambigüiser, le locuteur non-confirmé doit s'approprier la construction de la négation au français. Contrairement à la fonction simple de la négation en français (ne… pas, ne… plus, ne… rien) la tournure « *ne… que* » exprime la restriction. Ainsi, le sens de la phrase diffère : elle ne doit pas 175 euros, mais elle doit *seulement* 175 euros.

En outre, le chiffre 175 entraine de grandes difficultés au locuteur non-confirmé qui probablement cherchera instinctivement un contact visuel avec l'addition. Les chiffres en français sont très difficiles à apprendre à cause de leurs dénominations complexes et trop

longues. Il s'agit d'une grande source d'inconvénient pour par exemple un locuteur chypriote grec qui apprend le français. Plus particulièrement, les dizaines soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-onze. En grec, le chiffre soixante-dix est un seul nom, à savoir 70 [evdomínta] tandis qu'en français on dit soixante-dix (60 +10), soixante-quinze (60 +15), etc. Il va de même pour le chiffre 80, quatre-vingts en français qui n'est que quatre fois vingt (4x20). Le plus étrange, c'est le chiffre 90 qui est en réalité quatre fois vingt plus dix (4x20+10) ! Le raisonnement des adjectifs numéraux français est assez étonnant. La langue grecque, mais aussi la langue anglaise dispose différentes dénominations distinctes. Ainsi, pour le locuteur chypriote grec, dont la langue *in esse* est la langue grecque, la maîtrise des dénominations des chiffres en français devient très complexe.

À ces difficultés s'ajoute l'expression *il y a* qui elle aussi peut troubler le locuteur non-confirmé dans la mesure où on ne la retrouve ni en grec ni en anglais et de ce fait ledit locuteur doit alors raisonner uniquement en français. Nous nous référons à la langue *anglaise* dans la même phrase que l'on parle de la langue grecque, langue *in esse* du locuteur chypriote grec parce que pour le locuteur en l'occurrence la langue anglaise est une langue ayant des caractéristiques d'une langue *in esse.* Cette affirmation constitue un des sujets centraux de ce travail et nous l'examinerons minutieusement lors de la deuxième partie.

La traduction mot-à-mot donc de cette expression n'est d'aucune utilité. Le pronom personnel *il* est en grec le pronom [aftós] et en anglais [he]. Puis, on trouve le pronom adverbial *y* qui n'a aucun correspondant direct en grec et en anglais. L'on pourrait affirmer qu'en anglais c'est le pronom « there » mais ceci ne décrit pas la totalité des cas où l'on peut retrouver le pronom adverbial *y*. Par ailleurs, le locuteur entend également le son [a] à la fin. Si ce dernier le voit écrit et s'il possède une connaissance minimum de la grammaire française, il sera alors en mesure de comprendre qu'il s'agit du verbe avoir, conjugué à la troisième personne du singulier. Cependant à l'oral, le locuteur qui s'approprie le français peut se demander s'il s'agit de « *a < il a < verbe avoir* » ou s'il s'agit de la préposition « *à* ». En outre, il est indispensable de savoir que l'expression *il y a* possède un double sens puisqu'on l'utilise tant au singulier qu'au pluriel.

Une autre dimension et non la moindre est la maîtrise lexicale. Si le locuteur non-confirmé en question ne possède ni le mot *réductions* ni l'adjectif *exceptionnelles* il ne sera pas en mesure de comprendre la raison pour laquelle il doit payer moins de ce qu'elle a prévu avant son arrivée à la caisse. Nous pouvons comprendre d'emblée qu'il y a de nombreux cas où un

locuteur qui apprend le français peut se sentir désorienté, déconcentré, même totalement perdu. Nous pourrions continuer à fournir d'autres exemples de situation où le locuteur non-confirmé français rencontrera des difficultés à comprendre ce qu'il écoute ou lit, mais nous pouvons aussi à cet instant affirmer que l'incomplétude linguistique du locuteur est une réalité. En effet, elle existe et elle procure plusieurs obstacles linguistiques et psycholinguistiques chez ledit locuteur et c'est là que l'on trouve une des dimensions de la néoténie linguistique.

Pourtant, il est vrai que l'assimilation linguistique peut résulter de l'apprentissage livresque dispensé par le didacticien et l'enseignant au cours de la leçon. En effet, nombreux sont les locuteurs chypriotes grecs qui choisissent cette méthode lorsqu'ils apprennent le français. Nous n'affirmons pas qu'assimiler les règles grammaticales et syntaxiques soit un travail qui vient aisément et sans peine. En effet, le locuteur doit être motivé et intéressé et il va de soi qu'il l'est dans la mesure où l'investissement de sa part est indispensable. Néanmoins, force est de constater qu'il s'agit pour le locuteur non-confirmé d'un processus plus accessible que celui de l'assimilation comportementale comme nous le verrons par la suite.

1.6. Incomplétude comportementale

D'aucuns affirmeraient que lorsque le locuteur non-confirmé du français atteint une maîtrise linguistique élevée de cette langue, il sera en mesure de communiquer aisément avec un locuteur confirmé de cette langue. Ne tirons pas de conclusions hâtives. L'appropriation d'une langue ne comprend pas uniquement l'assimilation linguistique comme il est analysé plus haut. Au contraire, ceci n'est que la partie la plus simple à s'approprier. En dehors de la sphère linguistique, parler une langue implique également que le comportement du locuteur soit conforme au génie de la langue en question. En d'autres termes, le locuteur doit posséder un comportement linguistique et il doit s'exprimer conformément au caractère particulier de la langue qu'il parle en synchronie et non pas *des langues* qu'il connaît. Il est vrai que la ou les langue(s) *in esse* envahissent la pensée du locuteur non-confirmé dans la langue *in fieri* et le poussent à faire des choix, linguistiques ou non, plus proches de la langue *in esse.* C'est dans ce cas que tous les malentendus se provoquent, et c'est à cela que l'on se réfère quand on dit que le locuteur doit s'exprimer en respectant les frontières et les limites que la langue en l'occurrence établit.

Ainsi, le locuteur non-confirmé doit apprendre à s'exprimer selon le génie de la langue et ceci est un processus qui se déroule de manière inconsciente. En effet, comme nous l'avons vu, le locuteur doit apprendre à énoncer en toute spontanéité des éléments plus complexes même « inapprenables » de la langue, tels que les interjections, l'humour, les ambiguïtés, etc. Il convient d'adopter un comportement linguistique conforme au génie de la langue, un seuil qui donnera au locuteur non-confirmé la possibilité *d'être* dans la langue. La langue ne se manifeste guère dans les livres et seul l'apprentissage des règles grammaticales syntaxiques et sémantiques est insuffisant.

Il est utopique de croire que la situation d'apprentissage telle qu'elle est reproduite dans certaines expériences soit le paradigme de toute situation d'acquisition et que la répétition d'une liste de mots puisse représenter l'acquisition de la capacité à produire une phrase (Bresson, 1970, p. 25). En effet, la réalité est différente. L'acquisition de la langue n'est pas simplement l'adjonction des règles successives. Il faut dépasser les opérations simples de composition, dépasser l'apprentissage afin de pouvoir acquérir un certain statut de la langue, un statut dirions-nous sociopsychologique.

L'assimilation du comportement linguistique est un processus plus ardu que celui de l'assimilation linguistique et c'est un des éléments qui constitue le problème de la motivation chez les locuteurs pour apprendre des langues. L'assimilation linguistique, si elle n'est pas accompagnée par une assimilation comportementale, ne permet pas au locuteur non-confirmé de parler la langue avec aisance. C'est peut-être aussi l'un de facteurs qui intervient dans le problème de l'aptitude à l'acquisition d'une langue (Bresson, 1970, p. 30). Il est vrai qu'il est difficile de reprendre les informations fournies par la grammaire et les dictionnaires et de les utiliser avec une maîtrise conforme au génie de la langue. Ce processus n'est ni facile ni inné. Ce faisant, cette étape de l'acquisition de la langue reste ardue.

Samir Bajrić qui introduit la composante cognitive du comportement linguistique évoque la « vision du monde » de Wilhelm Von Humboldt (1767-1835) dont l'idée centrale est que la vie de l'esprit est déterminée par la langue et que la langue est une sorte de miroir de l'esprit humain. Humboldt prend en compte la diversité des langues et il affirme que toute langue projette une vision originale du monde.

La langue est à la fois universelle et commune à tous les êtres humains, mais elle est en même temps dépendante de ce qu'elle peut éventuellement exprimer. Toutes les langues s'expriment différemment par le biais de leurs structures grammaticales-syntaxiques pourvues

d'une originalité linguistique. La maîtrise de ces structures n'est qu'une des composantes de l'apprentissage, comme nous l'avons vu précédemment. En effet, c'est l'assimilation comportementale qui donne au locuteur la possibilité d'exister dans la langue *in fieri*.

Toutes les entités de la langue qui introduisent plus qu'elles ne disent, qui dissimulent plus qu'elles n'expriment font part de l'assimilation comportementale. Parmi ces entités, citons les emplois adverbiaux dont la complexité sémantique, stylistique et pragmatique dépasse largement ses emplois usuels. Dans ce cas, une adaptation au génie de la langue supérieure est exigeante. Prenons l'exemple des interjections qui sont considérées comme étant des mots qui ne peuvent être appris dans la mesure où ces derniers sont pourvus d'une charge émotionnelle. Le locuteur non-confirmé peut les maîtriser qu'après une immersion dans la langue.

Il y a quelques exemples par la suite qui visent à montrer les caractéristiques de cette assimilation comportementale. Il s'agit de phrases, de locutions qui ne peuvent pas être maîtrisées par un apprentissage livresque. L'apprentissage sur le tas ne donne pas d'informations sur le génie de la langue, mais consiste clairement en un apprentissage de base afin que le locuteur non-confirmé puisse intégrer le comportement linguistique.

Deux étudiants discutent du travail qu'ils ont à faire pour un cours universitaire.

1) Je vais attaquer tout de suite le chapitre 5.

Voici une phrase qui suit l'ordre canonique des mots en français. L'on retrouve le verbe du premier groupe *attaquer,* lequel est conjugué au futur proche, et l'adverbe temporel *tout de suite.* Ce qui peut troubler le locuteur non-confirmé de la langue française et qui peut lui paraître déconcertant, c'est le choix du verbe *attaquer* au lieu d'un autre probablement plus pertinent. Les simples connaissances linguistiques ne sont pas suffisantes. On s'attend à rencontrer un tel verbe — *attaquer* — dans un contexte de guerre, car ce verbe signifie *agresser*, *provoquer*, *frapper*. L'utilisation de ce verbe dans un contexte différent de celui généralement utilisé exige des compétences qui dépassent les linguistiques. Le locuteur confirmé avec un niveau de connaissance linguistique français élevé opterait plutôt pour un énoncé du type, *je vais continuer au chapitre 5, je vais procéder, avancer.* Ainsi, le choix du verbe *attaquer* relève d'une assimilation comportementale élevée de la langue française.

Un professeur donne des consignes aux étudiants à propos un travail de production écrite qu'ils doivent lui présenter.

2) *Le devoir ne devra pas dépasser une copie, soit 4 pages maximum.*

Le locuteur confirmé de la langue française n'aura aucun problème ni à énoncer cette phrase ni à la comprendre. Néanmoins, la réalité demeure assez différente pour le locuteur non-confirmé. Linguistiquement et syntaxiquement, aucune difficulté n'est apparente et rien ne semble gêner le locuteur non-confirmé. Cependant, nous sommes face à un énoncé où même si le locuteur non-confirmé comprend tous les mots, il ne peut saisir le sens. Comment une *copie* qui renvoie en réalité à un papier, une feuille de deux pages, une feuille recto verso vierge qu'on utilise pour écrire peut-être à la fois deux pages et quatre pages. Seul le locuteur confirmé immergé dans la langue comprend le sens de ce terme. En France, on entend par *une copie*, le fascicule de quatre pages vierges — soit deux feuilles recto verso — que l'on donne aux étudiants le jour de l'examen sur lequel tout étudiant rédige. Le fait de connaitre cette information, mais aussi de pouvoir l'utiliser relève toujours d'une assimilation comportementale de la langue française élevée.

Une étudiante discute avec une de ses camarades des résultats.

3) Ça y est ! Les résultats sont tombés !

Ça y est, est une locution qui fonctionne comme une interjection pourvue d'une charge émotionnelle. Il est difficile pour le locuteur non-confirmé d'utiliser les interjections et de les maîtriser de manière convaincante. Les interjections sont des formes qui véhiculent l'expression de nos émotions. Ils peuvent avoir ou non le statut de mot au sens rigoureux et leur appropriation arrive graduellement. Le deuxième élément à relever dans cette phrase est le verbe *tomber*. *Les résultats sont disponibles* serait plus proche du choix du locuteur non-confirmé, lequel peut être gêné par la parution du verbe *tomber*. *Tomber* qui signifie *faire une chute, glisser* peut être déconcertant pour un locuteur non-confirmé. L'utilisation de ce verbe dans ce contexte illustre ses solides connaissances sur ce qui est conforme au génie de la langue, une utilisation surement absente de chez le locuteur non-confirmé.

Avant un cours, voici ce que dit un étudiant à une de ses camarades.

4) Tiens, Sylvie ! Salut ! Comment tu vas ?

En plus d'être un des mots les plus complexes qu'un locuteur non-confirmé doit s'approprier, c'est également un verbe très souvent utilisé par le locuteur confirmé de la langue française. Il s'agit d'un mot qui fonctionne plus comme une interjection qu'un verbe à l'impératif. L'assimilation de la signification et de la valeur de ce vocable exige une adaptation

au génie de la langue. La traduction d'un tel mot ne lui sera d'aucune utilité dans la mesure où même si le locuteur non-confirmé cherche ledit mot dans le dictionnaire, cette traduction ne lui assure pas la capacité de le maîtriser et de l'utiliser de manière convaincante. Seule une immersion dans la langue permet l'assimilation des interjections. Ainsi, leur propre usage relève davantage du comportement linguistique. À dire vrai, Porquier R. (2001) donne des explications potentielles du verbe *tenir* à l'impératif.

> – *Tiens ! C'est pour toi.* [On tend un objet en demandant de le prendre]
> (Tenez est là possible, si on vouvoie le destinataire ou s'il y a plusieurs destinataires)
> – *Tiens* (!/ ?), on est déjà là ? [Expression de la surprise]
> – *Tiens tiens*... [Soliloque : « je me demande si », « est-ce que par hasard »]
> – *Tiens !* (ou *Ben tiens !)* [« Naturellement », « c'est évident », « et comment ! », « bien sûr »]
> Dans les trois derniers exemples, tenez n'est pas possible : on a là affaire à des signifiants invariables (Porquier, 2001, p. 112).

Force est de constater qu'en raison de sa complexité, la maîtrise de cette interjection résulte difficile pour un locuteur non-confirmé de la langue française si ce dernier n'a pas été immergé dans la langue. Ainsi, son usage implique une bonne maîtrise de ce qui est conforme à la langue.

L'assimilation comportementale désigne une autre dimension de la nouvelle langue que le locuteur non-confirmé doit acquérir. À partir des exemples précédents, nous constatons que l'assimilation comportementale exige l'attention maximale du locuteur qui souhaite s'approprier une langue. Les paramètres et les composantes d'une langue c'est-à-dire ses formes linguistiques, sont évidemment essentielles pour l'appropriation de la langue, mais elles sont insuffisantes. Il est également nécessaire que le locuteur non-confirmé assimile les formes de la langue *in fieri* ainsi que ses comportements. Il ne faut pas intégrer une forme linguistique dans une situation sociale. Il faut adopter un comportement linguistique conforme au génie de la langue (Bajrić, 2013, p. 66).

L'incomplétude comportementale n'est pas uniquement présente chez les locuteurs non-confirmés, elle se trouve également chez les locuteurs confirmés. Nous serions tentés d'avancer l'hypothèse qu'un locuteur confirmé — c'est-à-dire un locuteur qui possède une intuition linguistique lui permettant de s'exprimer sans la nécessité de réfléchir sur la manière de formuler son énoncé et qui possède les capacités nécessaires pour s'exprimer conformément

au génie de la langue — puisse être un locuteur achevé. Or, la perfection n'existant pas, même le locuteur confirmé est perfectible, en évolution perpétuelle, c'est-à-dire un locuteur néoténique.

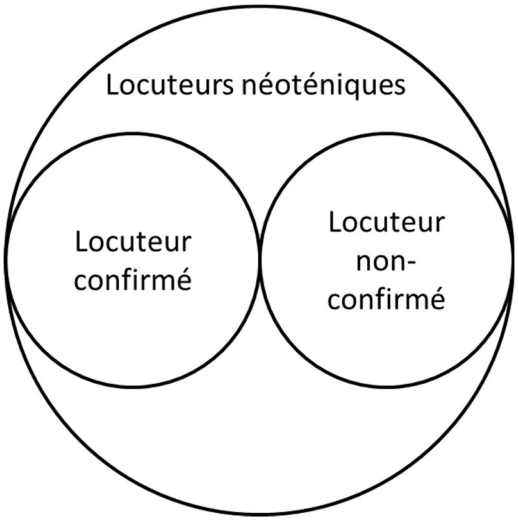

Figure 11 : Locuteur néoténique

Tous les locuteurs, confirmés ou non-confirmés sont caractérisés par une sorte d'incomplétude linguistique, mais surtout comportementale. Il est impossible pour un locuteur de posséder une langue dans sa totalité, quelle que soit la maîtrise linguistique atteinte. Nombreuses sont les facettes qui seront ignorées par le locuteur dans la mesure où la langue elle-même n'est pas une entité figée. En effet, cette dernière évolue, s'adapte et se forme à travers l'évolution du monde et ce sont les locuteurs qui dans leurs énoncés soit promeuvent l'utilisation plus fréquente d'une occurrence soit en rejettent certaines. Dès lors, il est impossible pour un locuteur, même si celui-ci est locuteur confirmé, de connaître tout ce qui est permis dans une langue *in esse* et de pouvoir les incorporer dans son discours. Il s'approprie de nouveaux termes, notions et découvre les frontières et les limites de cette langue tout au long de sa vie si et seulement si ce dernier continue à être locuteur actif dans une communauté linguistique. Cette évolution continue, fait de lui un locuteur néoténique et ce tout au long de son existence.

Conclusion de la première partie

Dans la première partie de cette thèse, nous avons établi le cadre théorique et conceptuel dans lequel cette étude s'inscrit. Une présentation courte des objets de la linguistique et plus spécifiquement de la psycholinguistique est faite avant de préciser l'importance de la terminologie en sciences du langage. Il semble que la prééminence des langues comme objet d'étude pour la linguistique se fait au détriment du locuteur, en tant que sujet d'étude. Plaçant le locuteur au centre de l'analyse, on observe un manque de termes et de notions adéquates et pertinentes pour désigner les relations cognitives et psycholinguistiques que le locuteur entretient avec les langues du monde. Un groupe de termes et de concepts sont introduits par le linguiste et théoricien Samir Bajrić.

Nous avons évoqué les points définitoires de la théorie de la néoténie linguistique en analysant les notions et les termes nouveaux. La notion du *vouloir-dire* de la langue est introduite ainsi que celle du comportement linguistique du locuteur. En termes de néoténie linguistique, parler une langue signifie *être/exister* dans cette langue au sens cognitif. Afin que le locuteur puisse être capable de parler spontanément c'est-à-dire en se basant sur son intuition linguistique, il doit maîtriser les éléments linguistiques et respecter le *vouloir-dire* et la permissivité de cette langue. Ainsi, ses énoncés sont aptes au génie de cette langue et son ontologie y est inscrite.

Nous avons aussi vu que les relations cognitives que le locuteur entretient avec une ou plusieurs langues sont assujetties au temps physique. Nul instant dans le temps réel n'est le même qu'un autre, aucune circonstance de communication ne peut se répéter de la même manière, aucune relation cognitive ne peut rester identique au fil du temps. L'être humain est un locuteur dont ses connaissances et capacités langagières sont perfectibles à l'infini. Les relations cognitives entre lui et les langues naturelles évoluent selon les circonstances de la vie et selon le temps qui passe. Dans ce point se trouve l'essence même de la néoténie linguistique : le locuteur ne peut pas atteindre la perfection et se trouve en évolution perpétuelle, il est dès lors un locuteur néoténique.

Après avoir établi le cadre théorique, les choix linguistiques et les relations linguistiques et cognitives qu'un locuteur entretient avec certaines langues seront analysés en termes de néoténie linguistique. Notre sujet d'étude est le locuteur chypriote grec qui vit dans la partie sud de l'île de Chypre ainsi que son environnement linguistique. Les raisons du choix de ce

locuteur, l'objet de cette thèse de doctorat, seront expliquées ainsi que ses particularités linguistiques et psycholinguistiques.

DEUXIÈME PARTIE : AIRES LINGUISTIQUES CHYPRIOTES ET GRECQUES

Introduction de la deuxième partie.

Dans la deuxième partie de cette thèse intitulée « Aires linguistiques chypriotes et grecques », une esquisse du profil linguistique du locuteur chypriote grec est présentée tel qu'il est formé aujourd'hui. Il s'agit d'un locuteur dont l'environnement sociopolitique et conséquemment linguistique se décrirait au moins, turbulent. Une histoire si riche aux événements ne pourrait jamais être monotone. Bien évidemment, le but de ladite thèse n'est pas historique. Or, on ne peut pas ignorer le fait que les événements historiques passés, comme les siècles des colonisations et le sentiment national sous-jacent, ont amplement influencé le parler local d'aujourd'hui. Chaque évènement historique et chaque décision politique constitue un élément qui aide à assembler une image détaillée du locuteur d'aujourd'hui.

Cette partie est entièrement consacrée à la description de la vie sociopolitique et linguistique de l'île de Chypre dans un effort d'esquisser le profil linguistique et psycholinguistique dudit locuteur, avant de poursuivre son étude en termes de néoténie linguistique. Bien entendu, la néoténie linguistique de terrain dans la troisième partie est une étude synchronique. Cependant, les résultats de notre étude seront enrichis des résultats de l'étude chronologique sur la situation linguistique dudit locuteur, parce que cette étude peut aider à comprendre de quelle manière est formé le parler chypriote.

Avant de décrire minutieusement le profil linguistique et psycholinguistique du locuteur chypriote grec, il convient d'examiner ses origines et ses originalités (chapitre III). Un parcours historique, au sein duquel est décrit le contexte sociopolitique durant les dernières années, est réalisé afin de comprendre l'évolution du parler local, le dialecte chypriote grec[13]. Le parler local a évolué, changé et modifié au fil des années et toute description ancienne ne semble pas être totalement pertinente et adéquate pour définir le parler d'aujourd'hui. Par ailleurs, des linguistes soutiennent l'idée selon laquelle l'évolution du dialecte est de telle importance que

[13] Nous désignons le parler local, c'est-à-dire le code linguistique parlé au sud de l'île de Chypre par la majorité du peuple, par les termes « le dialecte chypriote grec » ou simplement « le chypriote grec ». L'utilisation de ce terme à la place de « chypriote » n'est pas faite pour évoquer les similarités entre le parler local et le grec moderne standard, parlé à Athènes, mais pour le différencier du code parlé au nord de Chypre qui est nommé « chypriote turc ». Le fait qu'à l'île de Chypre il y ait deux grandes communautés linguistiques, le chypriote grec et le chypriote turc est une autre dimension qui ne sera pas examinée dans cette thèse. Examiner le parler chypriote dans sa totalité territoriale en termes de néoténie linguistique est de grand intérêt et ouvre des voies scientifiques nouvelles. Il s'agit d'observer le vouloir-dire et le comportement linguistique auquel obéit le locuteur chypriote, qui habite au nord de Chypre, en collectionnant les données du locuteur qui habite dans la partie sud.

nous sommes témoins aujourd'hui de l'émergence d'un code linguistique panchypriote totalement distinct du grec (Arvaniti, 2010).

Dans ce chapitre, nous abordons également la politique linguistique exercée au sein de l'île durant des décennies montrant comment celle-ci a influencé — ou voulait influencer- l'usage du dialecte par ses locuteurs. La politique linguistique exercée sur l'île avait toujours une relation d'interdépendance avec la politique et plus spécifiquement avec les caprices des groupes de puissance. Nous achevons le troisième chapitre en discutant de la place du dialecte en classe, code microcosme de la société, d'un côté ce que dictent les curriculums et de l'autre ce qui se passe dans la réalité.

L'analyse du contexte sociopolitique et historique permet non seulement de comprendre comment les facteurs extérieurs ont façonné le parler local tel rencontré aujourd'hui, mais permet également d'évoquer le caractère plurilingue du locuteur chypriote grec. Les siècles de l'occupation franque, ottomane et britannique n'ont pas uniquement laissé leurs traces linguistiques palpables au sein du parler local, mais elles et ont également fait installer le plurilinguisme à Chypre. En plus de la langue grecque, dont sa présence à Chypre et son influence sur le parler local mérite une analyse approfondie, la présence des langues anglaise, française et turque sera également examinée. Nous achevons le quatrième chapitre en donnant un aperçu de la situation linguistique de la partie nord de Chypre. Ceci est fait pour avoir une image plus complète de la réalité linguistique de la totalité territoriale de l'île, sans pourtant analyser exhaustivement la situation linguistique de cette partie qui mériterait une étude de son propre statut[14].

La raison pour laquelle nous commençons par l'étude du parler local est pour clarifier ce que l'on entend par « chypriote grec ». Il ne s'agit pas d'une langue officielle dans le sens où sa codification n'existe pas. De plus, on constate parmi les linguistes l'absence d'une définition commune et universellement acceptée du parler chypriote.

Toute personne, du monde scientifique ou non, qui connait peu la situation de Chypre, pourrait affirmer avec la plus grande sureté que le parler chypriote grec n'est pas une langue, mais un dialecte du grec. En allant plus loin, elle pourrait légitimement s'interroger sur les raisons pour lesquelles cette étude considère que le chypriote grec mérite une place auprès du grec, de l'anglais, du français et du turc, langues incontestablement officielles et reconnues.

[14] Pour la situation de la partie du nord, voir aussi (Kizilyürek, 2003; Tsiplakou et al., 2011; Tsiplakou & Kappler, 2018; Tum et al., 2016)

Néanmoins, ces affirmations simplifiées n'ont pas de place dans une étude linguistique rigoureuse. On retrouve le chypriote grec dans la mesure où il s'agit d'une langue parlée par les locuteurs chypriotes grecs. Bernard Pottier dans Arrivé (1975) apporte une explication limpide qui est amplement partagée dans cette thèse :

> Ce sont surtout les critères sociolinguistiques qui justifient les termes langue, dialecte ou patois. Linguistiquement, tout parler de groupe est une langue naturelle, en tant que moyen de communication socialement accepté. (Pottier dans Arrivé, 1975, p. 5)

Néanmoins, tout locuteur entretient des relations cognitives avec toutes les langues naturelles qu'il parle, peu importe si ces dernières sont codifiées, officielles ou socialement stigmatisées. Pour maintenir des relations cognitives et psycholinguistiques avec une langue, il n'est pas nécessaire que cette langue soit officiellement reconnue. Au contraire, le locuteur entretient des relations cognitives et psycholinguistiques avec toute langue naturelle du monde, indifféremment de la façon dont elles sont décrites sociolinguistiquement.

En établissant le cadre théorique à la première partie et en analysant la situation linguistique dans la deuxième, nous nous dirigeons vers une analyse de terrain en termes de néoténie linguistique dans la troisième partie. Nous offrons une analyse approfondie du *vouloir-dire* du dialecte chypriote grec et nous examinons le comportement linguistique de ces locuteurs. En attendant, esquissons le paysage linguistique de la partie territoriale sud de Chypre.

Chapitre III : Enjeux et réalités du locuteur chypriote grec.

1. Le chypriote grec : Profil, origines et originalités.

L'intérêt de choisir le locuteur chypriote grec repose sur le nombre de codes linguistiques que celui-ci rencontre tout au long de sa vie d'une manière ou d'une autre. Avant toute chose, ce locuteur doit apprendre à manipuler la présence concomitante de deux codes linguistiques ; le dialecte chypriote grec et le grec moderne standard. Dès la naissance, on parle le dialecte chypriote grec à la maison et l'on s'expose au grec moderne standard uniquement par le biais de la télévision. Cette réalité est brutalement altérée à l'âge de six ans. En effet, à cet âge, ledit locuteur se scolarise et il est par conséquent contraint à s'exprimer en utilisant le grec moderne standard et à apprendre l'écriture grecque. En effet, la langue grecque est aussi la langue de la scolarisation et une des deux langues officielles de la République de Chypre, tel qu'il est dicté dans la Constitution établie en 1960. La présence simultanée de deux codes, dépourvue d'intérêt en cet instant s'il s'agit du bilinguisme ou du bidialectalisme (fait observé par la suite), a un impact majeur sur la construction de l'identité linguistique et cognitive du locuteur chypriote grec.

Le paysage linguistique et l'image psycholinguistique se complexifient davantage par la présence, dirait-on, obligée de la langue anglaise et par la pression exercée sur ce locuteur d'exceller ou au moins de la maîtriser honorablement (si l'on veut louer les mots des enseignants). Tantôt dès le début de sa scolarisation, ce locuteur débute l'apprentissage de la langue anglaise sacrifiant ainsi des heures interminables dans les cours particuliers les après-midis. La nécessité de maîtriser cette langue n'est pourtant pas irrationnelle en raison des opportunités de carrière qui se présentent si cette langue est maîtrisée. Plus on s'intéresse au passé historique de l'île, plus on voit la place importance de la langue anglaise dans la vie sociopolitique et conséquemment les raisons de la grande puissance qu'elle exerce sur le locuteur chypriote grec. On comprend également de quelle manière cette langue a influencé le parler local et le comportement linguistique de ces locuteurs.

La langue française est aussi une des langues à laquelle le locuteur chypriote grec est confronté dans la mesure où il s'agit d'une langue enseignée à l'école, et ce pendant quatre ans. Certains élèves choisissent de suivre également des cours particuliers les après-midis et de

passer des examens afin de valider leurs compétences en français et d'obtenir des certifications en français langue étrangère. De l'autre côté, l'influence de la langue française sur la variété chypriote grecque doit être aussi mentionnée. En effet, l'île était également un Royaume des Lusignan et le passage des francs a laissé des traces au sein du parler chypriote ; fait observable à travers les nombreux emprunts surtout lexicaux présents dans le lexique du parler local d'aujourd'hui.

L'exclusion de la langue turque, d'une thèse de doctorat, mais aussi de toute étude linguistique théorique qui souhaite examiner le paysage linguistique du locuteur chypriote grec ne se justifie pas pour deux raisons : d'une part, parce que d'après la Constitution le turc est une langue officielle de la République de Chypre avec le grec, et d'autre part en raison de son absence totale du répertoire linguistique du locuteur chypriote grec habitant au sud de Chypre. Bien que l'on trouve cette langue écrite dans tous les documents officiels issus du gouvernement chypriote[15], il s'agit plutôt d'une présence silencieuse, car la grande majorité des Chypriotes grecs ne possède pas (ou ne possède plus) de compétences en turc.

Abstraction faite de la langue grecque et du dialecte chypriote grec, les trois autres langues (l'anglais, le français et le turc) sont examinées sous un double aspect. Dans un premier temps, ces langues sont toutes les trois présentes *de facto* dans la vie linguistique de ses locuteurs ; l'anglais et le français par leur enseignement obligatoire durant la scolarisation et le turc parce que c'est la deuxième langue officielle de la République. Dans un second temps, Chypre fut successivement sous l'autorité française, ottomane puis britannique et le contact de la variété locale avec ces langues a contribué à la formation du dialecte tel qu'il est connu aujourd'hui. C'est un fait remarquable dans le discours des locuteurs qui utilisent plusieurs mots et phrases qui sont autant d'empreintes laissées par ces langues dans le dialecte. Ces traces linguistiques sont souvent à l'origine de divergences entre le parler local et le grec moderne standard.

Le fait que le plurilinguisme soit si répandu à Chypre et en esquissant le profil dudit locuteur, nous dirions qu'il désigne ce que Bajrić (2013, p. 42) appelle « le spécialiste de la non-spécialisation » (mots tirés de Conraz Lorendz) dans la mesure où le locuteur chypriote grec a abandonné la spécialisation « naturelle » de son monolinguisme au profit du plurilinguisme. Dans la partie sud de Chypre, les locuteurs chypriotes grecs sont plurilingues

[15] Dans la partie ANNEXE se trouve une image d'une carte d'identité chypriote délivrée par la République Chypriote. Trois langues y sont inscrites : le grec, le turc et l'anglais.

et le monolinguisme, qui est la *spécialisation* du locuteur monolingue, est presque absent. Il est rare de rencontrer des locuteurs purement monolingues dans les jeunes générations et les monolingues âgés sont très peu nombreux.

Cependant, même si l'étude en synchronie est valorisée dans cette thèse, il est jugé indispensable, avant d'en analyser les particularités et de poursuivre sur ce sujet, de voir de quelle manière ce plurilinguisme est installé à Chypre. Le sujet des relations cognitives dudit locuteur ne peut pas être examiné minutieusement si nous ne présentons auparavant les données historiques de cette île, intimement liées aux choix linguistiques des habitants Chypriotes.

2. Du point de vue historique

L'île de Chypre est située dans la Méditerranée orientale et partage ses frontières, maritimes avec la Turquie, le Liban, l'Égypte, l'Israël et la Grèce. Sa position géographique, au carrefour du monde oriental, permettait le contrôle des routes commerciales et était à l'origine de conflits politiques récurrents. Sa position géographique originale a façonné son histoire : d'un côté, le peuple de l'île bénéficiait du contact avec d'autres civilisations majeures autant culturellement que commercialement, d'un autre côté, cette île a souvent été l'enjeu de puissances politiques et a connu de nombreuses guerres et colonisations.

La frise chronologique suivante illustre l'ancienneté des royaumes et des colonisations connues par Chypre :

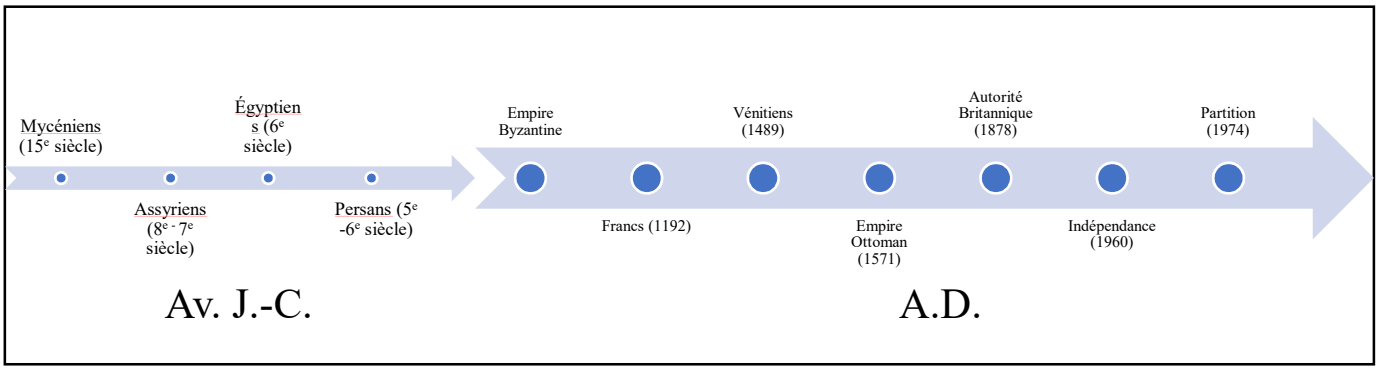

Figure 12 : Calendrier chronologique des colonisations de Chypre

L'île a subi une influence hellénique dès 1200-1050 av. J.-C. quand les Mycéniens se sont installés. Après la destruction de l'empire mycénien en Grèce de nombreux Grecs se sont

installés à Chypre apportant inévitablement avec eux leur langue et leur culture. Cette période marque le début de l'hellénisation de l'île et de ce fait la naissance de la langue grecque à Chypre, en dépit de trouvailles témoignant de la présence d'autres langues telles que le Phénicien et Latin. Après les Mycéniens, pendant le 8e siècle av. J. -C. les Assyriens sont arrivés et au 6e siècle Chypre est devenu une colonie égyptienne, pourtant leur impact linguistique a été très faible. La langue du conquérant n'a eu aucun impact perceptible sur le parler chypriote grec, d'une part parce que les deux codes sont radicalement différents, mais aussi parce que la période de contact des deux langues a été relativement courte (Panayotou & Pavlou, 2000). En 540 av. J.-C. l'administration persane domine l'île, mais le caractère hellénique des habitants reste constant. Il est important de mentionner que même si l'on parle du caractère hellénique, la variété grecque parlée à Chypre ne s'identifie pas avec les dialectes parlés partout en Grèce. On parlait une variété de grec fut appelée arcadochypriote, variété apportée à Chypre pas les Achées.

Durant des siècles, le peuple de Chypre était considéré comme étant hellénique et hellénophone dans la mesure où les points communs avec la Grèce étaient nombreux et la variété linguistique étant la même (ou était considérée comme telle), la population chypriote a embrassé le Christianisme pendant le premier siècle AD avant que l'île vienne sous l'administration byzantine (Panayotou & Pavlou, 2000). C'est à cette période que les locuteurs arabes se sont installés sur l'île et ont formé la minorité des Maronites présente encore aujourd'hui. Juste après la période byzantine, en 1192 les Francs avec les Lusignan se sont installés et ce Royaume y est resté près de trois décennies. La langue des Francs est évidemment le français, qui est utilisée dans les secteurs de l'administration et surtout dans le système judiciaire. On trouve encore aujourd'hui des traces qui témoignent la présence du français à Chypre, notamment dans le domaine lexical du grec chypriote avec les emprunts du français encore utilisés aujourd'hui par les locuteurs chypriotes grecs (Davy, Ioannou, & Panayotou, 1996; Davy & Panayotou, 2000). Cependant, bien que la langue officielle de cette période soit le français, le peuple garde son code linguistique, lequel devient progressivement la langue parlée durant des siècles par la totalité de la population. Les francs quittent l'île et le règne des Vénitiens débute entrainant ainsi la disparition de la langue française.

En même temps, l'Empire ottoman désireux de conquérir Chypre s'impose dans les pays orientaux. Les Vénitiens luttent contre les ottomanes, pour défendre l'île, une guerre qui

dure douze mois, mais sans succès. La domination de l'île était le point final pour que les Ottomanes imposent l'Empire Ottoman au monde oriental.

La guerre et le désastre ont détruit l'île et la population vit dans des conditions précaires. Avec l'occupation ottomane, le nombre de la population turque de l'île augmente avec l'installation des Ottomanes. D'après le recensement de 1960 (Panayotou & Pavlou, 2000), les descendants de cette population forment aujourd'hui 18 % du peuple de l'île. L'Empire ottoman demeure à Chypre pendant trois siècles et c'est déjà pendant cette période que le caractère bi-communal commence à se former (Kizilyürek, 2003).

En 1878, les Ottomanes cèdent Chypre aux Britanniques pour leur soutien contre l'Empire russe lors de la dixième guerre russo-turque qui a eu lieu en 1877-78. L'Angleterre va s'engager à aider la Turquie dans cette guerre contre la promesse que cette dernière lui cède l'île au terme de ce conflit. Ainsi, Chypre se met sous l'administration anglaise.

Lors de ces événements politiques, le peuple ne peut plus rester les mains liées. La langue et la religion partagées avec la Grèce sont deux points qui vont faire naître un sentiment national. Ce dernier ne cesse d'augmenter et se renforce chez une grande partie de la population chypriote souhaitant désormais le rattachement de Chypre avec la Grèce (appelé *Enosis* de verbe grec *enono* qui signifie *unir/rattacher*). Ce nationalisme ne se trouve pas uniquement chez les Chypriotes grecs, mais aussi chez les Chypriotes turcs qui veulent la partition de l'île.

> The 20th century witnessed the gradual rise, first, of Greek nationalism and, later, of Turkish nationalism, with Greek Cypriots supporting enosis, the Union of Cyprus with Greece, and Turkish Cypriots demanding *taksim,* the partition of Cyprus[16].
> (Papadakis, 2008, p. 3)

En 1931, les Chypriotes grecs se révoltent sans succès contre le colonisateur anglais, mais, bien entendu, le colonisateur voit le sujet du rattachement d'un œil négatif, une attitude, dirions-nous, pas anormale. En effet, le rattachement de la Grèce avec la population chypriote entrainerait la perte de la colonie anglaise. C'est justement durant cette période, comme nous verrons par la suite, que la politique linguistique anglaise s'est radicalement modifiée apportant des modifications considérables dans la variété chypriote.

---

[16] Le 20e siècle, on observe une augmentation du nationalisme grec et du nationalisme turc, avec les Chypriotes grecs qui souhaitent l'union de Chypre avec la Grèce (*Enosis*) et avec les Chypriotes turcs qui revendiquent la partition de l'île (*Taksim*) (notre traduction).

En 1950 l'église, qui avait un rôle essentiel dans la vie politique de Chypre, organise un referendum posant la question de l'*Enosis ;* autrement dit le rattachement de la Grèce avec peuple chypriote. La grande majorité de la population chypriote grecque vote en faveur du rattachement. À cette période, la Grèce demande par l'intermédiaire de l'ONU de lui céder l'administration de Chypre, mais elle obtient une réponse négative. En 1955 les Chypriotes grecs se révoltent de nouveau contre la colonisation anglaise souhaitant toujours le rattachement. Ceci n'arrive jamais, mais cette révolte aboutit à l'indépendance de l'île et en 1960 nous avons pour la première fois la formation de la République Chypriote. Paradoxalement, les pays qui ont garanti la paix du nouvel état étaient le Royaume-Uni, la Turquie et la Grèce qui ont signé les accords de Zurich et de Londres en 1959.

Avec la formation d'un nouvel état, la rédaction de la Constitution est un premier pas inévitable et d'une importance majeure. Dans l'île, l'on retrouve toujours une minorité chypriote turque, que la Constitution ne peut pas laisser en dehors. En revanche, la Constitution exige que le président de la République, récemment constituée, soit chypriote grec et le vice-président chypriote turc. Par ailleurs, les deux partis ont le droit de mettre son veto aux décisions du parlement.

Néanmoins, la paix est de courte durée en raison des tensions entre les deux communautés. Les violences intercommunautaires rendant impossible une cohabitation pacifique entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs détruisent tout espoir d'un quelconque paysage linguistique bilingue entre le grec et le turc (ou plutôt entre le chypriote grec et le chypriote turc). La puissante force du sentiment national conduit à un coup d'État de la Garde nationale chypriote qui a à ses côtés les colonels grecs, toujours dans le but de l'*Enosis*. Les autorités de l'Ankara, qui ont leur attention entièrement tournée vers les événements de Chypre, décident d'intervenir. Sous prétexte de protéger les droits de la minorité turque et par respect aux écrits de la Constitution, les armées turques profitent de la situation instable chez les Chypriotes grecs et font une intervention militaire.

Évidemment, en raison du coup d'État, il est impossible pour les armées chypriotes grecques d'éloigner les troupes turques qui débarquent à Chypre par la partie du nord en 1974. *De facto*, le peuple se divise en deux groupes avec d'un côté les Chypriotes grecs qui s'orientent vers le sud et de l'autre les Chypriotes turcs qui se dirigent vers le nord. L'île est amputée. Plus de 30 % du territoire est désormais occupé par les militaires des armées turques et deux-cent-mille Chypriotes grecs sont forcés de quitter leurs domiciles et deviennent ainsi des réfugiés

dans leur propre pays. La guerre n'a pas conduit uniquement à la division géographique de l'île, mais aussi à la création de deux communautés distinctes, tant au niveau national que linguistique (Tsiplakou, Hadjioannou, & Kappler, 2011). Les deux communautés s'éloignent ; la communauté chypriote turque est installée dans nord et la communauté chypriote grecque dans le sud.

Figure 13 : Carte du territoire de Chypre divisé[17]

La partie du nord devient un état indépendant en 1983 et prend la dénomination de République Turque de Chypre du nord. Cette population comprend des Chypriotes turcs qui vivaient à Chypre avant 1974, leurs descendants, mais aussi des colons/immigrés arrivés de Turquie (Tsiplakou et al., 2011). Néanmoins, l'existence de l'indépendance de la partie nord n'est pas reconnue par les Nations Unies. L'existence dudit état et de son gouvernement est seulement reconnue par l'Ankara.

En 1998 la République Chypriote négocie l'adhésion de l'île à l'Union européenne. L'ONU propose le plan Annan dans lequel Chypre deviendrait un État confédéral ayant comme objectif son entrée, dans sa totalité territoriale, à l'Union européenne. Un referendum est organisé afin d'obtenir l'avis du peuple et les résultats sont sans appel. La grande majorité de la population chypriote grecque était contre cette décision. Néanmoins, la République Chypriote fait finalement partie de l'Union européenne en 2004 et les négociations pour trouver une solution au problème de la partition de l'île continuent, mais demeurent stériles. Plus de

[17] Source : http://geopolis.francetvinfo.fr/chypre-île-divisee-et-sous-perfusion-6355

quarante ans après la partition de l'île, il semble qu'une solution viable et durable soit impossible.

Les deux communautés suivent leurs mères patries (la Grèce et la Turquie) même si officiellement elles n'en font pas partie. La communauté chypriote grecque chante l'hymne national de la Grèce et la communauté chypriote turque l'hymne national de la Turquie. On trouve désormais quatre drapeaux dans l'île : dans la partie sud, les drapeaux grec et chypriote et dans la partie nord le drapeau turc et chypriote turc tels qu'ils sont présentés dans la Figure 14.

La partie sud	*Le drapeau grec*		*Le drapeau de la République de Chypre*	
La partie nord	*Le drapeau chypriote de la partie nord*		*Le drapeau turc*	

Figure 14: Les quatre drapeaux à Chypre

Aujourd'hui, la population est composée de Chypriotes grecs, qui représentent presque 75 % et des Chypriotes turcs, et de colons et d'immigrés de Turquie, qui représentent 10 % de la population. Les 0.3 % restants sont des Arméniens et les 0.5 % des Maronites. À cela s'ajoute un petit nombre d'habitants, soit 14 %, qui viennent de différents pays (comme les Anglais et les Russes) (Tsiplakou et al., 2011).

Ce bref parcours historique met en évidence le nombre important de passages de différents peuples dans l'île. Ces derniers ont laissé leur trace dans la vie politique, culturelle, mais surtout linguistique, sans pour autant altérer le code linguistique utilisé à Chypre. Néanmoins, on retrouve des traces linguistiques de leur passage dans le dialecte, surtout dans le domaine lexical. Cette influence dans le parler local laissée par les Français, les Anglais et les Turcs, forme, comme nous l'avons déjà mentionné, partiellement les éléments qui différencient le parler chypriote grec d'aujourd'hui du grec moderne standard. Ainsi, l'on identifie l'origine de la pluralité des langues parlées à Chypre et l'on comprend pourquoi le locuteur chypriote grec d'aujourd'hui est un locuteur plurilingue ; bien qu'il ne maintienne pas les mêmes relations cognitives avec toutes ces langues comme nous allons le voir ultérieurement.

3. Politique Linguistique : langue et politique

Le plurilinguisme est initialement introduit sur l'île par des colonisateurs, pourtant c'est la politique et l'aménagement linguistique qui l'ont préservé jusqu'à aujourd'hui. La politique linguistique appliquée désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet État en matière de langue(s) (Boyer, 2010). Le statut et/ou la forme d'une langue au sein d'un état sont réglés d'après un ensemble de stratégies ou de mesures. Chaque état est responsable de la formation d'une politique linguistique propre et des décisions prises concernant la ou les langues officielles (Ioannidou, 2012). En réalité, il s'agit d'un ensemble de décisions qui concernent le traitement de la ou les langue(s) présentes dans l'état, autant les langues officielles que les langues parlées par le peuple (Karyolémou, 2010b). La politique linguistique détermine les langues officielles de l'état, la forme standard, et codifie les fonctionnements grammaticaux, lexicaux et phonétiques. Elle détermine en plus le fonctionnement socioculturel des langues présentes dans la communauté (Boyer, 2010, p. 68). Cependant, la politique linguistique n'est pas toujours planifiée dans la mesure où un code linguistique, plus souvent utilisé qu'un autre, peut ne pas être officiellement reconnu. Les décisions prises par les responsables concernant la politique linguistique se mettent en marche par la planification ou l'aménagement linguistiques. Les décisions concernant la ou les langues d'un état, surtout dans les pays membres de l'Union européenne, ne sont pas prises arbitrairement, mais selon la décision de l'union, qui a pour but de promouvoir le plurilinguisme.

Aujourd'hui, l'important déplacement des populations ainsi que le mélange des peuples sont des facteurs catalytiques qui empêchent la délimitation de frontières linguistiques nettes. Le contact des peuples et la nécessité de communiquer diminuent de plus en plus le nombre de locuteurs monolingues, espèce en voie de disparition si l'on se réfère au nombre constamment croissant des bilingues, même des plurilingues. On évalue à plus de 6000 le nombre de langues en usage dans le monde faisant ainsi du monolinguisme l'exception de la norme et le plurilinguisme la situation la plus répandue sur l'ensemble des États. (Boyer, 2010, p. 71).

L'Union européenne, sphère territoriale et politique dont Chypre fait partie, encourage le plurilinguisme dans tous ses pays membres. En effet, l'Union Européenne œuvre pour que les locuteurs parlent deux langues en plus de leur première. Ce faisant, le plurilinguisme est importé dans les écoles, car l'Union Européenne encourage le renforcement des langues dans l'enseignement, une décision adoptée par les pays membres. La France, mais aussi d'autres pays européens soutient l'idée d'enseigner deux langues vivantes à tous les jeunes écoliers.

(Eloy, 1997). Ce plurilinguisme dominant partout en l'Europe est en mesure d'influencer la politique et l'aménagement linguistique des pays membres et par conséquent d'influencer les locuteurs eux-mêmes, à savoir leur parler et la construction de leur identité linguistique.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, UNESCO (2003) déclare que l'enseignement doit se faire en langue *in esse* de l'enfant puisque c'est avec cette dernière que l'enfant peut comprendre et peut profiter davantage de son éducation. Un des principes de base de l'UNESCO est :

> […] encourager l'enseignement dans la langue maternelle en tant que moyen d'améliorer la qualité de l'éducation à partir du savoir et de l'expérience des apprenants et des enseignants. (UNESCO, 2003, p. 31)

L'enseignement doit se faire en utilisant la langue *in esse* des écoliers puisque cela facilite et améliore la qualité de l'éducation, à partir du savoir et de l'expérience des apprenants et des enseignants. Or, utiliser la langue *in esse* dans l'éducation n'est pas toujours facile dans la mesure où divers facteurs empêchent cette mise en pratique dans certaines situations rendant ainsi la situation complexe. Le choix de la langue d'un état, et conséquemment de la langue de l'éducation, dépend énormément des décisions politiques. Aux facteurs d'ordre politique et linguistique, s'ajoutent d'autres facteurs d'ordre pédagogique, socioculturel, économique, financier et pratique (Spaeth, 1999) qui jouent un rôle essentiel en ce qui concerne la langue de l'éducation. Les facteurs, mentionnés ci-haut, jouent le rôle de lignes directrices afin que la politique linguistique soit formée. Bien qu'UNESCO demande un enseignement dans la langue maitrisée des élèves, cette pratique n'est pas souvent d'usage.

Chypre est l'un de ces cas. La politique linguistique, liée et dépendante de la politique et de la situation linguistique de Chypre, ne pourrait être décrite plus précisément. Les grandes turbulences dans la vie politique de l'île ont beaucoup influencé la vie et les choix linguistiques de ses locuteurs. En effet, un locuteur qui a connu un grand nombre de changements et de modifications de la langue ne peut rester intact, linguistiquement et cognitivement parlant.

Il est intéressant de noter que les conquérants et de différentes colonisations ont laissé fatalement des traces non seulement dans le parler chypriote, c'est-à-dire dans la dimension linguistique, mais également dans la dimension psychologique des locuteurs de Chypre. Ce

double effet de l'histoire linguistique de Chypre, cet impact psycholinguistique au locuteur chypriote grec, mérite une analyse approfondie.

Une étude superficielle de l'histoire passée ou contemporaine des peuples, nous permet de conclure que les décisions concernant le sujet langagier sont partiellement ou entièrement attachées aux décisions adoptées par les groupes de puissances politiques, qui plusieurs fois utilisent le sujet langagier au profit de leurs intérêts politiques. Dès lors, la politique linguistique est politique[18] - au sens usuel du terme (Ioannidou, 2012, p. 216). Il serait naïf de notre part de sous-estimer le rôle significatif des facteurs politiques et sociaux et leur impact sur la formation de la politique linguistique et sur l'identité nationale de Chypre. Les trois facteurs importants relatifs à la prise des décisions concernant la ou les langues d'un État sont les suivants : la politique linguistique, l'identité sociale et la politique (Armenui, 2014). En outre, l'on pourrait avancer, sans la moindre hésitation, que le domaine de la politique linguistique n'est qu'une partie de la science politique (Eloy, 1997), affirmation validée par les faits historiques de Chypre.

La langue n'est pas seulement un outil de communication et de connaissance, elle est également un attribut fondamental de l'identité culturelle et de l'autonomisation, tant pour l'individu que pour le groupe (UNESCO, 2003, p. 16). La langue parlée par un peuple, laquelle fait partie intégrante de son identité linguistique, mais également psychologique, est une des causes les plus saillantes de la séparation des peuples. En effet, nous nous sentons plus proches de ceux qui partagent notre langue, et ce même si cette personne nous est inconnue. Nombreux sont les exemples où les jeunes étudiants séjournant dans un pays étranger cherchent et fréquentent des locuteurs de la même langue. Les expatriés partageant une même langue tentent eux aussi de former des communautés. En effet, c'est le cas des Chypriotes grecs qui ont quitté Chypre pendant la guerre de 1974 et qui se sont installés à Londres. Ainsi, dans la mesure où la langue est partie intégrante de l'identité, les décisions prises par la linguistique politique sur les codes linguistiques utilisés par les locuteurs auront un impact indirect sur l'identité linguistique des locuteurs. Ainsi, les décisions concernant les langues de scolarisation et de l'éducation auront un impact sur le répertoire des locuteurs puis sur leur identité.

Dans la mesure où les décisions linguistiques prises par les groupes de puissance d'un état ont un impact majeur sur la vie des locuteurs, il serait normal de considérer en premier lieu l'intérêt du locuteur. Néanmoins, la réalité est bien différente. En effet, la politique linguistique

[18] "Language policy is political in many ways" (Ioannidou, 2012)

est souvent un jouet de la politique. Durant les colonisations, le code linguistique du colonisateur était imposé par la force aux colonies. Dans l'état Chypriote, la politique linguistique n'est centrée ni sur le locuteur ni sur ses besoins, lesquels sont totalement ignorés. Or, le sentiment national ou étatique des locuteurs est si fort qu'il peut y avoir une résistance ou même une opposition face à ces décisions politiques imposées. En effet, la langue est aperçue plusieurs fois en tant qu'un signe d'identité nationale et c'est justement pour cette raison que des révoltes ont éclatées, le peuple s'oppose à ces décisions qui lui sont imposées.

Ce qui suit est une analyse de la politique linguistique (in)existante de Chypre et des facteurs qu'y exercent de la puissance. La présence/absence de la variété chypriote aux classes scolaires ainsi que la place des autres langues dans la vie linguistique de ces locuteurs seront abordées.

3.1. La politique linguistique : un outil de la politique – Le cas de Chypre

> La langue officielle ne s'impose pas par sa seule force intrinsèque. C'est la politique qui lui donne ses limites géographiques et démographiques, ces frontières tranchées que les frontières politiques font peu à peu exister. (Bourdieu & Boltanski, 1975, p. 2).

Il est vrai que c'est la politique qui influe sur les décisions langagières d'un peuple. Pour le cas de Chypre, la politique a exercé un grand impact d'une part sur les langues parlées aujourd'hui sur l'île et d'autre part sur les relations que maintiennent les locuteurs avec ces langues particulières. Le titre de ce sous-chapitre décrit avec la plus grande précision la réalité des langues parlées et écrites à Chypre, car pendant longtemps la thématique de la langue était le jouet des groupes politiques et des groupes de puissance. Nous allons expliquer par la suite comment les colonisateurs, les caprices des politiciens locaux et le sentiment fort de l'identité nationale ont constitué des facteurs qui ont influencé le parler chypriote et ont favorisé la naissance de sentiments négatifs envers ce dialecte. La linguistique politique est extrêmement liée à la politique et la politique linguistique est en réalité politique. L'aménagement linguistique de Chypre doit être examiné dans une perspective sociopolitique afin de comprendre les choix linguistiques du locuteur chypriote grec d'aujourd'hui. La politique linguistique adoptée par les autorités et son impact sur le parler local seront analysés au sein de trois périodes : pendant la colonisation britannique jusqu'à l'indépendance et la création de

la Constitution (1878- 1960), de l'indépendance jusqu'à la partition de l'île et après la partition. Enfin, nous évoquerons la réforme éducative de 2010 considérée comme étant une étape essentielle du système éducatif et linguistique de Chypre, de courte durée, car certains aspects seront plus tard revisités.

***

En guise de préambule, avant la colonisation britannique et pendant l'administration de l'Empire ottoman (installé à Chypre en 1571), les locuteurs chypriotes grecs parlaient le dialecte chypriote grec. Les autorités avaient pris la décision de faire installer des Turcs et des Kurdes sur l'île afin d'assurer la présence musulmane. Néanmoins, cette mesure n'a eu aucun impact définitif sur le dialecte chypriote. En effet, la majorité de la population continuait de parler le dialecte chypriote grec et parfois, de l'écrire (Panayotou & Pavlou, 2000).

> […] the majority of the population of the island continued to speak (and occasionally write) Cypriot Greek. As expected, after the Ottoman Conquest, a great number of Turkish loanwords were incorporated into all domains of Cypriot Greek vocabulary[19] (Panayotou & Pavlou, 2000)

Après l'Empire ottoman et pendant la période de l'autorité britannique, les Chypriotes grecs continuent de parler le dialecte, mais le sentiment national augmente en faveur de l'*Enosis*. Nombreux sont ceux qui pensent qu'à Chypre le grec moderne standard est la langue utilisée. Cette croyance, qui est assez répandue, forme un des arguments principaux quant au rattachement politique de Chypre à la Grèce, une unification qui semble de ce fait normale et évidente. Ces événements poussent les colonisateurs à changer la politique du *laissez-faire* en ce qui concerne la politique linguistique. Plus tard, quand Chypre gagne son indépendance, le paysage linguistique change de nouveau avec la création de la Constitution.

19[…] la majorité de la population de l'île a continué de parler (et occasionnellement écrire) en chypriote grec. Comme on pouvait s'y attendre, après la conquête ottomane, un grand nombre d'emprunts lexicaux ont été intégrés dans tous les domaines lexicaux chypriotes grecs (notre traduction).

3.1.1. Colonisation britannique et langue anglaise : (1878 – 1960)

À partir des observations faites sur l'histoire de Chypre et les pratiques langagières du peuple et de ses colonisateurs, force est de constater que :

> The various rulers of Cyprus, for the most part, adopted a *laissez-faire* attitude toward the language of the island's natives. Attempts at altering the natives' identity were very infrequent and highly localized in small regions of the island…[20] (Tsiplakou et al., 2011, p. 18)

Cette réalité a contribué à la sauvegarde, jusqu'à aujourd'hui, de nombreux traits caractéristiques du parler chypriote. L'histoire de la colonisation britannique et son impact sur l'éducation et sur les langues parlées à Chypre se divisent en deux périodes (Persianis, 1996) de 1878 à 1930 et de 1931 à 1960. Cette division repose sur la politique linguistique imposée par les colonisateurs laquelle diffère d'une période à l'autre.

Pendant la colonisation anglaise, les deux grandes communautés présentes sur l'île — la Chypriote grecque et la Chypriote turque — étaient libres de prendre elles-mêmes des décisions concernant leurs systèmes éducatifs respectifs. En raison de l'absence chez les décideurs politiques de la langue et de ce fait, du manque des curriculums, chaque communauté suit les curriculums de sa mère-patrie. Pour la partie chypriote grecque, la linguistique politique est déterminée par l'église qui suit le modèle grec (Ioannidou, 2012). Tous les manuels scolaires arrivent sur l'île gratuitement par la Grèce et tout le système éducatif chypriote est basé sur celui de la Grèce. Tel est le rôle du gouvernement grec aux faits intérieurs de l'état de Chypre, qui attribue même des pensions aux professeurs Chypriotes pensionnaires. Ce qui est de plus, les étudiants Chypriotes grecs étaient admis à l'université d'Athènes sans avoir besoin de passer des examens (Persianis, 1978, 1999). La communauté chypriote turque suit la même voix dans le sens où elle suit de la même manière les décisions et les politiques linguistiques de la Turquie.

L'intérêt du colonisateur pour les langues parlées et pour le système éducatif chypriote demeure faible jusqu'en 1931, date où la communauté chypriote grecque se révolte contre la

[20] Les divers colonisateurs de l'île ont adopté une attitude de laissez-faire en ce qui concerne la langue utilisée par les locuteurs natifs. Les efforts d'alterner l'identité des locuteurs natifs n'étaient pas fréquents et localisés dans les petites parties de l'île. (Notre traduction).

force d'occupation et au régime autoritaire en revendiquant son rattachement avec la Grèce. Le dessein du rattachement avec la Grèce devient une volonté bien présente et puissante chez les Chypriotes. À la suite de ce coup d'État, l'intérêt pour la politique linguistique de Chypre prend une plus grande importance. Les Britanniques doivent s'imposer et le font avec la langue, signe de leur identité. Les raisons d'une telle décision sont simples. Dans la mesure où la langue est l'un des points communs avec la mère-patrie, un point non moins négligeable, si celle-ci est imposée le lien fort entre Chypre et la Grèce pourra être rompu. Les autorités britanniques se sont rendu compte que le *laisser-faire* adopté jusqu'à maintenant ne leur était d'aucun profit, car en plus de ne pas être appréciée par le peuple chypriote elles ne sont pas capables d'exercer un contrôle politique.

> The British now felt it was about time to use education as a means of cultural integration. They wanted to persuade the Cypriots to abandon their political orientation towards Greece and Turkey, "two foreign countries", and acquire "a higher conception of their responsibilities as Cypriots and of the position of Cyprus as a part of the British Empire [21] (Persianis, 1996, p. 56).

Ainsi, à la suite du coup d'État, les autorités britanniques ont pris des mesures pour favoriser l'anglais dans le domaine de l'éducation dans le but d'apaiser le sentiment national. Le raisonnement est simple : si la langue du peuple est partie intégrante de son identité, le fait de lui imposer une autre langue modifiera nécessairement ces relations. Le but des colonisateurs est d'éloigner les Chypriotes grecs de la langue grecque et d'éliminer le sentiment national. Le dialecte chypriote grec n'est pas considéré comme étant une menace et sa présence est totalement ignorée.

De nombreux efforts de contrôle ont été réalisés sur le système éducatif notamment par le biais des nouveaux programmes scolaires. Le but des autorités britanniques est désormais d'attribuer à toutes les deux communautés leurs responsabilités en tant que civils de l'Empire anglais. Pour les Anglais, il est nécessaire à ce moment d'écarter les deux communautés de leurs pôles d'attraction ; la Grèce pour la communauté chypriote grecque et la Turquie pour

[21] Les autorités britanniques ont senti que le moment est venu d'utiliser l'éducation comme moyen pour une intégration culturelle. On veut persuader les Chypriotes d'abandonner leur orientation politique envers la Grèce et la Turquie, 'deux pays étrangers' et de développer une vision plus claire de leurs responsabilités en tant que Chypriotes et de la place de Chypre comme partie de l'Empire britannique (notre traduction).

la communauté chypriote turque, car cette liaison renforce le sentiment national chez les deux parties de la population. Ce faisant, les deux communautés semblent oublier qu'ils sont en réalité une colonie britannique, alors que leur état n'est ni la Grèce ni la Turquie. Dès lors, on interdit au peuple de lever le drapeau grec et de célébrer les fêtes nationales grecques, une pratique qui était exercée depuis des décennies par le peuple.

Afin d'atteindre leur but et de changer l'orientation de deux communautés vers la Grèce et la Turquie respectivement, l'administration anglaise intervient sur la politique linguistique, quasiment inexistante officiellement jusqu'alors, et impose l'enseignement de l'anglais dans les écoles en tant que sujet obligatoire. On fait de la langue anglaise la langue officielle de l'état et on essaie par tous les moyens de l'imposer. Plusieurs tentatives de la part des Anglais se réalisent pour assurer l'installation de la langue anglaise chez les habitants de l'île.

L'anglicisation devient le but primordial et les mesures pour atteindre cet objectif étaient évidemment centrées sur le secteur de l'éducation. Les colonisateurs prennent en charge l'administration des écoles primaires, les curriculums et la formation des enseignants. Les enseignants sont désormais payés par les Anglais ainsi que leur retraite, attribuée jusqu'à ce moment par le gouvernement grec. De plus, le gouvernement accorde des bourses aux écoles secondaires qui sont prêtes à modifier leur curriculum en augmentant les heures d'enseignement de l'anglais et offre des bourses aux étudiants Chypriotes grecs qui souhaitent étudier en Angleterre en non plus en Grèce. D'ailleurs, l'école *Teacher Training College* est créée, une école supérieure de formation pour les professeurs au sein de laquelle la langue d'enseignement est l'anglais. Tous les professeurs et les employés dans le secteur public doivent dorénavant avoir des certifications de leur compétence en anglais, une langue qu'ils doivent maîtriser. Dorénavant, ceux qui sont dans le domaine juridique doivent obtenir des qualifications britanniques. Pour ce qui est donc de l'administration, il est désormais obligatoire d'avoir un niveau de compétence en anglais élevé. Une nouvelle école est créée, l'École anglaise (*English Grammar School*) qui doit servir de modèle pour l'éducation secondaire et dans les écoles primaires l'enseignement de la langue anglaise est imposée. (Persianis, 1996, p. 64).

Pendant plus de quatre-vingts ans, la politique linguistique n'est pas celle dont le peuple chypriote grec avait besoin, mais celle que les colonisateurs considéraient comme nécessaire, sans prendre en considération ni la situation linguistique de l'île ni la situation psycholinguistique du locuteur chypriote grec. Cette réalité est malheureusement omniprésente

dans toute l'histoire de Chypre et c'est à partir de cette perspective que l'on affirme que la politique linguistique de Chypre n'est qu'un jouet aux mains des groupes politiques. Tantôt les colonisateurs tantôt les groupes de puissance chypriotes ne reconnaissent pas la réalité linguistique de ces locuteurs.

Il est étonnant de constater à quel point cette réalité présente sur l'île jusqu'en 1960 a eu un impact chez le locuteur chypriote grec. En effet, force est de constater que l'anglais possède toujours une place importante et non négligeable, non seulement au sein du répertoire dudit locuteur, mais également dans sa vie quotidienne. Comme nous le verrons par la suite, cette langue continue d'être omniprésente à Chypre ainsi que cette idée toujours sous-jacente selon laquelle les locuteurs doivent maîtriser l'anglais.

3.1.2. De l'indépendance à la partition : 1960-1974

Toujours sous le gouvernement des autorités britanniques, en 1955 le peuple se révolte contre la colonisation anglaise dans le but de se rattacher à la Grèce. Ce but n'est pas atteint, mais Chypre gagne son autonomie qui est précaire et parenté, mais la création de la République Chypriote est désormais une réalité. Le traité de Zurich-Londres (1959) reconnait la présence de deux communautés au sein du territoire chypriote — la Chypriote grecque et la Chypriote turque — et chaque communauté est libre de former sa propre politique linguistique (concernant les traités signés à cette période, voir Tenekides, 1960). Dès lors, la scène linguistique se modifie radicalement, d'une part il y a l'abolition totale de la langue anglaise et d'autre part un besoin saillant d'une nouvelle Constitution. *De facto,* ces deux nouvelles données conduisent les groupes de puissance à réfléchir sur le sujet de la langue officielle, mais aussi sur les langues de l'éducation pour les deux communautés.

La Constitution de 1960, qui respecte les accords signés par les deux communautés, reconnaît deux langues officielles dans le nouvel État — le grec et le turc (Karyolémou & Goutsos, 2004, p. 5), sans aucune référence au dialecte chypriote. La variété chypriote est encore considérée comme étant le même code linguistique que celui du grec et aucune différence quelconque entre ces deux codes n'est reconnue. Il va de soi que la Constitution ne se réfère pas non plus à la variété parlée par la communauté chypriote turque. Bien que la Constitution se réfère au grec et au turc, chaque communauté utilise son propre code pour communiquer quotidiennement — un code qui n'est ni le grec ni le turc — car aucune de ces

communautés ne croyait à une identité chypriote. En revanche, les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs restent toujours fidèles aux mères-patries, la Grèce et la Turquie respectivement. Le sentiment national des deux communautés ne s'affaiblit pas et la Grèce ainsi que la Turquie restent toujours la source d'attraction par excellence.

L'étude de Tsiplakou et *al* (2011) attire l'attention sur le fait que les services publics et les systèmes judiciaires sont toujours basés sur la langue anglaise et sont restés fidèles, et ce jusqu'à très récemment comme nous allons le voir par la suite. Même si l'anglais est aboli, le peuple ne s'oppose pas clairement à cette langue, car les sentiments sont mixtes.

Dès lors, chaque communauté possède son propre ministre de l'éducation et chacun d'entre eux déclare leur fidélité respective envers la Grèce et la Turquie. La communauté chypriote grecque suit l'éducation suivie dans les écoles grecques et les manuels arrivent à Chypre gratuitement par la Grèce (Tsiplakou et al., 2011, p. 529), et ce bien que le contexte social soit différent entre les deux pays. La situation sociopolitique entre la Grèce et Chypre ne coïncide pas et les manuels arrivant de Grèce se réfèrent à la réalité de la Grèce et de ce fait aux besoins des locuteurs grecs et non pas à ceux des locuteurs habitant à Chypre. En Grèce, l'importance est accordée à la grammaire et à la syntaxe ainsi qu'à l'étude de la métalangue. L'enseignement est orienté vers le professeur et le contenu des manuels se tourne vers des sujets relatifs à la réalité grecque et non pas aux problèmes quotidiens de la réalité de l'île.

Évidemment, la langue de l'éducation est le grec et non pas le grec moderne standard tel qu'il est connu aujourd'hui. Il s'agit plutôt d'une variété, un mélange du Byzantin et du grec ancien appelé *Katharévousa,* considéré comme une variété pure. Bien entendu, il n'est pas question de la variété chypriote parlée par les habitants de Chypre. En revanche, les consignes du ministre ne peuvent pas être plus clairement revendiquées : *aucune interaction et aucune utilisation du dialecte en classe, en plus il faut corriger les élèves quand ils utilisent le dialecte* (Ioannidou, 2012). Ainsi, le chypriote grec, utilisé par le peuple quotidiennement, ne doit pas être utilisé en classe. Ce faisant, ce code est interdit.

Ce qui suit chronologiquement est vraiment intéressant. Ioannidou (2012) souligne le fait que ces événements démontrent à quel degré la linguistique politique est basée sur les sociopolitiques. En 1964, le gouvernement grec introduit la *Démotique,* une variété plus simple que la *Katharévousa* jusqu'à récemment utilisée. Ainsi, sans perdre de temps, le gouvernement Chypriote adopte ce changement dans les écoles chypriotes. Peu après, à la suite du coup d'État en Grèce par les militaires, appelé *Junte*, la *Katharévousa* est réintroduite. Il est intéressant de

noter que le gouvernement et le peuple de Chypre adoptent également cette nouvelle modification alors qu'ils étaient en dehors de ces turbulences politiques et sociales. Le Ministère de l'Éducation réintroduit la *Katharévousa* dans les écoles chypriotes, et ce malgré les protestations des professeurs, des instituteurs et des autres groupes (Ioannidou, 2012, pp. 220–221).

> Although Cyprus was proclaimed an independent state in 1960, there was a deliberate choice in language policy in favour of 'non-independence' from Greece, closely following all the Greek decisions in respect of the curricula, textbooks and language pedagogy [22] (Ioannidou, 2012, p. 236)

Après la création de la République Chypriote, bien que l'état soit indépendant toutes les décisions du gouvernement grec concernant le système éducatif et la langue du système éducatif sont adoptées aveuglément. La langue *in esse* des locuteurs chypriotes grecs est absente de toutes ces décisions alors que le sentiment de loyauté envers l'identité nationale grecque reste saillant.

3.1.3. Après la partition

Ces données linguistiques, à savoir la partition de l'île en 1974 et la séparation *de facto* du peuple, rendent la situation de la politique linguistique et celle de l'aménagement des langues sur l'île plus complexe. La communauté chypriote turque se trouve dans le nord et la communauté chypriote grecque dans le sud. À cette séparation territoriale s'ajoute une séparation linguistique des communautés.

La communauté chypriote grecque semble avoir des avis différents quant au sujet langagier. En effet, d'une part se trouve une partie qui souhaite le rattachement à la Grèce et qui considère que la langue Chypre est le grec ; d'autre part une partie qui, quant à elle, s'oppose à cette unification et qui, de ce fait, ne croit pas en une identité nationale grecque. Ces deux groupes forment *grosso modo* deux parties idéologiquement différentes : la droite et la gauche. Ces deux parties avaient l'opportunité de gouverner l'île en 1994 et en 1981

[22] Malgré la proclamation de l'indépendance de Chypre, il y a un choix intentionnel de suivre une politique linguistique non indépendante de la Grèce, en suivant de près toutes les décisions grecques concernant le curriculum, les manuels scolaires et la pédagogie (notre traduction).

respectivement, mais leurs curriculums différaient plutôt idéologiquement que sur le contenu (Ioannidou, 2012). La *Katharévousa* est abandonnée en Grèce en 1976 et trois années plus tard à Chypre. Les manuels sont toujours envoyés par la Grèce et les sujets étudiés dans les écoles chypriotes correspondent à une autre réalité sociale, celle de la Grèce. Depuis la colonisation anglaise jusqu'à la création de la Constitution et la partition de l'île, les événements ont eu un impact majeur sur la vie linguistique et psycholinguistique des locuteurs chypriotes grecs dans la mesure où les groupes de puissance n'ont cessé de répliquer aveuglement la politique linguistique suivie en Grèce tout en ignorant les besoins du peuple.

Pour conclure, force est de constater que l'histoire de Chypre est remplie de turbulences politiques lesquelles entrainent nécessairement des modifications tant dans le domaine politique que dans celui de l'aménagement linguistique. Nous avons montré de quelle manière les décisions linguistiques sont étroitement liées aux décisions politiques. Dès lors, il convient d'analyser d'une part les exigences des curriculums éducatifs et d'autre part ce qui se passe dans la pratique dans les classes chypriotes grecques, deux faits incompatibles.

3.2. Éducation et curriculums.

Le domaine de l'éducation et les pratiques linguistiques présentes dans les classes chypriotes sont des sujets qui méritent notre attention et qui doivent avoir leur place dans cette thèse. La scolarité et la classe en particulier sont considérées comme étant le microcosme de la société dans lequel les enfants passent plusieurs heures de leur vie quotidienne (Ioannidou, 2014, p. 219). Dans ce contexte, les langues jouent un rôle primordial — en tant que sujets, mais aussi en tant que moyen de communication — dans la formation de l'identité linguistique et mentale des locuteurs.

Une des formatrices et créatrices des nouveaux curriculums (Tsiplakou & Hadjioannou, 2009) écrit que les pratiques langagières dans les écoles chypriotes sont en ligne avec ce que dicte le Ministère de l'Éducation et de Civilisation de Chypre, à savoir la « tolérance » du chypriote grec en classe, et ce pour des raisons « psychologiques » pour les élèves et spécifiquement les jeunes écoliers. Sur la base des données ethnographiques, cette « tolérance » se traduit essentiellement par la dévalorisation symbolique du chypriote grec. Tsiplakou et Hadjiioannou (2010, p. 620) mettent l'accent sur le fait que les choix linguistiques dans les

écoles chypriotes sont restreints de cadre établi par le curriculum national et plus en général de toute la politique linguistique.

Durant de nombreuses années, la politique linguistique suivie par les écoles de Chypre est restée la même et elle est très claire concernant le sujet langagier : l'unique code accepté en classe est le grec moderne standard tandis que le chypriote grec est ignoré supposant que cette variété est uniquement utilisée dans le foyer et dans des situations de communication informelles. Cependant, la réalité est différente, car le chypriote grec est bien présent dans les écoles chypriotes.

Depuis l'Independence de l'île, tous les groupes responsables de l'éducation à Chypre ont favorisé l'utilisation du grec moderne standard dans l'éducation, une langue considérée comme étant celle de la communication, mais aussi comme étant un sujet à étudier tandis que le chypriote grec était, quant à lui, systématiquement interdit ou ignoré (Ioannidou, 2007). Les raisons de telles décisions semblent avoir un double motif. Dans un premier temps, dans la mesure où le peuple de Chypre a la nationalité grecque, la langue de l'éducation et la langue officielle doivent être le grec moderne standard. Dans un second temps, l'utilisation du grec moderne standard devient le symbole le plus fort du caractère hellénique des Chypriotes grecs (Ioannidou, 2007, p. 167) et de ce fait l'on ne peut pas risquer de le perdre. La persistance à l'utilisation du grec moderne standard se fait au détriment du chypriote grec. En effet, cette dernière fait naître des sentiments négatifs envers le chypriote grec et le grec est associé au prestige et à la langue « propre ».

Dans les curriculums nationaux chypriotes (1981, 1994), on ne fait aucune référence sur le fait que le chypriote grec est la langue *in esse* des Chypriotes. C'est le grec moderne standard qui est traité en tant que tel (Ioannidou, 2012). Par ailleurs, il n'est aucune référence au fait que le code utilisé à la maison et celui de l'éducation ne sont pas le même. De plus les moyens permettant de savoir comment passer du premier (chronologiquement) code au deuxième ne sont pas évoqués (Yiakoumetti, 2007).

> The total absence from the national curriculum of one of the two linguistic varieties that co-exist on the island means that, despite the underlying propensities, Cypriot schools treat students as being mono-dialectal[23] (Yiakoumetti, Evans, & Esch, 2005, p. 255).

[23] L'absence totale dans le curriculum national des deux variétés linguistiques qui coexistent sur l'île, malgré des propensions sous-jacentes, fait que les écoles chypriotes traitent les élèves comme des monodialectaux (notre traduction).

Cette ignorance totale de l'une des deux variétés par le curriculum national, signifie que les écoles chypriotes grecques traitent les élèves en tant que monolingues. Une situation qui entraine des problèmes dans l'acquisition du grec, mais aussi dans l'expression orale chez les locuteurs qui se situent entre les deux codes.

Souvent, on se plaint de la difficulté que les élèves chypriotes grecs ont à s'exprimer surtout si on les compare aux élèves grecs. (Ioannidou, 2007).

> … there is a strong 'complaint tradition' on behalf of the policy-makers and the teachers about Greek Cypriot students' competency levels in oral SMG, as they often complain that 'the students have problems in expression', or 'the students lack fluency in speech compared to the children in Greece'. In short, there are, on the one hand, complaints about the linguistic competence of Greek Cypriot students without taking into consideration the issue of their bidialectalism (there are no specific policies on how to tackle the issue of dialect 'interference' and, on how to add another linguistic variety to the students' repertoire) and, on the other, the fact that at the age of six children are faced with a variety that is significantly different from the one they learn and use at home[24] (Ioannidou, 2007, p. 168).

À de nombreuses reprises, nous sommes témoins de l'incident suivant : un reporter pose des questions aux enfants concernant la première neige ou la rentrée et les réponses des élèves à ces questions sont laconiques, réduites à un mot, autrement dit, les phrases ne sont ni complétées ni structurées conformément aux normes d'une production orale. En dehors du fait que certains d'entre eux soient éventuellement mal à l'aise devant la caméra, nous ne pouvons pas nier le fait que ces enfants soient habitués à s'exprimer dans la variété chypriote, en utilisant même des éléments qui ne sont pas officiellement acceptés. Quand le reporter pose la question en grec moderne standard, ces jeunes locuteurs peuvent la comprendre, mais rencontrent des difficultés à répondre aisément et à s'exprimer en utilisant le même code. Avant de tirer des conclusions hâtives concernant le niveau des élèves et des écoles chypriotes grecques, il est

[24] Une plainte est formulée par les décideurs politiques et les enseignants concernant les compétences à l'oral en grec chez les élèves chypriotes grecs et ces derniers affirment généralement que les « élèves ont des problèmes d'expression » ou que « les élèves manquent de fluidité en expression orale, si on les compare avec les enfants en Grèce ». Bref, il y a d'un côté des plaintes concernant la compétence linguistique des élèves Chypriotes grecs, sans prendre en considération le problème du bidialectalisme (il n'y a pas de politiques qui dictent de quelle manière traiter le problème de 'l'interférence' dialectale et comment ajouter une autre variété linguistique dans le répertoire des élèves). De l'autre côté, il y a le fait qu'à l'âge de six ans les enfants se trouvent face à une variété considérablement différente de celle qu'ils apprennent et utilisent chez eux (notre traduction).

nécessaire de penser au code dans lequel ces élèves ont inscrit leur ontologie et dans lequel ils ont trouvé leur propre identité linguistique jusqu'à lors. Pour ces derniers, il est plus facile de parler le dialecte chypriote que le grec moderne standard. Dès lors, en raison de ces lacunes linguistiques ces élèves donnent des réponses laconiques. Ils comprennent que l'utilisation du dialecte dans un environnement officiel, devant une caméra par exemple, n'est pas acceptable et cette constatation fait que ces derniers entravent leurs énoncés. Dès lors, le sentiment de devoir éviter ce dialecte dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans des situations formelles fait émerger une stigmatisation et une perception négative de la variété. Bien que la langue grecque ne constitue pas une langue *in posse* pour les locuteurs chypriotes grecs, pourtant, il est difficile pour ces locuteurs de l'utiliser naturellement dans la mesure où cette langue est considérée comme étant celle des Grecs et non pas la leur. (Pavlou, 2004)

Comment pourrait-on exiger de la part de ces élèves qu'ils s'expriment aisément si la présence des deux variétés dans son répertoire linguistique n'est pas évoquée ? Comment pourrait-on exiger des élèves qu'ils s'expriment avec aisance dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas et dans laquelle ils ne possèdent aucune intuition linguistique[25] ? À ces élèves qui n'ont pas trouvé leur identité linguistique en grec, on leur demande néanmoins de s'exprimer dans cette langue. On oublie, voire même on ferme les yeux volontairement sur le fait que la langue grecque ne constitue pas la langue *in esse* pour eux. Bien qu'elle possède quelques caractéristiques de langue *in esse*, elle n'en est pas une. Jusqu'à l'âge des six ans, la langue *in esse* des enfants est le chypriote grec, puis lors de leur scolarisation, on attend d'eux qu'ils acquièrent des compétences en grec et qu'ils s'expriment conformément à cette langue. Le système éducatif traite, à tort, la langue grecque comme la langue *in esse* de ces élèves.

Cette politique linguistique provoque plusieurs problèmes d'ordre linguistique et psychologique chez les locuteurs chypriotes grecs. En effet, jusqu'à l'âge de six ans, l'enfant apprend à parler le dialecte chypriote au sein du foyer et lors de son entrée à l'école primaire, il lui faut acquérir des compétences linguistiques en grec. Ainsi, le paysage linguistique pour ces jeunes locuteurs se modifie radicalement et on leur demande de s'exprimer, de parler, d'écrire en grec moderne standard sans pourtant les informer qu'il s'agit en réalité d'une langue différente. Autrement dit, les différences entre les deux codes ne sont pas soulignées par les enseignants et ces élèves ne font aucune distinction entre ces deux langues. Lesdits élèves comprennent la langue grecque, mais ils ne possèdent pas une maîtrise suffisante leur

[25] Sur cette notion, voir chapitre II ci-dessus.

permettant de s'exprimer aisément. Ces obstacles, que doivent affronter les locuteurs, ne cessent de s'accroitre dans la mesure où les enseignants se doivent de reprendre les élèves utilisant le dialecte en classe (Pavlou, 2004), que ce soit dans le choix des mots que dans la prononciation. La langue de l'enseignement est le grec et le dialecte n'a aucune place dans l'éducation. Le dialecte est considéré comme étant inférieur et de ce fait il doit être évité en classe. Par ailleurs, les manuels, toujours envoyés gratuitement par la Grèce, ne font aucune référence ni à l'existence de Chypre ni à la variété linguistique chez ces habitants (Ioannidou, 2012).

Toute la vie linguistique, mais aussi sociale du locuteur chypriote grec avant ses six ans est violemment interrompue et radicalement rattachée et substituée par une nouvelle langue qui semble être une langue *in esse* mais qui n'en est pas une. Le pire est que l'on ne reconnait pas le chypriote grec comme un dialecte. Le système éducatif (comme il est observé par la suite) ferme les yeux sur l'existence des deux codes. Force est de constater que cette réalité a des effets négatifs, lesquels sont ignorés par ce système, sur la psychologie de ces jeunes locuteurs.

Néanmoins, malgré les revendications de la politique linguistique et les curriculums livrés par l'état sur l'utilisation du grec moderne standard en classe, nous verrons par la suite que la variété chypriote grecque est bel et bien présente dans les classes chypriotes.

3.2.1. Le grec et le chypriote grec dans les écoles chypriotes

Nombreuses sont les études qui donnent une image très claire de la place du chypriote grec dans les écoles. Ces dernières vont nous permettre d'esquisser le profil linguistique dudit locuteur. Bien que la politique linguistique n'accepte pas l'utilisation du chypriote grec en classe, force est de constater l'omniprésence de cette variété dans le système scolaire chypriote. Néanmoins, les attitudes des enseignants, qui suivent les doctrines des curriculums, sont peu favorables à l'utilisation du chypriote grec dans les classes.

L'étude de Pavlou et Papapavlou (2004) est très intéressante. Selon cette dernière, un tiers des professeurs découragerait les élèves à utiliser le dialecte et plus de 60 % d'entre eux déclarent effectuer des corrections lorsque ces élèves s'expriment en chypriote. Les auteurs soutiennent l'idée selon laquelle la correction répétitive de l'usage du dialecte découragerait les élèves à l'utiliser. Dans la mesure où il n'y a pas de standardisation du dialecte chypriote à l'écrit, son usage par les élèves n'est pas acceptable. En effet, 5 % des professeurs ont déclaré

évaluer négativement les élèves qui utilisent le dialecte chypriote. Selon cette même étude, deux tiers des professeurs déclarent éviter volontairement l'usage du chypriote en classe et de se corriger si par inadvertance ils l'utilisaient.

Ainsi, plus de 70 % des professeurs acceptent d'utiliser le dialecte lorsqu'il s'agit de faire rire, de conseiller un élève, ou lorsque ces derniers souhaitent expliquer aux élèves des concepts difficiles. Dès lors, on cultive chez les élèves l'idée selon laquelle l'usage du chypriote grec est acceptable dans certaines situations informelles. Alors que le professeur utilise le dialecte chypriote pour se rapprocher de l'élève, le conseiller ou lui faire part de problèmes éventuels, il utilise le grec pour le réprimander.

L'étude de Ioannidou (2009) démontre que dans plusieurs situations, la variété chypriote est utilisée en classe aussi bien par les élèves que par les professeurs. Néanmoins, elle met en avant les incidents présents en classe, c'est-à-dire lorsque la langue officielle et la variété du foyer sont utilisées en même temps, on a une situation qui est source de complications. Lorsque les élèves utilisent le chypriote grec, ces derniers sont interrompus et corrigés. Par ailleurs, l'enseignant félicite l'élève qui donne une bonne réponse, si et seulement si ce dernier utilise la langue officielle et non pas la variété.

Ioannidou (2010) soutient l'idée selon laquelle le choix des enseignants pour l'un des deux codes démontre qu'il existe des valeurs différentes attachées à ces derniers. En effet, la langue officielle, c'est-à-dire le grec moderne standard, est associée au formel, à l'approprié, au statut et à la compétence. Ainsi, lorsque les élèves ne répondent pas aux attentes des professeurs, ces derniers sont soit corrigés, soit critiqués (p. 14). Ioannidou évoque également dans son étude, les trois stratégies fréquemment utilisées par les professeurs lorsque ces derniers corrigent des interférences entre les deux codes : la répétition, la correction et l'encouragement. Ces stratégies sont davantage utilisées avec les élèves de l'école primaire dans la mesure où ce sont des locuteurs qui ne sont pas encore accoutumés aux normes et aux espérances de l'école et plus généralement du système éducatif. En somme, force est de constater que le dialecte chypriote grec est bien présent dans les classes, néanmoins il est utilisé dans situations soit informelles soit personnelles.

D'autres recherches (Ioannidou, 2007, 2014) démontrent que les deux variétés coexistent dans la classe chypriote grecque. En effet, le grec moderne standard est associé à des domaines spécifiques de la communication et est utilisé en cours par les professeurs et les élèves. Cette langue renvoie à un code formel, propre et dominant. Néanmoins, la présence du

chypriote grec ne doit pas être ignorée dans la mesure où nombreux sont les élèves qui l'utilisent en cours. En effet, dans certaines situations le chypriote grec était choisi. À cet effet, il est intéressant de noter que les discours et les dialogues complexes se font en chypriote grec. Les élèves expliquent à ce sujet, qu'il est « dur » et « difficile » de s'exprimer en grec moderne standard en classe. Nous y citons Ioannidou quand elle nous informe que sa recherche lui a conduit à conclusions suivantes.

> … students seem to run into difficulties in expressing themselves adequately in the 'language of the classroom' […] experienced feelings of discomfort, unhappiness and lack of confidence with the imposed variety of the school[26]. (Ioannidou, 2007).

Dans la même perspective, l'étude de Ioannidou (2014) propose des résultats similaires. La langue utilisée, le registre et les normes linguistiques que les élèves doivent respecter sont dictés par l'enseignant. Le grec, utilisé par l'enseignant, est considéré comme étant la langue adéquate pour ce contexte tandis que le chypriote grec comme étant un code « mauvais » ou « inapproprié ». Ainsi, le professeur décide et établit les normes linguistiques de la classe sans prendre en considération l'avis des élèves.

Selon Pavlou (2007), certains enseignants de l'école primaire affirment faire des efforts pour diminuer l'utilisation du chypriote grec en classe. Ces derniers ont recours au chypriote grec soit pour créer un environnement plus familier, convivial et agréable soit pour se rapprocher des élèves en difficulté ou alors pour expliquer aux élèves des notions et des théories complexes. Pour réprimander les élèves, le chypriote grec est évité. Les professeurs s'accordent pour dire qu'ils sont plus tolérants lorsque ce sont eux qui utilisent le chypriote grec que lorsqu'il est utilisé par les élèves. En somme, l'étude de Pavlou met en évidence le fait que toutes les langues sont égales d'un point de vue linguistique, mais non sociologique. (Pavlou, 2007, p. 278)

Dans la même perspective, Yiakoumetti et Mina (2013) examinent le cas de l'enseignement de l'anglais en tant que langue *in posse* dans les écoles chypriotes. Les auteurs constatent que les enseignants chypriotes utilisent plus fréquemment le chypriote grec et l'anglais que le grec moderne standard, contrairement à ce que l'on pourrait penser. En dépit

[26] Les élèves semblent rencontrer des difficultés en s'exprimant adéquatement avec ' la langue de la classe' […] ils ont ressenti des émotions de gêne, de mécontentement et de manque de confiance avec la variété imposée par l'école. (Notre traduction).

des dires de la linguistique politique, les enseignants tendent à recourir à la variété avec laquelle ils se sentent plus à l'aise et avec laquelle ils peuvent instaurer une relation plus intime avec leurs élèves. (2013, p. 224).

> The findings reveal that teachers in Cypriot EFL classes mostly use the Greek Cypriot dialect (and not the anticipated Standard Modern Greek) alongside English […] Despite official language policies, the teachers do tend to fall back on the variety that is most intimate to them and to their students [27] (Yiakoumetti & Mina, 2013, p. 224).

Une autre étude récente (Tsiplakou, Ioannidou, & Hadjioannou, 2018), sur l'usage des langues dans les écoles chypriotes grecques, démontre que les deux variétés sont présentes en classe de manière simultanée et que les élèves ainsi que les enseignants les mélangent passant ainsi régulièrement d'un code à l'autre. Selon les résultats de cette étude, après toutes ces années durant lesquelles le chypriote grec était traité comme la persona *non grata* dans les classes chypriotes, ce code demeure présent et se met au service de l'éducation. Il entretient une relation forte, mais ambivalente avec l'identité des élèves et probablement celle des professeurs (2018, p. 70).

3.2.2. La réforme de 2010 : naissance et abolition.

À la suite de la réforme de 2010, la présence du chypriote grec est finalement reconnue et de nombreuses modifications ont été faites. Il s'agit d'un pas énorme dans la mesure où le chypriote grec n'est plus stigmatisé. En effet, si l'on adopte des attitudes positives envers une langue, les sentiments d'infériorité seront inexistants, un fait qui encourage les locuteurs à s'exprimer plus librement (Pavlou & Papapavlou, 2004). Cela signifie que désormais l'on reconnait la langue *in esse* de ces locuteurs, autrement dit le chypriote grec. Cette reconnaissance va éventuellement conduire à une reconnaissance de leur identité linguistique, tant ignorée.

La nouvelle politique linguistique avec la forte présence du sentiment de loyauté, permet d'une part de réduire tous les traits négatifs associés à cette variété, et d'autre part de

[27] Les observations montrent que les professeurs, dans l'enseignement de l'anglais en ALE (Anglais Langue étrangère), utilisent plus le dialecte chypriote grec (et non le grec, contrairement à ce que l'on pourrait penser) que l'anglais […] malgré la politique officielle, les enseignants tendent à recourir à la variété la plus intime entre eux et leurs élèves. (Notre traduction).

pouvoir s'exprimer sans honte et librement dans la première langue (chronologiquement) *in esse* acquise par le locuteur. Le premier pas de ce changement est la décision du gouvernement de rédiger ces propres manuels scolaires à Chypre pour l'éducation primaire et secondaire, au lieu de les importer de la Grèce (Ministry of Educational and Culture, 2013, p. 406).

La réforme de 2010, publiée par le Ministère de l'Éducation et de la Culture de Chypre importe des nouveautés en ce qui concerne la sphère linguistique et le parler chypriote, car il s'agit du premier curriculum qui met en évidence la variété chypriote. Le nouveau curriculum adopte une approche plus critique, soulignant l'importance de l'utilisation de la variété chypriote comme un outil d'améliorer la sensibilisation métalinguistique des élèves (Tsiplakou et al., 2018). Plus précisément, on retrouve l'idée selon laquelle les compétences linguistiques des élèves ne sont pas détachées de leur vie sociale et qu'il faut également travailler sur la sensibilisation de la diversité linguistique. Cette réforme met en évidence le fait qu'il ne doit plus y avoir de sentiment négatif envers le dialecte chypriote, et ce en montrant que le dialecte est une variété de langue avec une structure et qui est systématisée en phonologie, morphologie, syntaxe et lexique. Il faut aussi travailler sur l'étude métalinguistique de la variété chypriote grecque et être en mesure de reconnaître les contextes dans lesquels le chypriote grec est utilisé (MOEC, 2010, pp. 24–25).

Cette réforme est le texte le plus essentiel en ce qui concerne la variété chypriote. Il est désormais reconnu que la société chypriote évolue constamment et son caractère plurilingue est pour la première fois évoqué. La présence des deux variétés est plus que mentionnée, elle est pour la première fois reconnue en tant que donnée bien présente dans la réalité des Chypriotes grecs. Tsiplakou S., une des auteurs dudit curriculum affirme qu'il ne s'agit pas de poser la question de choix entre les deux codes. Elle insiste sur le fait que l'acquisition du chypriote grec favorise les compétences métalinguistiques de l'enfant et améliore leurs compétences au sein de deux variétés utilisées sur l'île (Tsiplakou et al., 2011). Le chypriote grec n'est plus considéré comme interdit dans le système éducatif, ce n'est plus une variété qui doit être absente de la classe chypriote grecque.

Néanmoins, l'usage du dialecte en classe continue à étonner. En effet, les professeurs corrigent les élèves qui utilisent ce dialecte alors qu'en dehors de la classe il est utilisé par ces enseignants. En raison de cette interdiction, plusieurs élèves décident de ne pas participer dans la mesure où à chaque prise de parole ils étaient repris. Cette attitude fait émerger des sentiments négatifs envers ce dialecte. En effet, le grec moderne standard était considéré

comme étant la langue « propre », « correcte » alors que le dialecte chypriote subissait une stigmatisation, et ce durant des décennies.

Cette politique a eu un impact majeur sur la synthèse psycholinguistique des locuteurs chypriotes grecs. En effet, ces locuteurs qui utilisent une variété linguistique dès la naissance sont forcés à l'âge de six ans d'en utiliser une autre, sans pour autant faire la distinction entre ces deux codes. Un autre point essentiel de ce nouveau curriculum est la reconnaissance de cette réalité, autrement dit de l'existence d'une autre variété que celle utilisée à l'école et qui n'est ni supérieure ni inférieure de celle utilisée à la maison. Les curriculums précédents et la politique linguistique de l'île exigeaient l'abandon de toute trace du dialecte en classe scolaire et l'utilisation exclusive du grec moderne standard. Néanmoins, cette exigence n'était pas possible et le dialecte chypriote continuait à être utilisé en classe.

Depuis le nouveau curriculum, lequel prend en considération le passé linguistique des élèves, le dialecte chypriote n'est plus exclu de l'éducation et n'est plus stigmatisé. En revanche, on doit en profiter pour réussir une transition harmonieuse, sans heurt, des élèves au grec moderne standard. Au lieu de faire ressentir aux élèves qu'ils parlent mal, le nouveau curriculum insiste sur l'usage du dialecte, au sens où l'on se base sur le connu pour construire le nouveau. On se base sur les connaissances et les compétences déjà acquises par les élèves pour les aider à trouver leur nouvelle identité linguistique. Dès lors, le nouveau curriculum reconnait le code linguistique utilisé par les élèves, exige que l'on accepte son usage et que tous ces sentiments négatifs jusqu'à maintenant présents soient chassés.

À la grande déception de nombreux linguistes, le curriculum de 2010 est aboli. En effet, ce texte — qui est d'une part innovant au sens où il permet ou pardonne l'usage du dialecte en classe et d'autre part abortif en raison des nombreux débats sur la reconnaissance officielle du dialecte à la suite de son apparition — a été remplacé par un nouveau texte. Ce nouveau texte ne fait aucune référence au dialecte chypriote. (Tsiplakou et al., 2018; Yiakoumetti & Ayiomamitou, 2017). Malheureusement, les principes du nouveau curriculum ne sont pas appliqués.

Ci-dessous un témoignage surprenant d'une institutrice d'une école primaire dans la communauté de Spitali, un petit village dans les banlieues de la ville de Limassol.

> *« L'inspecteur m'a précisément indiqué qu'on garde l'utilisation du chypriote grec en classe au minimum »* (01/12/2018) Témoignage vrai de Sophia, locuteur chypriote grec (35 ans)

Un tel témoignage, en 2018, est pour le moins décevant. L'inspecteur responsable de cette institutrice et de son travail lui dit : « *qu'on garde l'utilisation du chypriote grec au minimum ».* Dans la mesure où aucune référence n'est faite sur la variété utilisée par les jeunes écoliers dans leur vie quotidienne, les enseignants ne sont pas en mesure de savoir comment manipuler cette identité linguistique duale chez leurs élèves. Néanmoins, l'état psycholinguistique du locuteur chypriote grec ne doit être ni ignoré ni contourné.

Chapitre IV : Langues et sphères chypriotes-grecques

Le passé du locuteur chypriote grec, qui est débordé d'influences d'autres codes linguistiques passés sur l'île, sera davantage expliqué à la deuxième partie de ce sous-chapitre. En attendant, nous exposons les résultats de notre recherche bibliographique sur le parler local avant de faire notre propre analyse à la troisième partie. Le besoin de nommer, de caractériser et de déterminer le statut du dialecte chypriote grec semble être crucial parmi les linguistes locaux, car l'étude bibliographique a démontré que nombreux sont les académiques et les théoriciens qui traitent ce sujet dans leurs études.

Un dialecte est une variété linguistique qui est reconnaissable par son vocabulaire, sa grammaire et sa prononciation (Holmes, 2008, p. 137; Yule, 2010, p. 240). La variété chypriote est appelée *dialecte chypriote ;* une dénomination gardée durant les siècles précédents (Baider & Karyolémou, 2013). Elle est parlée par 700 000 de locuteurs chypriotes grecs, une grande majorité de la communauté arménienne et maronite habitant à Chypre, mais également par un nombre considérable de Chypriotes turcs. De plus, cette variété est aussi parlée par la majorité des Chypriotes grecs — soit 300 000 — qui habitent dans les territoires hors de Chypre – appelés Chypriotes grecs de *diaspora* (Papapavlou, 2001).

Selon Terkourafi (2007), pour le cas de Chypre, la dénomination « dialecte » se réfère à toutes les variétés du grec parlées sur l'île (car il y a de la variabilité dans la variété), et la linguiste propose le terme *chypriote grec contemporain* (Terkourafi, 2007, p. 67) pour désigner le code parlé aujourd'hui. Une autre dénomination serait ***le*** *dialecte chypriote grec par excellence* (Pavlou & Karyolémou, 2001). Un autre terme que l'on rencontre est le terme *koiné* (Tsiplakou, 2006, p. 337) qui partage des caractéristiques avec les patois, les idiomes régionaux et qui a subi une influence lexicale considérable du grec moderne standard. Arvaniti, qui parle de *chypriote grec moderne* (Arvaniti, 2010), soutient l'idée selon laquelle le grec moderne standard s'inscrit du côté des acrolectes au sein du continuum langagier. Cependant, le code utilisé par les locuteurs chypriotes grecs diffère de celui utilisé à Athènes. Ainsi, elle soutient le fait que le parler chypriote grec possède son propre statut est mérite une dénomination qui lui est propre.

Avant de continuer, il est nécessaire de mentionner que les termes de basilecte et d'acrolecte mentionnés dans cette thèse, sont initialement introduits dans la thèse de doctorat

de Karyolémou (Karyolémou, 1994). La linguiste introduit pour la première fois ces termes pour décrire le type de pratiques linguistiques entre une variété standard et une variété dialectale et nous les analyserons dans ce chapitre.

Le parler chypriote grec sera examiné minutieusement par la suite, mais il convient ici de mentionner que le parler local est ici nommé le *dialecte chypriote grec,* une dénomination dégagée de toute négativité et appuyant sur le fait que chaque dialecte est tout aussi important qu'une langue et mérite de manière égale une analyse profonde (Yule p.241) puisqu'aux yeux du linguiste une langue n'est ni inférieure ni supérieure à une autre.

Les questions omniprésentes au sein de ces études gravitent autour de deux pôles centraux ; en premier lieu celui des différences entre le chypriote grec et le grec moderne standard et dans un second temps celui de la définition du chypriote grec. Quelle serait la définition pour la situation à Chypre ; diglossie, bidialectalisme ou bilinguisme ?

Dans cette thèse le sujet proéminent est le locuteur (confirmé ou non-confirmé) ce faisant, un changement de perspective est essentiel dans le sens où la réalité linguistique doit être examinée de la part du locuteur et non pas des langues. Cependant, nous ne pouvons ignorer le fait que la situation est bien plus complexe qu'elle n'y apparaît. Nous allons par la suite examiner le paysage linguistique comme ceci est analysé dans les études de plusieurs chercheurs.

1. Relations sociolinguistiques : Diglossie, bidialectalisme et continuum langagier

De nombreuses études sont menées surtout par les linguistes locaux (Ioannidou, 2012; Karyolémou, 1994, 2000, 2008, 2010a; Papapavlou, 1998a; Papapavlou & Sophocleous, 2009b; Pavlou & Papapavlou, 2004; Terkourafi, 2007; Tsiplakou, 2006; Tsiplakou, Armostis, & Evripidou, 2016), mais aussi internationaux (Newton, 1972, 1983; Sciriha, 1995, 1996), concernant la situation linguistique de la partie sud de l'île de Chypre. Le rapport entre chypriote grec et grec, les similarités et les différences entre les deux codes, les attitudes des locuteurs chypriotes grecs envers ces deux codes, les influences des autres langues, sont uniquement quelques sujets présentés dans ces études.

Alors que certains chercheurs défendent l'idée selon laquelle la situation à Chypre est mieux décrite en termes de diglossie, d'autres préfèrent parler de situation bidialectale. De plus, la variabilité de la variété n'a pas échappé à l'œil scientifique des autres chercheurs pour qui le parler chypriote grec est mieux représenté en termes de continuum langagier. Le tableau suivant montre les trois cadres théoriques et quelques références de ces chercheurs, sans être un tableau excessif.

Cadre	Des chercheurs qui se réfèrent aux cadres respectives
Diglossique	(Sciriha, 1995, 1996) (Armostis, Christodoulou, Katsoyannou, & Themistocleous, 2014; Arvaniti, 2006; Moschonas, 1996; Papapavlou & Pavlou, 1998; Tsiplakou, 2006, 2014; Tsiplakou et al., 2007) (Ferguson, 1959)
Bidialectisme	(Papapavlou, 1998a; Papapavlou & Pavlou, 1998; Rowe & Grohmann, 2013, 2014)
Continuum langagier	(Davy et al., 1996; Pavlou & Karyolémou, 2001) (Tsiplakou et al., 2016)

Tableau 1 : Paysage linguistique chypriote

1.1. Diglossie

Si le « bilinguisme est l'usage indistinct de l'une ou l'autre langue et le passage de l'une à l'autre, quels que soient les circonstances et les thèmes abordés employés, la diglossie est la répartition des usages dans chacune des langues selon les circonstances et des thèmes particuliers » (Baylon, 1991, p. 148). Il est vrai que dans une première étude, les locuteurs chypriotes grecs utilisent le chypriote grec et le grec dans des contextes différents. Cette relation diglossique entre le chypriote grec et le grec moderne standard est attestée par plusieurs linguistes (Armostis et al., 2014; Arvaniti, 2006; Moschonas, 1996; Papapavlou & Pavlou, 1998; Sciriha, 1995, 1996; Tsiplakou, 2006, 2014; Tsiplakou et al., 2007) qui défendent l'avis selon lequel à Chypre, il est un rapport de diglossie entre le grec moderne standard et le parler chypriote, tel qu'il est décrit par Ferguson (1959).

D'après Ferguson un environnement linguistique est décrit comme étant diglossique lorsque dans la même communauté on a deux codes linguistiques qui sont génétiquement proches et bien présents dans la vie des locuteurs. L'un serait décrit en tant que symbole de prestige, mais sans être la première langue que les locuteurs rencontrent chronologiquement. Cette variété est nommée la variété haute (la variété H de l'anglais *high*) tandis que l'autre variété serait le code destiné à être utilisé dans la communication quotidienne et désignerait la variété basse (la variété L de l'anglais *low*). L'une variété se complète par l'autre puisque toutes les deux sont utilisées quotidiennement, mais dans des contextes différents. La différenciation entre les deux variétés se fait sur la base des critères linguistiques, sa liste comprenant la fonction, le prestige, l'héritage littéraire, l'acquisition, la standardisation, la stabilité, la grammaire, le lexique et la phonologie (Ferguson, 1959, pp. 328–335).

Les locuteurs chypriotes grecs voient le parler chypriote grec comme étant inférieur au grec, considéré comme la langue prestigieuse. Ces locuteurs ressentent que leur propre langue *in esse* n'est ni adéquate, ni suffisante pour être utilisée dans des domaines formels comme l'éducation et qu'elle est destinée à être utilisée uniquement dans les contextes informels avec la famille et ses amis. Sciriha (1995, 1996) décrit aussi la situation linguistique à Chypre en tant que diglossique, ayant une variété haute — le grec moderne standard — et une variété basse — le chypriote grec.

Tsiplakou (2014) et Arvaniti (2010) écrivent aussi que la situation linguistique de la communauté chypriote grecque satisfait les critères de la diglossie fergusonienne. Tout au début, il est deux variétés, l'une est considérée comme étant la variété haute et l'autre comme la variété basse, laquelle est stigmatisée et porte une certaine négativité (Ioannidou, 2012). Par ailleurs, la différentiation de ces deux variétés se fait dans les domaines de leur utilisation. En effet, le chypriote grec se voit être la langue du foyer, la variété informelle, tandis que le grec est la variété haute, la plus formelle et officielle qui est associée à un prestige élevé. Les écrits sont trouvés dans leur grande majorité dans la variété haute, celle de grec moderne standard. De plus, la première langue parlée par les enfants est la variété basse, en l'occurrence le chypriote grec. Les enfants ont accès à la variété haute, mais pas fréquemment, tandis que son acquisition formelle vient avec la scolarisation. Le locuteur qui possède une maîtrise assez élevée de la langue basse n'atteindra probablement jamais le même niveau dans la langue haute. De surcroît, la variété haute est codifiée, disposant de dictionnaires, de grammaires, l'orthographie est bien établie ainsi que la phonétique, fait que l'on n'observe pas avec la

variété basse dans la mesure où les efforts de codifier cette variété dite basse ne sont pas nombreux (Arvaniti, 2006; Tsiplakou, 2014). Cette réalité est aussi décrite par une stabilité persistante durant plusieurs siècles. Dans la diglossie fergusonienne, la grammaire des deux variétés est aussi différente, le lexique est énormément partagé, mais l'on trouve aussi des différences quant à l'usage, aux significations et également dans le domaine de la phonologie. Trois données qui sont présentes au sein de la situation linguistique de Chypre concernant la relation entre chypriote grec et grec moderne standard.

Pourtant, le scénario du paysage linguistique qui respecte les critères fergusonienne doit, nous semble-t-il, être revisité, car il est vrai que ces critères ne se rencontrent pas clairement aujourd'hui. Nous allons voir par la suite que les attitudes négatives envers le dialecte commencent graduellement à s'altérer (Papapavlou, A. & Mavromati, 2017; Yiakoumetti & Ayiomamitou, 2017) plus spécifiquement par les générations les plus jeunes, et l'infériorité du dialecte est en train de se modifier vers des directions plus positives. De plus, les domaines d'utilisation du dialecte ne sont plus les mêmes qu'auparavant. On voit aujourd'hui l'utilisation du dialecte dans des contextes qui étaient auparavant réservés à la variété « haute ». D'ailleurs, les gens éduqués ont commencé à incorporer dans leurs énoncés des traits caractéristiques purement chypriotes. De plus, même si la codification est encore un fait très loin, il est des locuteurs, dont leur nombre augmente, qui souhaitent être en mesure d'écrire en chypriote. Enfin et surtout, la base des critères fergusonienne s'inscrit sur le fait qu'il existe deux variétés que les locuteurs alternent selon le contexte. Pourtant la variété dite *haute* qui est le grec moderne standard ne se rencontre pas dans les énoncés de ces locuteurs. Elle est bien sûr, linguistiquement proche, mais elle n'est pas la variété parlée à Athènes (Arvaniti, 2010).

1.2. Bidialectalisme

Papapavlou (Papapavlou, 1998a) écrit que la situation diglossique à Chypre est bien différente que dans les autres communautés soulignant le fait que les Chypriotes grecs utilisent le chypriote grec dans leur vie quotidienne, mais alternent avec le grec moderne standard dans certaines situations. Les locuteurs, qui sont capables d'alterner deux variétés linguistiquement proches, sont appelés bidialectales. C'est avis est partagé aussi par d'autres linguistes

(Papapavlou, 1998a; Papapavlou & Pavlou, 1998; Rowe & Grohmann, 2013, 2014; Yiakoumetti, 2006).

Le dialecte est une variété linguistique et le phénomène sociolinguistique du bidialectalisme a lieu lorsque la variété régionale et la variété standard de la même langue sont utilisées par la communauté linguistique (Yiakoumetti, 2006, p. 295). Yiakoumetti et al (2005) caractérisent aussi la communauté en tant que bidialectale et la décrivent de la façon suivante : il existe deux variétés, le standard et une autre qui lui est génétiquement reliée, et la langue *in esse* des locuteurs bidialectaux n'est pas la variété de l'éducation. Cependant le système éducatif ne la reconnait pas et traite la langue standard comme la langue *in esse* des élèves attendant d'eux d'en faire de même. La grande proximité entre ces deux langues ne permet pas de l'appeler langue *in posse* et de la traiter comme telle. Pourtant, le fait que les jeunes locuteurs doivent étudier les éléments de la langue standard pour la maîtriser est une réalité indéniable.

Pourtant la réalité linguistique de Chypre n'est pas aisément dressée en raison de l'hétérogénéité du parler chypriote grec. On trouve dans la variété chypriote grecque une oscillation entre deux pôles assez distincts. Une des études les plus anciennes (Newton 1972, 1983) sur ce sujet séparait le grec chypriote en deux grandes catégories, la variété parlée dans les villes et la variété parlée dans les villages. La variété parlée dans les villes est aussi appelée *variété urbaine* (Pavlou & Karyolémou, 2001). Il est connu aujourd'hui que la variété parlée dans les villages est plus proche des basilectes sur le continuum langagier et la variété parlée aux villes plus proche des acrolectes (Pavlou, 2007; Pavlou & Karyolémou, 2001; Tsiplakou, 2006)).

1.3. Continuum Langagier

Dans une autre perspective, la variété chypriote grecque est caractérisée par une variabilité interne que l'on ne peut ignorer (Davy et al., 1996; Pavlou & Karyolémou, 2001; Tsiplakou et al., 2016). Le chypriote grec est caractérisé par une variabilité interne non négligeable (Karyolémou, 1994; Tsiplakou et al., 2016) et il est question donc d'un continuum linguistique sur la base stylistique (Tsiplakou, Armostis, & Evripidou 2016). La langue parlée traditionnellement par la plus grande partie de la population chypriote est une variété dialectale du grec moderne qui, en tant que langue orale, se caractérise par une grande fragmentation en différents patois et parlers locaux. (Tsiplakou et al., 2007). Cela veut dire que, même si le

chypriote est parlé par presque un million de locuteurs, il est (ou plutôt *était*) possible de reconnaître l'origine géographique des locuteurs par le patois utilisé. La langue dans ce cas-là, ou mieux les variétés dialectales, ne se divisent pas clairement et ne possèdent pas de frontières nettes entre elles. Dans le cadre des théories du continuum linguistique, la description se fait en termes de basilectes et d'acrolectes (Karyolémou, 1994; Sophocleous, 2006; Tsiplakou et al., 2007)

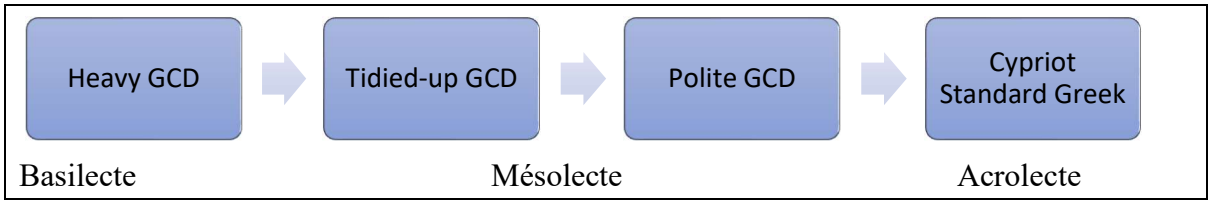

Figure 15 : Continuum linguistique (Papapavlou & Sophocleous, 2009b)

Du côté des basilectes se trouve la variété populaire, la variété de base ou vulgaire. En d'autres termes, il s'agit de la variété la plus éloignée du grec standard, appelée « *horkatika* » ou ailleurs « *paysannes* ». Il s'agit des variétés utilisées plutôt au sein de l'espace rural ou par les locuteurs plus âgés. Dans l'autre extrémité du continuum se trouve le côté acrolecte. C'est la variété qui est la plus proche linguistiquement de la variété officielle, la variété la plus prestigieuse.

> …l'hésitation terminologique qui traite le chypriote tantôt de « dialecte » tantôt d' « idiome » (…) résulte du fait que l'objectif de l'appareil du linguiste ou de dialectologue se focalise tantôt à des pratiques linguistiques insulaires qui se situent à un pôle, tantôt à des pratiques qui se situent à l'autre pôle, sans jamais pouvoir rendre une image de cet axe dans toute son étendue. Dans ce changement de perspective qui va d'un pôle à l'autre reste en dehors de l'objectif du chercheur la partie médiane de cet axe, qui est peut-être la partie la plus intéressante, par sa diversité et la plus représentative, celle qui pourrait aussi nous donner la mesure de ce qui est la variété chypriote aujourd'hui (Karyolémou, 2000, p. 112).

Ainsi, la variété chypriote grecque se réalise entre deux pôles. Le premier pôle, acrolectal, où se situe une norme régionale du grec qui garde quelques traits dialectaux

fondamentaux ; et l'autre pôle, basilectal, où se trouvent des variétés locales qui retiennent des traits locaux marqués. (Karyolémou, 2000). On tire donc des résultats différents si l'on examine les deux côtés. Cependant, la réalité se trouve au milieu. Le locuteur chypriote grec typique se trouve, dans la grande majorité des cas, entre ces deux pôles. Il est en mesure de connaitre l'existence des deux pôles et peut évidemment jongler entre les deux afin d'utiliser la variante qu'il juge comme étant la plus pertinente dans une certaine situation de communication. Pourtant, pour la plupart du temps et pour la majorité des locuteurs chypriotes, la partie *médiane* est la variété la plus utilisée.

Cette avis est soutenue aussi dans une autre étude (Pavlou & Karyolémou, 2001) où il est démontré que les locuteurs chypriotes grecs se distancient consciemment des deux pôles. Ces auteurs affirment qu'aucun de ces pôles –ni la partie acrolectale ni la partie basilectale du continuum langagier - ne décrit en réalité la variété utilisée quotidiennement dans sa totalité syntaxique, morphologique, sémantique et phonologique. Ces derniers ont renommé ce qui se passe au milieu comme ***le*** *dialecte chypriote grec par excellence*. C'est la variété libérée par des traits locaux dont la fréquence d'apparition est diminuée, et c'est une variété plus influencée par le grec moderne standard (Antoniou, Grohmann, Kambanaros, & Katsos, 2016). Une variété basée sur le parler des locuteurs éduqués de la capitale et qu'on peut aussi appeler comme la variété standard de la vernaculaire (Arvaniti, 2010).

Dans une autre étude récente (Leivada, Kambanaros, Taxitari, & Grohmann, 2017), des auteurs ont déduit, après avoir examiné la situation linguistique à Chypre, qu'il existe en réalité deux variétés qui coexistent dans la partie sud. Par ailleurs, leurs données montrent également que la variété dite « standard » est une variété qui ressemble au grec moderne standard, mais qu'elle « encapsule des éléments dialectales chypriotes grecs » (2017, p. 12). Leur recherche se centre sur les habilités métalinguistiques des professeurs et sur ce qu'ils entendent par « langue standard ». Les données démontrent que selon les professeurs, la variété dite « standard » n'est pas la même langue utilisée par leurs collègues grecs en classe. Le bidialectalisme est l'usage de deux variétés dans différents contextes. Néanmoins, à la suite de cette analyse, force est de constater qu'il n'existe pas en réalité deux variétés mais un continuum au sein duquel le locuteur va d'un côté à l'autre. Dès lors, l'on constate que le grec moderne standard ne se trouve pas aux côtés des acrolectes sur le continuum langagier. L'analyse des différences linguistiques, réalisée dans le sous-chapitre précédent, avec celle des

enjeux psycholinguistiques et celle du *vouloir-dire* de la variété chypriote grec jetteront plus de lumière.

1.4. Attitudes langagières des locuteurs chypriotes grecs

Aux yeux du linguiste, il est vrai qu'il n'existe pas de langues plus prestigieuses que d'autres et que toutes les variétés sont considérées comme étant égales. Néanmoins, cet avis n'est pas souvent partagé par les locuteurs qui considèrent certaines langues mieux que d'autres, plus « belles », plus « mélodiques » plus « pures », et certains dialectes comme étant « inferieurs », « inexpressifs » ou « incomplets » (Papapavlou, 1998b). Quelle est la place des attitudes langagières dans cette étude ? Dans un premier temps, il convient de revisiter la dénomination de la diglossie fergusonienne – à notre humble avis – dans la mesure où, comme nous le verrons, ces critères ne s'appliquent plus à la réalité chypriote. Dans un deuxième temps, les attitudes des locuteurs envers les langues influent sur les relations cognitives qu'ils maintiennent avec elles. Les attitudes positives poussent le locuteur à utiliser davantage une variété dans des contextes divers. Plus une langue est utilisée, meilleure sera sa maîtrise et les possibilités pour qu'elle devienne langue *in esse.* Nous allons voir que les attitudes des locuteurs chypriotes grecs envers leur première (chronologiquement) langue *in esse* et le grec influent sur les vies des locuteurs, leur éducation, la confiance en soi et les opportunités de travail (Papapavlou, 2001, p. 499).

Les attitudes langagières sont les moyens dont les locuteurs voient les langues. Ces attitudes influent sur l'usage des langues mais aussi sur le choix des éléments dans les énoncés. Dès lors, il existe un lien entre les attitudes langagières et le comportement linguistique du locuteur. Si une langue est sociolinguistiquement stigmatisée, il sera fort probable que le locuteur évite l'utilisation de ce code ou de certains traits langagiers, et ce faisant son comportement linguistique sera adapté. Cognition, attitudes langagières et apprentissage d'une langue sont des éléments interdépendants. En effet, l'apprentissage d'une langue est bénéfique si les locuteurs possèdent des attitudes positives envers cette langue, car dans le cas inverse, les attitudes négatives diminuent la motivation et conduisent à un échec ((H. D. Brown, 2007) cité dans (Tum, Kunt, & Kunt, 2016)).

Le sujet des attitudes envers le dialecte chypriote grec est amplement étudié par les linguistes (Kounnapi, 2006; McEntee-Atalianis & Pouloukas, 2001; Papapavlou &

Sophocleous, 2009b). Diachroniquement, le chypriote grec est lié à des notions négatives et est stigmatisé. Plusieurs linguistes en parlent (Papapavlou & Pavlou, 1998, 2001; Papapavlou & Sophocleous, 2009b) et il est évident que les Chypriotes grecs dévalorisent cette langue, contrairement au grec moderne standard. Cette dévalorisation est le résultat des facteurs sociaux, politiques et culturels (Papapavlou & Sophocleous, 2009a) mais également de la politique linguistique exercée sur l'île durant des décennies[28].

Dans une étude, Papapavlou (2001) démontre que les Chypriotes grecs maintiennent des relations plus favorables avec le grec moderne standard qu'avec leur propre dialecte. Il examine la dimension sociale de certaines formes phonologiques et plus spécifiquement des phonèmes /ʃ/ et /ʤ/. Le but serait de découvrir si ces phonèmes affectent les attitudes langagières de ces locuteurs. Ces deux phonèmes ne font pas partie de la phonologie grecque, mais apparaissent uniquement dans la phonologie chypriote. L'étude de Papapavlou a démontré que la présence du son /ʃ/ dans une conversation fait remarquer assez clairement que le locuteur est Chypriote grec, d'autre part ce son est perçu comme étant moins agréable que le son /ʤ/. De plus, si la présence du son /ʃ/ est fréquente, le locuteur sera associé à un enseignement plutôt primaire que secondaire. Le son /ʃ/ semble plus stigmatisé que le son /ʤ/. Le linguiste conclut que certaines formes phonologiques du dialecte chypriote grec sont associées aux paramètres sociaux tels que le prestige et l'éducation, et influent sur les attitudes des locuteurs envers ce code linguistique. Il est des locuteurs qui évitent volontairement ces éléments langagiers ce qui différencie leur comportement linguistique de celui des autres locuteurs. L'auteur achève son étude en écrivant :

> It can be safely concluded from the obtained results that certain phonological forms of the Cypriot dialect are very much associated with social parameters such as prestige, education, etc. and unconsciously influence the speakers' attitudes towards their own language[29]. (Papapavlou, 2001, p. 499)

Dans une autre étude, Kounnapi (Kounnapi, 2006) étudie les attitudes des jeunes élèves de l'école primaire envers le chypriote grec et elle conclut que ces élèves ont des attitudes plus

[28] Voir chapitre III (3)
[29] À partir de nos résultats, nous pouvons déduire que certains traits phonologiques du dialecte chypriote grec sont associés aux paramètres sociaux comme le prestige et l'éducation et ils influencent les attitudes langagières des locuteurs envers leur propre langue. (Notre traduction).

favorables envers le grec moderne standard qu'envers le chypriote grec. Cependant, cette négativité ne semble pas être aussi fort chez ces jeunes écoliers que chez les adultes et chez les plus jeunes enfants qui ne sont pas encore scolarisés. L'auteur constate que durant les trente dernières années, plus de 50 % des jeunes de Chypre soit ont étudié dans les universités grecques soit ont visité la Grèce avec leur famille. Par ailleurs, il existe une collaboration des chaines télévisées chypriotes grecques avec celles de la Grèce, plus de 85 % des séries, d'émissions et de l'actualité sont produits en Grèce par des locuteurs grecs. L'immersion constante des Chypriotes grecs au sein de la langue grecque moderne standard conduit inévitablement à l'attrition du chypriote grec.

Les participants de l'étude de Papapavlou et Sophocleous (2009b) critiquent les personnes utilisant des éléments basilectals dans leurs discours, les considérant comme étant « socialement inférieures ». Cette attitude vient du système éducatif et de la communauté chypriote grecque qui, selon eux, la langue « correcte » doit comprendre des éléments du grec moderne standard.

Les idées fausses ou déformées que les locuteurs ont du dialecte semblent avoir un impact considérable sur sa vision et la manière dont ils l'aperçoivent. Ce négativité a également un impact sur son utilisation, sa fonctionnalité, mais également sur son utilisation dans le domaine de l'éducation (Papapavlou, A. & Mavromati, 2017). Si dans un contexte bilingue ou bidialectal, les locuteurs ont des perceptions plus favorables envers un de ces codes, alors ce dernier sera appréhendé comme étant la langue la plus prestigieuse. De telles mentalités émergent des croyances erronées que le locuteur possède envers un code, celui considéré comme inférieur, des idées fausses qui ne cessent d'être alimentées dans l'éducation. Il est démontré que les locuteurs qui ne maintiennent pas de fausses croyances envers les langues officielles, autrement dit qui ne les considèrent pas comme supérieures, apprécient et attribuent plus de valeur au dialecte que les autres locuteurs.

Les locuteurs, qui n'ont pas une pensée fixe et dépassée envers les langues officielles et qui sont loin des idées qui dictent et accordent une autorité absolue à la langue officielle, utilisent le dialecte dans des contextes plus variés (Papapavlou, A. & Mavromati, 2017). Ceci est observé parmi les locuteurs à Chypre, donnée qui permet à Papapavlou et Mavromati (2017) de soutenir l'idée selon laquelle l'émancipation du dialecte chypriote débute, même si cette dernière est encore à un stade embryonnaire.

À ce jour, nous sommes témoins d'une modification des données vers des attitudes plus positives. La modification des données et le changement des attitudes des locuteurs Chypriotes grecs envers le dialecte deviennent de plus en plus une réalité est traduite par l'usage du chypriote grec au sein de plusieurs domaines de la vie quotidienne (Papapavlou, A. & Mavromati, 2017; Yiakoumetti & Ayiomamitou, 2017).

> Various researchers on the island argue that today's CG has expanded in domains which previously dismissed the dialect as inappropriate: its use has taken over both formal and informal domains replacing the use of SMG in a substantial number of cases (Papapavlou, A. & Mavromati, 2017; Papapavlou, 2010; Christiana Themistocleous, 2009, 2010). For example, contemporary CG (or at least its acrolectal levels) are now used in formal or semi-formal domains such as the court, public speeches, university lectures and the media. The dialect is indeed allocated an increasingly larger space in the current Cypriot media space via the broadcasting of Cypriot sitcoms and telenovelas which are enjoying high popularity[30]. (Yiakoumetti & Ayiomamitou, 2017, pp. 24–25)

1.4.1. Le cas des toponymes géographiques

Cette modification des données qui a fait émerger des attitudes plus positives envers le dialecte n'est pas née en une nuit. Il y avait de la terre fertile qui a facilité ce changement sous-jacent que l'on observe aujourd'hui. Cette réalité était clairement attestée lorsqu'on a essayé de changer la dénomination de certains toponymes géographiques et que le peuple s'est nettement opposé à une partie de ces propositions. À la suite de ces faits, l'on peut affirmer qu'il existe un prestige *covert* qui signifie que les locuteurs maintiennent des attitudes positives envers le chypriote grec, mais ces attitudes sont cachées (Yule, 2010, p. 258). Rowe & Grohmann (2014) suggèrent même que ce prestige élevé caché constitue une des raisons pour lesquelles le dialecte chypriote grec n'a pas disparu.

Concernant le changement des toponymes, il existe un comité qui choisit parmi les variétés existantes, un seul nom qui sera utilisé officiellement et internationalement. Le choix

[30] Des recherches diverses ont démontré qu'aujourd'hui l'usage du chypriote grec est étendu dans les domaines jusqu'à récemment interdits au dialecte et que son usage était considéré comme inapproprié : on l'utilise désormais dans des contextes formels et informels remplaçant l'usage du grec moderne standard dans un nombre élevé de cas (Themistocleous, 2009, 2010 ; Papapavlou, 2010, 2017). Par exemple, le chypriote grec contemporain (ou au moins son niveau acrolecte) est aujourd'hui utilisé dans les contextes formels ou demi-formels tels que la salle judiciaire, les discours publics, les cours universitaires et les médias. Le dialecte se retrouve de plus en plus dans le secteur des médias, dans les séries et les émissions télévisées très populaires. (Notre traduction)

du nom est basé sur des critères linguistiques, grammaticaux, esthétiques, sociaux et historiques. La modification des noms des places géographiques n'est pas nécessaire pour tous les pays, mais uniquement dans les endroits où la langue n'utilise pas l'alphabet roman. La standardisation est un sujet assez sensible, car les toponymes sont extrêmement liés à la culture, l'héritage et le paysage (Papapavlou, 2006, p. 3).

En 1897 à Chypre le Comité Permanent Chypriote pour la Normalisation des Noms géographiques a essayé de standardiser un grand nombre de noms géographiques (Karyolémou, 2010a) et les locuteurs chypriotes grecs se sont opposés à ces changements. Bien que le nombre des toponymes qui portent des changements soit énorme, ce n'est pas la raison du désaccord des locuteurs. Cette opposition vient du fait qu'un petit nombre de toponymes ont changé au détriment du dialecte chypriote.

Les toponymes à Chypre portent des traces des peuples qui ont successivement occupé l'île ; Arabes, Vénitiens, Francs, Ottomans et les Anglais. Pourtant, la grande majorité des toponymes sont d'origine grecque (Karyolémou, 2010a, p. 91). Le nombre de modifications proposées par le Comité national de Chypre était très limité. D'après Karyolémou (2010a, p. 95), le Comité Permanent Chypriote pour la Normalisation des Noms géographiques a proposé des modifications graphiques pour plus de 67 000 toponymes uniquement pour le quatre-vingt-dix-huit (98).

Ces changements sont classés en deux catégories, d'un côté ceux qui entrainent des modifications de prononciation et de l'autre ceux qui n'en entrainent pas. Ce qui nous intéresse ici c'est la catégorie qui a subi des changements liés à la prononciation puisque c'est exactement cette catégorie qui a provoqué l'opposition des locuteurs chypriotes grecs.

Changement de →	**En**
Ασσιά ['aʃʃa]	Ασκιά ['askja]
Λατσιά [la'tʃa]	Λακκιά [la'kja]
Αγλαντζιά [aɣlan'ʤa]	Αγλαγγιά [aɣla'ɧɟa]
Ζανατζιά [zana'ʤa]	Ζανακιά [zana'kja]

Tableau 2 : Les toponymies (Karyolémou, 2010a, p. 97)

Nous ne pouvons pas ne nous demander les raisons pour lesquelles ces changements particuliers soient mal reçus et très critiqués par la population chypriote grecque. Les dimensions prises avec cette décision étaient si grandes que les habitants de ces villages et communautés ont refusé d'utiliser les nouvelles dénominations et en guise de réponse, les autorités chypriotes ont menacé de ne pas leur distribuer le courriel. La normalisation de ces 88 toponymes a pris tellement d'ampleur socialement que les responsables étaient forcés de réexaminer ces cas. Ce qui nous intéresse ici, c'est de comprendre pourquoi les habitants étaient opposés à ces nouvelles dénominations et uniquement à celles-ci.

Dans un premier temps, il va de soi que la normalisation des toponymes est extrêmement liée à la forme écrite. Mais « normaliser » renvoie à l'établissement d'une norme graphique et le dialecte chypriote n'a pas officiellement une graphie standardisée. Ainsi, on en déduit que fixer la norme écrite (graphie) d'une langue revient également à adopter une prononciation donnée laquelle sera considérée comme correcte (Karyolémou, 2010a; Pavlou & Karyolémou, 2001). Cependant, même si c'est le cas, nous nous demandons pourquoi les Chypriotes grecs ne pouvaient pas adopter ces changements et accepter les nouvelles dénominations.

Selon Karyolémou (2010a), la raison de ce refus est liée au fait que ladite catégorie des noms porte des caractéristiques phonologiques purement chypriotes. Dans leurs efforts de normaliser ses toponymies, les réformateurs ont substitué quelques sons à leurs correspondants grecs. Le comité a justifié ces choix en faisant appel à sa mission d'utiliser la variété standard et non pas la variété dialectale (Papapavlou, 2006, p. 6).

Le grand problème repose sur le fait que ces sons sont porteurs des traits caractéristiques les plus essentiels du dialecte chypriote, qui n'existent pas dans le système phonologique grec. Nous parlons des chuintantes [ʃ], [ʒ] et des affriquées [ʧ], [ʤ] qui constituent le propre du dialecte chypriote. Les réformateurs n'ont pas rendu compte de ces particularités si étroitement liées au dialecte local et les habitants ne les auraient pas acceptées.

Le locuteur chypriote grec et celui qui parle le grec standard à l'école sont ceux qui « corrigent » les enfants lorsque ces derniers utilisent le dialecte chypriote (comme nous le verrons au chapitre suivant), surtout la variété basilectale dont les éléments essentiels sont les chuintantes et les affriquées. Ce locuteur qui porte une attitude négative envers le dialecte et qui reconnaît le grec moderne standard comme étant la variété à utiliser ; ce même locuteur,

lorsqu'il a ressenti que son dialecte était « en danger », s'est révolté et n'a pas accepté les modifications faites au détriment du dialecte. Karyolémou (2010a) cela explique davantage :

> La réaction contre les formes normalisées qui s'apparentent au grec standard pourrait, par conséquent, être considérée comme une manifestation de loyauté envers la variété chypriote. Cette manifestation semple plein en contradiction avec les attitudes ouvertement déclarées des locuteurs chypriotes […]. On peut donc penser que, malgré les discours habituellement dépréciatifs, résultant des tendances normatives exercées par toute une idéologie langagière qui se construit autour du « bon » et du « mauvais » langage, le sentiment de loyauté envers les variétés dévalorisées peut s'exprimer ouvertement en « temps de crise », c'est-à-dire lorsque les locuteurs perçoivent une action de changement planifié comme une atteinte è leur vernaculaire et par-delà comme une offense au sentiment d'appartenance locale. (Karyolémou, 2010a, p. 100)

Le dialecte chypriote étant toujours stigmatisé, le locuteur chypriote qui après avoir suivi douze ans le système éducatif et qui a une vision négative de ce dialecte, comprend bien qu'il s'agit d'une variété non officielle que l'on utilise au foyer, si on veut faire de l'humour ou parler avec des amis[31]. La variété grecque est le code linguistique reconnu par la Constitution et le code utilisé dans les écoles et dans les médias. Ce faisant, il s'agit de la variété officielle qui doit être utilisée dans les situations formelles. Comme résultat de la politique linguistique exercée sur l'île pendant plusieurs décennies, le dialecte chypriote est stigmatisé et aperçu négativement. Cependant, *en temps de crise,* ce même locuteur ne renie pas le code qu'il utilise dans sa communication quotidienne. Les modifications proposées par les réformateurs étaient au détriment du dialecte qui perdait ses caractéristiques les plus essentielles, celles qui le distinguent de la langue grecque.

[31] Même si la différence entre ces deux codes n'a pas été mentionnée dans la vie scolaire de ce locuteur.

> Cependant, des événements qui ont eu lieu récemment, notamment en planification linguistique, la tentative de standardisation des toponymes chypriotes et le refus de souscrire à l'adoption de formes standardisées d'où serait chassée toute trace de prononciation locale, ont montré l'attachement des locuteurs chypriotes à leur dialecte, ce que ne laissent apparaître les réponses fournies aux questionnaires. La contradiction entre les opinions exprimées et les sentiments manifestés montre bien que la nature des attitudes linguistiques est complexe et ne pourrait être limitée l'expression consciente d'opinions uniquement. On pourrait donc conclure qu'il y a un sentiment de loyauté envers la variété chypriote, symbole d'une identité locale, qui pourrait contrecarrer le discours normatif et les pressions qu'exerce le grec standard (Karyolémou, 2000).

Le sentiment de nationalité présent au sein de la majorité du peuple n'était pas suffisant pour altérer leur sentiment de loyauté envers la langue *in esse*.

Lorsqu'on a demandé à des locuteurs chypriotes grecs d'altérer leur comportement linguistique, ils se sont révoltés contre cette pratique en affirmant leur loyauté envers le dialecte. Ayant déjà inscrit leur ontologie dans cette langue naturelle et possédant une identité linguistique et mentale au sein de celle-ci, ils se sont opposés à toute modification des données.

2. Enjeux linguistiques du chypriote grec et du grec moderne standard

Il existe une croyance assez répandue selon laquelle la grande différence entre les deux codes se trouve dans les domaines de la phonologie et de la phonétique. Cependant, comme nous allons l'analyser par la suite, il y a également des différences dans toutes les étapes de l'analyse linguistique, lesquelles dépassent les sphères de la phonétique et de la phonologie (Leivada, Papadopoulou, & Natalia, 2017). Le chypriote grec et le grec standard diffèrent dans tous les niveaux linguistiques parmi les plus notoires sont les différences au niveau du lexique et de la morphosyntaxe. Au niveau du lexique, le chypriote garde des mots du grec ancien et il y a un grand nombre de *faux amis* entre les deux codes. Morphologiquement, on trouve des différences dans les déclinaisons nominale et surtout verbale (Baider & Karyolémou, 2013, p. 124).

Phonétiquement, l'accent du dialecte chypriote et est diffèrent que celle du grec, car la variété chypriote grecque on utilise beaucoup des affriquées et des fricatives. Syntaxiquement, l'ordre du verbe et des pronoms change et morphologiquement le dialecte utilise des suffixes

et des préfixes qui n'apparaissent pas en grec moderne standard. Enfin et surtout, il est des différences sémantiques liées à l'influence des autres codes linguistiques apparues à Chypre sur le dialecte. Ce fait a conduit aux emprunts (Davy et al., 1996; Davy & Panayotou, 2000), et de cette façon l'on trouve dans le dialecte des mots d'origine turque, anglaise, française et italienne.

Pour observer les différences linguistiques, il suffit d'examiner les variations syntaxiques, morphologiques, lexicales et phonologiques. Ils suivent des tableaux contenant des exemples des différences les plus saillantes entre les deux codes et puis quelques emprunts des autres langues. Nous offrirons une transcription phonologique pour les mots grecs puisque pour écrire la langue grecque on n'utilise pas l'alphabet latin, mais l'alphabet grec.

2.1. Variations syntaxiques

Grec standard	Chypriote grec	Traduction
Το είδες; **[tɔ 'iðɛs]**	Είδες το; ['iðɛs tɔ]	Tu l'as vu ?
Στείλε το μου **[st'île tɔ mu]**	Στείλε μου το [stíle mu tɔ]	Envoie-le-moi !
Τον Γιάννη έιδα **[ton yiánni iða]**	Εν τον Γιάννη που είδα [en ton yiánni pou iða]	C'est Jean que j'ai vu.

Tableau 3 : Variations syntaxiques — *Adaptation du tableau de Tsiplakou* (Tsiplakou et al., 2011)

Syntaxiquement, il y a des différences entre les deux codes surtout concernant la position des clitiques. L'ordre du verbe et des pronoms change. La place des clitiques est différente, après le verbe en chypriote grec et avant le verbe en grec moderne standard (Tsiplakou et al., 2011, p. 569). Le pronom personnel dans la locution [to íðes] en grec change de position et se situe après le verbe et devient [íðes to]. Il en va de même pour les pronoms dans le deuxième exemple. En grec, on dit [stíle tɔ mu] tandis qu'en chypriote grec [stíle mu tɔ]. Dans le troisième exemple, on constate qu'au sein du parler chypriote l'on ajoute des démonstratifs pour donner plus d'emphase.

2.2. Variations morphologiques

Grec moderne standard	Chypriote grec	Signification
/piga/ [píγa]	/Epiga/ [epíγa]	Je suis allé
/Rotoun/ [rotún]	/rotousin/ [rotúsin]	Ils demandent
/To thio/ [to θío]	/Ton thio/ [ton θío]	L'oncle
/To giatro/ [to ʝatɾós]	/Ton giatro/ [ton ʝatɾó]	Le médecin
Tableau paru à Pavlou et al (2001)		

Tableau 4 : Variations morphologiques.

Morphologiquement, le dialecte grec chypriote ajoute le préfix e — (un augment temporel) aux verbes conjugués au passée, une pratique qui n'est pas présente en grec moderne standard. De plus, la troisième personne du pluriel se termine différemment. Au lieu de — *oun* le dialecte chypriote utilise — *ousin*. Même si ce trait n'est pas utilisé par tous les locuteurs, nous ne pouvons pas nier son existence. Comme nous observons, il est également le — *n* final accusatif, qui n'est pas utilisé en grec, mais fort présent à Chypre (Pavlou & Papapavlou, 2004).

2.3. Variations sémantiques

D'après Yiakoumetti (2006) les plus grandes différences entre les deux codes se situent dans le domaine lexical, car l'on trouve dans le chypriote grec des mots qui ne correspondent à aucun mot en grec et ce en raison des emprunts du grec chypriote par d'autres langues. Bien entendu, le lexique est influencé par les colonisateurs et comprend, dans la variété chypriote, des mots turcs, grecs, français et anglais (Pavlou & Papapavlou, 2004, p. 249).

Grec moderne standard	Chypriote grec	Signification
/skoupizw/ [skupízo]	/sarizw/ [saɾíz:o]	Balayer
/goma/ [γóma]	/svistiri/ [zvistíɾin]	Gomme
/stylo/ [stiló]	/penna/ [pén:a]	Stylo
/kolla/ [kól:a]	/goma/ [γóm:a]	Colle
/xarti/ [xa̯ɾtí]	/kolla/ [kól:a]	Papier

Tableau 5 : Variations sémantiques

Tel qu'il est démontré dans le tableau ci-dessus, il existe des mots grecs qui ne sont pas utilisés en chypriote ou qui possèdent un sens différent. En effet, par exemple le mot /kólla/ désigne la *colle* en grec et le *papier* en chypriote. Au tableau qui suit, l'on observe des mots que le dialecte utilise d'origine anglaise, turque et française.

Grec moderne standard	**Chypriote**	**Mot d'origine**	**Origine**	**Signification**
/kaláthi/	/táspin/ [táspin]	*Dustbin*	Anglaise	Poubelle
/atíhima/	/áxita/ [áksita]	*Accident*	Anglaise	Accident
/kiliá/	/skembé/ [scembé]	*iskembe*	Turque	Ventre
/variéme/	/sikkirtó/ [sic^{h}:iɾ̥tó]	*Siki lti*	Turque	J'en ai marre
/piroúni/	/prótsa/ [prótsʰ:a]	*Broche*	Française	Broche
/sikóti/	/vlatzín/ [vlandʒín]	*Flanc*	Française	Flanc

Tableau 6 : Des emprunts

On observe que le dialecte chypriote est influencé par les langues des colonisateurs dans le sens où ces dernières ont laissé des traces encore visibles aujourd'hui, tant d'années après la fin des colonisations.

2.4. Variations phonologiques et phonétiques

Les différences les plus saillantes entre les deux codes linguistiques se trouvent davantage dans le domaine de phonologie que dans celui de la phonétique. Les locuteurs chypriotes grecs en sont conscients et ils tendent à nommer ces différences comme les principales différences entre le chypriote grec et le grec moderne standard (Pavlou & Karyolémou, 2001). Quatre phonèmes n'existent pas en grec /ʤ/ /ʃ/ /ʒ/ /ʧ/ (Pavlou & Papapavlou, 2004). Le phonème /k/ prend la forme / ʤ / comme dans le mot /keros/ qui devient /ʤerós / et le /x/ devient /ʃ/ comme le mot /xéri/ (main) qui devient [ʃéri] (Papapavlou, 2001 : 494).

Phonème	Grec moderne standard	Chypriote grec	Signification française
/ʃ/	[xéri]	[ʃéri]	Main
/ʒ/	[kéraziá]	[kʰ:eɾaʒiá]	Cerises
/ʧ/	['tsai]	[tʃái]	Thé
/ʤ/	[kɛrós]	[ʤɛrós]	Temps

Tableau 7 : Variations phonologiques (a)

Mot en phonétique grecque	Mot en phonétique chypriote	Signification française
/a'la/	/a'lla/	Mais
/'kitaro/	/'kittaro/	Cellule
Tableaux parus à Pavlou et al 2001 p. 82-83		

Tableau 8 : Variations phonologiques (b)

Ainsi, la différence phonologique la plus notable est l'utilisation des affriquées et les fricatives dans le dialecte chypriote. La langue grecque n'offre pas la possibilité à ses locuteurs de prononcer les sons /ʃ/, /ʧ/, /ʒ/, /ʤ/, en revanche au sein du dialecte chypriote grec la présence de ces sons désigne un des traits les plus caractéristiques.

En dehors de ces différences, certains mots voient également leur sens modifié du fait d'une prononciation différente ou d'un changement d'accent.

- /ma'yirissa/ en grec signifie une femme chef
- /ma'irissa/ en chypriote signifie une femme chef, mais aussi une casserole.

Les différences linguistiques entre les deux langues naturelles existent et il est vrai que le locuteur qui souhaite parler ces deux langues naturelles doit posséder un vocabulaire différent pour chacune d'elles. En effet, il doit avoir subi une assimilation linguistique différente afin

d'être capable de s'exprimer conformément aux règles grammaticales, syntaxiques, morphologiques et lexicales de ces langues.

3. Le paysage linguistique complet : l'anglais, le français, et le turc.

Comme il est déjà démontré, les deux grandes communautés de l'île (la Chypriote grecque et la Chypriote turque) ont développé leurs propres politiques linguistiques et chacune a suivi le modèle de la patrie à laquelle elles souhaitent se rapprocher. Pour la partie sud, la langue officielle de l'enseignement est le grec moderne standard comme dans les écoles grecques. Bien que la constitution se réfère explicitement au fait que les langues officielles de l'état sont le grec et le turc, la langue grecque reste la langue officielle et celle de l'enseignement à l'école et ce en raison de l'absence des locuteurs turcophones dans les écoles du sud.

Nous avons déjà analysé la dominance du grec moderne standard dans les écoles chypriotes de la partie sud et nous avons aussi démontré la présence du chypriote grec. Ces deux codes linguistiques sont utilisés en tant que langues de communication tandis que le grec moderne est aussi enseigné comme un des sujets primordiaux occupant dix heures par semaine à l'école primaire et de six à huit heures par semaine au collège et au lycée. Le dialecte chypriote grec n'est nullement enseigné aux écoles chypriotes. Le locuteur chypriote grec doit suivre six classes à l'école primaire, trois classes au collège et enfin trois classes au lycée et l'enseignement est obligatoire de 6 à 15 ans.

Cependant, il est deux autres langues qui entrent dans la sphère linguistique des locuteurs chypriotes grecs, et ce très tôt chronologiquement : l'anglais et le français. Dans un premier temps, la langue anglaise est enseignée dès la première classe à l'école primaire jusqu'à la dernière classe au lycée où les élèves ont le choix entre quatre ou six heures d'enseignement par semaine. Puis, le français est introduit dès la première classe au collège jusqu'à la première classe au lycée ; quatre années d'enseignement obligatoire du français. De plus, durant les deux dernières années de la scolarisation, les élèves sont libres de prendre une langue de leur choix entre l'anglais, le français, l'allemand, le russe, l'italien et le turc. La majorité de ces élèves préfère un enseignement approfondi de l'anglais, les autres choisissent le français afin de pouvoir continuer son apprentissage et enfin, une minorité choisit une des autres langues.

En dehors du système éducatif public, à Chypre il existe le phénomène des cours particuliers qui est une réalité assez répandue. Normalement, cette situation permet aux élèves les plus faibles d'avoir de bonnes notes. La grande majorité des élèves chypriotes grecs suit des cours particuliers les après-midis. Les sujets enseignés sont principalement les langues, surtout l'anglais, puis d'autres sujets[32]. Un autre paramètre non négligeable concernant l'éducation chypriote grecque est l'expansion des écoles privées, fréquentées par une partie des élèves, soit 10 %. (Tsiplakou et al., 2011). Ces écoles utilisent comme langue d'enseignement l'anglais. La langue grecque est une langue enseignée, mais n'est pas la langue d'enseignement.

Ce qui suit est une analyse des autres langues trouvées dans le répertoire du locuteur chypriote grec ainsi que leur(s) domaine(s) d'utilisation.

3.1. L'administration

L'anglais est une langue utilisée dans plusieurs domaines à Chypre, tels que l'administration, le système bancaire et le système de la santé (Arvaniti, 2010, p. 19). Après l'Indépendance en 1960, les deux langues officielles sont le grec et le turc, cependant, les Chypriotes grecs ne parlent pas le turc, les Chypriotes turcs parlaient grec, mais ne pouvaient ni le lire ni l'écrire. La langue de l'ex-colonisateur, soit l'anglais, est choisie comme la langue commune entre les deux communautés pour des activités officielles y compris la loi (Özerk, 2001, p. 259).

L'administration britannique entre 1878 et 1960 a amplement influencé le domaine linguistique des locuteurs dont les traces sont visibles jusqu'à aujourd'hui. La loi judiciaire adoptée en 1878 était celle imposée en réalité par les autorités britanniques, mais c'est celle que l'on garde et que l'on exerce durant des décennies. En 1963 on avait des événements politiques qui ont causé la retraite des turcophones de l'administration, et conséquemment leur absence des tribunaux. Même si donc, la création de la Constitution en 1960 stipule que les langues officielles sont uniquement le grec et le turc, après cette période l'anglais est réadapté et il en demeure ainsi pour plusieurs décennies.

[32] Il est intéressant d'observer la pensée du parent chypriote grec qui, même si son enfant apprend durant plusieurs années l'anglais à l'école, n'a aucune confiance dans le système éducatif public et qui choisit de faire suivre des cours à son enfant dans l'après-midi pour atteindre exceller dans la langue anglaise. On observe la même chose avec les autres langues choisies par les élèves et leurs parents notamment avec le français, même si celui-ci n'est que la deuxième langue suivie dans les instituts privés.

Si avant la promulgation de la Constitution toutes les lois étaient écrites en anglais après celle-ci, les lois devaient être traduites dans les langues officielles. Les formateurs de la Constitution de la République de Chypre visaient une période de cinq ans pour faire cette traduction dans les langues officielles du nouvel État, soit en grec et en turc.

> Research indicates that the long process of translating, confirming, regularizing and finalizing the translation of Cyprus law into Greek is intricately connected to ambivalent linguistic attitudes within the Republic (also made manifest, for example, during the discussion over the language(s) of instruction at the University of Cyprus) and has had significant implications for all attempts at language policy-making in the polity.[33] (Tsiplakou et al., 2011, p. 528).

La traduction s'est heurtée à des obstacles tels que le manque de traducteurs, de linguistes et de lexicographes qui sont d'une grande aide pour ce travail ardu. De plus, ni les avocats ni les juges ne souhaitaient changer le système actuel et la façon d'exercer leurs professions. Dans la mesure où la grande majorité d'entre eux étaient des diplômés des universités anglophones, leur formation était basée sur le système anglais. Ils ne souhaitaient donc pas modifier tout ce système sur lequel leur formation était instruite puisque le système actuel était plus facilement appliqué pour eux. De plus, le choix de l'anglais paraît plutôt un choix neutre, puisque de cette façon nous ne promouvons pas des associations nationales et l'on garde l'identité chypriote (Karoulla-Vrikki, 2001).

Si d'après la Constitution on devait traduire les lois dans les langues officielles de l'État, ce processus n'a de fait progressé que très tardivement, entre 1988 et 1996. D'autres obstacles à cette traduction venaient du système judiciaire de Chypre dans la mesure où celui-ci était basé sur la loi britannique tandis que celui de la Grèce disposait des influences françaises et allemandes. La traduction du système judiciaire de Chypre se heurtait à plusieurs obstacles conduisant aux néologismes et aux erreurs de traduction (Tsiplakou et al., 2011). Le système judiciaire anglais comprenait des termes inconnus du système grec. Ce faisant, il n'y avait

[33] La recherche indique que, le processus de traduire confirmer, régulariser et finaliser la traduction des lois de Chypre en grec est complexement lié aux attitudes linguistiques ambivalentes au sein de la République (fait manifesté aussi pendant la discussion concernant la/les langue(s) d'instruction de l'université de Chypre) et avait des implications essentielles à tous les efforts pour prendre les décisions sur la politique linguistique. (Notre traduction)

aucun point de référence pour la traduction et la nécessité de la création d'une nouvelle terminologie s'est imposée plus que jamais.

Ce qui se passait dans les tribunaux est remarquable. En effet, il est étonnant de noter que la langue dans laquelle le procès se déroulait était l'anglais bien que toutes les personnes présentes au tribunal parlent et comprennent aussi bien le dialecte chypriote que le grec standard moderne. Le juge, les avocats, les témoins, les plaideurs devaient tous parler en anglais. Parfois, les avocats s'adressaient au juge en grec, lequel exigeait une communication en anglais. Néanmoins, le nombre des avocats diplômés des universités grecques ne cessait d'augmenter ce qui a permis, peu à peu, l'entrée du grec dans les tribunaux.

Évidemment, le passage d'un code linguistique à un autre n'était pas facile. Néanmoins, nous ne pouvons pas nier que la traduction des lois se réalisait au détriment du dialecte local puisque ce dernier n'est pas mentionné même dans les comptes rendus. Le but de la traduction n'était pas tant de mettre en action les provisions de la Constitution, mais plutôt de promouvoir l'ethnicité grecque de la population chypriote au détriment de l'identité étatique chypriote (Karoulla-Vrikki, 2001). Aujourd'hui, les lois sont traduites et la langue utilisée dans les tribunaux est le grec. Si d'aventure il y a la nécessité d'utiliser l'anglais ou une autre langue, ce travail sera confié à un traducteur.

En dehors des salles de tribunal, tous les documents administratifs comprennent trois langues à la fois à savoir le grec, l'anglais et le turc ; le grec et le turc dans la mesure où ce sont les deux langues reconnues par la Constitution même si la grande majorité des locuteurs chypriotes grecs ne parle ni ne comprend le turc.

Pour la place de la langue anglaise dans le paysage linguistique chypriote, McEntee-Atalianis et Pouloukas (2001) (McEntee-Atalianis & Pouloukas, 2001; Papapavlou & Pavlou, 1998) donnent un aperçu de la réalité linguistique chypriote grec selon les termes de Pierre Bourdieu. Les auteurs utilisent la théorie du pouvoir symbolique de Pierre Bourdieu pour décrire la situation sociolinguistique de Chypre. Plus précisément, ils examinent la puissance hégémonique que pourrait éventuellement avoir la langue anglaise au détriment des autres langues parlées et de l'identité des locuteurs.

Dans son ouvrage « *Language and symbolic power* » (1997), Pierre Bourdieu écrit que la langue ne peut pas être examinée en dehors ses conditions d'utilisation et il fait un parallélisme entre la communication humaine et le domaine de l'économie. En effet, les échanges linguistiques qui ne servent pas la communication sont des rapports de pouvoir

symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes perspectifs (Bourdieu, 1982, p. 14). Il introduit les termes suivants : *marché linguistique, habitus, champ, capital, prix, profit,* tous appartenant au monde de l'économie.

L'échange linguistique est aussi un échange économique qui s'établit dans un certain rapport de forces symboliques entre un producteur et un consommateur, et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique (Bourdieu, 1997, p. 60). Chaque locuteur possède un capital linguistique et entre les interlocuteurs, il existe des forces symboliques qui s'exercent lors de chaque situation de communication. Les possibilités de s'adapter et d'intégrer un champ augmentent ainsi que le capital. Le capital symbolique est la reconnaissance, institutionnalisée ou non que reçoit le locuteur par un groupe (1997, p. 68). Ce capital définit la position sociale du locuteur en lui attribuant un pouvoir symbolique. Les champs sont décrits comme étant les milieux où se trouve le locuteur tout au long de sa vie, parmi ces champs l'on retrouve l'école et le travail. Le marché est la place dans laquelle les échanges linguistiques s'actualisent. Finalement, l'*habitus* se constitue en dehors de la conscience et de la contrainte et cette notion implique les manières de se regarder, de se tenir, de garder le silence ou même de parler (Bourdieu, 1997, pp. 36–37).

La communication humaine est comparée à l'économie. Les codes linguistiques et les variétés sont appréhendés comme des *produits* destinés à être échangés dans les marchés linguistiques. Le capital linguistique peut être culturel (éducation, compétences), économique (les avantages pécuniaires), le capital social (les contacts) et le capital symbolique (le prestige). La place des locuteurs dans l'espace social dépend du capital possédé. Les membres de la même classe de groupe partagent le même *habitus*, décrit comme le principe d'action des agents.

Les auteurs (McEntee-Atalianis & Pouloukas, 2001) utilisent ce cadre théorique pour décrire la situation à Chypre. Ces derniers se penchent sur l'identité linguistique des Chypriotes grecs. Pour ce faire, en plus d'examiner les attitudes que les locuteurs chypriotes grecs maintiennent avec l'anglais, le chypriote grec et le grec moderne standard, ces derniers étudient les différents usages de ces langues selon son utilisation dans les différents marchés linguistiques. Finalement, ils cherchent à répondre à la question du statut de la langue anglaise à Chypre.

Les résultats de cette étude montrent que les locuteurs chypriotes grecs préfèrent utiliser leur code national et que la langue anglaise, qui maintient son capital symbolique comme deuxième langue, se trouve plus dans des contextes professionnels que familiaux. Selon cette

étude, les personnes ayant suivi leur scolarisation dans une école privée et les plus jeunes ont des attitudes plus favorables envers l'usage de la langue anglaise dans divers contextes. De plus, ces mêmes locuteurs ont exprimé la peur de voir la langue anglaise avoir un impact négatif sur leur ethnicité, sur leur identité nationale et sur le dialecte chypriote grec.

Les plus âgés, ceux qui sont vécu ou ont étudié à l'étranger, croient assez fortement à la maintenance et à l'usage des deux codes (grec moderne standard et chypriote grec) au sein de leur communauté. Tous les participants considèrent ces deux codes, à savoir le grec moderne standard et le chypriote grec, comme partie intégrante de leur identité. Il n'y a pas de crise identitaire dans la communauté chypriote grecque. Ces locuteurs ont trouvé le moyen de maintenir leurs marchés nationaux et internationaux.

Dans la conclusion, les auteurs soulignent que :

> […] assertions of an 'identity crisis' or 'Anglomania' should not be used to characterize the Cypriot community. Greek-Cypriot informants share a common understanding of their national linguistic identity, cultural heritage and language preferences, and appear to have found a way to exploit and maintain both international and national markets [34] (McEntee-Atalianis & Pouloukas, 2001, p. 35)

3.1.1. Le cas de l'Université de Chypre

L'importance de la langue anglaise à Chypre est aussi observée lors des débats autour de la langue officielle à adopter à l'université de Chypre, premier institut supérieur de l'île, un sujet qui a suscité de grands débats linguistiques. Le choix de la langue officielle à l'université est un fait d'une grande importance puisque la langue choisie aura un impact sur le caractère de cet établissement et conséquemment sur l'image que présentera Chypre au monde académique globalement.

La question de la langue officielle de l'Université de Chypre était premièrement adressée en 1968 et on lui a accordé une telle importance que le sujet langagier demeurait le problème le plus essentiel à résoudre avant la formation de l'Université. Un débat qui a duré

[34] Les affirmations selon lesquelles il y a une « crise d'identité » ou une « Anglomanie » ne doivent pas être utilisées pour décrire la communauté chypriote grecque. Les informateurs chypriotes grecs partagent la même compréhension concernant leur identité nationale linguistique, leur héritage cultuel et leurs préférences langagières et ils semblent avoir trouvé le moyen d'exploiter et de maintenir des indicateurs internationaux ainsi que nationaux. (Notre traduction)

plus de deux décennies jusqu'à la prise d'une décision définitive en 1989 (Karyolémou, 2002, p. 215). La vraie question était de savoir si l'on choisissait d'établir une université nationale renforçant ainsi l'identité nationale grecque des étudiants chypriotes grecs ou si l'on créait un établissement étatique renforçant l'identité chypriote (Karoulla-Vrikki, 2009, p. 202).

Les choix étaient divers et les opinions étaient très différentes les unes des autres. Une partie des forces politiques insistait sur la création d'un établissement uniquement monolingue et cette langue devait être le grec moderne standard. Une autre partie soutenait l'idée selon laquelle l'université devait être bilingue, comprenant ainsi le grec et le turc. Enfin, une troisième partie souhaitait que l'Université de Chypre soit trilingue et que ces trois langues doivent être le grec, le turc et l'anglais. Les discussions et les débats étaient sans fin attribuant une gravité à ce sujet. Il est essentiel de noter ici que dans la partie sud il existait déjà des Universités privées et des établissements supérieurs dans lesquels la langue de l'enseignement était toujours l'anglais. Cette situation n'a jamais préoccupé les gouvernements successifs, les groupes de puissance ou les linguistes, le sujet de la langue de formation des universités privées n'a jamais été soulevé (Karoulla-Vrikki, 2007).

Ce qui est différent cette fois, c'est le fait que l'on parle du premier établissement public de l'enseignement supérieur et que toute décision sur la politique linguistique exige une réflexion profonde. Cependant, dans la mesure où tous les autres événements liés à l'aménagement linguistique de l'île étaient toujours intimement liés à la politique, le cas de l'Université de Chypre ne pourrait être exclu.

Au début des débats entre 1968 et 1974, la formation d'une université grecque nationale a été proposée, mais cette perspective fut rapidement rejetée. Après la partition de l'île en 1974, la nécessité d'accorder de l'importance à l'identité étatique chypriote émerge en attirant les Turcs à travailler sur un état commun. Le choix trilingue grec-turc-anglais est sur la table pendant cette période est en demeure ainsi jusqu'en 1985, date durant laquelle le Ministre de l'Éducation réintroduit l'idée d'un enseignement en grec permettant ainsi la conservation de l'identité nationale grecque.

Cependant, il est vrai que les partis politiques qui étaient en faveur de l'utilisation de la langue anglaise ont modifié leur avis initial et ont adopté une position plus prudente tant politiquement qu'éthiquement en admettant que l'anglais ne puisse être que langue auxiliaire (Karyolémou, 2002, p. 232).

Finalement, en 1989 la loi est votée et le Parlement décide que les langues officielles de l'Université de Chypre doivent être le grec et le turc. Les raisons de ce choix sont, sans aucune surprise, purement politiques. Dans un premier temps, cette décision satisfait une partie du peuple et les groupes de puissance qui souhaitent garder le caractère hellénique et l'identité nationale. Dans un second temps, l'anglais est exclu, fait qui satisfait ceux qui croient que la langue anglaise menace le parler grec et l'identité nationale. Enfin, avec le choix de ces langues, le gouvernement montre une obéissance face aux provisions de la Constitution. La loi est votée et les langues du premier établissement supérieur du Gouvernement Chypriote sont le grec standard moderne et le turc. Cependant, la langue de l'enseignement reste en réalité le grec en raison de l'absence des locuteurs turcophones dans cet établissement. La langue turque est réservée uniquement au département de la Langue turque (Karoulla-Vrikki, 2007, pp. 203–204).

3.2. Les médias

Quand on parle des médias, on se réfère à la presse, la radio, les publicités et la télévision. La langue utilisée par excellence aux médias est le grec moderne standard. Les médias à Chypre ne jouent pas un rôle essentiel dans les modifications linguistiques en cours au sein de la communauté chypriote grecque, mais leur rôle est crucial pour la conservation du statut du parler chypriote grec ainsi que pour les attitudes des locuteurs envers ce code (Pavlou, 2004, p. 102). Le parler chypriote était utilisé dans les médias, mais dans un but comique, autrement dit pour faire de l'humour. Ce faisant, le dialecte chypriote est utilisé dans les émissions satiriques, dans les comédies, dans les publicités, qui se veulent être humoristiques (Pavlou, 2004).

Dans la presse, l'usage du chypriote grec n'est pas fréquent et on le rencontre uniquement dans des mots isolés. Évidemment, l'absence de codification du chypriote grec joue un rôle primordial dans son absence presque totale. L'étude de Pavlou (2004) montre que les journalistes évitent d'écrire en chypriote grec dans la mesure où la codification de ce code est inexistante, évitant ainsi de rendre la lecture difficile. L'utilisation du chypriote grec est cantonnée à la transmission mot à mot des dires d'un locuteur, à la transmission du ton exact des énoncés du locuteur ou pour donner un ton plus léger à l'écrit. En plus, la présence de quelques termes en chypriote grec dans l'omniprésence du grec moderne standard permet de

mettre en exergue certains points de manière plus saillante. Le chypriote grec est également utilisé à des fins humoristiques notamment par l'usage de la variété basilectale.

La même situation est présentée en 2011 par Tsiplakou et al. (2011, pp. 15–16) lesquels affirment que le chypriote grec est encore utilisé dans les cas mentionnés par Pavlou (2004), mais qu'il existe désormais des revues telles que le « City Free Press » dans lesquelles le chypriote grec est nettement visible et qu'ils « attendent un niveau hybride et des productions mélangés de deux codes » (Tsiplakou et al., 2011, pp. 15–16). Parallèlement, l'anglais apparaît dans les journaux imprimés en grec, deux journaux chypriotes sont rédigés en anglais.

Toujours dans la même perspective, le chypriote grec est utilisé pour provoquer le rire notamment dans certaines émissions comiques (sketch) (Pavlou, 2004, p. 105). Pavlou (2004, p. 105) affirme que les participants des émissions de radio font des efforts pour s'exprimer en grec moderne standard même s'il est évident que leur code *in esse* est le chypriote grec. En effet, ces derniers sont conscients que la conversation, dans ce type de situation, dépasse la sphère personnelle dans la mesure où ils s'expriment en public. Cependant, il est très rare que ces locuteurs réussissent à parler en grec moderne standard, la majorité atteint un degré très proche de la variété acrolecte. Évidemment, il est des locuteurs qui ne souhaitent pas modifier leurs énoncés, cependant la grande majorité fait des efforts pour s'éloigner de la variété basilectale. Le chypriote grec se retrouve également à la radio et dans ses publicités.

Il serait légitime de supposer que la télévision chypriote grecque diffuse des émissions en grec moderne standard et en turc puisque ces deux langues sont reconnues par la Constitution. Cependant, la réalité est différente puisque la majorité des émissions sont diffusées en grec, certaines en chypriote grec et beaucoup moins en turc et en anglais.

Au début des années 90, la corporation chypriote ne diffusait qu'une chaine dont la langue était uniquement le grec moderne standard. Cette chaine empruntait des émissions, des séries à la Grèce et une grande majorité des productions était des films hollywoodiens sous-titrés en grec. Souvent, étaient diffusées des émissions turques et arméniennes, le dialecte chypriote grec n'était utilisé que pendant des émissions comiques dont le sujet était une vue folklorique de la vie paysanne (Tsiplakou et al., 2011).

Vers la fin des années 1990, l'apparition des chaines privées s'est accompagnée d'encore plus d'émissions grecques du fait que ces médias n'étaient que les chaines-sœurs de celles de la Grèce.

Graduellement, le dialecte chypriote grec a cessé d'être le seul code choisi dans les émissions comiques et on le retrouve dans différents types d'émissions, notamment dans les séries dramatiques. En ce qui concerne l'actualité, elle est toujours diffusée en grec moderne standard puisqu'il faut utiliser la langue officielle dans les contextes formels. Aujourd'hui, nombreux sont les films hollywoodiens et les séries sous-titrés en grec.

Seule la chaine gouvernementale transmet l'actualité en grec, en turc et en anglais. Durant les dernières années, quelques séries turques sont apparues et il est important de noter que ces séries — dramatiques dans leur majorité — ne sont pas sous-titrées comme il est d'usage avec les séries anglophones. Ces séries turques sont doublées en grec. Ce qui est important c'est le fait que durant les dernières années, non seulement le chypriote grec est de plus en plus présent dans les émissions télévisées, mais aussi que ses émissions touchent un grand nombre de téléspectateurs (Tsiplakou & Ioannidou, 2012).

3.2.1. Les réseaux sociaux

Au sein des réseaux sociaux, le paysage est différent. Il est important de noter que le chypriote grec s'épanouit dans le monde visuel, tels les weblogs, dans l'échange des messages électroniques, dans les emails et dans les réseaux sociaux tels que la plateforme de Facebook (Armostis et al., 2014; Sophocleous & Themistocleous, 2014; Christiana Themistocleous, 2009, 2010). On observe parmi les locuteurs les plus jeunes de l'île, un effort constant d'écrire en dialecte et ce besoin est né par l'utilisation répandue de la communication visuelle. Force est de constater une utilisation du code chypriote grec surtout par les plus jeunes locuteurs qui choisissent d'écrire comme ils parlent, néanmoins en raison de l'absence d'une codification du dialecte ces derniers utilisent l'alphabet roman (Armostis et al., 2014; Christiana Themistocleous, 2009). La raison de ce choix repose sur le fait que l'alphabet roman regorge de sons qui sont absents de l'alphabet grec ; cependant le clavier roman permet de les écrire, sans pourtant affirmer qu'il n'existe pas de locuteurs qui écrivent le dialecte en utilisant l'alphabet grec[35]. Pourtant, la version romanisée de l'écrit du chypriote grec est désormais

[35] Nous constatons qu'il y a de plus en plus de pages sur internet ou sur des forums qui utilisent uniquement le chypriote grec. Nous citons quelques-uns :
http://erykini.blogspot.com/ ou on trouve des articles écrits dès 2008 d'une blogueuse qui s'exprime uniquement en chypriote grec.
http://kypriaki-dialektos.blogspot.com/ qui traite des sujets langagiers du dialecte et apporte aussi un lexique des mots utilisés uniquement à Chypre.

amplement utilisée surtout par les utilisateurs les plus jeunes (Christiana Themistocleous, 2010, p. 155). Themistocleous (2010) évoque dans son étude les moyens innovateurs que les Chypriotes grecs utilisent pour représenter à l'écrit les éléments de leur langue *in esse* c.-à-d. le chypriote grec.

Prenons les choses *ab initio*. L'usage de l'alphabet roman pour la représentation visuelle du grec est une pratique déjà répandue parmi les locuteurs grecs pour faciliter l'écriture en ligne puisque l'écriture en alphabet grec n'est pas toujours facile d'accès, car la grande majorité des claviers sont en alphabet roman. On lui donne la dénomination, *Greeklish*, gardant le mot « Greek » en anglais qui signifie *grec* et ajoutant à la fin les derniers phonèmes du mot « English » signifiant *anglais*. En guise d'exemple, si l'on souhaite écrire « bonjour » en grec, on écrirait « *καλημέρα* », et dans un texto on opterait plutôt pour la forme suivante /kaliméra/. Dès lors, il convient d'écrire tout ce que l'on veut dire en grec, en s'exprimant et en respectant le *vouloir-dire* de cette langue, mais en utilisant un alphabet accessible dans le monde numérique. Il s'agit donc d'une transcription phonétique des mots grecs suivant les règles morphologiques et syntaxiques de cette langue.

Notre attention ici ne se porte pas sur la transcription phonétique des locuteurs grecs, mais à celle des locuteurs chypriotes grecs. La raison de cet intérêt repose sur les différences entre le Greeklish écrit par le locuteur grec et par le locuteur chypriote grec. Même s'il n'y a pas une seule manière d'écrire ni le grec ni le chypriote au moyen de l'alphabet romain[36], les Chypriotes grecs ne suivent pas les mêmes normes et/ou règles des locuteurs grecs. Au contraire, ils introduisent dans leur production écrite des éléments d'origine chypriote comme des sons trouvés uniquement en chypriote grec et aussi suivant le *vouloir-dire* du chypriote grec et non pas du grec.

À partir de notre observation empirique des échanges écrits visuels entre les locuteurs chypriotes grecs, force est de constater que ces derniers écrivent et s'expriment en faisant une transcription phonétique non pas en grec standard, mais en dialecte. En guise d'exemple, il n'existe pas en grec de lettre représentant le son /tʃ/. En grec moderne standard, ce son est prononcé /k/. Ainsi, alors que le locuteur grec écrirait /kerós/ [cerós] pour se référer au temps météorologique, le locuteur chypriote grec écrirait probablement /tserós/ [tʃerós], respectant ainsi les règles phonétiques du chypriote grec.

[36] En respectant ou en simplifiant l'orthographe grecque, en utilisant les symboles ou des chiffres avec les lettres. Par exemple pour représenter le son [θ] on peut écrire /th/, /θ/ ou /8/.

[ʃ]	fricative palato-alvéolaire sourde	/x, s, sk/	avant	/e, i, j/
[ʒ]	fricative palato-alvéolaire voisée.	/z/	avant	/j/
[ʧ]	affriquée palato-alvéolaire sourde.	/k, ts/	avant	/e, i, j/
[nʤ]	affriquée palato-alvéolaire voisée	/g/	avant	/e, i/

Tableau 9 : Les sons palato-alvéolaires qui existent en chypriote grec, mais non en grec. (Papadima, Kyriacou, & Ayiomamitou, 2014, p. 89)

Observons quelques exemples parus dans des situations authentiques empiriques

Mot grec en alphabet grec	**Signification en français**	**Possible translittération des locuteurs grecs**	**Possible(s) translittération(s) des locuteurs chypriotes grecs**
Και	Et	Ke [ce]	Tze ou je [tʃe]
Βάζω	Poser / mettre	Vázw / vázo [vázo]	Vállo /vállw [vállo]
εκείνος	Lui	Ekínos [ekínos]	Jínos [tʃínos]

Tableau 10 : Greeklish à Chypre

Même si l'on ne reconnait ni le grec ni le chypriote grec, cela ne nous empêche pas d'observer que la manière dont les Chypriotes grecs écrivent est bien différente de celle des locuteurs grecs. La signification dans les exemples donnés reste la même, mais c'est la prononciation qui change. En effet, alors que le dialecte chypriote possède de nombreuses chuintantes et affriquées, en grec ces sons sont inexistants. Dès lors, le locuteur chypriote fait entrer dans son discours ces sons qui sont en temps normal réservés à l'oral dans la mesure où la normalisation du chypriote à l'écrit n'existe pas.

Dans la même perspective, l'étude de Themistocleous (2010) évoque les normes suivies par les Chypriotes grecs dans les chats en ligne. Ces derniers ne répriment pas leur langue *in esse.* Bien au contraire, en raison de son omniprésence dans les écrits, l'on constate que ces locuteurs lui accordent un statut plus élevé. En effet, bien que les locuteurs chypriotes grecs aient le choix de suivre les conventions et le modèle de translittération suivis par les locuteurs grecs, ils choisissent d'en développer un autre qui lui sera unique (Christiana Themistocleous, 2010, p. 165).

Cette pratique est nommée Greeklish, gardant la même terminologie utilisée en Grèce, mais les différences entre les deux sont immenses. Les locuteurs chypriotes grecs ne font pas une transcription phonétique du grec. Leurs écrits ne seront probablement pas compréhensibles par un locuteur grec tout comme ne le seront pas leurs pratiques langagières orales. Néanmoins, la réalité linguistique chypriote grecque demeure présente. En termes de néoténie linguistique, c'est le *vouloir-dire* du chypriote grec qui se présente et ce sont les règles morphologiques, sémantiques, phonologiques et syntaxiques du chypriote grec qui sont respectées. Ces locuteurs s'expriment selon la permissivité du chypriote grec et en respectant ses frontières et ses règles.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de nous questionner sur la pertinence de l'utilisation du terme *Greeklish* pour décrire la réalité visuelle des locuteurs chypriotes grecs. Nous pourrions proposer la dénomination *Greeklish de Chypre* ou *Cylish* -en anglais- conformément à l'ordre de pensée qui a donné naissance à la dénomination Greeklish. Il est de notre avis que ce terme doit être révisé. En effet, quelle que soit la dénomination de cette pratique, cette dernière est souvent ignorée par les linguistes et exigerait une analyse approfondie. Les choix du locuteur chypriote grec et sa volonté d'utiliser le parler local nous offrent une vision très claire des rapports psychologiques qu'il entretient avec ce code.

L'utilisation exclusive du grec moderne standard à l'écrit, imposée par la politique linguistique, et l'absence de codification du chypriote grec, sont les raisons qui ont poussé les locuteurs à créer eux-mêmes des systèmes orthographiques. Il s'agit d'un effort constant de la part des locuteurs chypriotes grecs de préserver et de protéger le chypriote grec, une langue *in esse* pour eux (Papadima et al., 2014, p. 87). On pourrait suggérer que c'est une forme de résistance face à la domination du grec moderne standard (Christiana Themistocleous, 2009), une modification des attitudes du peuple et une suppression de la négativité envers le chypriote grec si persistante depuis plusieurs années. Il est incontestable que cette pratique témoigne encore une fois de la loyauté des locuteurs envers leur langue *in esse* tel qu'ils l'ont montré lors des modifications toponymiques il y a quelques années.

Le code utilisé par les utilisateurs des réseaux sociaux est très proche du code utilisé à l'oral c.-à-d. le chypriote grec (Christiana Themistocleous, 2009), mais on y trouve également une grande influence de la langue anglaise. Dans le code linguistique écrit que ces locuteurs utilisent pour communiquer dans le monde visuel, l'on observe une grande densité des mots anglais qui se trouvent synchroniquement avec les mots chypriotes grecs.

On liste ci-dessous quelques exemples recueillis d'une courte étude empirique sur l'usage de la langue anglaise par certains locuteurs chypriotes grecs à l'écrit. Ces textos authentiques servent à démontrer comment la langue anglaise interfère à l'écrit des locuteurs :

1. *Elpizw na men en awkward tora*
   - J'espère que tout cela ne sera pas *awkward*

2. *Tha ertw btw*
   - je viendrai *btw*

3. *Bravo babe*
   - Bravo bébé

4. *En logiko en summer*
   - *C'est normal, c'est summer*

5. *Apla epidi I told him I'm in love*
   - Juste parce que *I told him I'm in love*

6. *Pigame sto proto mas dinner*
   - Nous sommes allés dans notre premier *dinner*

7. *Mou eipe je en thelw*
   - Il m'a dit et je ne veux pas

Dans les six exemples, nous trouvons des mots grecs, des mots utilisés uniquement à Chypre et des mots anglais : *awkward* -gênant- ; *btw,* qui est en réalité le terme court pour la locution *by the way* signifiant en français -d'ailleurs -, *bravo babe* – bravo bébé - *summer* -été - *I told him I'm in love,* - je lui ai dit que je suis amoureux (euse) -, *dinner* – dîner. Cette observation est peut-être à rattacher au fait que le clavier latin est plus facile à utiliser pour écrire des mots anglais, une langue si répandue à Chypre. De plus, on constate que les autres mots sont des mots grecs, mais on rencontre également des caractéristiques exclusivement

utilisées au sein du dialecte. Dans le premier exemple, les mots /*men en*/ sont utilisés au lieu de /*min íne*/ en grec qui signifie *ne soit pas.* La modification du verbe et du pronom est un effet que l'on retrouve dans le parler chypriote et non pas en grec. Le dernier exemple porte une caractéristique typique du chypriote grec. On trouve le mot /je/ qui est prononcé [tʃɛ] et signifie *et*. En grec, cette conjonction s'écrit /και/ et se prononce [ce]. Ainsi, nous constatons que les éléments les plus typiques du parler chypriote ont trouvé le moyen d'apparaître à l'écrit.

En ce qui concerne la langue anglaise, nous voyons que dans ce cas particulier ces locuteurs font un choix volontaire d'importer dans leurs écrits la langue anglaise, et ce par des interférences lexicales. Néanmoins, l'on ne peut affirmer que ces locuteurs obéissent au vouloir-dire de l'anglais. En effet, ils s'expriment en chypriote grec, mais ajoutent des mots anglais.

3.2.2. Besoin de codification

Nous avons présenté généralement les différences les plus saillantes entre les deux codes linguistiques. Contrairement à la langue grecque, le dialecte ne se trouve pas souvent écrit, même si nous avons certains témoignages de la littérature locale. Officiellement, il n'y a pas de normalisation du dialecte donc à l'écrit on utilise le grec standard suivant ses normes, tandis que le dialecte chypriote est réservé plutôt à l'oral.

La politique linguistique suivie à Chypre n'a jamais été explicite concernant le sujet du chypriote grec (Papapavlou, 2010). Cependant, on observe que le besoin de la codification et la standardisation du chypriote grec devient de plus en plus pressant (Armostis et al., 2014; Papadima et al., 2014). Le besoin de codifier le dialecte n'est pas uniquement dicté par son ample utilisation par les locuteurs plus jeunes dans les situations formelles ou demi-formelles. Le chypriote grec est graduellement utilisé dans les situations plus formelles comme dans les procès-verbaux dans les tribunaux (Georgiou, 2012) et dans les procédés de la Chambre des Représentants chypriotes (Papageorgiou, 2009) (cité dans Armostis et al., 2014). Dans les deux cas, l'usage du dialecte à l'écriture — même ses parties les plus acrolectes — est préféré pour citer avec plus d'exactitude les propos prononcés par les locuteurs. La variété chypriote grecque qui doit être codifiée est indispensable pour satisfaire la totalité des locuteurs qui souhaitent écrire en chypriote grec. De plus, il y a la nécessité de codifier le dialecte chypriote, une réalité émergée par l'intérêt du monde académique dont le nombre augmente, mais également par les locuteurs eux-mêmes qui choisissent ou doivent écrire en chypriote grec,

mais qui se heurtent à des difficultés en raison de l'absence de codification (Armostis et al., 2014, p. 23).

En prenant en considération la situation politique à Chypre et le lien entre langue et ethnicité (analysé par la suite), il n'est pas étonnant que la codification du chypriote grec ne soit pas encore réalisée. Le fait que le chypriote grec soit encore considéré en tant que langue basse et le grec moderne standard comme la langue haute entrave la codification (Armostis et al., 2014).

D'après Armostis (Armostis et al., 2014), les dictionnaires et lexiques dialectaux existants (Chatziioannou Kyriakos, 1996; Papangelou, 2001; Yiangoullis Constantinos, 2009) comprennent des mots dépassés qui ne sont pas utilisés aujourd'hui. Plusieurs mots utilisés quotidiennement par les locuteurs chypriotes grecs sont absents, car retrouvés à l'identique dans le grec moderne standard. Par ailleurs, ces dictionnaires ne prennent pas en considération les mots connus comme des « faux-amis », des mots qui ont la même phonétique (ou presque la même), mais qui ne sont pas utilisés de la même façon par les locuteurs des deux codes. Un bel exemple cité dans Armostis (2014, p. 33) serait l'usage de l'adjectif « γελοίος » [yelíos] qui signifie « drôle » en chypriote grec, mais « ridicule » en grec moderne standard. De plus, ces dictionnaires comprennent des exemples de mots chypriotes grecs qui divergent du grec moderne standard au détriment des mots les plus souvent utilisés.

Les locuteurs ont inventé leur propre moyen d'écriture du chypriote grec, une pratique qui conduit à une incohérence dans la façon dont le chypriote grec passe de l'oral à l'écrit en raison du fait que chaque locuteur écrit en toute liberté. Il y a la nécessité de la codification du chypriote grec, d'un système d'écriture et d'orthographe commun à tous les locuteurs. Pour sa création, il faut que l'on se base sur les critères linguistiques, mais aussi sur les besoins des locuteurs (Papadima et al., 2014, p. 97).

Nous avons excessivement analysé la place du chypriote grec, du grec et de l'anglais et nous avons aussi présenté la place du français et la présence silencieuse du turc dans la vie linguistique du locuteur chypriote grec. L'environnement plurilingue du locuteur chypriote grec n'est pas une hypothèse, mais une réalité que nous avons clairement démontrée. Ainsi, nous mettons l'accent sur le plurilinguisme du chypriote et sur les langues que le locuteur chypriote rencontre avant, mais aussi après l'âge linguistiquement adulte.

Nous achevons la deuxième partie de cette thèse en offrant une analyse de la situation linguistique de la partie nord. Même si notre but n'est pas d'approfondir la situation

psycholinguistique du locuteur chypriote turc, nous croyons que ce sous-chapitre sera utile pour donner un aperçu complet de la situation sociolinguistique chypriote, dans l'ensemble territoire total.

3.3. Le français et le turc.

Les raisons de la prépondérance de l'anglais sur l'île sont maintenant évidentes. Cependant, la langue française possède aussi sa place dans le passage linguistique chypriote grec. Historiquement, au moyen âge, il est établi que les hommes de lettres cultivés parlaient français et écrivaient en français. Durant l'époque moderne, au dix-neuvième siècle, on observe la formation des relations commerciales entre la France et l'île et pour la première fois en 1841 l'apparition de la langue française en tant que sujet d'enseignement à une école publique. En 1906, l'Alliance Française est créée, endroit où la langue française est enseignée. Au début l'enseignement dans cette école est gratuit puis les cours deviennent payants (Brunehilde Imhaus, 1998).

En 2010, on a la création de l'Institut Français de Chypre qui a pour mission la coopération franco-chypriote ainsi que la promotion et la diffusion de la langue et de la culture françaises. L'institut coproduit des spectacles à Chypre qui ont un lien avec la langue et la culture françaises, et participe à la mobilité des étudiants et surtout à la promotion des études universitaires en France.

De plus, Chypre est dès 2006 un pays membre de l'organisation internationale de la Francophonie, le but étant la promotion et la transmission de la langue française (Theodoulou Charalambous, 2015, p. 12). Normalement, le locuteur chypriote grec rencontre cette langue quand il entre au collège, car le français est une langue obligatoire qui est enseignée deux heures dans la semaine, trois ans au collège et trois ans au lycée. Pourtant, lors des deux dernières classes du Lycée, les élèves doivent choisir parmi l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, le russe et le turc pour un enseignement approfondi. C'est-à-dire que la langue choisie sera enseignée deux, quatre ou six heures pendant la semaine. Au total on doit avoir vingt heures par semaine consacrées à l'enseignement des langues (Tsiplakou et al., 2011, pp. 9–10).

Finalement, il existe à Chypre l'école franco-chypriote dans laquelle le français n'est pas uniquement un sujet d'enseignement, mais est également la langue d'enseignement. À l'issue du lycée, les élèves obtiennent le baccalauréat.

En ce qui concerne le parler chypriote, certains indices certifient l'influence de la langue française à l'époque médiévale sur le chypriote grec (Davy & Panayotou, 2000). Cependant l'influence demeure moins importante que celle de la langue anglaise.

Même si le but de ce travail est partiellement de révéler l'identité psycholinguistique du locuteur chypriote grec, nous ne pourrions pas ignorer la situation linguistique des Chypriotes turcs habitant au nord de l'île. Le but n'est pas uniquement d'offrir un aperçu de ce qui se passe linguistiquement dans l'île dans sa totalité territoriale, mais de démontrer davantage dans quel degré la politique linguistique et l'aménagement linguistique peuvent influencer l'histoire, les pensées et les sentiments, mais principalement, l'identité d'un peuple.

L'envers de la médaille est que la partie chypriote turque appréhende les événements différemment du peuple chypriote grec. La communauté chypriote turque aperçoit les événements politiques sous une autre optique, cependant les décisions pour la politique linguistique ne diffèrent pas idéologiquement de celles de la communauté chypriote grecque.

Les manuels reçus par le gouvernement grec affirment le caractère hellénique de l'île tandis que les manuels des Chypriotes grecs traduisent la conviction que Chypre n'a jamais été une île grecque et que les Chypriotes grecs sont en réalité des hybrides de différentes nations qui sont passées sur l'île à travers les siècles (Papasavva, 2005, p. 366). Les manuels qui viennent de Turquie soutiennent la perspective turque concernant la guerre tandis que les manuels chypriotes grecs soutiennent un tout autre aspect. Le sentiment national cultivé au sein des deux communautés est tel que le parler local n'est officiellement jamais reconnu ni même évoqué.

Avant la partition de l'île, on pourrait éventuellement parler d'une situation bilingue à Chypre entre le turc et le parler local. Cependant, ce bilinguisme n'est jamais évoqué, car après la partition de l'île en 1974, les Chypriotes turcs sont dans leur majorité rassemblés dans la partie nord de l'île et les Chypriotes grecs dans la partie sud de l'île.

Bien que la langue turque soit une des langues officielles de la République de Chypre, elle n'est jamais introduite dans le système scolaire chypriote et est absente des programmes d'études (Özerk, 2001, p. 254). La langue turque est introduite dans le programme des écoles secondaires en 2003 pour la première fois et est enseignée comme langue étrangère. Cette décision est prise pour soutenir les élèves chypriotes turcs présents dans partie sud (Tum et al., 2016, p. 208).

Les politiques linguistiques non seulement ne prenaient pas en compte le parler local — le chypriote grec — mais n'ont fait aucune référence au bilinguisme. Le parler local de deux communautés était ignoré et absent des politiques linguistiques. La vérité est que le manque de politiques linguistiques en faveur du bilinguisme a détérioré les relations entre les deux groupes ethniques. Au lieu d'alimenter l'enseignement de la langue turque qui est une langue officielle de l'état, les politiques linguistiques promouvaient l'apprentissage de la langue anglaise (Özerk, 2001, p. 254), un facteur catalytique pour la diffusion de la langue turque. De plus, les politiques successifs ont poussé les deux communautés linguistiques à s'opposer, empêchant ainsi toute opportunité d'une formation d'une communauté bilingue. Les événements entre les deux communautés étaient si hostiles que toute proximité physique était vue comme une menace contre leur propre vie, leur langue et leur identité (Özerk, 2001, p. 258). Le bilinguisme gréco-turc ne sera jamais une réalité.

À la suite de la rédaction de la Constitution en 1960, l'on pourrait s'attendre à voir la langue turque comme un sujet dans les écoles chypriotes grecques dans la mesure où c'est une langue officielle, cependant, cette langue ne se trouve pas dans le système éducatif des Chypriotes grecs (Özerk, 2001, p. 259). Les événements de 1974 avec la partition de l'île ont causé inévitablement la fin de tout contact entre les deux communautés, mais également de toute opportunité d'une création éventuelle d'un environnement bilingue.

En 2003, l'introduction de l'enseignement de la langue turque dans les écoles chypriotes grecques n'a pas modifié les attitudes hostiles envers cette communauté, contrairement à ce que l'on pouvait s'imaginer. En effet, malgré les représentations positives introduites par l'enseignant, les élèves chypriotes grecs font des remarques et des commentaires méprisants sur cette langue (Tum et al., 2016, p. 210).

À Chypre la politique linguistique est intimement liée à la politique et cela conduit à la formation d'une composition psycholinguistique chez les locuteurs très différente de celle qu'ils auraient pu avoir dans le cas contraire. La synthèse psycholinguistique du locuteur chypriote grec, à laquelle ce travail s'intéresse, est influencée par les siècles de colonisation, par les peuples qui sont arrivés sur l'île, mais aussi et surtout par la politique linguistique officiellement inexistante, mais essentielle.

Conclusion de la deuxième partie

Dans la deuxième partie, le profil du locuteur chypriote grec est esquissé notant ses origines et ses originalités. Il s'agit d'un locuteur qui est plurilingue surtout, dirions-nous, par les faits et non pas par choix. Dans un premier temps nous avons examiné l'histoire sociopolitique de l'île pour exposer les moyens qui ont permis l'émergence du plurilinguisme à Chypre, mais également pour démontrer le caractère hellénophone desdits locuteurs. Nous avons vu comment la politique linguistique a influencé le parler local et nous avons examiné la situation linguistique dans les écoles chypriotes.

Par la suite, avec le travail des linguistes qui s'occupent du sujet du dialecte chypriote grec, nous avons vu que les avis sur le statut du parler local ne sont pas unanimes. Certains parlent soit de relations diglossiques, entre le chypriote grec et le grec moderne standard soit de bidialectalisme tandis que d'autres s'intéressent davantage au dialecte lui-même et font une analyse intrinsèque qui aboutit à l'idée selon laquelle le parler local est mieux décrit en termes de continuum langagier, car on constate une variabilité interne dans la variété.

Les attitudes des locuteurs chypriotes grecs sont aussi mentionnées parce qu'il s'agit d'une variable qui influe (soit énormément soit peu) sur le comportement linguistique dudit locuteur. Si on maintient des attitudes négatives envers une langue naturelle ou envers certains éléments langagiers, il est très probable que l'on évite l'usage de ces traits qui procurent une négativité. À titre d'exemple, si certains locuteurs évitent volontairement l'usage des sons /ʃ/, /ʧ/, /ʒ/, /ʤ/ cela distingue leur comportement linguistique de celui des autres usagers qui les utilisent.

Nous achevons la deuxième partie en examinant l'image linguistique complète du locuteur chypriote grec en examinant la présence des autres langues dans son répertoire : l'anglais, le français et le turc. Les domaines d'utilisation de ces langues sont mentionnés mettant en évidence l'importance de l'anglais pour ces locuteurs.

Ayant précisé dans la deuxième partie la réalité du locuteur chypriote grec et ayant analysé les langues présentes, nous mettrons tous ces acquis au profit de la néoténie linguistique qui constitue l'essentiel de cette thèse et apportera une perspective différente de celle connue jusqu'à maintenant.

TROISIÈME PARTIE : LINGUISTIQUE DE TERRAIN

Introduction de la troisième partie

En se fondant sur les données fournies par les deux premières parties, la troisième partie constitue l'essence de cette thèse et la décision de placer les analyses qui suivent dans ladite partie est faite parce qu'il fallait auparavant bien décrire le cadre théorique dans lequel les enjeux linguistiques et psycholinguistiques du locuteur en question sont profondément analysés. La première partie est consacrée au cadre théorique suivant le raisonnement déductif. Les objets d'étude linguistique générale sont analysés avant de présenter l'objet de la théorie linguistique particulière - la néoténie linguistique. Ce faisant, le contexte théorique dans lequel cette thèse est inscrite est clairement défini dès le début.

Dans la deuxième partie, la réalité linguistique du locuteur chypriote grec est décrite, suivant une analyse plutôt chronologique, puisque les événements historiques, politiques et sociaux ont beaucoup influencé le parler local tel qu'il est utilisé par les locuteurs chypriotes grecs d'aujourd'hui. L'environnement plurilingue dans lequel on trouve ce locuteur n'est pas une hypothèse mais une réalité que nous avons clairement démontrée. Ce que nous pouvons constater jusqu'alors, c'est que le locuteur chypriote grec, dès sa naissance, est confronté au moins à deux codes linguistiques : le dialecte chypriote qui est la langue du foyer et le grec moderne standard. À l'âge de six ans, ce locuteur entre dans le système éducatif de Chypre dans lequel le dialecte chypriote n'a pas de place. Habitué à s'exprimer en dialecte, il est désormais contraint à le faire en grec moderne standard et ce en lui laissant croire qu'il s'agit de la même langue naturelle. Il est stigmatisé et quelques fois, même « puni » s'il ne prend pas les dires de l'enseignent en considération et s'il continue à utiliser le dialecte pendant le cours. Le sentiment négatif envers le dialecte est dû à la même politique linguistique exercée durant plusieurs années selon laquelle le dialecte n'est qu'une variété locale dont l'importance psycholinguistique chez le locuteur chypriote grec n'a jamais été prise en considération. L'anglais, le français et le turc sont au moins trois autres langues que l'on trouve dans l'environnement linguistique dudit locuteur. Pourtant ces langues ne partagent pas la même importance dans la vie du locuteur qui ne possède pas des compétences linguistiques similaires dans ces langues. Récapitulons et représentons schématiquement les observations que nous avons constatées en ce qui concerne la place de ces codes linguistiques dans la vie des locuteurs chypriotes grecs.

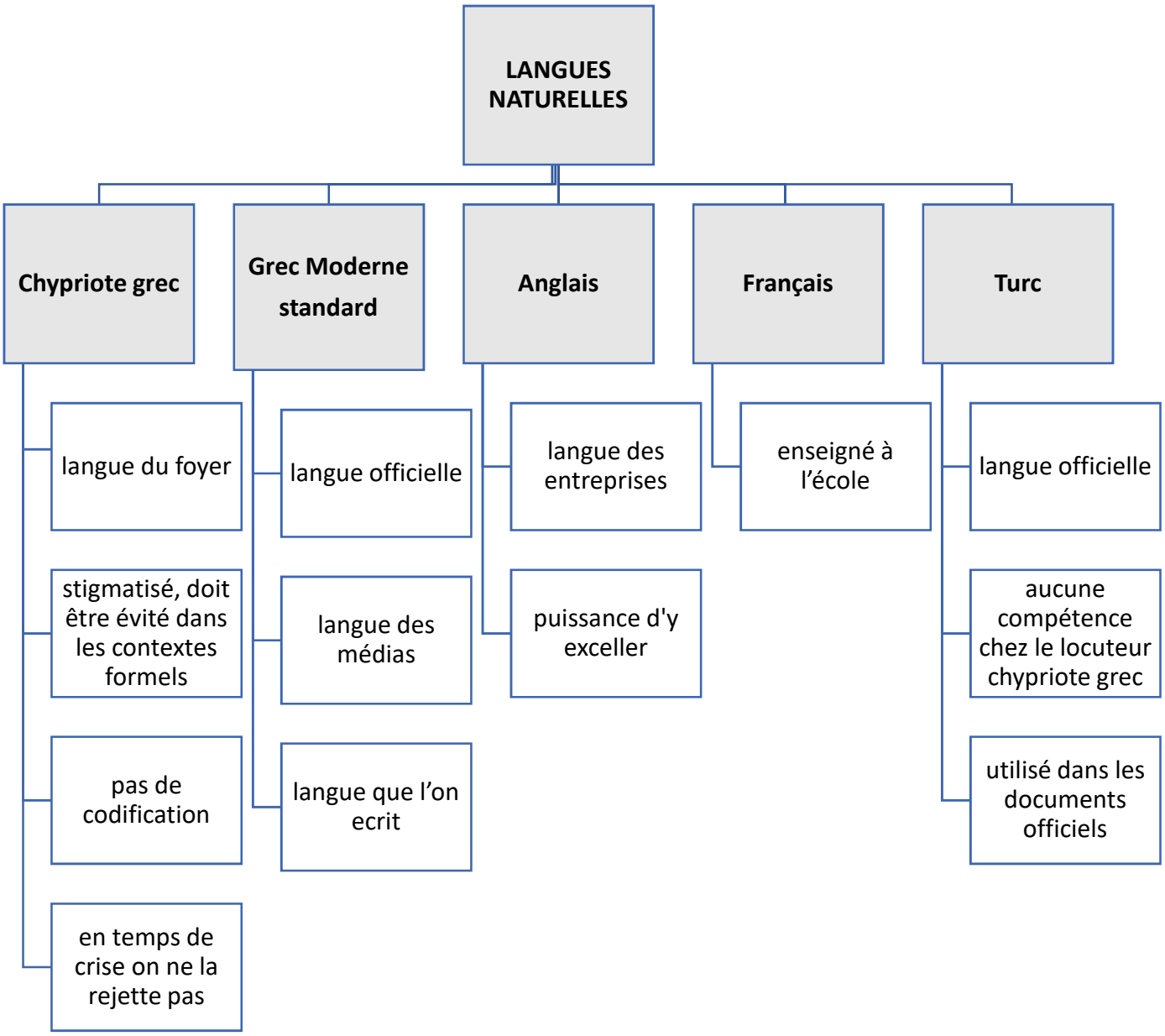

Figure 16 : Langues naturelles au sud de Chypre

Après avoir clairement défini d'une part le cadre théorique - la néoténie linguistique - et d'autre part le sujet de cette étude – le locuteur chypriote grec -, il est temps d'apporter l'essentiel scientifique de cette thèse : l'étude du cas du locuteur chypriote grec en termes de néoténie linguistique. C'est-à-dire que le but est de trouver les relations linguistiques et psycholinguistiques qu'entretient ledit locuteur avec ces cinq langues naturelles.

Pour le faire, il faut observer le comportement linguistique de ces locuteurs et examiner le *vouloir-dire* de la langue auquel ils obéissent. Mais la réalité linguistique dans laquelle ce locuteur se trouve, parle, agit et existe n'est pas une réalité facilement décrite car il y a plusieurs enjeux importants que l'on doit prendre en considération.

Avant toute chose, au chapitre V nous définissons la problématique et nous déterminons la méthodologie suivie ainsi que les obstacles rencontrés au cours de la recherche. Au chapitre VI, nous faisons une analyse comparative du *vouloir-dire* entre le chypriote grec et le grec moderne standard, une analyse dont l'issue est d'une grande importance scientifique. L'étude des cas des locuteurs en particulier apportera une analyse en termes de néoténie linguistique et nous permettra d'en tirer certaines conclusions concernant le sujet de notre étude : le locuteur chypriote grec.

Chapitre V : Néoténie linguistique de terrain

Ce sous-chapitre concerne la méthodologie de la recherche suivie. Au début de la recherche, nous avons suivi une méthode analytique qui offre des données tant quantitatives que qualitatives. Nous avons prévu donc de suivre un schéma tripartite qui contient une observation de terrain continue, des questionnaires et des entretiens visant la triangulation des résultats et apportant la validité de la recherche. La conception et la réalisation des méthodes de recherche sont décrites en détail dans ce sous-chapitre. À dire vrai, on y trouve la rédaction du questionnaire, sa structure, sa distribution et la collection des données, la rédaction de la structure de l'entretien, mais aussi la méthode de l'observation continue des pratiques des locuteurs chypriotes grecs. Les avantages et les inconvénients des méthodes choisies y sont aussi décrits ainsi que les sources de tracas méthodologiques que nous nous sommes efforcés à identifier et à résoudre pour aboutir aux résultats pertinents toujours conformément à notre cadre théorique. Nous y offrons aussi une analyse des résultats partielle, tandis que l'interprétation des résultats en termes de néoténie linguistique, la théorisation, est entièrement incluse au chapitre suivant.

1. Méthodologie de la recherche

Il existe différentes approches et le choix se fait selon l'objectif du chercheur. L'approche empirique prouve l'existence d'un fait ignoré et le chercheur l'effectue en observant la réalité et essaie de construire une théorie en tirant des conséquences. De l'autre côté, dans l'approche déductive le chercheur tire des conséquences logiques d'un fait existant en émettant une hypothèse de travail. À la suite, le chercheur essaie de confirmer ou infirmer cette hypothèse par l'expérimentation ou par l'analyse. Quelle que soit l'approche choisie, il y a trois étapes qui doivent être toujours respectées : la description, l'explication et la théorisation. Dans un premier temps, l'objet d'étude doit être décrit et défini, puis par l'observation, l'expérimentation ou l'enquête que le chercheur va mener, les hypothèses déjà émises doivent être confirmées et étayées. Par la théorisation, on attend la formation d'une règle générale, laquelle n'est pas tirée au hasard, mais à partir de la description, l'analyse et l'explication (Guidère, 2004, p. 29).

De nombreuses méthodes d'analyse sont à la disposition du chercheur. En effet, on en distingue huit : la méthode analytique, synthétique, déductive, inductive, objective, dialectique, expérimentale et systémique. La méthode analytique consiste en une décomposition d'un ensemble dans le but de déterminer les composantes, la synthétique fait exactement l'inverse à savoir la synthèse des éléments. L'analyse déductive déduit les idées par des données préexistantes et l'analyse inductive autorise la généralisation. Dans la méthode objective, on décrit une réalité ou un phénomène de la façon neutre, la dialectique qui se base sur le dialogue, c'est-à-dire qu'elle se base sur une comparaison des théories ou des études existantes. Enfin, la méthode expérimentale se base sur les expérimentés et la méthode systémique dans laquelle le chercher veut définir un système (Guidère, 2004, pp. 60–68).

Avant de choisir ses outils, le chercheur doit clarifier certains problématiques ou questionnements qui vont offrir de la rigueur dans son étude comme l'idée directrice, la logique heuristique, l'axe et l'idée directrice. Le temps dans la recherche est un facteur essentiel, car l'étude peut être soit diachronique soit synchronique dont les traits distinctifs sont bien différents. En linguistique, l'étude diachronique analyse la/les langue(s) à travers le temps et donne des résultats sur cette base, tandis que l'étude synchronique examine la/les langue(s) dans un moment précis et limité dans le temps et c'est plutôt une étude interne.

Suivant une méthodologie de la recherche rigoureuse, tant l'approche déductive que l'approche empirique sont valorisées dans cette thèse. Dans un premier temps, nous suivons une suite logique d'opérations allant des indices de travail vers des idées générales qui en sont issues (Guidère, 2004, p. 69). Dans un deuxième temps, l'approche empirique fournit des remarques essentielles qui aident à la validation des résultats. Il est vrai, comme nous l'observerons par la suite, que l'approche empirique a beaucoup aidé à comprendre si les résultats de la recherche quantitative sont adéquats et pertinents. Suivant ces deux approches, le chercher doit par la suite choisir, parmi une gamme des outils, ceux qui sont les plus pertinents pour effectuer sa recherche. L'on retrouve les outils empruntés à la sociolinguistique comme l'approche qualitative et quantitative, les outils empruntés à l'ethnographie de la communication, mais aussi à la linguistique de terrain. Les outils choisis par le chercheur dépendent de la nature des hypothèses et du ou des phénomène(s) qu'il veut observer.

1.1. L'étude de travail

Pour notre recherche, l'approche empirique et l'approche déductive sont mises en valeur. D'un côté, utilisant la méthode empirique nous observons la réalité, c'est-à-dire le comportement linguistique du locuteur en question et de l'autre côté nous essayons de tirer des résultats ou des conséquences logiques de ce qui se passe cognitivement chez le locuteur qui nous intéresse.

Pour le faire, nous utilisons tous les outils qui nous sont disponibles et que nous jugeons qu'ils vont apporter des données pertinentes à notre analyse. Afin d'examiner le locuteur chypriote grec, le *vouloir-dire* qu'il obéit et le comportement linguistique qu'il suit nous menons cette étude, comprenant comme il est déjà mentionné, des questionnaires, des entretiens et surtout l'observation de terrain. Afin d'en garantir le sérieux et la rigueur scientifique, deux facteurs essentiels ont été pris en considération avant le début de toute sorte de recherche : d'une part l'éthique et la déontologie et d'autre part la posture du chercheur.

1.1.1. Éthique et déontologie

De nombreux facteurs sont envisagés pour assurer que cette étude respecte les normes éthiques. Dans un premier lieu, les sujets de l'étude ont accepté volontairement d'y participer et ne sont forcés d'aucune manière. Le questionnaire rempli ne comprend nulle part le nom des participants et l'anonymat est aussi réservé dans les cas des entretiens et de l'observation de terrain. Aucun malheur du type physique ou psychologique n'est provoqué aux participants. Il leur était clairement attesté que toutes les informations personnelles recueillies sont réservées pour cette étude et ne seront pas partagées et que l'on ne trouve nulle part dans cette étude les vrais noms des participants. Il était clairement indiqué que les données recueillies seront utilisées uniquement dans des raisons académiques comme ladite recherche, mais aussi dans l'avenir, dans des colloques locaux ou internationaux et dans des publications éventuelles, respectant toujours l'anonymat.

Plus particulièrement, les entretiens sont effectués sur la base du consentement du volontariat. Les participants étaient informés qu'ils étaient libres de quitter le processus à n'importe quel moment dès qu'ils le souhaitaient, et ce même s'ils s'étaient déjà engagés. Avant le début de l'entretien, les interviewés ont été clairement informés qu'il s'agissait d'une

étude de recherche doctorale, le but de la recherche et le but de leur contribution. Le moyen dont les données seriont traitées est aussi indiqué. Les raisons pour lesquelles ils ont été choisis leur sont aussi présentées et cette pratique avait aussi contribué à l'établissement d'un environnement convivial et confortable dès le début de l'entretien.

On leur a signalé la présence d'un magnétoscope et on leur a demandé de l'ignorer. L'opportunité d'écouter l'enregistrement ou de lire la transcription leur était offerte. À la fin, tous les participants sont remerciés personnellement par le chercheur.

1.1.2. La posture du chercheur

La question de l'objectivité ou de la subjectivité du chercheur est un sujet rémanent. Le chercheur peut-il demeurer objectif en dépit de ses acquis et de ses expériences ? Monica Heller (2002) indique que

> […] la recherche est un exercice de pouvoir autant que construction de savoir […] si on suppose que le pouvoir se définit comme le contrôle sur la production de ressources (symboliques et matérielles) valorisées, et aussi sur la définition de ce qui compte comme ressources à valoriser, on peut voir que c'est le savoir qui donne les critères et les moyens pour une telle définition, pour l'identification des ressources, pour leur production et leur distribution […] la recherche n'est donc jamais neutre.
> (Heller, 2002, pp. 20–22)

Il est vrai que le savoir du chercheur ne peut pas être laissé en dehors du processus. Avant le début de toute sorte de recherche, c'est le savoir du chercheur, son acquis personnel et scientifique qui va lui servir comme point déclencheur de la recherche. On commence par le connu, on le met en question, on l'examine et l'analyse pour conclure si ce savoir est solide et validé. Nous ne pouvons pas nier que le chercheur en tant qu'être social voit, comprend et interagit avec le monde autour de lui. Il forme son opinion et forme son avis sur des sujets divers présents dans son environnement social. Ses opinions sont parfois si fortes qu'elles se figent et jouent un rôle primordial sur la façon d'être et d'agir.

Cependant, ce sont dans un premier temps les questions empiriques du chercheur qui vont l'aider à formuler son point de départ puis dans un second temps son raisonnement scientifique qui va « traiter tout ce que l'on croit savoir comme hypothèse » (Heller, 2002, p. 33). Cette hypothèse de départ sera confirmée ou infirmée après la recherche. *De facto*, la

recherche ne peut être jamais neutre. Tout le savoir déjà acquis par le chercheur se mélange et le chercheur doit en tenir compte.

Ainsi, le chercheur forme une ou plusieurs hypothèses tirées souvent de son savoir, de son acquis empirique. Puis, il commence sa recherche, sans réellement chercher à représenter ce qui se passe dans la réalité. « Il n'existe pas de "vraie" réalité […] que je dois découvrir ou représenter ». La tâche du chercheur est « de décider qu'est-ce qui comptera comme données et pourquoi, de saisir des limites des arguments qu'il (je) formule et de rendre tout cela explicite » (Heller, 2002). C'est le chercheur lui-même qui décide sur quoi se base sa recherche et c'est lui qui décide ses limites. Les résultats de la recherche représentent une réalité limitée et non universelle ni catholique. Si les données A+B aboutissent à une conclusion Y dans un contexte X, il va de soi que les résultats n'en demeureront pas identiques si une de données se modifie ou si le contexte est changé.

La mission du chercheur s'accompagne de la responsabilité de poser les limites de sa recherche dès le début, de clarifier ses frontières et de montrer très spécifiquement ses hypothèses. Il est responsable de déclarer les moyens de sa recherche et les méthodes utilisées afin d'aboutir à des conclusions pertinentes et valides. Le chercheur ne livre jamais des conclusions hâtives. Au contraire, il travaille méthodiquement, c'est-à-dire il décrit ses données, il pose une question et à la suite des résultats, il fournit une explication en tirant des conclusions. Le paragraphe suivant de Heller M. rend nos propos plus explicites :

> Les phénomènes dont nous voulons tenir compte, que nous cherchons à décrire et à expliquer, sont donc toujours vus sous un certain angle, le nôtre. Ceci ne veut pas dire que nous n'avons rien d'utile à dire. Plutôt cela veut dire assumer pleinement notre rôle de producteurs et de productrices de savoir, et traiter tout ce que l'on croit savoir comme hypothèse. L'histoire que nous racontons doit quand même tenir debout, c'est-à-dire qu'elle doit fournir une explication pour tout ce qui est pertinent au phénomène, et dans le meilleur cas, fournir des prévisions pour son évolution (ou au moins une très bonne explication pourquoi l'évolution a pris un virage diffèrent). Nous devons supposer que nous avons tort sur chaque élément, et essayer de voir si c'est le cas en répétant l'observation ou l'élimination de différentes manières, à de différents endroits, à différents moments. Les différences observées doivent rentrer dans notre cadre ou bien nous obliger à reformuler nos hypothèses.
> (Heller, 2002, pp. 33–34).

L'essentiel se trouve dans ces lignes. Avant que le chercheur ne commence sa recherche, ce dernier s'est déjà forgé un avis sur le sujet. Mais son avis ou son opinion n'est qu'un point de départ. Il est obligé par son statut de chercheur de mettre en question tout son savoir acquis et de le traiter comme hypothèse. Il est possible qu'à l'issue de la recherche, cette hypothèse soit confirmée, mais si ce n'est pas le cas on pourra comprendre les raisons pour lesquelles ceci ne s'est pas passé. Au cas où les hypothèses ne se valident pas, on les modifie et on les reformule.

Pour notre étude nous avons décrit notre problématique et nos objectifs dès le début, puis le cadre théorique est présenté et analysé donnant des exemples et des schémas, et puis le profil de notre sujet de recherche, le locuteur chypriote grec avec ses origines et ses originalités, est aussi analysé. Nous dégageons par la suite les trois méthodes de la recherche et nous observons les données que nous avons recueillies.

2. Analyse des données

Notre recherche a été effectuée en trois étapes qui comprenaient la rédaction et la diffusion d'un questionnaire, la conduite des entretiens avec des locuteurs spécifiques et enfin et surtout l'observation de terrain. Pourtant, seule l'observation de terrain nous a offert des données aptes à être utilisées dans ce modèle interprétatif et c'était une méthode réalisée dès le début de la recherche. De cette observation de terrain, nous avons rédigé un questionnaire visant à tirer des données quantitatives capables de décrire le paysage linguistique dudit locuteur, des données qui sont analysées. Une fois les résultats quantitatifs en tête, nous avons fait un recueil des données désormais qualitatives. Ainsi, nous citons des exemples tirés de l'observation de terrain en précisant pour chacun d'entre eux la situation et le contexte social. Les raisons pour lesquelles nous avons fait aussi des entretiens sont présentées et les données que nous avons recueillies sont aussi analysées.

2.1. Données quantitatives — Questionnaire

La distribution des questionnaires est facile et on recueille plusieurs réponses dans un temps limité. De plus, toutes les personnes qui remplissent le questionnaire ont des motivations diverses. Les motifs de certains participants ne sont pas connus et la validité de leurs résultats

ne peut être vérifiée. Certains questionnaires ne sont pas remplis. Certains participants répondent aux questions sans objectivité, en se basant sur ce qu'ils considèrent être « la bonne réponse ». (Papanastasiou & Papanastasiou, 2005, p. 134). Pour toutes ces raisons, le recueil des données ne doit pas être basé exclusivement sur une seule méthode.

Le questionnaire est élaboré à partir d'une série des questions auxquelles les informateurs répondent. Ces questions peuvent être du type ouvert ou fermé. Aux questions ouvertes, les informateurs expriment leur opinion exhaustive sur un sujet spécifique d'une manière ininterrompue. On peut demander aux informateurs de fournir une liste ou de fournir une question analytique. L'analyse qui est faite à la suite de ces réponses ouvertes est une analyse qualitative.

À l'inverse, avec les questions du type fermé, on offre aux informateurs un nombre de réponses limitées dont l'objectif est de mesurer des aspects liés à notre problématique. On peut leur donner la permission de donner une ou plusieurs réponses dans lesquelles ils doivent classer les réponses de manière ordonnée. La liberté d'expression de l'informateur est limitée puisqu'un choix précis est nécessaire (Papanastasiou & Papanastasiou, 2005, pp. 115–134).

Les questions fermées se classent en quatre catégories. Les informateurs doivent compléter une phrase donnée, classer certaines phrases selon un critère spécifique, catégoriser une phrase ou une question et donner une échelle spécifique allant du positif au négatif dans laquelle les informateurs doivent se placer selon ses croyances. De plus, le choix « Autre, Veuillez indiquer » est absolument nécessaire si le chercheur souhaite avoir toutes les réponses possibles par les informateurs (Babbie, 2013, p. 232).

2.1.1. Rédaction et structure

Avant la rédaction du questionnaire pour la recherche en l'occurrence, une étude bibliographique a été réalisée, mais aussi l'observation des faits et des pratiques du locuteur en temps réel. C'est-à-dire que l'observation des locuteurs chypriotes grecs et de leur environnement linguistique a débuté avant la rédaction du questionnaire, et a continué tout au long de la rédaction de ladite thèse.

Le questionnaire rédigé comprenait au début 28 questions à la fois fermées et ouvertes pour tirer des résultats les plus pertinents possible. La langue choisie est le grec moderne standard puisque c'est la langue officielle de l'état et la langue que tous les locuteurs

alphabétisés peuvent lire. La rédaction est effectuée via la plateforme payante « Survey Monkey ». Au mois de février 2018, le questionnaire a été envoyé par courriel à cinq personnes chypriotes grecques. Le but étant de savoir si les questions sont compréhensibles ou s'il est nécessaire de clarifier certains malentendus éventuels et de corriger des erreurs grammaticales ou syntaxiques. Le choix de ces personnes, pour la distribution préliminaire, n'a pas été fait au hasard.

La première personne choisie est une femme de trente-cinq ans, locuteur chypriote grec, doctorante dans une université anglaise, et qui travaille en tant que lecteur sur le sujet de la diversité au monde du travail. Elle avait sous sa direction des études de mémoire, donc elle a fourni des remarques surtout sur la structure du questionnaire. Quatre autres personnes sont sélectionnées selon leur âge, 18-30, 30-40, 40-50 et plus de cinquante ans. Enfin et surtout, le directeur de ladite thèse M. Samir Bajrić, qui n'est pas locuteur chypriote grec, a révisé le questionnaire et a offert des précisions très pertinentes et cruciales sur le contenu. Une fois que le questionnaire a pris sa forme finale, il a été distribué à plusieurs locuteurs.

La forme finale du questionnaire comprend 25 questions. Trois questions au début du questionnaire sont rejetées par la suite pour des raisons de temps. Le questionnaire est divisé en six parties. La première partie comprend la lettre d'accompagnement, indiquant explicitement que le questionnaire s'adresse aux locuteurs qui sont nés à Chypre ou qui sont arrivés peu après leur naissance, qu'il comprend 25 questions, qu'il se fait de façon anonyme, et enfin que les résultats seront utilisés dans des buts de recherche doctorale. Le nom du chercheur et le nom de l'établissement d'affiliation se trouvent après les remerciements.

La première partie comprend des questions personnelles telles que le sexe, l'âge, la formation scolaire, la profession et les langues de l'informateur (Q1, Q2, Q3, Q4, Q5, respectivement). La deuxième partie (Q6, Q7, Q8, Q9) pose des questions linguistiques. Utilisant l'échelle Likert, les informateurs doivent choisir une graduation comprenant cinq choix : *toujours, souvent, parfois, rarement* et *jamais*. Un autre choix est proposé, celui de *Non applicable* (N/A). De plus, le choix « *Autre, veuillez indiquer* » est disponible dans toutes les questions afin d'inclure toutes les réponses possibles. Cette échelle est primordiale dans la mesure où elle offre l'opportunité de mesurer l'attitude et la pratique des participants face aux questions.

Après les questions ethnographiques, nous avons proposé quatre questions qui concernent les pratiques linguistiques orales des participants auxquelles nous avons offert les

mêmes choix de réponses. Le tableau qui suit montre les questions 6, 7, 8, 9, et l'échelle Likert que nous avons proposée aux informateurs.

Q6 : J'utilise le chypriote grec quand je parle à **Q7 : J'utilise le grec quand je parle à** **Q8 : J'utilise l'anglais quand je parle à** **Q9 : J'utilise le français quand je parle à**						
	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	N/A
a) mes parents						
b) mes grands-parents						
c) mes enfants						
d) mon / ma partenaire						
e) mon patron						
f) mes collègues / mes camarades						
g) une vendeuse						
h) un médecin						
i) des personnes inconnues						

Tableau 11 : Questions 6,7,8,9

La troisième partie (Q10, Q11, Q12) comprend des questions sur les pratiques linguistiques des locuteurs à l'écrit. L'échelle Likert est toujours proposée aux informateurs. Le choix « *Autre, Veuillez indiquer* » est aussi disponible.

Q10 : Quand j'écris dans les réseaux sociaux j'utilise					
	toujours	souvent	parfois	Rarement	jamais
a) J'utilise le clavier grec et j'écris en grec					
b) J'utilise le clavier grec et j'écris en chypriote grec					
c) J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en langue grecque					
d) J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en chypriote grec					
e) J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en anglais					
AUTRE : Veuillez indiquer :					

Tableau 12 : Question 10

Q11 : Quand j'écris une carte de vœux j'utilise					
	toujours	souvent	parfois	Rarement	jamais
a) Le grec					
b) L'anglais					
c) Le chypriote en alphabet grec					
d) Le chypriote en alphabet latin (version anglaise)					
AUTRE : Veuillez indiquer :					

Tableau 13 : Question 11

Q12 : Si je dois produire des épreuves écrites au travail ceci est fait					
	toujours	souvent	parfois	Rarement	jamais
a) En chypriote grec					
b) En grec					
c) En anglais					
AUTRE : Veuillez indiquer :					

Tableau 14 : Question 12

La quatrième partie comprend douze questions (Q13, Q14, Q15, Q16, Q17, Q18, Q19, Q20, Q21, Q22, Q23, Q24) et il s'agit des questions plutôt psycholinguistiques, mais qui concernent également les attitudes des locuteurs envers les langues. Cette partie comprend des questions du type fermé toujours à l'échelle Likert, mais aussi des questions ouvertes où les participants sont libres de s'exprimer comme ils le souhaitent. Les textes des étiquettes varient selon les questions.

Pour les questions Q13, au lieu de la graduation allant du *toujours* à *jamais*, deux choix sont à la disposition des informateurs : *D'accord* et *Pas d'accord*. Le choix « *Autre, Veuillez indiquer* » est toujours disponible.

Q13 : Ma/mes langue/s est/sont le (Vous pouvez choisir plus d'une réponse)		
	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord
a) Chypriote		
b) Grec		
c) Anglais		
d) Français		
e) Turc		
AUTRE : Veuillez indiquer :		

Tableau 15 : Question 13

Q14 : Je suis à l'aise et je me sens bien quand je m'exprime oralement en… (Vous pouvez choisir plus d'une réponse)		
	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord
a) Chypriote		
b) Grec		
c) Anglais		
d) Français		
e) Turc		
AUTRE : Veuillez indiquer :		

Tableau 16 : Question 14

Q15 : Je suis à l'aise et je me sens bien quand j'écris (soit officiellement soit non officiellement) en… (Vous pouvez choisir plus d'une réponse)		
	Je suis d'accord	Je ne suis pas d'accord
a) Chypriote		
b) Grec		
c) Anglais		
d) Français		
e) Turc		
AUTRE : Veuillez indiquer :		

Tableau 17: Question 15

Q16 : Je suis capable de faire une blague ou de raconter une blague en...				
	Certainement oui	Probablement oui	Probablement non	Certainement non
a) Chypriote				
b) Grec				
c) Anglais				
d) Français				
e) Turc				
AUTRE : Veuillez indiquer :				

Tableau 18 : Question 16

Q17 : Je crois que je suis capable de lire un journal et de comprendre presque tout en … (Vous pouvez choisir plus d'une réponse)				
	Certainement oui	Probablement oui	Probablement non	Certainement non
a) Chypriote				
b) Grec				
c) Anglais				
d) Français				
e) Turc				
AUTRE : Veuillez indiquer :				

Tableau 19 : Question 17

Q18 : Je crois que je suis capable de regarder un film ou une série télévisée et de comprendre l'intrigue et le sens en … (Vous pouvez choisir plus d'une réponse)				
	Certainement oui	Probablement oui	Probablement non	Certainement non
a) Chypriote				
b) Grec				
c) Anglais				
d) Français				
e) Turc				
AUTRE : Veuillez indiquer :				

Tableau 20 : Question 18

Q19 : j'aimerais que l'écriture en chypriote soit reconnue :	
Oui, j'aimerais être en mesure d'écrire en chypriote et ceci soit reconnu officiellement	
Non, je préfère que le chypriote grec reste une langue orale	

Tableau 21 : Question 19

Q20 : j'aimerais que la production orale des locuteurs chypriotes soit…	
Plus proche du grec	
Plus proche du chypriote plus « lourd »	
De rester comme telle	
AUTRE : Veuillez indiquer	

Tableau 22 : Question 20

Q21 : j'aimerais que la prochaine langue officielle de la République avec le grec et le turc soit :		
	Oui	Non
Anglais		
Chypriote		
AUTRE : Veuillez indiquer		

Tableau 23 : Question 21

Q22 : Je ressens toute sorte de négativité envers le…		
	Oui	Non
a) Chypriote		
b) Grec		
c) Anglais		
d) Français		
e) Turc		

Tableau 24 : Question 22

Q23: Si vous avez répondu positivement veillez indiquer brièvement les raisons :	
a) Chypriote	
b) Grec	
c) Anglais	
d) Français	
e) Turc	

Tableau 25 : Question 23

Q24 : Avec quelle(s) langue(s) auriez-vous répondu à ce questionnaire si vous aviez eu le choix ?		
	Oui/Probablement oui	Non
a) Anglais		
b) Français		
c) Turc		
d) Toujours le grec		
AUTRE : Veuillez indiquer		

Tableau 26 : Question 24

La dernière partie, qui comprend une seule question (Q25), est entièrement mise à la disposition des informateurs. Ces derniers pouvaient — s'ils le souhaitaient — laisser des commentaires ou des observations personnelles. Il n'était pas obligatoire de compléter cette partie.

2.1.2. Distribution et collection – Échantillonnage

Le questionnaire est envoyé le 11 mars 2018 via les réseaux en ligne, les applications gratuites telles que « Viber », « Whatss'up », « Messenger » de Facebook et également via les adresses électroniques. Les informateurs étaient encouragés à transférer le lien aux autres personnes. L'avantage majeur de ce type de distribution est le fait que les résultats sont immédiatement enregistrés sur la plateforme électronique « Survey Monkey » ce qui facilite la collection des données. Nous avons reçu 179 questionnaires remplis dont la grande majorité des participants avait moins de 44 ans. Afin d'obtenir des résultats concernant d'autres groupes d'âge, nous avons effectué, dans un second temps, des visites personnelles chez les locuteurs plus âgés, car ces derniers, soit ils n'ont pas d'accès l'internet, soit ils ne peuvent pas le manipuler. Dans cette situation, nous lisions les questions du questionnaire en gardant un ton et une voix neutre et ils donnaient leurs réponses lesquelles étaient simultanément enregistrées en ligne.

2.2. Données qualitatives

2.2.1. Observation en situation

L'observation de terrain peut fournir au chercheur des réponses plus détaillées sur certains aspects de son étude. De cette méthode, le chercheur peut en tirer des informations quantitatives ou qualitatives selon ses besoins scientifiques. L'observation peut s'effectuer soit sur un individu soit sur une communauté et c'est au chercheur de choisir s'il veut y participer en tant que membre ou non. Dans la première situation, le chercheur en plus d'être un membre du groupe qu'il observe participe, alors que dans le deuxième cas l'observateur garde des distances et ne participe pas. Quel que soit le cas, le chercheur doit rester objectif dans la description de la situation afin d'avoir des résultats représentatifs et neutres. L'enregistrement de l'observation est indiqué et peut être structuré ou libre. (Papanastasiou & Papanastasiou, 2005, p. 149).

Lorsqu'on s'interroge sur les pratiques langagières de certains locuteurs, l'observation de ces derniers dans des contextes réels et authentiques peut fournir des clarifications. Quand le locuteur fait partie de la communauté qu'il examine sans qu'il annonce son statut d'observateur (méthode valorisée dans cette étude), alors les réponses peuvent être précieuses, nombreuses et diverses. Il va de soi que l'on comprend mieux le sujet de sa recherche dès lors que l'on a l'opportunité de l'examiner de près et quotidiennement. D'un autre côté, dans la mesure où il est impossible pour le chercheur d'examiner plus d'un certain nombre de locuteurs, il y a de ce fait toujours un risque d'obtenir des résultats imprécis.

L'observation dans le cas en l'occurrence est une observation continue qui a débuté avec le début de la recherche. La grille de l'observation était centrée dès le début autour de deux axes primordiaux ; à quel *vouloir-dire* obéissent les locuteurs chypriotes grecs dans leur vie quotidienne et quel comportement linguistique adoptent-ils ? Pour ce faire, un carnet de bord était utilisé sur lequel étaient notés les phrases et les énoncés utilisés par ces locuteurs dans leur vie quotidienne.

En tant que membre de la communauté linguistique, nous avons assisté à de nombreux échanges langagiers dans des contextes divers, et leur transcription dans leur totalité est évidemment impossible. Pourtant, les situations spécifiques qui font partie des données sont choisies, souhaitant ainsi respecter une diversité linguistique et comportementale. Parmi ces situations, cette étude comprend : deux amis au téléphone, deux amies dans une cafétéria, un

couple à la maison, deux personnes âgées qui s'adressent à leurs petits-enfants et quelques autres situations de communication tirées de la vie quotidienne de ces locuteurs. Ne souhaitant pas s'éloigner de notre axe de recherche, les sujets des observations étaient des locuteurs de plus de 18 ans, tout comme dans les questionnaires et les entretiens.

2.2.2. Entretiens

L'entretien est la troisième et dernière méthode que nous avons utilisée pour saisir des données à analyser. Il s'agit d'une méthode qui facilite les analyses descriptives du chercheur, elle lui permet de mener une étude de cas précis et particulier. Les entretiens peuvent être directifs ou non-directifs, individuels ou collectifs. Ce mode ne fournit pas de données chiffrées, mais des données de contenu ou ailleurs qualitatives.

Autrement dit, l'entretien est un moyen de saisir des données oralement et il implique au moins deux personnes (Papanastasiou & Papanastasiou, 2005, p. 137) et peut être directif, semi-directif et libre. L'entretien directif est un questionnaire établi auparavant par le chercheur et dans lequel les questions sont les mêmes pour chaque participant. Les questions comprises sont souvent des questions fermées et il n'y a pas de place pour l'expression libre. Les entretiens semi-directifs comprennent des questions fermées qui sont prédéterminées, mais également des questions ouvertes pour recueillir des informations plus précises ou plus analytiques. L'ordre des questions peut varier parmi les interviewés et il y a davantage de liberté d'expression. Les entretiens libres n'ont pas de cadre prédéfini. La conversation entre chercheur et interviewé se déroule librement, mais évidemment au sein du cadre théorique dans lequel le chercheur souhaite prendre d'information. L'ordre de la parution des questions est sans importance, c'est l'approfondissement des dires de l'interviewé qui est intéressant. Avec ce genre d'entretiens, les données sont nombreuses et il existe le risque pour le chercheur de comparer et de synthétiser les résultats, car ces dernières peuvent varier considérablement (Papanastasiou & Papanastasiou, 2005, pp. 138–139).

Quand on analyse le comportement linguistique d'un locuteur, on observe son discours et ses énoncés. Il est vrai que chaque locuteur possède un *lexique interne*, un ensemble de représentations mentales qui correspondent aux unités sémantiques de la langue et chaque entrée lexicale possède trois traits caractéristiques : une forme phonologique (acoustique), des propriétés syntaxiques et morphologiques (genre, catégorie, nombre) qui définissent la façon

que ce mot peut être utilisé dans une phrase, son sens et possiblement ses conditions d'utilisation (mot vulgaire, familier, etc.) (Caron, 1992, p. 45). Les mécanismes qui sont impliqués dans la reconnaissance, la production des mots ainsi que dans la représentation mentale des mots et leur organisation mentale sont deux questions que l'on cherche à répondre quand on souhaite approfondir le sujet du lexique interne.

Une méthode utilisée par des chercheurs pour observer ce lexique interne est de montrer aux sujets une série de lettres. Le locuteur doit dire s'il s'agit d'un mot ou non et le temps, que le dernier prenne pour fournir sa réponde, est mesuré. Une autre méthode consiste en l'identification d'un mot. En enfin, dans la dernière, le locuteur doit presser un bouton si le mot rime avec un autre (Caron, 1992, p. 45).

Pour ce qui est des études menées sur les bilingues, Rezapour (2016) écrit que l'on a souvent recourt à la psychologie pour étudier certains aspects du locuteur. Plus précisément, selon cet auteur l'aspect psycholinguistique du bilinguisme offre la possibilité d'étudier la structure et le fonctionnement de deux systèmes linguistiques auprès d'un seul individu (Rezapour, 2016, p. 128). Dans son étude, le linguiste utilise trois modèles pour définir le locuteur français persan et pour comprendre son organisation cognitive. En effet, les résultats sont bien précis. Dans un premier temps, la technique « stroop » mot-couleur où l'on mesure le temps nécessaire pour le locuteur de nommer des couleurs. Le test de double commutateur (« two-switch model »[37]) est une autre méthode utilisée par ledit linguiste dans le but d'examiner le temps qu'il faut aux locuteurs pour passer d'une langue à une autre.

Pourtant, dans ladite thèse, ces deux techniques ne peuvent pas être utilisées, car ces tests se basent sur le temps que le locuteur ait besoin pour fournir ses réponses. Or, dans la mesure où il n'existe pas une codification du chypriote grec, le temps de réponse de ces derniers est gravement affecté. En raison de l'absence des écrits dans ce code, les locuteurs ne sont pas habitués à reconnaître ce dialecte à l'écrit. De plus, à cause de cette absence, chaque locuteur est libre de s'exprimer à l'écrit comme il le souhaite, ce qui entraine une grande variabilité du chypriote grec à l'écrit. Souhaitant toujours avoir des réponses pertinentes pour tirer des conclusions valides, il faut soit exclure la variable « temps » soit toute sorte d'écrits dans notre étude. Dans la mesure où les relations cognitives que l'on entretient avec une langue sont

[37] Le test du double commutateur consiste à donner aux informateurs un texte comprenant deux langues à la fois à la suite de quoi, ils doivent répondre vrai/faux aux questions du chercheur pour vérifier leur compréhension.

indépendantes du fait que cette langue soit une langue orale ou liées à l'existence d'une codification, il nous semble logique d'éliminer toute forme d'écrit de nos entretiens.

Expliquons davantage. Le comportement linguistique des locuteurs et étroitement lié à leurs choix langagiers quand ils s'expriment oralement. Ce que l'on fait à l'écrit est assujetti aux conventions et à des normes dictées par de nombreux facteurs tels que la politique, la linguistique, la langue officielle, la codification, etc. Quand on parle, on utilise le code avec lequel on se sent *plus à l'aise* et on s'exprime mieux dans le code où on a trouvé nos identités mentale et linguistique. La spontanéité des productions orales est le facteur décisif capable de démontrer dans quelle langue naturelle le sujet parlant a réussi à trouver son identité mentale et a réussi à l'unifier avec son identité linguistique.

Dans le cas particulier des locuteurs chypriotes grecs, il est plus sensible d'examiner leur comportement linguistique pour tirer des résultats sans utiliser des épreuves écrites, mais uniquement orales. L'organisation de la grammaire (la compétence Chomskyenne) est reflétée dans les comportements linguistiques des locuteurs (la performance Chomskyenne) (Paradis, 1987, p. 431) et c'est pour cette raison que l'on examine les comportements linguistiques du locuteur chypriote grec pour apporter des conclusions concernant son organisation et ses relations cognitives qu'il entretient avec les langues.

L'importance de l'entretien réside dans le fait que l'on cherche à dégager des résultats qualitatifs, c'est-à-dire que l'on s'intéresse à la singularité de chaque cas. Le but est d'examiner les langues que les interviewés utilisent quand ils communiquent oralement. Autrement dit, il nous sera intéressant, après avoir examiné leurs productions linguistiques, de voir les choix adoptés par les interviewés.

2.2.2.1. Conduite de l'entretien — Échantillonnage

Pour notre analyse, nous avons choisi de montrer aux interviewés une histoire sous la forme d'image en leur demandant de construire une histoire et de la raconter. Cette méthode est choisie, car c'est un moyen d'observer le parler des intervenants dans un discours continu et d'observer le *vouloir-dire* qu'ils obéissent. L'échantillon choisi comprend des personnes d'âges différents.

L'entretien commence par des questions amicales dans le but de créer un environnement confortable et de relaxer le participant. Nous leur précisons qu'il n'y a pas de

bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui compte est de fournir des réponses vraies et fidèles à leur être et à leur façon de parler et d'agir. Mon attitude était neutre tout au long de l'entretien, et ce en évitant de montrer de quelconques jugements envers les réponses de l'interviewé, autrement dit aucune attitude qui puisse montrer mon accord ou désaccord. La durée de l'entretien n'était pas un facteur prédéterminé. L'interviewé était en mesure de prendre son temps et de fournir les réponses sans provoquer de l'ennui. Après l'entretien, toutes les réponses sont transcrites afin de procéder à leur analyse.

La validité de l'étude est mise en question si seule une méthode de recueil de données est utilisée dans le sens où aucune méthode n'est parfaite. L'utilisation de différents outils pour prendre des résultats augmente le pourcentage de la validité. Si l'on tire les mêmes résultats par des méthodes différentes, cela veut dire que les résultats sont plus près de décrire la réalité telle qu'elle est. Avec la triangulation des méthodes, c'est-à-dire l'utilisation des différentes méthodes de recherche, on crée une validité des données. Chaque méthode a ses points forts et ses points faibles, et il y a toujours le risque que les résultats soient le reflet d'une partie de la réalité et c'est pour cette raison qu'il vaut mieux utiliser plus d'une méthode de recherche (Babbie, 2013, pp. 117–118).

3. Analyse des résultats

3.1. Données du questionnaire

Le questionnaire a été diffusé aux habitants de la République de Chypre de la partie sud : 179 participants, dont 124 femmes et 55 hommes. Parmi les 179 participants, 6 ont quitté l'enquête à la suite de la première partie sur les informations personnelles. L'échantillonnage aléatoire était le processus utilisé pour la distribution du questionnaire. Pour assurer la validité, il était demandé dès le début du questionnaire à ce que seules les personnes nées à Chypre, ou celles venues peu après leur naissance remplissent.

Les informateurs étaient de différents groupes d'âge, de 18 à plus de 65 ans. Dans le tableau suivant, nous retrouvons les six groupes d'âge dans la colonne gauche et à droite, le nombre de participants de chaque groupe qui a répondu au questionnaire.

Groupe d'âge	Nombre des participants
18-24	20
25-34	45
35-44	81
45-54	18
55-64	8
>65	7

Tableau 27 : L'âge des participants

En ce qui concerne l'éducation et la formation des participants, celles-ci ont varié de l'école primaire au doctorat. Cependant, la grande majorité — 142 participants — possède une maîtrise ou un master, 28 participants ont un baccalauréat, 2 participants ont déclaré avoir suivi uniquement une formation primaire et 2 participants sont allés jusqu'au collège. Enfin, parmi ces participants, 5 personnes ont un doctorat. Ci-dessous, nous observons un graphème qui montre schématiquement la formation des participants.

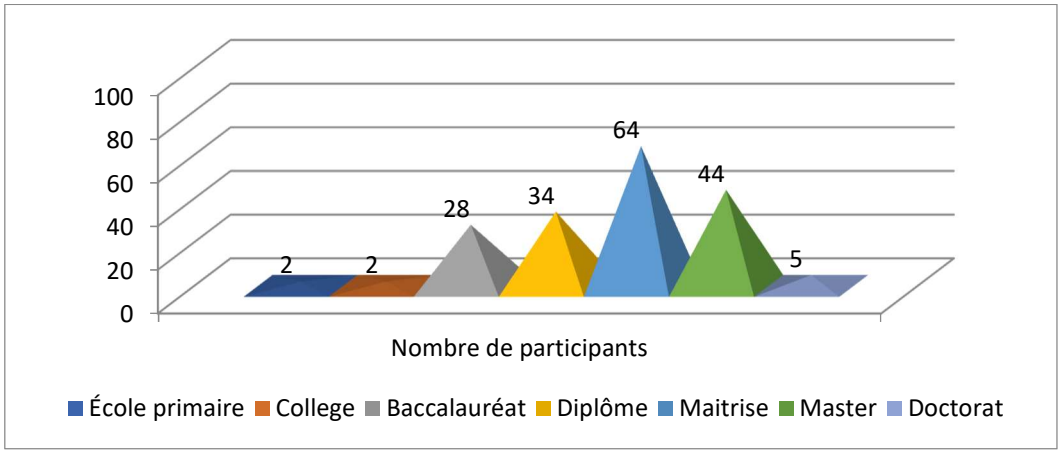

Graphème 1 : La formation des participants

Concernant le type de travail des participants, on a retrouvé une grande diversité. L'expérience professionnelle des participants est indiquée selon le secteur dans lequel ils s'inscrivent et non pas selon le type de travail. Les participants ont dû choisir un des cas suivants : travailleur dans le secteur public, travailleur dans le secteur privé, travailleur autonome, retraité, ceux qui restent à la maison, étudiant(e), sans emploi. Une autre réponse était au choix des participants dans le cas où ils n'appartenaient à aucune catégorie et on a eu

6 réponses. Observons le tableau suivant dans lequel ces informations sont schématiquement représentées.

Type de travail	Nombre de participants.
Travailleur dans le secteur public	43
Travailleur dans le secteur privé	75
Travailleur independent	22
Retraité	7
Ceux qui restent à la maison	5
Étudiant (e)	17
Sans emploi	5
Autre	6

Tableau 28 : Nombre de participants

À la suite des données personnelles des participants, nous avons tiré des résultats sur l'usage de la langue par ces locuteurs, leurs pratiques langagières et leurs attitudes. Dans un premier temps, les langues au sein du paysage chypriote ne sont pas restreintes au grec, à l'anglais, au français, au turc ou au chypriote grec. À la question sur les langues des locuteurs nous avons eu des réponses telles que l'allemand, l'espagnol, l'arabe, l'italien, le russe, le persan, le roman et le syrien. Les langues les plus populaires étaient le grec et l'anglais comme nous pouvons l'observer dans le graphème suivant. Retenons-nous pour l'instant d'analyser le pourcentage de parution de chaque langue, et contentons-nous d'observer comment une petite partie de la population chypriote grecque a répondu un si grand nombre de langues.

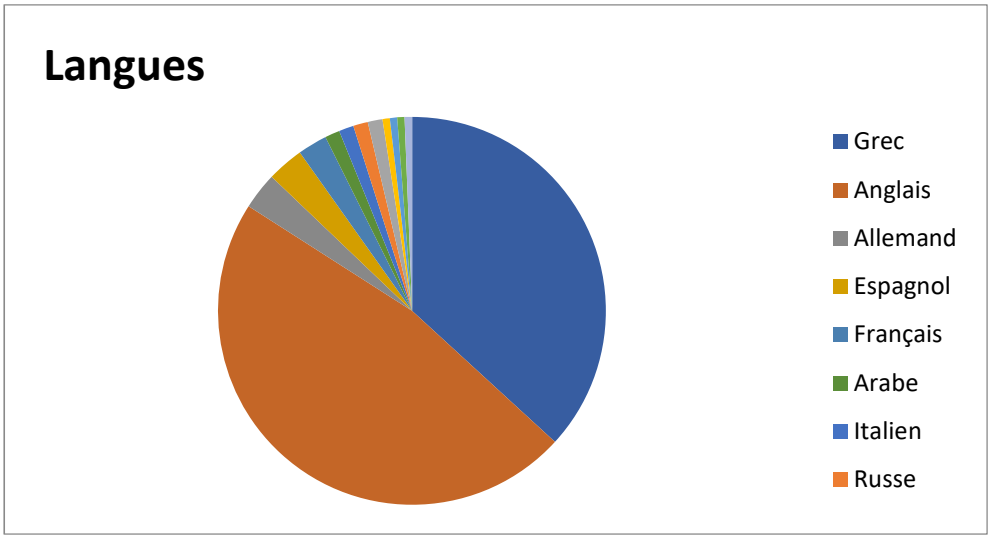

Graphème 2 : Langues

Par la suite, les informateurs ont donné des réponses concernant l'usage du dialecte chypriote grec, du grec, de l'anglais et du français envers des interlocuteurs spécifiques. Plus précisément, les informateurs dans leur majorité ont déclaré qu'ils utilisent plus souvent le dialecte chypriote grec dans leur vie quotidienne avec des interlocuteurs différents. Les données sont différentes en ce qui concerne la langue grecque dans la mesure où plus de la moitié des participants a déclaré utiliser cette langue quand ils parlent à des personnes inconnues. Seuls 20 % des participants ont déclaré utiliser la langue anglaise, et ce dans le domaine professionnel, lorsqu'ils parlent à leur patron ou leurs collègues. Quant à la langue française, les chiffres sont assez bas, car seules 6 personnes sur 173 affirment utiliser ce code.

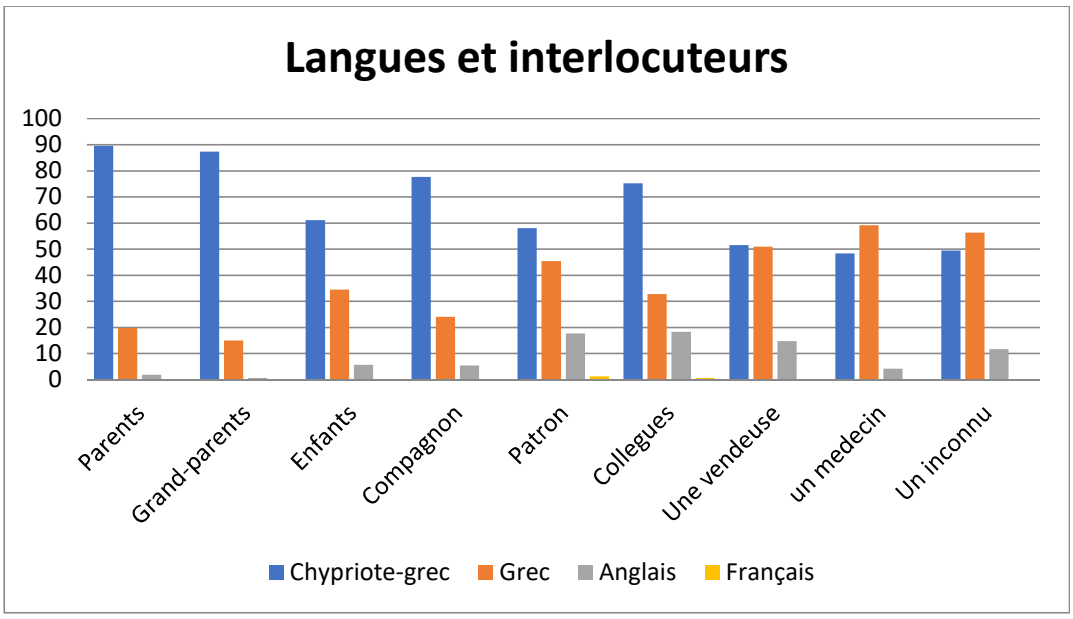

Graphème 3 : Langues et interlocuteurs

Par la suite, nous avons posé aux participants des questions concernant leurs pratiques à l'écrit dans les réseaux sociaux, dans l'espace social (quand ils écrivent une carte de vœux) et au travail. En ce qui concerne les réseaux sociaux[38], les participants n'ont pas une pratique commune. Cinq sur dix utilisent le clavier grec en écrivant en grec et quatre sur dix le clavier anglais pour s'exprimer aussi en grec. À peu près trois sur dix utilisent un de ces alphabets pour s'exprimer en chypriote et presque quatre sur dix s'expriment en anglais. Pour écrire une carte de vœux, la majorité des participants affirme le faire en grec tandis que deux sur dix d'entre

[38] Plus particulièrement les plateformes de Facebook et d'Instagram

eux utilisent l'anglais. Dans le monde du travail, huit sur dix des participants produisent des épreuves écrites en grec et quatre sur dix et/ou en anglais.

Comme nous l'observons dans le graphème suivant, le grec est la langue choisie par les participants comme étant le code qu'ils utilisent toujours ou souvent pour écrire. Néanmoins, nous observons que dans un contexte informel, comme les réseaux sociaux, le chypriote grec est également utilisé avec l'anglais. Cette dernière langue est également utilisée par un certain nombre de participants au travail.

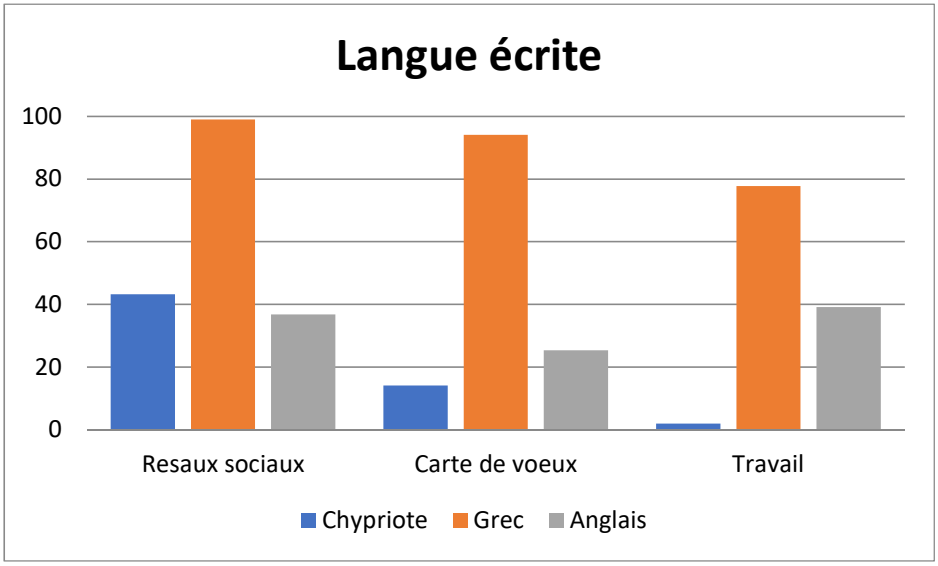

Graphème 4 : Langue écrite

À la suite de cela, nous avons interrogé les participants sur *leurs*[39] langues, en leur donnant l'opportunité de choisir plus d'une langue. Huit sur dix ont choisi le chypriote, presque tous ont choisi le grec et quatre sur dix, l'anglais. Moins d'un sur dix ont choisi le français et le turc.

[39] Nous choisissons d'écrire les déterminants *ma/leur* (etc.) en italiques, en ce sens que ces mots traduisent la volonté des locuteurs eux-mêmes de traduire la ou les langues qu'ils parlent. Si nous avions parlé de langues *in esse*, nos participants auraient été confrontés à une difficulté terminologique et n'auraient pas été capables de répondre.

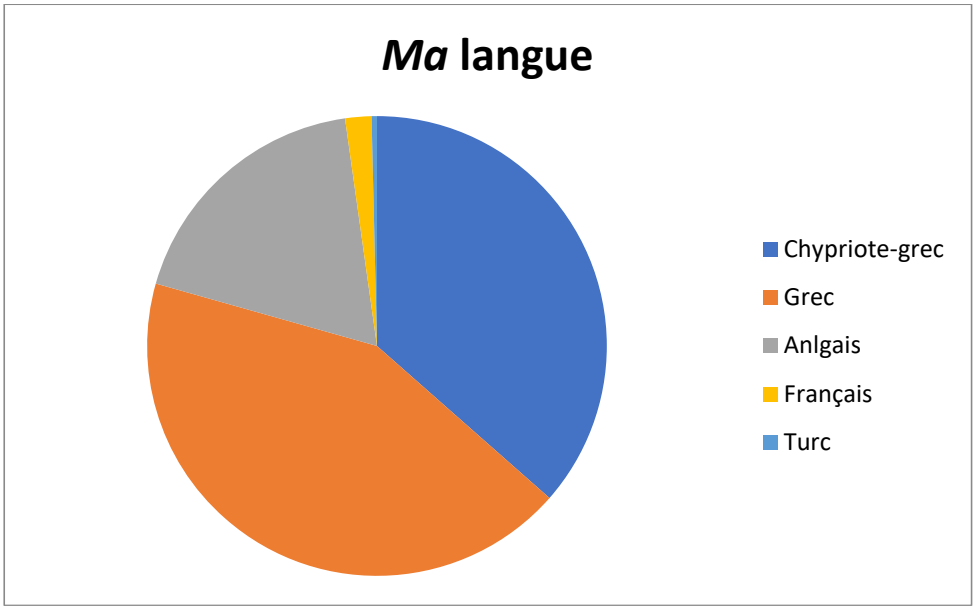

Graphème 5 : *Ma*[40] langue

Nous avons demandé aux participants de choisir la ou les langues dans laquelle/lesquelles ils se sentent à l'aise à l'oral, neuf sur dix ont choisi le chypriote et huit sur dix le grec. À cela s'ajoute, six sur dix qui se sentent plus à l'aise avec l'anglais, un sur dix avec le français et moins d'un sur dix avec le turc. En ce qui concerne l'écrit, cinq sur dix se sentent à l'aise quand ils s'expriment en chypriote, tous quand ils écrivent en grec et presque sept sur dix en anglais. Les chiffres concernant la langue française et turque sont très faibles ; moins d'un sur dix des participants ont fourni une réponse positive pour ces deux langues.

On leur a posé par la suite des questions sur leurs capacités langagières. Dans un premier temps, nous les avons interrogés sur leur production orale, c'est-à-dire, s'ils pensent être capables de faire de l'humour dans une langue. Presque tous ont répondu affirmativement pour le chypriote et le grec et sept sur dix pour l'anglais. À la question concernant leur compréhension écrite, à savoir dans quelle langue ils sont capables de lire un journal et de comprendre, dix sur dix ont répondu le grec, plus de neuf sur dix ont choisi le chypriote, neuf sur dix l'anglais, un sur dix le français et moins d'un sur dix le turc. Pour ce qui est de leur compréhension orale tous les participants ont dit qu'ils peuvent regarder une série ou un film et de comprendre l'histoire en grec et presque tous en chypriote. À cela s'ajoute, neuf participants sur dix qui ont choisi l'anglais, un sur dix le français et moins de cela le turc.

[40] Voir note 21

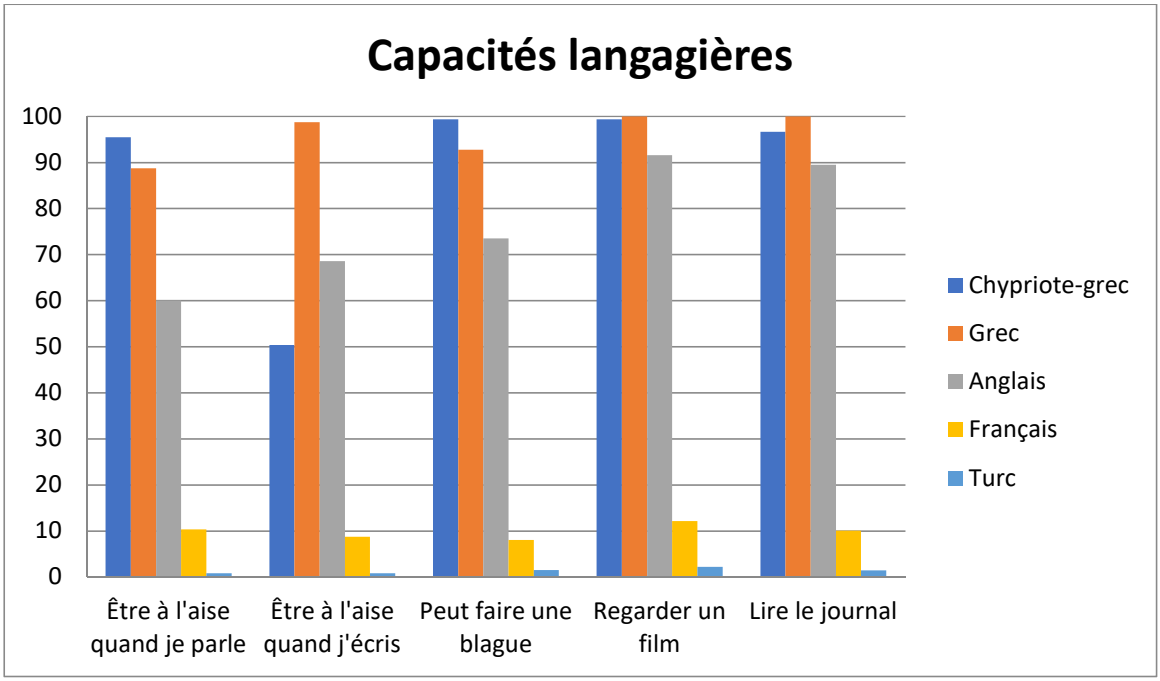

Graphème 6 : Capacités langagières

La dernière partie du questionnaire comprend des questions plutôt sur les attitudes de ces locuteurs envers ces langues. En leur demandant s'ils souhaitent avoir une codification officielle du chypriote qui serait désormais reconnue, quatre sur dix ont répondu positivement tandis que six sur dix négativement. À la question hypothétique à savoir s'ils aimeraient voir le parler chypriote plus proche de celui du grec moderne standard, trois sur dix ont répondu positivement, et six sur dix souhaitent qu'il reste comme tel. Moins d'un sur dix aimerait que le parler local soit plus proche du chypriote plus « lourd ». À la question suivante, concernant les langues officielles, quatre sur dix des participants veulent que le chypriote en soit une et presque sept sur dix ont choisi l'anglais. À la question concernant les attitudes négatives envers une langue, presque la moitié des participants a répondu le turc pour des raisons plutôt politiques et nationales comme ils l'ont indiqué.

À la dernière question, à savoir avec quelle langue alternative ils rempliraient le questionnaire, sept sur dix ont choisi l'anglais, un sur dix le français et plus de neuf sur dix le grec. Avant la discussion des données récoltées par le questionnaire[41] et leur interprétation par rapport à notre cadre théorique, observons les données qualitatives fournies par les entretiens et l'observation de terrain.

[41] Les données récoltées par le questionnaire en forme statistique se trouvent dans l'Annexe.

3.2. Données de l'observation de terrain

Par l'observation de terrain, l'image crée se différencie de celle donnée par les participants du questionnaire. Nous allons observer huit situations de communication authentiques et qui sont tirées de contextes de la vie quotidienne de ces locuteurs. Le but serait d'examiner spécifiquement certains énoncés et d'observer si le parler local converge ou diverge du grec moderne standard. Tout locuteur confirmé du dialecte chypriote grec peut confirmer que les énoncés cités sont en réalité les dires des locuteurs chypriotes et non pas ceux des Grecs. Quant à eux, ils peuvent leur sembler un peu difficile de les lire à cause du manque de codification du chypriote. Pourtant, le locuteur non-confirmé du chypriote grec aurait plus de difficultés qui ne sont pas limitées à la simple lecture de ces énoncés, mais plus à leur compréhension sémantique et pragmatique. Nous décrivons la situation de communication puis sera faite l'analyse linguistique de ces énoncés[42].

Situation 1 : Deux amis, à peu près de 35 ans se parlent au téléphone. L'un se trouve à la maison et l'autre assiste à un match de foot au stade. Le Locuteur 1 demande ce qu'il se passe au match, si leur équipe gagne ou perd. Le Locuteur 2 utilise l'impératif pour demander à son interlocuteur de commencer à préparer le « souvla », un type de barbecue que les Chypriotes font souvent quand ils veulent célébrer un événement ou lors des repas de famille, et lui donne deux chiffres — trois et zéro — qui sont le résultat du match.

Locuteur 1 :

- *Ρε ίντα μπου γίνεται το ματς; Κερτούμε όξα χάνουμε*;
  (Re índambou yínete sto match? Kertoúme óxa hánoume ?)
- Qu'est-ce qui se passe ? On gagne ou on perd ?

[42] Nous avons offert une translittération simple des énoncés Chypriotes grecs pour que le lecteur de cette thèse puisse lire ces phrases avec une prononciation plutôt similaire, mais pas identique du locuteur chypriote grec. Pour le réussir il faudrait offrir une transcription phonétique de tous les énoncés ramassés ce qui nous éloignerait de l'objectif de la thèse. Nous ajoutons pourtant des clarifications sur la prononciation, des transcriptions phatiques de certains mots au bas de la page pour rendre la lecture des exemples présentés plus claire.
En ce qui concerne la traduction en français, nous avons essayé de donner l'image esquissée par les locuteurs en question, mais lorsque chaque langue possède son propre vouloir-dire et son propre génie, il y a des fois ou une image très proche à l'originale est présentée, mais pas identique. Plusieurs phrases sont des phrases-tiroirs, des idiomes ou des interjections, dont le sens pragmatique ne peut pas être complètement transmis par la traduction. Pour cette raison, certaines phrases sont paraphrasées.

Locuteur 2 :

- *Βάρτην σούβλα πάνω τζ' έρκομαι. Τρία, μηδέν.*
  (Vártin soúvla páno tj' érkome. Tría, midén)
- Allume le barbecue et j'arrive. Trois, zéro.

Au début de la question du locuteur 1, concernant le déroulement du match, l'on trouve l'interjection /re/. Cette dernière est utilisée dans la langue grecque quand on veut appeler quelqu'un comme dans l'exemple /ρε φίλε/ [re file] qui signifie /hé ami/. Mais à la suite de cette interjection, le locuteur forme une question d'une telle façon que la langue grecque ne le permet pas. Au lieu de la phrase /ti yinete/ (τι γίνεται), qui signifie « que se passe-t-il » le chypriote grec utilise une forme interrogative qui comprend la modification du pronom interrogatif /ti/ (quoi) en /ínta/. Aussi, la variété chypriote exige de ses locuteurs l'ajout de la locution /mbou/ après le pronom interrogatif; ce qui montre que le locuteur 1 parle en respectant le *vouloir-dire* du chypriote et non celui du grec. Ensuite, le même locuteur pose encore une question /kertoúme óxa hánoume/ qui signifie « on gagne ou on perd ? ». Néanmoins les mots choisis traduisent un comportement linguistique conforme au génie de la variété chypriote. Les verbes « gagner » et « perdre » sont trouvés presque à l'identique en grec, seuls, la terminaison et un phonème sont différents dans le verbe « gagner ». En grec, on dit /kerdízoume/ [cerðízume] et non pas /kertoúme/, ce qui montre très clairement que le locuteur obéit au *vouloir-dire* chypriote. Par ailleurs, ce locuteur utilise la conjonction [óksa] « ou » qui trouve son origine en turc /yoksa/ et qui par la suite passe dans le parler local et est utilisée par certains locuteurs au lieu du grec « ή » /i/.

Quant au le locuteur 2, lui aussi semble obéir la permissivité du chypriote quand il forme un impératif en utilisant le verbe et le pronom /vále tin/ et lorsqu'il le transforme en /vártin/. Tous les deux signifient « mets-la ». Le locuteur somme son interlocuteur de faire un barbecue. Cet ordre repose sur l'énoncé de deux chiffres, trois et zéro, pour signifier que leur équipe gagne et qu'il faut fêter l'évènement.

<u>Situation 2</u> : Un locuteur de 82 ans raconte une histoire vécue à son petit-fils. Quelques jours auparavant, il est allé à la mer jusqu'à son petit bateau et une fois arrivé il vit qu'une personne avait été à bord, car des canettes de bière vides se trouvaient près d'un petit canapé.

Locuteur 3 :

- *Πάω πριν καμιάν δεκαρκά μέρες τσϊκάστην βάρκα. Ξεβαίνω πάνω τζϊαί θωρώ πέντε ττενεκκούθκια της μπύρας πεταξούμενα τζαμέ μπροστά στον καναπέ. Θκιάορκαν λαλώ που μέσα μου, άδε τους ρέμπελους που εκάτσαν στην βάρκαν μου να πκιούν τες μπύρες τους !*

  (Páo prin kamiá dekarkán [43] méres tsikástin várka. Xevénno páno tze thoró [44] pénte ttenekkoúthkia tis mpíras petaxoúmena tzamé mprostá ston kanapé. Thkiáorkan[45] laló pou mésa mou, áde tous rémpellous pou ekátsan stin várkan mou na pkioún tes mpíres tous !).

- Il y a une dizaine des jours, je suis allé à mon bateau de pêche. J'y suis monté et j'aperçois des canettes de bière jetées devant le canapé. Merde, je me dis, des clochards, ils se sont retrouvés dans mon bateau pour boire des bieres !

Les mots choisis par le locuteur 3 ne se pas trouvent dans la langue grecque et linguistiquement il est très difficile pour un locuteur non-confirmé du chypriote grec de comprendre certains mots comme « τσϊκάστην » /tsikástin/, « θωρώ » /thoró/, « τζαμέ » /tziamé/, « θκιάορκαν » /thkiáorkan/, « ξεβαίνω » /xevénno/. En plus, tout son énoncé est formulé en obéissant le *vouloir-dire* du chypriote grec voire même l'extrémité basilectale du continuum langagier. Il n'est pas anormal pour des locuteurs plus âgés de s'exprimer en utilisant les mots qui appartiennent à cette extrémité du continuum langagier. Le *vouloir-dire* de la langue grecque ne permet pas à ces locuteurs de s'exprimer en utilisant ces mots car ils n'existent pas. Même phonétiquement, ils sont loin d'être similaires à leurs équivalents grecs. Le mot /thkiáorkan/ qui signifie « diable » (et qui en français prend plutôt la forme du « merde ! » ou « putain ! ») en plus de ne pas exister sous cette forme, il n'est pas utilisé de cette manière.

[43] La consonne /d/ (δ) est prononcé [ð] [ðecarcán]
[44] Les consonnes /th/ (θ) sont prononcés [θ] [θoró]
[45] [θcáorcan]

<u>Situation 3 :</u> Un couple est à la maison, l'homme se trouve au premier étage et la femme se trouve dans la cuisine où elle vient de préparer le dîner. Elle parle à voix haute pour que son mari puisse l'entendre. Elle lui demande quand finalement il va descendre pour manger parce qu'elle a très faim. Il lui répond qu'elle doit attendre cinq minutes, le temps qu'il prenne une douche.

Locuteur 4 :

- *Έννα κατέβεις επιτέλους να φάμε; Έππεσε τ'αρφάλι μου!*
  (Énna katéveis epitélous na fáme ? Éppese t'arfálli mou)
- Vas-tu descendre enfin ? Mon nombril est chuté.

Locuteur 5 :

- *Έρκομαι. Καρτέρα πέντε λεπτά να κάμω ένα ντους*
  (Érkome. Kartéra pénte leptá na kámo éna ntoúsh)
- J'arrive. Attends cinq minutes pour que je prenne une douche.

La phrase essentielle de ce petit dialogue est celle du locuteur 4 /éppese t'arfálli mou/ qui signifie « mon nombril est chuté ». Cette image n'est pas permise par la langue grecque, laquelle offre à la place /pináo san líkos/ qui signifie « J'ai faim comme un loup ». Mais il est impossible pour le locuteur non-confirmé du chypriote de comprendre le sens pragmatique de cet énoncé, à savoir un nombril qui chute. Cette phrase fait partie du *vouloir-dire* du chypriote auquel le locuteur obéit quand il parle.

<u>Situation 4</u> : Deux amies discutent dans une cafétéria. Buvant leur café, l'une (locuteur 6) prend la parole et dit qu'elle se met au régime dès lundi prochain. Son amie (locuteur 7) lui répond qu'elle va faire de même, car elle a beaucoup mangé à Noël. Le locuteur 6 confirme les dires de son interlocutrice en spécifiant qu'elle a été très souvent invitée et qu'elle n'a pas eu le temps de digérer. Locuteur 7 confirme et ajoute qu'elle a tellement mangé qu'elle est serrée dans ses pantalons.

Locuteur 6 :

- *Που Δευτέρας ξεκινώ δίαιτα.*
  (Pou deftéras xekinó díeta)
- Lundi je me mets au régime.

Locuteur 7 :

- *Α τζῖαι εγώ. Αρκετά επαραφάμε τα Χριστούγεννα.*
  (A tze[46] egó. Arketá eparafáme ta Hristoúyenna)
- Ah, moi aussi. Nous avons trop mangé pendant les vacances de Noël.

Locuteur 6 :

- *Ναι όντως. Κάθε θκιό μέρες είχαμε τραπέζι. Δεν επρολαβαίναμε να χωνέψουμε. Έτα ούλλα τζῖαμέ τωρά*
  (Ne óntos. Káthe thkió méres íhame trapézi. Den eprolavéname na honépsoume. Éta oúlla tziamé torá)
- En effet ! Tous les deux jours, on était invité (pour prendre le déjeuner ou le dîner). Nous n'avons même pas eu le temps de digérer. Qu'est-ce qu'on fait maintenant.

Locuteur 7 :

- *Ναι κορηηη. ! Τζῖαί εμείς το ίδιο. Φάε, φάε, εν μας μπαίνουν τα παντελόνια.*
  (Ne kori! Tze emís to ídio. Fáe, fáe, en mas mbénoun ta pantelónia torá)
- Ah oui ! Nous aussi. On mangeait tout le temps et nos pantalons nous sont trop serrés maintenant.

Ces deux amies qui parlent du régime qu'elles vont mettre en place dès lundi prochain et qui s'accordent pour dire qu'elles ont toutes les deux trop mangé pendant les vacances de Noël, le font conformément au génie de la langue (naturelle) chypriote grecque. Dans ces énoncés on constate dans un premier temps la conjonction /tze/ [tʃe] au lieu de /ke/ [ce] (et). Dans un second temps, l'on retrouve le mot [thkió] qui est le chiffre « deux » alors qu'en grec on dit /dío/, [ðío]

[46] La conjonction « tzé » qui signifie « et », en grec est prononcée [ce], mais en chypriote grec la prononciation se modifie et devient [tʃe].

le phonème /k/ est ajouté au sein du mot chypriote. La deuxième prise de parole du locuteur 6, à savoir /éta oúlla tziamé/ attire notre attention. Cette phrase signifie « tout est mis là », on comprend que la traduction ne peut aider à saisir le sens et le contexte. Il s'agit d'une phrase utilisée par les locuteurs chypriotes grecs lorsque ces derniers veulent exprimer leur désespérance, leur frustration envers une situation spécifique. Ce qui entrave la compréhension est le fait que le mot /oúla/ signifie en grec « gencive ». Ainsi, si l'on ajoute une consonne /l/, ce mot signifie « tout ». Même si l'on traduit cette phrase mot à mot en grec, le locuteur qui n'a pas vécu à Chypre et qui n'a pas subi une immersion dans ce dialecte ne pourra pas comprendre.

Situation 5 : Une grand-mère de 90 ans parle à son petit-fils et lui dit qu'il lui a beaucoup manqué et elle l'encourage à lui rendre visite plus fréquemment parce qu'elle va d'un jour à l'autre mourir.

Locuteur 8 :

- *Που είσαι γιούιν μου τζϊαί επεθύμησα σε πολλά. Να έρκεσε να βλέπεις την γιαγιά σου, γιατί σήμερα ένει, άυριον εν ενει*
  (Pou íse yioúi mou tze epethímisa se pollá. Na érkese na vlépeis tin yiayiá sou giatí símera éni ávrion en éni)
- Tu es où mon fils et tu m'as beaucoup manqué. Il faut que tu visites ta grand-mère parce qu'on vit aujourd'hui et on meurt demain.

L'ensemble de l'énoncé de la grand-mère obéit au *vouloir-dire* du chypriote grec. En effet, l'on note la présence de la conjonction « et », /tze/ au lieu de /ke/ et le mot /yioùi/ qui signifie « petit fils » et qui ne se retrouve pas en grec utilisé de cette manière. On ajoute au mot /yiós/ « fils » le suffixe /oùdi/ [úði], qui en grec, est utilisé pour la formation des diminutifs des mots neutres et non pas des mots masculins. Néanmoins, il est permis et il fréquemment utilisé en chypriote grec par certains locuteurs. À cela s'ajoute, l'adverbe /pollá/ qui devient /polí/ en grec ; tous les deux signifiant « très ». La fin de son énoncé, /símera éni ávrio en éni/ attire notre attention. En effet, la traduction mot à mot de cette phrase serait « aujourd'hui elle est, demain elle n'en est pas ». Évidemment, elle se réfère à la mort et elle utilise le verbe « être » probablement au lieu du verbe « exister ». Quant au verbe « être », sa forme n'est pas conforme

à celle exigée en grec « íne » mais à celle du parler local « éni », locution qui n'a aucune référence sémantique en grec.

Situation 6 : À l'entrée d'un parking payant, le responsable s'approche de la conductrice pour qu'elle puisse payer et pour qu'il lui donne le ticket lui permettant de garer sa voiture dans cette espace. En lui donnant la monnaie, le responsable d'environ 50 ans lui dit :

Locuteur 9 :

- *Είσαι η πρώτη που κόφκω τίκετ σήμερα. Πέρκι εν καλό το ξημέρωμα σου (Íse i próti pou kófko ticket símera. Pérki en kaló to ximéroma sou.)*
- Tu es la première personne que je vende un billet. J'espère qu'on ait une bonne journée.

Ces deux phrases entrainent plusieurs problèmes pour un locuteur non-confirmé du chypriote grec. Dans un premier temps, l'on observe l'interférence d'un mot anglais « ticket » laquelle relève du comportement linguistique dudit locuteur dans la mesure où le dialecte offre le mot /isitírio/, un mot aussi permis en grec. Dans un second temps, au sein de la deuxième phrase l'on retrouve le mot /pérki/, d'origine turque « *belki* », qui ne se retrouve pas en grec et qui signifie « avec espoir ». Ainsi, cet homme espère que la journée soit bonne et qu'il va gagner beaucoup d'argent. Il attribue sa bonne étoile à cette première rencontre du jour. Évidemment, cette espérance ne relève pas d'une superstition bien que cet homme soit convaincu du contraire. Cette phrase relève du *vouloir-dire* chypriote grec.

Situation 7 : Une dame de 28 ans descend les escaliers pour chercher le ballon que son neveu a jeté du premier étage. Lorsqu'elle remonte les escaliers avec le ballon à la main, elle dit qu'elle est très fatiguée.

Locuteur 10 *:*

- *Αμάναμου ρε παιθκιά. Εποστάθηκα να πα να φέρω την μάππαν του μιτσή. Πιστέφκετε το;*
  (Amánamou re pethkiá. Epostáthika na pa na féro tin máppan tou mitsí Pistéfkete to ?)
- Oh mon dieu, les gars ! Je m'étais fatiguée d'aller chercher le ballon du garçon. Imaginez-vous ?

Le premier mot est utilisé pour accorder de l'importance à l'énoncé. Il prend le sens de la locution française « oh mon dieu ! » et ce mot appartient au dialecte chypriote grec, car on ne le trouve pas en grec. Puis, la deuxième phrase commence par un verbe /epostáthika/ qui veut dire « je me suis fatiguée ». La langue grecque ne permettant pas l'utilisation de ce verbe, elle offre à ces locuteurs dans une situation similaire le verbe /kourástika/ lequel est aussi permis par le dialecte chypriote. Puis, l'utilisation des mots /mappa/ et /mitsí/, montre que ce locuteur respecte le *vouloir-dire* chypriote grec. Le premier mot signifie « ballon » et le deuxième « le petit », et aucun des deux ne se retrouve en grec.

<u>Situation 8 :</u> Deux amies discutent après un repas. La première dit qu'elle ne peut plus rien manger et l'autre lui répond qu'elle non plus. Puis, elle culpabilise et son amie lui dit qu'elles ne vont jamais mincir si elles continuent de manger de la sorte.

Locuteur 11 :

- *Κόρη επρήστηκα. Εν πάει τίποτε άλλο κάτω*
  (kóri eprístika. En páei típote állo káto.)
- J'ai l'estomac plein. Je ne peux manger rien d'autre.

Locuteur 12 :

- *Τζιαί εγώ αλλά κόρη εν θα παστίνουμε ποττέ άμαν τρώμε λες τζιαί έννα λείψει αύριο*

  (Tze egó allá kóri en tha pastínoume potté áman tróme les tze en na lípsi ávrio)
- Moi aussi, mais écoute, nous n'allons jamais mincir si on mange comme si on ne mangera pas demain.

Le locuteur 11 utilise le verbe « prízomai » au passé composé en ajoutant le préfix -e conformément à la formation du passé composé en chypriote grec. En plus, le choix de ce verbe en particulier pourrait paraître déconcentrant pour un locuteur non-confirmé du chypriote grec. Le locuteur grec utiliserait plutôt la phrase « ého skási ». Ce qui entrave également la compréhension, c'est l'utilisation du mot « kóri ». En grec, ce mot signifie « la fille » et en chypriote grec on peut aussi prononcer l'énoncé « C'est ma fille », « íne i kóri mou ». Pourtant, en chypriote les locuteurs utilisent ce mot comme une interjection, pour appeler ou pour attirer l'attention de son interlocutrice. Dans ce contexte, le mot « kóri » perd le sens de « ma fille ». Ensuite, la négation n'est pas faite conformément aux règles grammaticales grecques. Au lieu de « den » [ðen], est utilisé « en », éliminant ainsi le premier phonème du mot négatif qui signifie « ne pas ». L'interlocutrice, locuteur 12, utilise des mots conformes au *vouloir-dire* du chypriote grec lorsqu'elle dit « en tha pastínoume potté » qui signifie « nous n'allons jamais mincir ». Néanmoins, après la négation « en », cette dernière utilise le verbe « pastíno », qui signifie « mincir », lequel n'est pas permis en grec qui offre d'autres verbes tels que « adinatízo » [aðinatízo] « lepteno ». Pourtant, le mot « pastós » en grec ne signifie pas « mince » comme en chypriote grec, mais signifie « sec » ; et il est utilisé par exemple pour dire « pastá froúta » c'est-à-dire « fruits secs ». Le locuteur 12, achève son énoncé avec la phrase « les tze énna lípsi ávrio » qui veut dire « nous n'allons jamais mincir si on mange comme (le repas) va finir demain ». Or, un locuteur grec n'utiliserait pas le verbe « na lípsi » dans ce contexte, mais le verbe « na teliósi » ; ce sont deux verbes distincts. Le dernier point à relever est la formation du futur simple qui en grec se fait en utilisant la particule « tha » [θa] comparable à l'anglais « will ». Pourtant, l'on remarque qu'en chypriote grec cette dernière est remplacée par la particule « en na » qui vient du grec ancien « ína ».

Situation 9 : Une enseignante donne des cours particuliers à des enfants dans un établissement privé. Lorsque cette dernière s'aperçoit que seul un élève est présent dans la classe, elle dit à son collègue la phrase suivante :

Locuteur 13 :

- *Τα γέρημα ήρτεν μόνον ένας.*
  (Ta yérima írten mónon énas)
- Merde ! il n'y a qu'un seul (étudiant)

Bien que cette phrase soit courte, elle est difficile à comprendre. Le mot /yérima/ est un adjectif qui signifie « négligé ». Mais la traduction de cette phrase n'aide pas à la compréhension. Selon le dictionnaire du dialecte en ligne *Wikipriaka*[47], cet adjectif vient du mot /érimos/ qui signifie « désert ». En fait la locutrice veut exprimer sa colère utilisant ce mot que l'on pourrait traduire comme « merde ! ».

Le sens de la phrase reste toujours déconcertant parce que l'étymologie de ce mot n'est pas utile pour comprendre ce que cette enseignante veut exprimer. C'est une phrase qui est permise en dialecte chypriote grec et qui exprime une frustration et de la colère face à situation. En l'occurrence, l'enseignante n'est pas satisfaite de voir un seul élève présent dans la classe.

Situation 10 : Une mère demande à son fils de quinze ans de faire son lit. Ce dernier lui répond :

Locuteur 14 :

- *Ούφφου, εν ανάγκη;*
  (Oúffou, en anágki ?)
- Ah, est-il nécessaire ?

La deuxième partie de cette phrase /en anagki/ signifie « est-ce nécessaire ? » et le locuteur l'a formé conformément aux règles grammaticales chypriotes ou elles veulent le

[47] https://wikipriaka.com/gr/view/1/B

remplacement du verbe « être » /íne/ avec le tout court /en/. Ce qui relève aussi pourtant du vouloir-dire du chypriote et le mot /oúffou/. Il s'agit en vrai d'une interjection sans avoir de référence sémantique mais est utilisé pour montrer que le locuteur en a marre de faire son lit. Même si cette interjection est vide de sens sémantique, en l'utilisant le locuteur chypriote grec exprime assez clairement son ennui et son manque de volonté d'agir.

Situation 11 : Après être sorti la nuit précédente, un couple se retrouve dans une cafeteria avec des amis. La femme dit à leurs amis que son mari était si saoul qu'elle se demande comment ils ont pu arriver chez eux après la soirée.

Locuteur 15 *:*

- *Εψές ήπκιεν ένα κάρο ποτό τζϊαί εν έβλεπεν ιντζαν. Αναρωθκιούμαι ίνταλως επήαμε σπίτι*
  (Epsés ípkien éna káro potó tze en évlepen íntzan. Anarothkioúme íntalos epíame spíti)
- Hier soir, il a tellement trop bu qu'il était vraiment soûl. Je me demande comment nous sommes arrivés chez nous.

Avant toute chose, les verbes /ípkien/, /évlepen/, /epíamen/ sont respectivement les verbes « boire », « voir » et « aller », tous conjugués au passé composé conformément au chypriote grec; autrement dit avec l'ajout du préfixe -*e* pour les deux derniers et suivant les règles phonologiques de ce dialecte. Dans cet énoncé, on trouve également deux expressions qui attirent notre attention. Dans un premier temps, l'expression /en évlepen íntzan/ signifie littéralement que son mari « ne voyait qu'un pouce »; l'on constate que son sens ne peut être saisi par une simple traduction. Les locuteurs utilisent cette phrase pour désigner l'image d'une personne ivre qui n'est pas capable de voir plus d'un pouce devant lui. Dans un second temps, le verbe « je me demande » est aussi conjugué conformément au dialecte et ce qui suit relève du vouloir-dire du chypriote. Lorsque la dame dit /anarothkioúme íntalos epíamen spíti/, cette dernière veut dire qu'elle se demande comment ils ont réussi à rentrer chez eux, tant son mari était saoul, et sous-entendant par là qu'ils ont pris la voiture et que c'était lui le conducteur. En tout cas l'adverbe /íntalos/ qui signifie « comment » est un adverbe uniquement utilisé par les

locuteurs Chypriotes grecs et ce n'est pas permis par la langue grecque; le locuteur grec choisirait à la place l'adverbe « pos ».

Les données récoltées par l'observation de terrain nous permettent de faire certaines constations. Dans un premier temps, nous observons que ces locuteurs n'utilisent pas la langue grecque comme elle est rencontrée à Athènes pour communiquer quotidiennement. Notre analyse qui suit chaque situation montre que le locuteur non-confirmé du chypriote grec aurait une très grande difficulté à comprendre ce que ces locuteurs disent. Cela se passe parce que ces énoncés comprennent des mots et des phrases que l'on ne rencontre pas dans la langue grecque.

Mais les différences entre les énoncés cités et le grec moderne dépassent le niveau linguistique. Nous observons des énoncés exclusivement en variété chypriote et qui sont incompréhensibles pour un locuteur ne vivant pas à Chypre. Cette remarque est d'une grande importance parce que si les locuteurs chypriotes grecs s'expriment différemment des Grecs, il convient alors de se demander s'ils obéissent à une permissivité langagière différente. En termes de néoténie linguistique, cela signifie que même si le chypriote grec est un dialecte du grec, les deux codes se distinguent et divergent sur ce qu'ils permettent à leurs locuteurs de dire. Leurs différences surpassent le niveau linguistique et se trouvent aussi au niveau psycholinguistique. Pour expliquer davantage, l'observation du comportement linguistique de ces locuteurs nous conduit vers l'hypothèse clé selon laquelle les deux langues naturelles ne possèdent pas le même *vouloir-dire*.

Au début de cette recherche nous avons analysé les différences linguistiques entre le chypriote grec et le grec moderne standard et il est temps maintenant d'observer les différences entre le *vouloir-dire* de ces langues. Si le chypriote grec et le grec moderne standard ne permettent pas les mêmes énoncés à leurs locuteurs, cela veut dire que leur *vouloir-dire* n'est pas le même. Seulement après cette analyse nous pourrons examiner les relations qu'entretient le locuteur en question avec les langues du monde, uniquement après avoir déterminé à quel *vouloir-dire* le locuteur obéit.

Avant de faire une analyse du *vouloir-dire* des deux langues si essentielles de notre étude, il convient de faire une deuxième remarque qui mérite aussi une analyse approfondie. Nous avons observé que dans ces énoncés il existe une différence entre le comportement linguistique des locuteurs. Bien évidemment, le comportement linguistique est intimement lié à la subjectivité du locuteur. Néanmoins, nous ne pouvons pas négliger le fait que nos deux

locuteurs âgés s'expriment différemment des autres, choisissant des mots peut-être que l'on ne rencontre pas souvent chez les locuteurs plus jeunes. Nous avons déjà parlé de la variabilité dans la variété chypriote et du fait que l'on trouve dans le dialecte chypriote grec le phénomène linguistique du continuum langagier. À partir de ce constat, nous observons que ces locuteurs plus âgés s'expriment en utilisant des mots et des expressions relevant du côté basilectal au sein du continuum langagier. Ainsi, une question se soulève : s'agit-il de leur comportement linguistique ou existe-t-il une différence entre le *vouloir-dire* des deux extrémités du continuum langagier ?

Ces deux analyses essentielles nous serviront de base pour l'examen de locuteurs spécifiques en examinant les relations linguistiques et psycholinguistiques qu'ils entretiennent avec les langues qu'ils parlent. En néoténie linguistique chaque locuteur obéit à un *vouloir-dire* de la langue qu'il parle en synchronie et adopte son propre comportement linguistique. Afin observer le *vouloir-dire* auquel nos locuteurs obéissent, il nous faut faire auparavant une analyse des deux langues, le grec et le chypriote grec, pour observer si leur *vouloir-dire* converge ou diverge

3.3. Données des entretiens

Durant les entretiens, nous avons montré une série d'images[48] et nous avons demandé aux interviewés de raconter l'histoire illustrée par les images. Nous avons observé que les locuteurs ont changé leur façon de parler lorsqu'ils ont commencé à raconter l'histoire. Bien que la structure des entretiens ait été établie au préalable, nous avons dû faire des modifications en observant les différences du parler des interviewés. Quand nous leur avons demandé de raconter de nouveau l'histoire à l'un de leurs proches, leur discours s'est de nouveau modifié. Lorsqu'ils racontent l'histoire, les participants font des efforts pour que leur discours soit plus proche du grec ou du côté des acrolectes du continuum langagier alors qu'avec un proche, ces derniers la résument en utilisant davantage des mots et des expressions du côté des basilectes[49].

D'ailleurs, la façon dont ils s'expriment avant et après l'histoire était différente de la façon dont ils décrivent l'histoire elle-même.

---

[48] Les images se trouvent dans la partie « Annexe ».
[49] Nous avons écrit ici la version romanisée des entretiens essayant d'être phonétiquement le plus proche possible des énoncés, tandis que la transcription chypriote entière se trouve dans la partie « Annexe ».

Les interviewés sont censés de regarder les images et construire une histoire proche de la suivante :

Le chien voulait se promener et il a détruit le ballon. Le garçon tient son ballon dégonflé et sa mère lui dit qu'il doit sortir le chien. Pendant leur promenade, le chien a trouvé un sac à main. Le garçon a emporté le sac à sa mère qui a cherché dedans. Là, elle a trouvé un numéro de téléphone et elle a téléphoné. À la fin, le garçon ouvre une boite et trouve un nouveau ballon accompagné d'une note de remerciement.

Tous les interviewés ont réussi à transmettre le message et à raconter l'histoire, mais à ce que nous y sommes particulièrement intéressés est la façon dont ils se sont exprimés.

Le premier interviewé est un homme de 36 ans. Nous lui avons montré les images et nous lui avons demandé de raconter l'histoire en lui rappelant qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse.

- *Εεε ο σσΰλλος άρπξε την μπάλα του Κώστα γιατί ήθελε να πάει βόλταν και δεν τον έπαιρνεν, τζ η μάμμα του εθύμωσεν του για να τον πάρει βόλτα τζ ήβραν μιάν τσάνταν δίπλα πο ναν δέντρον, την επήρεν σπίτιν του τζ ήβρεν μέσα το τηλέφωνο τζαι το όνομα μιάς κυρίας που πρέπει να της ανήκεν η τσάντα τζαι επήραν τηλέφωνο για να της την επιστρέψουν πίσω. Τζαι η κυρία έστειλεν μιαν καινούριαν μπάλαν… η μάμα του έπιασεν μιάν καινούριαν μπάλ δώρον για την πράξη που έκαμεν, προσποιώντας ότι ήταν η κυρία που την άνηκεν η τσάντα.*

  (Eee o shíllos[50] árpaxe tin mpála tou Cósta yiatí íthele[51] na pái vóltan ke den[52] ton épernen, tzi mámma tou ethímosen tou yia na ton párei vólta tz'ívran mián tchantan[53] dípla po'nan déntron, tin epíren tin spítin tou tze ívren mésa to tiléfono tze to ónoma mias kirías pou prépi na tis ániken i tsánta tze epíran tiléfono yia na tis tin epistrépsoun píso. Tze i kiría ekíni éstilen mián kenoúrian mpálan… i mámma tou épiasen mián kenoúrian mpála dóron yia tin práxi pou ékamen, prospióntas oti ítan i kiría pou tis ániken i tsánta)

[50] [ʃíllos]
[51] [íθelen]
[52] [ðen]
[53] [tʃʰ:ánda]

Dans son discours, il a utilisé des mots qui appartiennent phonétiquement au dialecte chypriote grec. Les phonèmes caractéristiques du dialecte se trouvent partout dans ces phrases. Au lieu du grec /ke/ [ce], il dit /tže/ [tʃe] qui est conforme aux règles phonétiques chypriotes grecques. En plus, le /n/ final aux mots /vóltan/ au lieu de /vólta/ (promenade) et la formation du passé composé en ajoutant le phonème /i/ devant le verbe /ívran/ au lieu de /vríkan/ (passé composé du verbe trouver). De l'autre côté, on constate qu'il utilise des mots qui ne sont pas phonétiquement conformes au chypriote grec tels que [skílos], [ekíni] [kenúrja] au lieu de [ʃíllos] [ʤínin] [ʤenúrkan], des mots qu'il pouvait choisir.

À la fin de l'histoire, nous lui avons demandé s'il s'exprime de cette façon dans sa vie quotidienne ; sa réponse inclut plus qu'elle ne dit.

- *Όι κόρη, είπα να μιλήσω λλίο πιο πολιτισμένα. Επειδή η κυπριακή εν βαρετή τζε επία να το κάμω πκιό… επίσημο τζε ευγενικό. Επειδή εν βαρετά για να τα ακούσει κάποιος τρίτος. Τζε μπορεί να μεν καταλάβει τζιόλας. Φαίνεσαι τζε πκιό μορφωμένος.*

  (ói kóri, ípa na milíso llío politisména. Epidí i kipriakí en varetí tze epía na to kámo pkio.. epísimo tze evyenikó. Epidí en varetá yia na ta akoúsi kápios trítos. Tze mporí na men katalávi tziólas. Fénese tze pkio morfoménos)

- Non, je me suis dit de parler un peu plus civilisé. Parce que le chypriote est lourd et j'ai essayé d'être plus officiel et plus poli… Parce que c'est lourd pour quelqu'un d'autre de l'écouter. En en plus, il est fort probable qu'il ne comprenne rien. Et on a l'air éduqué.

Ce n'est pas uniquement ce qu'il dit qui nous attire l'attention, mais aussi comment il le dit. En bref, il répond qu'il a modifié ses énoncés pour parler de manière plus civilisée, car le chypriote grec est plus « lourd » selon ses dires et il voulait de ce fait, construire son discours de manière plus polie. Il continue en disant que le chypriote grec est trop « lourd » à entendre et à comprendre. Enfin, il conclut en affirmant que l'on parait plus éduqué si l'on ne s'exprime pas en dialecte.

Il exprime une négativité envers le dialecte en utilisant le dialecte lui-même. Ses premiers mots /ói kóri/ sont conformes au génie du chypriote grec et signifie /non, fille/, une phrase fréquemment utilisée par locuteurs chypriotes grecs lorsque ces derniers s'adressent aux filles ou aux femmes. C'est une appellation qui n'est pas utilisée par les locuteurs confirmés grecs lesquels utiliseraient plutôt le /ohi vre/.

Par la suite, il dit /epía na to kámo pkió epísimo/, qui signifie « je suis allé de le faire plus officiel ». En outre du passé composé qui est encore formé avec l'ajout du phonème /e/ avant le verbe, toute la phrase obéit au *vouloir-dire* chypriote grec. Le locuteur confirmé grec aurait utilisé la phrase « J'ai essayé de » au lieu de « je suis allé de ».

D'autres mots qui sont utilisés sont aussi conformes à la phonologie du dialecte comme /tže/, /tžiolas/. La deuxième fois, ses énoncés sont modifiés :

- *Ο σσΰλλος έπαιζε μέσα στο σπίτιν, εεε γιατί εν το έπαιρνεν κανένας βόρταν, τζε ετρύπησε την μπάλα του μιτσή. Η μάμμα του εθύμωσεν του τζε είπεν του να πάρει τον σσΰλλον στην γειτονιάν, τζε ήβρασιν μιάν τσάνταν δειμμένην… κάποιος την έχασεν, ήταν πίσω από τους θάμνους. Η μάμμα ήβρεν μέσα το τηλέφωνο τζε το όνομαν τζΐνης που άνηκεν η τσάντα τζε επιάσαν τηλέφωνο τζε η μαμμα του έκαμεν του δώρον μιαν άλλην μάππαν για την πράξη που έκαμεν που έφερεν την τσάνταν, προσποιούμενη ότι ήταν η γυναίκα της οποίας άνηκεν η τσάντα. Για να καταλάβει ο γιός της έκαμεν μιαν καλήν πράξη.*

- (O shíllos épeze mésa sto spítin, eee yiatí en ton épernen kanénas vortan, tze etrípisen tin mpála tou mitsí. I mámma tou ethímosen tou tze ípen tou na pári ton shíllon stin yitonián, tze ívrasin mián tsántan dimménin… kápios tin éhasen, ítan píso apó tous thámnous, i mámma ívren mésa to tiléfono tze to ónoman tzínis pou ániken i tsánta tze épiasen tin tiléfono tze i mámma tou ékamen tou dóron mián állin máppan yiá tin práxi pou ékamen pou éferen tin tsántan, prospioúmeni oti ítan i yinéka tis opías ániken i tsánta. Yia na katalávei o yiós tis óti ékamen mián kalín práxi)

Lorsque nous lui avons demandé de répéter l'histoire avec ses mots quotidiens, ses énoncés comprenaient plus de mots chypriotes grecs. Il remplace maintenant certains mots :

- Le chien de [skíllos] devient [ʃíllos]
- La promenade de [vóltan] devient [vórtan]
- L'enfant, au lieu de son nom Costas que l'interviewé lui a donné au début, il l'appelle maintenant [mitsín] qui signifie « le petit » en chypriote grec
- Le ballon la première fois était [bála] la deuxième [máppa], le mot utilisé par les Chypriotes grecs de parler du ballon et du football.

La deuxième interviewée est une femme de 33 ans. Elle affirme qu'elle parle le grec et qu'elle ne parle pas l'anglais, elle peut comprendre mais ne peut pas s'exprimer. Nous lui avons montré les images et nous lui avons demandé de décrire l'histoire en utilisant la langue qu'elle souhaitait, lui précisant toujours qu'il n'y a pas de mauvaise réponse.

- *Εεε, είναι μία μάμμα που θυμώνει του παιδιού της, βγάζει έξω τον σκύλλον βόλταν και θυμώνει στο παιδίν της να πάει έξω να παίξει μπάλαν, όχι μέσα στο σπίτι. Στην δεύτερην εικόναν, βγάζει έναα…βγάζει το παιδάκι στον σκύλλον…μμμμ… βγάζει το σκυλλάκι βόλταν, και το σκυλλάκι βρίσκει μιαν τσάνταν πίσω από έναν θάμνον. Εεε την παίρνει στην μάμμα του και την ανοίγουν μέσα. Εεε την παίρνει στην μάμμα του και την τσάνταν ανοίγουν μέσα και βρίσκουν το τηλέφωνο και της τηλεφωνούν της ιδιοκτήτριας της τσάντας. Μετά, α, προφανώς η ιδιοκτήτρια για να ευχαριστήσει τον μικρόν που βρήκεν την τσάνταν του στέλνει μέσα δώρο σε ένα κουτί μιάν μπάλαν και τον ευχαριστεί.*

- Eee, íne mía mámma pou thimóni tou pedioú tis… vγázei éxo ton skíllon vóltan, kai thimóni sto pedín tis na páei éxo na péxei mpálan, óhi mésa sto spíti. Stin défterin ikónan, vγázei énaaa… vγázei to pedáki ston skíllon…mmm… Vγázei to skilláki vóltan, kai to skilláki vrískei mián tsántan píso apó énan thámnon. Eee tin pérnei stin mámma tou kai tin aníγoun mésa. eee tin pérni stin mámma tou kai tin tsántan aníγoun mésa kai vrískoun to tiléfono kai tis tilefonoún tis idioktítrias tis tsántas. Metá, **á**, profanós I idioktítria yia na efharistísei ton mikrón pou vríken tin tsántan tou stélni mésa dóro se éna koutí mián mpálan kai ton efharistí.

Les énoncés de cette interviewée sont phonétiquement conformes aux règles morphologiques du chypriote grec, car elle place très souvent le – *n* à la fin des mots, ce qui n'est pas le cas en grec. Néanmoins, il est intéressant de noter qu'elle essaie d'éviter des sons caractéristiques du dialecte tels que les phonèmes [ʧ], [ʤ], [ʃ], [ʒ]. Elle s'autocorrige lorsqu'elle dit le mot « chien », car elle utilise au début « ton skíllon » puis se corrige et dit « to skillàki ». En effet, elle utilise le nom diminutif dans la mesure où il est plus caractéristique du grec que du chypriote; ainsi au lieu dire *le chien* elle s'autocorrige et dit le *petit chien*. Pourtant, au début elle dit « thimóni tou pedioú tis » qui est une structure permise en chypriote grec, mais pas en grec où il fallait dire « thimóni sto pedí tis ». La différence entre les deux énoncés repose sur l'utilisation du pronom /tou/ au lieu de /sto/; fait observable dans le dialecte. D'ailleurs, l'interjection « a » est utilisée conformément au génie du chypriote grec, car on le rencontre souvent lorsque les locuteurs confirmés — entre autres — valident la compréhension.

Lorsqu'on lui a demandé de raconter l'histoire à son cousin, qui était près d'elle, ses énoncés se sont linguistiquement modifiés.

- *Βασικά ο σσ̆ύλλος ήθελεν να πάει περίπατον τζε̆ έσσ̆ισεν του την μάππαν του, τζε̆ λαλεί του η μάμμα του «πάρτον σσ̆ύλλον περίπατον, θέλει να φκει έξω» τζε̆ επήρεν τον ο μιτσής τζε̆ ήβρεν την τσάνταν τζε̆ έγινεν τούτον ούλλον.*

  (Vasiká o shíllos íthelen na pái perípaton tze éshisen tou tin máppan tou, tze lalí tou i mámma tou « párton shíllon perípaton, théli na fki éxo » tze epíren ton o mitsís tze ívren tin tsántan tze éyinen toúton oúllon)

S'adressant cette fois-ci à son cousin, l'interviewée n'exerce plus aucun contrôle dans son parler. Ainsi, elle utilise davantage la phonétique chypriote grecque et change également des mots. Elle utilise maintenant les sons [ʧ], [ʤ], [ʃ] qui étaient absents la première fois. De plus, /mámman/ à Chypre est prononcé en stressant le *m* au milieu. La première fois, elle dit /mamá/ la deuxième fois /mámma/ conformément à la phonétique chypriote. Pour parler de la promenade du chien, la première fois elle utilise le mot « volta », mais la deuxième fois elle le remplace avec le mot « péripate ». Ces deux mots signifient « promenade », mais dans le contexte de « sortir le chien » la langue grecque permet l'utilisation du mot « volta » tandis que le chypriote grec offre aussi la possibilité d'utiliser le mot /perípato/, qui dérive de l'ancien

grec utilisé au grec moderne aujourd'hui, mais pas dans ce contexte. On observe également que le mot /mikrós/, qui signifie « le petit », est remplacé la deuxième fois par le mot /mitsín/ qui signifie le petit en chypriote grec. /touton oullon/ [túton úllon] est également une phrase acceptée par le chypriote grec et non pas par le grec et cette dernière, qui signifie « tout cela », remplace les phrases grecques /aftó ólo/ ou /óla aftá/.

Le troisième interviewé est un homme de 38 ans. Cet interviewé a offert des données que nous devons analyser et qui sont citées avant et après l'interview. Nous lui indiquons ce qu'il faut faire comme nous l'avons fait pour les deux premiers cas. À la suite de cela, il nous pose la question suivante :

- *Πρέπει να πω ίντα μπου βλέπω όκα να κάμω μιάν ιστορίαν ;*
  (Prépi na po ínta mbou vlépo óxa na kámo mián istorían?)
- Dois-je raconter ce que je vois ou créer une histoire ?

Le participant demande des clarifications sur ce qu'il doit faire. Il est intéressant de noter que sa question obéit totalement au *vouloir-dire* du chypriote grec. En dehors de la sphère phonologique, il utilise le pronom interrogatif /inta mbou/ et la conjonction /oxa/ [óksa]. Les deux locutions se trouvent dans le parler chypriote grec et non pas en grec. Le pronom /ínta mbou/ est une façon commune utilisé par les locuteurs confirmés chypriotes au lieu du grec « ti » qui signifie « quoi » pour poser une question. Dans un second temps, la conjonction /óxa/ [óksa] est une conjonction utilisée uniquement à Chypre; elle est d'origine turque. Cette dernière remplace la conjonction grecque « i » qui signifie « ou » et elle est aussi utilisée différemment. Par exemple, on dit « tu viens ou non » en grec /érhese í óhi/ [érçese i óçi]. En chypriote grec nous pouvons dire /érhese óxa ?/ [érçese óksa] en supprimant le mot « non » à la fin, mais tout en gardant le même sens.

Ci-dessous son histoire en chypriote et la transcription romanisée

- *Δείχνει μιάν μάμμαν να στέλλει τον… το παιδίν της να πάει έξω να πέξει… να πάρει τον σκύλλον περίπατον… εν λλίο συγχυσμένη η κατάσταση, και μετά βλέπουμεν το παιδί ότι όντως εβγήκεν με τον σκύλλον έξω. Και ξαφνικά ήβρασιν έναν… μιάν βαλίτσαν. Τσάνταν, βαλίτσαν, εν ιξέρουμε ίντα μπου ήταν ακριβώς, εν ιγράφει Michael Kors πάνω… το λοιπόν… ο μικρός επήρεν την σπίτι της μάμμας του, τζ' η μάμμα του φαίνεται να τηλεφωνά του ιδιοκτήτη να ρτει να την πκιάσει, τζε ως αποτέλεσμα από ότι βλέπουμεν έστειλέ του τζε μιάν μπάλαν του μωρού για να τον ευχαριστήσει που βρήκεν την τσάντα της τζήνην που την έχασεν. Αυτά.*

  (Díhni mián mámman na stélli ton… to pedín tis na páei éxo na péxi… na pári ton skíllon perípaton.. En llío sighisméni i katástasi, kai méta vlépoumen to pedí óti óntos evyíken me ton skíllon éxo. Kai xafniká ívrasin énan… mián valítsan. Tsántan, valítsan, en ixéroume ínta mbou ítan akrivós, en igráfi Michael Kors páno…to lipón… o mikrós epíren tin spíti tis mámas tou, tzi mámma fénete na tilefoná tou idioktíti na rti na tin pkiási, tze os apotélesma apó óti vlépoumen éstilen tou tze mián mpálan tou moroú yia na ton efharistísi pou vríken tin tsántan tis tzíni pou tin éhasen. Aftá.)

Force est de constater que ce locuteur utilise des caractéristiques propres au dialecte notamment en ajoutant le – *n* final aux verbes conjugués au passé et aux mots /vlépoumen/, /ívrasin/, /éstilen/, /éhasen/, /mpálan/, /pedín/ et en ajoutant également un /i/ devant certains verbes ; fait qui reste conforme aux règles grammaticales chypriotes /ívrasin/, /igráphi/. Il essaie pourtant de ne pas parler en utilisant des côtés basilectalss car on constate l'utilisation de la conjonction « et » une fois comme /ke/ [ce]. Par ailleurs, il est également intéressant de noter que ce locuteur fait de l'humour lorsqu'il dit /en ixéroume ínta mbou ítan akrivós, en igráfi Michael Kors páno/; ce qui signifie que, concernant le sac, nous ne sommes pas en mesure de connaître de quoi il s'agit précisément car on ne trouve pas le nom *Michael Kors* dans le sac. En utilisant le nom d'une marque, il veut faire de l'humour et il le fait conformément au dialecte chypriote. Le choix des mots et la conjugaison des verbes sont tous faits conformément au dialecte.

Puis nous lui avons demandé de raconter l'histoire à son frère.

- Επήεν ο μιτσής έξω με τον σσύλλον ολάν, τζ'ήβρεν μιάν τσέντα τζε επήρεν την της μάνας του τζε εφκάλαν τα μασκαραλλίκια που είσε μέσα στην τσέντα μιάς γεναίκας, ήβραν το τηλέφωνο της γεναίκας που την είσε, ετηλεφωνήσαν της τζε έστειλε δώρον μιάν μάππαν του μιτσή.

  (Epíen o mitsís éxo me ton shíllon olán, tz'ívren mián tsénta tze epíren tin tis mánas tou tze efkálan ta maskarallíkia pou íshe mésa stin tsénta miás yenékas[54], ívran to tiléfono tis yenékas pou tin íshe, etilefonísan tis tze éstile dóron[55] mián máppan tou mitsí.)

Nous observons que l'énoncé est plus court, mais aussi que l'interviewé s'exprime en utilisant cette fois-ci plus des basilectes. Le chien qui était avant /skillos/ [skíllos], devient désormais /shillos/ [ʃíllos] en lui attribuant le son /ʃ/. Le mot ballon passe de /mpálan/ à /máppan/; mot fréquemment utilisé par les locuteurs chypriotes grecs comme nous l'avons vu. Il utilise également la phrase / efkálan oúlla ta maskarallíkia pou íshe mésa stin tsénta tis yenékas/, pour dire qu'ils ont vidé le sac de la femme conformément à l'image permise, « ils ont sorti tous les trucs du sac de la dame », même si le sens de cette phrase est difficile à comprendre pour le francophone. Cette phrase n'est pas utilisée par le locuteur confirmé grec pour décrire le même évènement. Il choisirait plutôt l'énoncé /ádiasan tin tsánta/ [áðiasan tin tsánda] qui signifie littéralement « ils ont vidé le sac ».

Nous observons que ces locuteurs utilisent des images acoustiques qui ne se trouvent pas dans la réalité grecque et des phrases et des mots que le locuteur grec ne pourrait pas comprendre ou du moins avec difficulté. Il est des situations où la traduction mot à mot en grec n'aide pas réellement un locuteur non-confirmé du dialecte chypriote grec à comprendre le sens.

---

[54] [jenékas]
[55] [ðóron]

Parmi les énoncés des locuteurs, nous avons aussi observé une différence entre la première version — en s'adressant à nous en présence du magnétoscope — et la seconde version en s'adressant à leurs proches. La première fois, nous constatons un effort volontaire pour parler en grec ou ce qu'ils pensent être le grec. Lorsque lesdits locuteurs s'adressent à leurs proches, ces derniers semblent plus détendus et leur discours est caractérisé par une spontanéité et une aisance, des traits qui ne sont pas visibles lorsqu'ils s'adressent à nous.

Lorsque nous leur avons demandé pourquoi ils ont adapté leur discours, les trois participants ont répondu que la première fois était une situation « plus formelle » et ils sentaient qu'il fallait utiliser le grec. Tandis que la deuxième fois, dans la mesure où ils s'adressaient à leurs proches, la situation n'était plus « officielle » et « formelle »; leur permettant ainsi de parler « normalement ». Ils ont aussi expliqué le fait qu'ils ne voulaient pas être considérés comme des « paysans » ou comme des personnes non « éduquées ».

Évidemment, l'examen de trois locuteurs n'est pas suffisant pour tirer des conclusions générales et universelles. Pourtant, avec les quelques réponses que nous avons recueillies à la suite de notre questionnaire, l'observation de terrain qui nous a montré que le parler local ne s'identifie pas à la langue grecque et enfin et surtout notre étude bibliographique qui a montré que la différence au niveau linguistique entre les deux langues naturelles est une réalité, les attitudes langagières des locuteurs et la politique linguistique suivie à l'île, nous pouvons poursuivre une analyse du parler local et du locuteur chypriote grec en utilisant le modèle interprétatif de la théorie de la néoténie linguistique.

Chapitre VI : Analyse des résultats et néoténie linguistique

Par les trois méthodes que nous avons utilisées, nous avons recueilli des données tant quantitatives que qualitatives dont nous allons discuter. Le questionnaire nous a donné des informations concernant l'usage des langues par ces locuteurs qui ont indiqué parler le chypriote grec, le grec et l'anglais dans leur vie quotidienne. Plus particulièrement, ces locuteurs affirment que lorsqu'il faut communiquer dans des contextes plus formels — à leur patron, à une vendeuse, à un médecin ou à un inconnu- ces derniers utilisent le grec.

Le grec est la langue de l'écrit, mais nous avons également constaté la présence du chypriote grec dans les réseaux sociaux, un fait qui attire notre attention, compte tenu de l'absence sa codification officielle. De plus, lorsque nous leur avons demandé quelle était leur langue, la majorité a indiqué premièrement le grec puis le chypriote, mais un nombre important a aussi indiqué l'anglais. Puis, après les avoir questionnés sur leurs capacités concernant la production orale, les participants ont déclaré qu'ils ont des capacités langagières assez élevées en chypriote grec, en grec et en anglais. Bien que seul 9,15 % ait déclaré ressentir tout sorte de négativité envers le chypriote grec, plus de la moitié préfère que le parler local reste en tant que langue orale, mais reconnue de la République.

Plus précisément, le questionnaire que nous avons envoyé aux participants nous a fourni des informations concernant l'usage et les attitudes des intervenants, faits observables dans d'autres études comme nous l'avons analysé lors de la deuxième partie de la thèse. Les locuteurs chypriotes grecs utilisent le dialecte chypriote grec pour communiquer quotidiennement et il semble être le code valorisé, surtout dans le domaine familial. Ils considèrent le chypriote grec et le grec comme étant *leur* langue et un grand nombre d'entre eux pense la même chose concernant l'anglais. Ces derniers affirment qu'ils écrivent en grec, en anglais et en chypriote grec dans les réseaux sociaux, mais au travail ou pour écrire une carte de vœux ils se limitent dans leur majorité à l'usage du grec et d'anglais. En ce qui concerne leur capacité de production et de compréhension de l'oral, les langues valorisées sont toujours le grec, l'anglais et le chypriote grec. La majorité des attitudes négatives concerne le turc, mais il en est également contre le chypriote grec, l'anglais, le français et aussi le grec.

Nous constatons que le questionnaire a fourmi des évidences sur ce qui se passe linguistiquement chez les locuteurs chypriotes grecs. Ce questionnaire nous a servi comme

point de départ et non pas final, puisqu'en réalité aucune donnée récoltée ne constitue un élément fiable, sérieux et rigoureux pour effectuer une analyse en termes de néoténie linguistique. Les données rassemblées ne permettent ni d'obtenir des résultats indéniables concernant le *vouloir-dire* que ces locuteurs obéissent, ni d'observer le comportement linguistique qu'ils suivent.

Il est vrai que les questions sur leurs capacités de faire de l'humour dans une langue, de lire un journal ou de regarder un film ou une série en comprenant presque tout, n'exigent pas uniquement une maîtrise linguistique élevée de la langue. Autrement dit, pour que le locuteur puisse avoir la capacité de faire de l'humour dans une langue ou de suivre et comprendre des situations de la vie quotidienne (regarder un film par exemple), il lui faut une importante assimilation linguistique, mais aussi et surtout une assimilation comportementale. Le locuteur non-confirmé d'une langue ne peut pas aisément faire une blague car ceci exige aussi une intuition linguistique qu'il ne possède pas.

Nous pourrions affirmer que si les participants de cette recherche sont capables de faire une blague, regarder un film ou lire un journal en telle ou telle langue, cela veut dire qu'ils maintiennent de relations cognitives essentielles avec ces langues qui sont éventuellement des langues *in esse* pour eux. Or, n'allons pas si vite. Les réponses fournies par les informateurs sont reliées à leur perception de la réalité.

Arvaniti (2010, p. 35) remarque qu'il y a un manque de conscience qui est évident partout dans cette communauté linguistique. Cette dernière cite Tsiplakou (2003) selon laquelle plusieurs locuteurs chypriotes grecs affirment utiliser le dialecte et le grec moderne standard et affirment parler mieux le grec moderne que le chypriote. Elle continue en soulignant le fait que les Chypriotes grecs sont même étonnés lorsque l'accent est mis sur une différence entre le chypriote grec et le grec moderne. Ce que ces locuteurs pensent de l'usage ne décrit pas la réalité. Les résultats des recherches comme celles justement citées ne nous permettent pas de tirer des résultats fiables concernant le parler local et par extension des relations cognitives qu'entretiennent les Chypriotes grecs avec le dialecte et la langue officielle.

D'ailleurs, les données fournies par notre observation de terrain en tant que membre de la communauté chypriote grecque, mais également par nos entretiens nous permettent de nous diriger vers des conclusions similaires. Le parler local n'est pas le même que celui des Athéniens malgré l'affirmation contraire de la part de certains locuteurs. Cette raison est en elle-même suffisante pour ne pas hâter notre étude et pour prendre les données récoltées par le

questionnaire afin d'en tirer des résultats décisifs concernant le ou les *vouloir-dire* au(x)quel(s) ces locuteurs obéissent.

Ainsi, la première constatation repose sur le fait indéniable que nous ne pouvons pas utiliser les réponses de certaines questions des locuteurs en tant que données fiables pour faire une analyse en termes de néoténie linguistique parce que leur croyance de ce que sont le parler local et le grec moderne standard ne correspond pas complètement à la réalité.

Ce problème méthodologique s'explique par deux faits. Dans un premier temps, il résulte de l'opinion malformée des locuteurs sur ce que représente le grec et sur son usage quotidien. Dans un second temps, cela s'explique également par le fait que l'identité étatique et l'identité linguistique sont deux notions qui ne sont pas clairement définies chez les locuteurs de Chypre. En effet, ce sont les décisions sociopolitiques et celles de la politique linguistique qui ont laissé des traces. Il est vrai que les interviewés ayant déclaré avec la plus grande sureté parler le grec sont ceux qui d'un point de vue étatique pensent être grecs, tandis que les locuteurs qui ont affirmé parler chypriote grec sont ceux qui considèrent l'état chypriote comme étant une République indépendante.

Nous avons tout de même esquissé une image linguistique des locuteurs chypriotes grecs sur laquelle nous nous appuyons le reste de l'étude. Ainsi, nous tournons notre intérêt vers l'observation de terrain, un outil essentiel car nous pouvons récolter des données plus précises concernant les assimilations linguistique et comportementale dédites locuteurs.

Par l'observation de terrain et les entretiens, nous avons observé deux points essentiels : que les différences entre les deux codes linguistiques, le chypriote grec et le grec moderne standard dépassent le niveau linguistique car les locuteurs chypriotes grecs utilisent des images différentes de celles du locuteur confirmé grec pour décrire la réalité. D'un autre côté, nous avons remarqué la capacité des interviewés à modifier la façon de parler en manipulant aisément, dirions-nous, la variété chypriote. En effet, lorsque les participants pensaient que l'entretien n'avait pas encore débuté, ces derniers utilisaient le parler local avec davantage de basilectes. Puis, ils modifiaient leur discours en utilisant plus d'acrolectes jusqu'à ce qu'à la fin ces locuteurs recommençaient à utiliser plus de basilectes. Cette observation est en accord avec les dires de Karyolémou qui écrit que le « même locuteur peut se déplacer le long de cet axe et se trouver tantôt l'extrême acrolectal, tantôt l'extrême basilectal, pourvu qu'il ait la compétence linguistique nécessaire (2000, p. 112).

La dernière remarque réside dans le fait que le comportement linguistique de ces locuteurs n'est pas seulement assujetti à la circonstance leur vie, mais aussi dépendant est gravement influencé par les attitudes langagières qu'ils ont envers telle ou telle langue. À nos questions sur les raisons qui les ont poussés à modifier leurs discours, les réponses étaient similaires et comprenaient des phrases du type « pour que je paraisse éduqué », « pour ne pas être pris pour un illettré », « pour être plus poli ».

Récapitulons les premières conclusions de notre étude. a) Il est des différences qui dépassent la sphère uniquement linguistique entre le chypriote grec et le grec moderne standard, b) les locuteurs ont la capacité d'adapter leur discours et d'effectuer un va-et-vient au sein du continuum langagier (s'ils en sont linguistiquement capables) et que cette modification est liée à leurs attitudes langagières. Mais, comment interpréter ces conclusions au sein du cadre théorique de la néoténie linguistique ? Quelle langue, ou quelles langues sont les langues *in esse* de ces locuteurs et où existent-ils cognitivement ?

1. Interprétation des résultats

1.1. *Vouloir-dire* entre chypriote grec et grec moderne standard

Lors de l'analyse linguistique des deux langues (chapitre III), nous avons relevé des différences linguistiques dans les domaines morphologique, sémantique, syntaxique, mais aussi phonétique. Aux exemples cités ci-devant, nous pouvons observer que les différences ne se centrent pas uniquement sur la dimension linguistique, car il y a des choses qu'on ne *dit pas de la même façon*. En effet, les locuteurs de ces deux langues ne s'expriment pas de la même manière et nous allons approfondir notre analyse en cherchant la permissivité de ces deux langues. Qu'est-ce qu'elles obligent à énoncer ? Dans quel domaine sont-elles différentes ? Seulement après cette analyse nous serons en mesure de voir si le grec est une langue *in esse* pour les locuteurs chypriotes grecs ou s'il s'agit d'une langue *in fieri*.

Dès lors que l'on cherche le *vouloir-dire* d'une langue, on fait une sorte de description des composantes de cette langue. On cherche en effet les formes que prennent l'humour dans cette langue, le silence, les insultes et généralement tous les éléments qui la distinguent d'une autre langue et qui ne font pas uniquement partie de la sphère linguistique. Tout ce que la langue nous permet d'articuler — mais aussi les moments où elle nous oblige à rester silencieux

au lieu de parler — fait partie intégrante du *vouloir-dire* de cette langue. Ainsi, le *vouloir-dire* (comme il est analysé au chapitre II) est un terme introduit par Samir Bajrić et désigne en néoténie linguistique :

> L'ensemble des éléments qui sont d'ordre mental et par lesquels la langue incite le locuteur à choisir tel type d'énonciation (le dire) et d'énoncé (le dit) plutôt que l'autre […] Nos langues nous obligent à dire ou à taire des choses. (Bajrić, 2013, p. 110)

Ma langue est la langue avec laquelle le locuteur parle spontanément, et ce en suivant l'intuition linguistique. Néanmoins, pour en arriver là, la dimension psycholinguistique est nécessaire.

Observons par la suite une liste de phrases chypriotes grecques qui n'existent pas en grec. Même si le locuteur confirmé grec saisit le sens des mots, celui-ci rencontrera des difficultés de compréhension et l'intercompréhension sera un échec. Les phrases ci-dessous confirment que le *vouloir-dire* des deux langues est différent.

1. *Πάμε να πιούμε ένα τσιγάρο*
    - (Páme éxo na pkioúme tsigáro[56])
    - Allons dehors pour fumer

2. *Άναψε το μπάνιο*
    - (Anapse to bánio)
    - Démarche la chaudière

3. *Έππεσε τ'αρφάλι μου που την πείνα*
    - (éppese t'arfáli mou pou tin pína)
    - Mon nombril est chuté par la faim.

4. *Ε κανεί*
    - (e kaní !)
    - Ça suffit !

[56] [tsʰːγáɾo]

5. *Κάτσε γάρε ψόφα*

    - (kátse gáre[57] psófa)
    - Âne, assieds-toi et meurs

6. *Κάτσε την μάππα χαμαί*

    - (Kátse tin máppa hamé)
    - Mets le ballon à terre

7. *όπως τον πρόσφυγα*

    - (ópos ton prósfiga[58])
    - Comme le réfugié

L'exemple a) est la cause de plusieurs malentendus entre un locuteur confirmé grec et un locuteur confirmé chypriote grec. Quand le locuteur grec entend cette phrase, il crée une image très différente de celle que le locuteur chypriote grec veut partager. Tous les mots parus dans cette phrase sont utilisés par les deux locuteurs, cependant la signification n'est pas la même. La syntaxe est tout à fait conforme au *vouloir-dire* de la langue grecque et le locuteur grec pourrait énoncer cette phrase dans un contexte spécifique. En effet, lorsque le locuteur chypriote grec énonce ces mots à un collègue, il souhaite lui proposer d'aller dehors pour fumer. Or, le *vouloir-dire* de la langue grecque ne permet pas le choix de ces mots pour faire cette proposition car le verbe /píno/ qui signifie « boire » est mal choisi. Si le locuteur grec dit « allons *boire* une cigarette », ce dernier veut dire qu'il va fumer des drogues. Le *vouloir-dire* de la langue grecque oblige ses locuteurs à dire /páme na *kánoume* éna tsigáro/ qui signifie « allons *faire* une cigarette ». Les images différentes qu'offre chaque langue pour un même énoncé peuvent entraver et perturber l'intercompréhension des locuteurs. Par ailleurs, il est intéressant de noter le *vouloir-dire* des deux langues permet le verbe *fumer*, mais ce verbe n'est pas toujours utilisé par ces locuteurs lesquels utilisent le verbe *boire* ou *faire*.

Pour parler de la chaudière, les deux codes donnent une image différente. Le locuteur chypriote grec dit « allume le bain ! », ou encore « allume l'eau », deux phrases que le locuteur grec ne peut pas comprendre bien qu'elles soient conformes aux règles syntaxiques et

[57] [γáre]
[58] [prósfiɣa]

morphologiques de la langue grecque. Il y a un ordre canonique des mots et le verbe est conjugué à la deuxième personne du singulier à l'impératif du présent. Cependant, le problème se situe sur le plan sémantique, car le *vouloir-dire* grec ne permet pas l'utilisation de cette phrase pour demander à quelqu'un d'allumer la chaudière. Même si ce locuteur grec connaît la signification de tous les mots présents dans cette phrase, il n'est pas en mesure de la comprendre, ce dernier comprend seulement qu'il s'agit d'une phrase à l'impératif. Pour ce type de situation, le *vouloir-dire* du grec somme ses locuteurs d'énoncer la phrase suivante /ánapse ton thermosímfona/ qui signifie « *allume* la chaudière ».

Dans l'exemple c) le chypriote grec, en énonçant la phrase suivante « mon nombril est chuté par la faim », souhaite dire qu'il a très faim. C'est une image permise par le *vouloir-dire* chypriote grec, mais qui ne rencontre pas le génie de la langue grecque qui ne permet pas l'énonciation de cette phrase. L'hellénophone, dont la langue *in esse* est le grec, ne peut pas comprendre. Même si le locuteur grec possède une maîtrise élevée du code chypriote grec, il ne sera pas en mesure de comprendre le sens de cette phrase lors d'un repas chypriote grec et la communication sera un échec. Le génie du dialecte chypriote grec permet d'articuler une telle phrase, mais le *vouloir-dire* de la langue grecque exige un énoncé du type « j'ai faim comme un loup ».

L'exemple d) est une interjection, une particule que l'on définit comme étant des mots « inapprenables ». Il s'agit de mots que le locuteur non confirmé ne peut pas apprendre, mais que le locuteur confirmé maîtrise honorablement (Bajrić, 2013, p. 218). L'interjection /e kaní !/ est formée par le phonème /e/ et le verbe /suffire/. Ensemble, ils prennent une signification identique à « assez ! », ou « ça suffit » et cette expression exprime le désespoir, l'énonciateur se parle à lui-même et exprime sa frustration et *qu'il n'en peut plus*. Le locuteur confirmé chypriote grec pourrait l'énoncer dans une situation identique. Néanmoins, il est difficile pour le locuteur grec de comprendre cette locution. Tout comme les difficultés que pose l'apprentissage de l'adverbe « franchement » en français par un locuteur non confirmé du français — exemple fourni par Bajrić (2013, p. 218)[59] — cette interjection pose les mêmes problèmes. Nous pensons que même dans le cas où le chypriote grec serait codifié et que son

[59] Bajrić (2009) explique que l'apprentissage de l'utilisation de cet adverbe s'avère être très difficile. Bien qu'il soit syntaxiquement très pauvre, comme toutes les interjections, il peut prendre plusieurs sens. Son appropriation et la ou les façon(s) de son utilisation réussie ne peuvent pas se faire par un apprentissage livresque. En revanche, on peut l'apprendre seulement après l'intégration « dans l'énonciation en étant immergé dans l'émotion et la subjectivité de la langue » (2013, p. 219))

apprentissage livresque serait possible, cet énoncé ne ferait pas partie de l'enseignement. En effet, bien que les interjections soient caractérisées par une extrême pauvreté syntaxique, ils ont un contenu sémantique interprétable, ils sont de ce fait inaccessibles dans un cours de langue. (Bajrić, 2013, pp. 218–220).

Observons la situation suivante : deux locuteurs chypriotes grecs parlent de la sortie d'un film au cinéma. L'un demande à l'autre la date de sortie de ce film. Son interlocuteur pourrait aisément lui répondre par la phrase f), /kátse gáre psófa/ qui se traduit en français par « âne, assieds-toi et meurs » et qui exprime de l'impatience et un peu de colère de la part de l'énonciateur. Dans un premier temps, les termes ne sont pas aisément compris par le locuteur grec. Le chypriote grec offre le mot /gáros/ [γáros] pour se référer à l*'âne,* mais la langue grecque offre le mot /gaidaros/ [γaíðaros]. Aussi, pour exprimer la frustration ou le désespoir, la langue grecque ne propose pas cette image, à savoir ordonner à un pauvre âne de s'asseoir et de mourir. Il en est de même pour la phrase suivante où le locuteur ordonne son interlocuteur de « mettre le ballon par terre », voulant lui dire qu'il exagère et qu'il doit arrêter. Cependant, cette dernière phrase pose également d'autres problèmes, du type sémantique au locuteur non confirmé chypriote grec. Les deux mots /máppa/, /hamé/ ne se retrouvent pas dans le code linguistique grec ou sinon d'une manière différente. Pour expliquer, le mot /máppa/ n'existe pas en grec qui offre le mot /mpála/ pour désigner le ballon. Le deuxième mot qui signifie « par terre » ne serait pas compréhensible par le locuteur grec, car en grec on dit /hámo/. Même si les mots sont expliqués au locuteur grec, ce dernier ne sera pas en mesure de comprendre le double sens de l'énoncé « mets le ballon par terre ».

L'exemple g) est un énoncé intimement lié à Chypre et à son histoire. Quand quelqu'un est habillé « /ópos ton prósfiga/ » cela veut dire qu'il semble très pauvre et vêtu tel un mendiant. Littéralement, cette phrase signifie « comme un réfugié » et elle se réfère aux événements tragiques de 1974, lorsque de nombreuses personnes étaient forcées de quitter leurs domiciles sous le régime de terreur et d'aller vers le sud de Chypre à cause de la guerre et de la partition de l'île. Il s'agit en réalité d'une insulte qui n'est pas fréquemment utilisée par les locuteurs chypriotes grecs. Malgré son image quelque peu déconcertante, il s'agit d'une phrase qui ne pose aucun problème sémantique au locuteur confirmé grec, car il est en mesure de reconnaître tous les mots. Par ailleurs, elle ne lui pose pas non plus de problèmes grammaticaux. Pourtant il n'est pas en mesure de comprendre sa signification, sa valeur, ni son énorme poids historique et pragmatique.

Entre le *vouloir-dire* grec et le *vouloir-dire* chypriote grec, l'on retrouve des mots qui sont présents dans les deux langues, mais avec une signification différente. Ce sont les « faux-amis ». Bien qu'ils existent dans les deux réalités, ils ne sont pas utilisés de la même façon, provoquant ainsi des malentendus. Nous avons déjà mentionné l'existence de ces mots dans le sous-chapitre précédent lorsque nous avons démontré l'influence des autres langues sur le parler chypriote. Ci-dessous, nous mentionnons des mots d'origine grecque qui ont une signification différente en chypriote grec, des mots qui renvoient à des images assez distinctes. Voici dans le tableau ci-dessous, des exemples de *faux amis* :

Le mot	*Vouloir-dire* grec	*Vouloir-dire* chypriote grec
Sigxístika (verbe)	Je suis contrarié	Je suis confus
Varetós	Ennuyeux, monotone	lourd
thálamos	salle	congélateur
koufí	sourd	Sourd, mais aussi serpent

Tableau 29 : Des faux-amis

Alors que le verbe /sigxístika/ se traduit comme « je suis confus » en chypriote grec, en grec il signifie que le locuteur est contrarié. L'adjectif /varetós/ n'est pas utilisé de la même façon, car en grec cela signifie ennuyeux, mais en chypriote grec cet adjectif signifie « lourd ». En chypriote grec /thálamos/ est le congélateur, ainsi si l'on dit à un locuteur grec de mettre la viande au /thálamo/, ce dernier ne va pas comprendre dans la mesure où ce mot signifie en grec « salle ». La phrase « hier nous avons vu un serpent » se dit en chypriote grec /hthes ídame mia koufí/. Néanmoins, en grec le mot /koufí/ signifie *sourd*. Ce faisant, le locuteur non confirmé grec ne comprendra pas qu'il est question de serpent dans la phrase.

Les différences entre le *vouloir-dire* de ces deux codes se trouvent aussi dans les autres domaines d'utilisation. Les insultes sont exprimées d'une manière différente en Grèce et à Chypre, le *vouloir-dire* du grec est différent de celui du chypriote grec. La variété chypriote grecque possède un certain nombre d'insultes que les locuteurs grecs ne peuvent pas comprendre. Inversement, le locuteur chypriote grec comprend les insultes grecques lesquelles ne sont pas tant utilisées. Lorsque le locuteur chypriote grec insulte, il utilise le chypriote grec et il respecte la permissivité de cette variété, en s'exprimant selon son génie. Georgiou G.

(2015) a créé un corpus qui comprend plus de trois cents mots spécifiques tels que des proverbes, des phrases, des insultes, des jurons, des malédictions et des mots sexuels qui font partie du *vouloir-dire* chypriote grec et qui sont — dans leur grande majorité — incompréhensibles pour les locuteurs grecs. En effet, la langue grecque ne les permettant pas, le locuteur grec rencontra de grandes difficultés à les comprendre, tant au niveau sémantique que pragmatique.

L'on remarque également des différences sur la façon dont les locuteurs expriment la politesse. En effet, selon les études de Terkourafi (Terkourafi, 1999, 2005), les locuteurs chypriotes grecs et les locuteurs grecs ne respectent pas les mêmes règles de politesse. L'auteure se base sur la théorie de la politesse de Brown et Levinson (P. Brown & Levinson, 1978) pour examiner les deux codes et les usages de ces locuteurs en ce qui concerne les formes de la politesse qu'ils intègrent dans leurs discours. Sans approfondir ces théories de la politesse, ces dernières vont permettre d'interpréter nos propres résultats. Après avoir étudié les trois types de politesse, à savoir les demandes, le pluriel de la politesse et la diminution, Terkourafi démontre que les Chypriotes grecs et les Grecs n'utilisent pas les mêmes stratégies de politesse (Terkourafi, 2005). En effet, l'utilisation des diminutifs et la distinction entre vouvoiement et tutoiement diffère entre ces deux codes. Ces deux stratégies amplement utilisées par les locuteurs grecs sont considérées comme des exagérations par les locuteurs chypriotes.

En effet, alors que les diminutifs sont fréquemment utilisés par les locuteurs grecs, ils le sont beaucoup moins par les locuteurs chypriotes grecs. De plus, le vouvoiement à Chypre n'est pas toujours appréhendé comme une forme de politesse. En effet, le chypriote grec considère le vouvoiement comme une forme plus froide et détachée. Alors que les locuteurs grecs choisissent le pluriel de la politesse pour s'adresser aux personnes plus âgées, les locuteurs chypriotes utilisent le singulier dans la mesure où il est considéré comme respectueux sans avoir l'air très formel. Dans la même perspective, le génie du chypriote grec somme ses locuteurs de s'adresser à un inconnu en utilisant des énoncés du type /re fîle/ (hé ami) ou /re koumbare/ (mon témoin de mariage). Néanmoins, la langue grecque ne permet pas à ces locuteurs de s'exprimer de cette manière, leur offrant pour le même contexte des énoncés tels que /kirie/ (monsieur) (Terkourafi, 1999, pp. 113–114). Le fait de ne pas utiliser ces deux formes de politesse conformément au génie de la langue va inévitablement provoquer des malentendus.

Les expressions et les demandes directes sont les stratégies par excellence utilisées par les Chypriotes grecs pour demander quelque chose et elles sont conformes au génie du chypriote grec (Terkourafi, 2005, p. 289). Selon Terkourafi, ce qui est approprié dans une langue est ce qui facilite le résultat souhaité et la politesse :

> …becomes more a matter of conventionally knowing which expressions are expected in which situations than an online inference from the semantic representation of the utterance [60] (2005, p. 289)

Ainsi, il s'agit en réalité d'être en mesure de savoir quelles sont les expressions attendues dans des situations spécifiques. En termes de néoténie linguistique, l'on comprend que chaque langue possède son propre *vouloir-dire,* lequel somme tout locuteur de choisir un énoncé plutôt qu'un autre. La traduction mot à mot et la déduction sémantique d'un énoncé ne sont d'aucune utilité au locuteur si ce dernier n'est pas en mesure de connaître la permissivité de la langue utilisée.

Lorsqu'on parle une langue, il convient de le faire en respectant ses règles et les frontières qui lui sont propres, autrement dit son *vouloir-dire*. Ces exemples montrent clairement que pour ce faire, les énoncés doivent respecter le génie de la langue et doivent être en accord avec la permissivité de cette celle-ci. Dans le cas contraire, le locuteur sera confronté à des malentendus, à la confusion et l'intercompréhension sera un échec. Nous avons ici démontré que les deux codes linguistiques, à savoir le chypriote grec et le grec moderne standard — tels qu'ils sont parlés par la majorité des locuteurs Chypriotes grecs et les Athéniens — possèdent deux *vouloir-dire* différents.

Les différences entre le *vouloir-dire* de ces deux langues valident le fait que l'intercompréhension entre les deux locuteurs n'est pas toujours atteinte. En termes de néoténie linguistique, ce fait est déterminant pour justifier le choix d'examiner les deux codes séparément. Il est attesté est clairement validé que le chypriote grec peut maintenir des relations cognitives différentes avec le chypriote grec et le grec dans la mesure où il doit respecter un *vouloir-dire* diffèrent.

En somme, nos résultats démontrent d'une part que le chypriote grec et le grec moderne standard ne possèdent pas le même *vouloir-dire* et d'autre part que le locuteur chypriote grec

---

[60] Il est devenu plutôt une question de savoir habituellement quelles expressions sont acceptées dans quelles situations plutôt qu'une déduction par la représentation sémantique de l'énoncé. (Notre traduction)

est capable d'adapter son comportement linguistique. Néanmoins, quelle est la langue *in esse* de ces locuteurs ?

1.2. Le *vouloir-dire* dans le continuum langagier

Dans l'observation de terrain, la façon de parler de certains locuteurs, mentionnés ci-haut, attire notre attention. Nous notons une différence entre les mots qu'ils choisissent d'énoncer. Par exemple, le locuteur 3 choisit des mots qui ne sont pas fréquemment utilisés, lesquels se situent du côté basilectal du continuum langagier. À partir de ce constat, nous nous demandons s'il s'agit d'un *vouloir-dire* diffèrent ou s'il s'agit du comportement linguistique particulier du locuteur.

Nous avons déjà analysé cette variabilité dans le dialecte chypriote grec qui se réalise entre deux extrémités d'un continuum langagier ; d'un côté la partie basilectale qui comprend un parler moins officiel et de l'autre côté la partie acrolecte qui s'approche du grec moderne standard. Si l'on cherche dans ce continuum, on trouve des différences surtout dans le domaine phonétique dans la mesure où du côté basilectale les phonèmes fricatifs et affriquées /ʤ/, /ʒ/, /ʧ/, /ʃ/ sont fréquemment utilisés. Ces « basilectes sont les variétés propres aux différentes agglomérations qui se définissent surtout par le moyen de caractéristiques phonétiques et morphologiques » (Tsiplakou et al., 2007, p. 109).

Prenons en guise d'exemple le verbe dans la phrase suivante « στουππώννω την μαείρισσα » /*stouppono* tin mairissa[61]/ « ferme la casserole ». Dans un côté plus acrolecte, on le trouve sous la forme suivante /*klío* tin mairissa/ et dans un côté encore plus acrolecte le verbe /klíno/, lequel est également utilisé en grec. Mais la distinction nette entre les deux côtés n'est pas facilement décrite. Si les côtés basilectals se caractérisent davantage par une différence phonologique, on dirait qu'il ne s'agit pas de deux *vouloir-dire* distincts. Le *vouloir-dire* auquel les locuteurs de ces deux extrémités obéissent est celui du chypriote grec, c'est leur comportement linguistique qui se voit modifier.

En ce qui concerne le chypriote grec et la langue grecque, des différences ont été constatées entre le *vouloir-dire* de ces deux codes. Les différences les plus saillantes sont entre le grec et la côté basilectale du chypriote grec, en termes de continuum langagier. Plus on se

[61] [stupʰ:ón:o tin maíris:a]

dirige vers les côtés acrolectes, plus on s'approche du grec moderne standard et plus les différences diminuent.

Reprenons l'exemple cité ci-devant, à savoir /stoúppose tin maírissa/. Cet énoncé, qui signifie en français « mets le couvercle sur la casserole », pose plusieurs problèmes au locuteur grec. Le verbe /stouppóno/ qui est proche de *fermer dedans,* n'existe pas en grec, alors que le nom /maírissa/, avec l'ajout du phonème [γ] [maγírissa], signifie la femme chef. Cependant, il semble que cet énoncé cède graduellement sa place aux termes qui sont davantage utilisés par les Grecs. Ce faisant, cet énoncé dépend du *vouloir-dire* grec. Il est plus fréquent d'écouter aujourd'hui une mère disant à son enfant en train de cuisiner de substituer un des deux termes avec leur équivalant grec ou même toute la phrase, énonçant /klíse tin katsarólla/, demandant exactement la même chose que l'énoncé plus haut. Ce qui pousse le locuteur chypriote grec à choisir dans son discours des traits basilectals ou des traits acrolectals n'est que le comportement linguistique qu'il suit.

1.3. Comportement linguistique du locuteur chypriote grec

Dans le parler chypriote grec, le locuteur peut choisir entre les formes suivantes /Inta mbou/, /námbou/ et /ntámbou/ à la place du pronom interrogatif « que », en grec /ti/, pour demander à quelqu'un « ça va ? ». Autrement dit, le dialecte chypriote grec permet à ces locuteurs, à la place de la phrase grecque /ti kánis/ (en français « qu'est-ce que tu fais ? » ou « ça va ? »), d'énoncer un de ces trois choix :

a) /ínta mbou kámnis /
b) /námbou kámnis/
c) /ntámbou kámnis/

À ces trois énoncés s'ajoute celui en grec /ti kánis/ qui est aussi permis par le génie de la variété chypriote. Le choix de la question dépend du comportement linguistique propre à chaque locuteur.

Le parler chypriote offre un échantillon de mots et de phrases qui se situe aux côtés des basilectes et aux côtés des acrolectes. C'est au locuteur que revient le choix du comportement linguistique à adopter. Dans sa communication quotidienne à Chypre, ce ne sont pas les langues du locuteur qui changent, mais son comportement linguistique, lequel dépend des circonstances

de la vie quotidienne, de son âge et de la situation de communication. Dès lors, ce dernier adapte son comportement linguistique, effectuant ainsi un va-et-vient dans le continuum langagier et dans ce que la variété chypriote grecque lui permet.

Toujours dans le contexte chypriote, le locuteur n'altère pas de langues utilisant tantôt le chypriote tantôt le grec. En effet, dans la mesure où le comportement linguistique est assujetti aux circonstances de vie telles que l'âge, l'éducation, le statut social, la situation économique et la subjectivité, le locuteur est capable d'adapter son comportement linguistique selon la situation de communication dans laquelle il se trouve. Il s'adapte quand il parle à son grand-père, et ce en choisissant un comportement linguistique éventuellement plus proche des côtés basilectals. À l'inverse, si ce locuteur s'adresse à son professeur, son comportement linguistique aura des caractéristiques propres aux acrolectes. Néanmoins, il convient de préciser que l'extrémité acrolecte du continuum langagier n'est pas le grec moderne standard (Arvaniti, 2010). Il est des mots et des phrases qui sont identiques, mais le *vouloir-dire* ne s'identifie pas.

En outre, notre recherche nous permet d'accorder une grande importance aux attitudes langagières des locuteurs qui semblent être capables d'influencer leur comportement linguistique. Un locuteur chypriote grec, dont la langue *in esse* est le chypriote grec, va adapter son comportement en s'éloignant des basilectes en raison des attitudes négatives qu'il maintient envers ce dialecte. En réalité, il n'altère pas le *vouloir-dire* auquel il obéit, mais il adapte son comportement linguistique. Du même point de vue, lorsque le locuteur âgé se trouve face à un médecin, il essaie d'adapter son comportement et va essayer de parler en utilisant davantage d'acrolectes.

2. Le cas des locuteurs spécifiques

Notre cadre théorique nous a fourni des outils précieux pour examiner le parler local dans une perspective bien différente de celle qu'existait jusqu'alors. Nous avons décrit le parler local et nous avons analysé des cas de plusieurs locuteurs tout au long de cette thèse. Or, la néoténie linguistique n'opère pas dans une vision collective. Les conclusions de type cognitif et psycholinguistique sur la base universelle sont impossibles, car les relations qu'entretiennent les locuteurs avec les langues qu'ils parlent ne sont pas les mêmes entre-elles, ni un locuteur envers deux langues ni deux locuteurs envers une même langue. Nous avons vu de quelle

manière ces relations sont étroitement liées aux différents facteurs dont le plus essentiel est la subjectivité du locuteur. Pour étudier n'importe quel locuteur en tant que sujet parlant-pensant et pour observer les relations cognitives qu'il entretient avec les langues, il convient d'examiner son propre comportement linguistique, fait réalisable par l'observation de ces énoncés et de son discours. Les relations cognitives entre locuteurs et langues ne sont pas une masse amorphe et ne peuvent pas se décrire à titre définitif. Malgré les conclusions générales que nous avons obtenues à la suite de cette analyse, sur le dialecte et la langue, nous pouvons approfondir davantage et examiner le cas des locuteurs très spécifique, et ce en observant les relations que chaque locuteur entretient avec les langues du monde.

Cette partie pouvait être réalisée uniquement par l'observation de ces locuteurs spécifiques dans leur vie quotidienne pendant plusieurs mois et en vivant auprès d'eux. Le but ici, n'est pas de tirer des conclusions générales ou universelles, mais d'utiliser la théorie de la néoténie linguistique pour examiner des cas de locuteurs précis, à un temps précis, c'est-à-dire en synchronie.

Le premier locuteur que l'on examine est un homme de 36 ans habitant dans la partie sud de Chypre. Il a suivi une formation scolaire dans une école publique, puis il a fait ses études en Grèce où il fréquentait tant les locuteurs confirmés grecs que les locuteurs confirmés chypriotes grecs. Ce locuteur était aussi un de nos interviewés qui a essayé de parler en utilisant plus d'acrolectes « pour ne pas être considéré comme illettré ou paysan » et parce qu'il « voulait s'exprimer plus poliment dans cette situation officielle ». L'attitude langagière dudit locuteur, plus particulièrement ses attitudes négatives envers le chypriote grec, le somment d'ajuster son comportement linguistique et de le diriger vers le côté acrolecte, et ce lorsqu'il souhaite paraître plus poli. Il est intéressant de noter que lors de la question « quelle langue parles-tu ? », ce dernier a répondu « mais le grec » sans avoir conscience que dans son discours il ne respectait pas le *vouloir-dire* du grec moderne standard mais celui du chypriote grec. En l'observant parler aux autres locuteurs confirmés du chypriote grec, nous avons constaté qu'il était parfaitement capable de faire de l'humour, d'utiliser des interjections et de jurer en utilisant le chypriote grec.

Concernant les autres langues, le locuteur a indiqué parler anglais au travail, notamment avec sa directrice écossaise, et écrire dans cette langue à ses collaborateurs qui sont des locuteurs de différentes langues. Après l'avoir observé parler en anglais, nous avons constaté que ce dernier s'exprime conformément aux règles sémantiques, grammaticales, syntaxiques

et phonétiques anglaises, et ce avec une certaine spontanéité. Il est capable de manipuler la langue et de communiquer avec aisance. Néanmoins, le contexte dans lequel il utilise cette langue se limite à celui du travail, et de ce fait le vocabulaire reste limité. En effet, il explique que dès lors qu'il a eu l'opportunité de faire une blague dans cette langue, il s'est arrêté, car il « ne se sentait pas à l'aise » et il « ne savait pas comment la formuler pour qu'elle soit réussie ». Dans les autres contextes, ce locuteur est capable de lire un article et de comprendre presque l'intégralité, mais regarder une émission en anglais sans le sous-titrage grec lui pose problème.

Concernant le grec, nous avons remarqué au cours de notre observation que les situations, dans lesquelles ce locuteur doit communiquer avec un locuteur confirmé grec, sont très peu nombreuses. À partir de ses énoncés, nous avons observé que ce locuteur était tout à fait capable de comprendre le *vouloir-dire* grec, puisque c'est la langue de sa scolarisation et la langue des médias, mais aussi parce que dernier a fait des efforts pour adapter son comportement linguistique. Aussi, l'on a noté des interférences avec le *vouloir-dire* du chypriote grec. Lorsque son interlocuteur lui a demandé des directions, il lui a répondu /píyenne ólo ísia/ ce qui veut dire « va tout droit ». Néanmoins, la langue grecque ne permet pas l'utilisation de l'adjectif /ísia/, mais permet l'adjectif /efthía/ [efθía]. Alors que le locuteur a formé l'impératif conformément à la langue grecque, la phonétique a été modifiée. En effet, au lieu de dire [iʃía] qui est la prononciation chypriote grecque du mot « droit », ce dernier l'a prononcé de la manière suivante [ísia], oubliant qu'en grec on utilise un mot diffèrent pour désigner cette direction.

Pour ce qui est du français et du turc, ce locuteur ne possède aucune maîtrise linguistique ni de base. En effet, bien qu'il ait suivi des cours de français pendant sa scolarisation et que ses documents issus de la République incluent le turc, ce locuteur n'a aucune relation avec ces langues.

En termes de néoténie linguistique, ce locuteur est locuteur confirmé de la variété chypriote grec, laquelle est pour lui langue *in esse*. Il a trouvé son identité linguistique et mentale et il existe — cognitivement parlant — au sein de celle-ci, car sa dimension cognitive y est inscrite. Il peut manipuler aisément les règles sémantico-syntaxiques du chypriote grec et il obéit à son *vouloir-dire* dans la mesure où il capable de provoquer le rire dans cette langue ainsi que d'énoncer des insultes et des injures lesquelles sont conformes au génie de cette variété. Il est aussi capable d'adapter son comportement linguistique, lequel ne se situe pas à

aux extrémités du continuum langagier. En effet, comme le souligne Karyolémou (2000, p. 113), ledit locuteur utilise la plupart du temps une partie *médiane*.

Pour ce qui est de la langue grecque, c'est une langue *in fieri* pour lui. En effet, il est capable de comprendre un locuteur confirmé grec, mais il ne peut pas s'exprimer dans cette langue de manière spontanée. Dans les rares situations où il s'exprime en grec, l'on observe des interférences avec le *vouloir-dire* de la langue *in esse*. La langue anglaise est aussi une langue *in fieri,* ou peut-être dirons-nous, ayant des caractéristiques de langue *in esse* car il peut communiquer aisément avec des locuteurs confirmés anglais, mais il ne possède pas cette intuition linguistique lui permettant d'utiliser cette langue conformément à son génie. Malgré l'utilisation de cette langue au travail, nous avons observé que ce type d'usage peut être le résultat d'une appropriation livresque. Il a une maîtrise linguistique élevée, mais il n'est pas capable de faire de l'humour, d'insulter, d'utiliser des phrases-tiroirs, des interjections et de manipuler des ambigüités. Enfin, il est évident que tant la langue française que la langue turque sont deux langues *in posse* pour lui, dans la mesure où il ne possède aucune compétence linguistique. Cela veut dire qu'en synchronie, ce locuteur est un locuteur confirmé du chypriote grec, mais un locuteur non-confirmé du grec, de l'anglais et évidemment du français et du turc.

L'avenir des relations cognitives dudit locuteur avec ces cinq codes linguistiques dépend en réalité de ses propres choix. Pour exister dans une langue, il faut l'investir et faire des efforts pour trouver son identité premièrement linguistique puis mentale. Les possibilités sont infinies, par exemple s'il choisit de déménager en Angleterre ou en Grèce alors ses relations se modifieront radicalement. Sinon, il demeura toujours un locuteur non-confirmé du grec et de l'anglais, un locuteur inachevé et cognitivement, un être inachevé.

<u>Le deuxième locuteur</u> est un homme de 85 ans. Il a suivi une formation scolaire uniquement primaire. Observant son comportement linguistique, nous comprenons qu'il parle conformément au génie de la variété chypriote grecque en respectant son *vouloir-dire*. De plus, nous constatons plusieurs traits caractéristiques des côtés basilectals dans son discours, une réalité très fréquente parmi les locuteurs âgés. Dans sa vie quotidienne, il ne fréquente pas des locuteurs confirmés d'autres langues, mais uniquement les locuteurs pour qui le chypriote grec est une langue *in esse.* Ainsi, nous avons aussi observé que son va-et-vient dans le continuum langagier, c'est-à-dire sa capacité d'adapter son comportement linguistique, est bien plus limité que celui du premier locuteur. Il est en mesure de le faire, mais dans une étendue limitée et plus proche de l'extrémité basilectale. Pourtant, son monolinguisme n'est qu'apparent. En effet,

bien qu'il ne soit pas capable de parler grec en respectant son *vouloir-dire*, ce locuteur peut comprendre des émissions télévisées dans cette langue. Il possède la capacité de compréhension orale et écrite, mais pas celle de production. Il affirme qu'avant la partition de l'île, il avait des relations linguistiques avec les turcophones avec lesquels il pouvait communiquer aisément. Pourtant, en synchronie, il ne possède aucune capacité de production ni de compréhension dans cette langue. Dans la mesure où nous n'avons pas pu observer son discours en turc, nous ne pouvons que supposer que cette langue, qui était probablement une langue *in fieri* auparavant, est aujourd'hui une langue *in posse*. Pour ce qui est de l'anglais, le locuteur affirme reconnaître la langue mais il ne peut exprimer qu'un nombre de phrases et de mots très limités. Ainsi, force est de constater que pour ce locuteur le chypriote grec est une langue *in esse*, le grec et l'anglais des langues *in fieri*, et enfin le turc et le français deux langues *in posse.*

Dans une situation linguistique similaire se trouve le troisième sujet de notre étude, une femme de 90 ans. Nous faisons les mêmes observations concernant le code utilisé, autrement dit son comportement linguistique se situe surtout du côté des basilectes et sa capacité d'adapter son discours et d'utiliser des mots et des phrases plus proches de l'acrolecte est presque nulle. Cette locutrice, qui est sourde depuis ses quarante-cinq ans et qui refuse d'utiliser des appareils auditifs, n'a pas subi une immersion (ou plutôt fausse-immersion) dans la langue grecque avec l'écoute des médias, comme le locuteur cité juste avant. Elle n'a jamais voyagé et n'a jamais eu l'occasion d'être en contact avec un autre code linguistique, sauf avec le turc et ce avant la partition de l'île en 1974. Il est probable que cette participante soit locutrice confirmée du chypriote grec purement monolingue, un cas rare. Aucune interférence n'est constatée tant au niveau linguistique que psycholinguistique. La langue *in esse* de cette locutrice est le chypriote grec tandis que le grec, l'anglais, le français et le turc sont des langues *in posse.*

Dans notre quatrième exemple, le locuteur est une femme de vingt-six ans qui est titulaire d'une maîtrise à l'université de Montpellier où elle a vécu pendant quatre ans. En suivant cette dame, nous avons observé qu'elle utilise le chypriote grec dans sa vie quotidienne et qu'elle obéit à son *vouloir-dire.* Son comportement linguistique est pourtant plus proche des acrolectes. Les interjections et les proverbes retrouvés dans son discours sont conformes au génie du chypriote grec. Elle possède une maîtrise linguistique élevée de l'anglais qui lui permet de lire un journal anglais, de parler et de communiquer avec des locuteurs confirmés anglais. Néanmoins, elle n'a pas l'opportunité de le faire dans sa vie quotidienne et elle dit

qu'elle se sent « plus à l'aise en français qu'en anglais ». En l'observant communiquer avec des locuteurs confirmés du français (à l'institut français de Chypre) il est vrai qu'elle utilisait des interjections et qu'elle était aussi capable de faire une blague et de provoquer le rire. Ainsi, pour cette dame le chypriote grec et le français sont des langues *in esse*, et c'est dû bien sûr au fait qu'elle a très récemment subi une immersion dans la langue française lors de son séjour en France pour ses études. Même après son retour à Chypre, elle continuait à fréquenter des locuteurs francophones, un fait qui facilite le maintien des relations cognitives avec le français. L'anglais et le grec sont des langues *in fieri* pour cette locutrice et le turc une langue *in posse*.

***

Il convient ici de nuancer davantage les rapports cognitifs qu'un locuteur peut entretenir avec les langues. La répartition tripartite langue *in esse, in fieri, in posse* n'est pas une séparation stricte et ne possède pas de frontières nettes permettant de séparer ces trois types de relations que l'on peut éventuellement entretenir avec les langues. Nous pouvons pourtant reconnaître qu'on peut avoir des sous-catégories qui dépassent cette séparation tripartite. Bien évidemment, les relations ne sont pas une masse amorphe et chaque locuteur entretient des relations différentes avec une langue et personne ne peut avoir la même relation cognitive avec une langue qu'une autre personne. Énormément liées à sa propre existence et de ses propres circonstances de vie, ces relations sont strictement personnelles.

La langue *in esse* et la langue *in posse* décrivent deux rapports bien opposés et assez clairement définis. D'un côté, la présence de l'intuition linguistique et la spontanéité du locuteur pour s'exprimer conformément au génie de cette langue sont des traits témoignés en observant son comportement linguistique. La facilité d'obéir au *vouloir-dire* de la langue et d'incorporer dans son discours des énoncés qui dépassent les énoncés simples — c'est-à-dire en intégrant des ambiguïtés, des interjections, des phrases tiroirs, etc., — témoignent la dimension existentielle dudit locuteur. Il *existe* dans cette langue et il a trouvé son identité en tant que locuteur et en tant qu'être. De l'autre côté, la langue *in posse,* ou l'absence des caractéristiques mentionnées ci-devant, est aussi un fait observable dans son discours.

Or, comme nous l'avons vu avec les exemples, il est des situations où une langue qui possède des caractéristiques de la langue *in esse* est en réalité une langue *in fieri*. Dans cette catégorie, nous pouvons inclure les relations qu'entretient le locuteur chypriote grec avec l'anglais. En effet, dans de nombreuses situations, le locuteur utilise aisément la langue

anglaise, et ce quotidiennement pour communiquer à l'écrit au travail. Néanmoins l'utilisation de cette langue, dans ce seul contexte, demeure limitée. Il arrive également qu'un étudiant, qui vit à Chypre, suive des études dans une université de Chypre dans laquelle la langue d'enseignement est l'anglais. Il est fort probable que cet étudiant soit capable de comprendre cette langue et de l'écrire si on lui demande de faire des devoirs éventuels. Or, ce dernier n'est pas capable de s'exprimer spontanément lorsqu'il est en Angleterre avec des anglophones. Ainsi, bien qu'il puisse suivre un cours universitaire en anglais, il ne sera sûrement pas capable de comprendre la conversation entre deux anglophones dans le métro.

Évidemment la compréhension vient avant la production et cette dernière est liée aussi à la volonté du locuteur de s'exprimer sans avoir honte des erreurs ou des fautes qu'il peut éventuellement faire. En termes de néoténie linguistique, ces réalités ici décrites ne s'identifient pas aux relations de langue *in esse* et surtout pas à celles de langue *in posse*. Il s'agit donc d'une langue *in fieri*. Lorsqu'on entretient des relations de langue *in fieri,* nous avons dit que le locuteur est en train de devenir, il n'est pas encore là, mais il a la possibilité d'inscrire son ontologie dans cette langue, si les circonstances de vie lui permettent.

Il nous semble pourtant pertinent de mentionner que nous voyons dans la langue *in fieri* une catégorisation tacite intérieure qui s'identifie selon les capacités du locuteur particulier. Nous parlons de la présence des rapports circonscrits avec une langue et cela veut dire que le locuteur peut avoir des capacités de compréhension *in esse* dans une langue et des capacités d'expression *in fieri* dans cette langue. Le locuteur qui peut comprendre ce qu'il entend en anglais parce qu'il aime regarder des films en anglais, mais qu'il n'est pas capable de s'exprimer spontanément est un exemple de cette sous-catégorie. Le locuteur qui peut lire des livres ou des journaux en anglais, mais qui ne peut pas parler avec aisance avec un anglophone est aussi un exemple de cette sous-catégorie. Donc, ces locuteurs entretiennent des relations *in esse* avec l'anglais, mais uniquement pour la compréhension et non pas pour l'expression où ils entretiennent des relations *in fieri*. Si le locuteur a des capacités de compréhension et d'expression *in esse* dans une langue, cela veut dire que cognitivement c'est une langue *in esse* pour ce locuteur. Or, si une de ces capacités est *in fieri* donc les relations cognitives qu'il entretient avec cette langue sont des relations de langue *in fieri*, soit schématiquement :

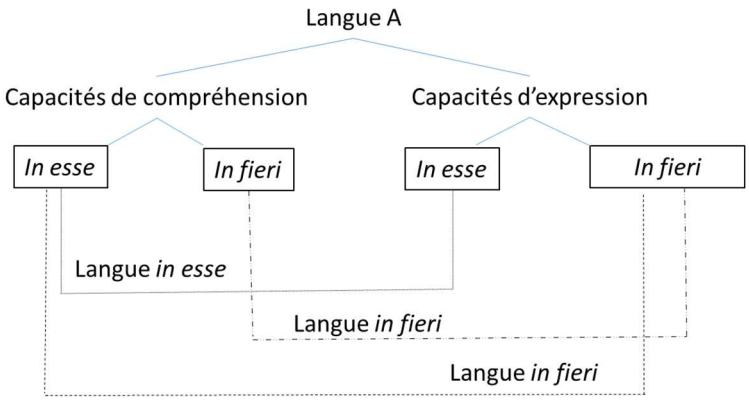

Figure 17 : Relations cognitives et capacités — dimension hybride

Pour certains locuteurs chypriotes grecs, cette situation hybride semble être la plus pertinente pour décrire ce qui se passe cognitivement avec l'anglais. Un locuteur adulte, qui a étudié durant plusieurs années l'anglais et qui parle cette langue, pas de manière spontanée et en faisant des interférences avec le *vouloir-dire* du chypriote grec, a des capacités de compréhension *in esse.* Cet exemple est idéal pour affirmer qu'il existe en réalité des rapports circonscrits avec une langue. De plus, cette affirmation nous éloigne de l'idée selon laquelle les rapports cognitifs entre locuteurs et langues sont des relations figées et séparées. En fait, il n'y a pas de séparation stricte entre langue *in esse, in posse, in fieri* mais uniquement des indicateurs qui peuvent aider à identifier chaque fois, chaque locuteur avec une langue en observant son comportement linguistique au sein de son discours.

La variable n'est qu'un indicateur et possède au moins deux valeurs distinctes qui sont mesurables. On distingue des variables dépendantes et des valeurs indépendantes. Les valeurs indépendantes sont celles que le chercheur possède comme des données au début de l'enquête tandis que les variables dépendantes sont celles qui prennent différentes valeurs et celles que le chercheur cherche à quantifier et à mesurer (Papanastasiou & Papanastasiou, 2005, pp. 46–61). Après l'analyse des données fournies par les énoncés de ces locuteurs, nous avons observé plusieurs variables dépendantes. Aussi, nous comprenons mieux ce que nous avons déjà écrit, à savoir que les relations qu'entretiennent les locuteurs avec les langues qu'ils parlent sont dépendantes de plusieurs variables et sont assujetties aux circonstances de vie de chaque individu séparément.

Il est pourtant certaines variables que nous avons observées et qui sont les plus souvent trouvées après l'observation de ces locuteurs. En premier lieu, certains locuteurs s'expriment en utilisant une langue différente selon le contexte — familial ou professionnel — dans lequel ils se trouvent. En effet, ils utilisent le dialecte à la maison ou dans un contexte social, et l'anglais dans un contexte professionnel. Ainsi, la situation de communication est une variable dépendante. De plus, l'âge des locuteurs semble jouer un rôle important dans le comportement linguistique. Les personnes plus âgées tendent à adopter un comportement linguistique plus proche de la partie basilectale du continuum langagier, fait qui n'est pas observable avec les locuteurs plus jeunes. Même si l'âge entre les locuteurs est identique, leur formation professionnelle influe aussi sur leur comportement linguistique. Nous avons aussi vu le cas où le locuteur peut entretenir des relations différentes avec la même langue sur la base de ses capacités de compréhension et d'expression.

Les relations cognitives que les locuteurs entretiennent avec les langues n'ont pas de frontières nettes. Prenons en guise d'exemple deux locuteurs différents. Le premier parle quotidiennement anglais au travail et possède une maîtrise linguistique élevée de cette langue, mais il ne possède pas une intuition linguistique qui lui procure l'aisance et la spontanéité nécessaires. Le second locuteur ne possède qu'une compétence linguistique de base en anglais, autrement dit il peut communiquer uniquement à un niveau très élémentaire. Pour ces deux locuteurs, l'anglais est une langue *in fieri* malgré leurs différences en termes de compétences. C'est une langue *in fieri* dans la mesure où il peut s'exprimer à l'écrit en utilisant cette langue, avec d'ailleurs une maîtrise très élevée, mais il peine à parler, il s'arrête toutes les deux minutes pour réfléchir à ce qu'il veut dire.

Lorsque les deux extrémités sont plus facilement désignées sur la base de la présence de l'intuition linguistique (langue *in esse*) et l'ignorance totale des mots et des phrases dans une langue (langue *in posse*), ce qui se passe à l'intermédiaire est beaucoup plus difficile à décrire. Désigner les frontières nettes entre les trois types de relations cognitives — *in esse, in fieri,* et *in posse* — est un travail qui n'est pas fait dans cette thèse. Néanmoins, nous avons conclu que cette partie intermédiaire peut demeurer comme telle, et ce durant toute la vie du locuteur. Rien ne nous fait dire que les relations locuteur-langue doivent absolument s'améliorer ou se détériorer. Elles se modifient parce que le temps qui passe agit sur elles et le locuteur, s'il est membre d'une communauté, acquiert de nouvelles expériences. Ce faisant, une langue peut rester langue *in fieri* durant toute la vie du locuteur.

Le locuteur inachevé se trouve essentiellement dans l'élaboration de cette réalité. Lorsque le temps passe et le locuteur est un locuteur actif dans une société, il demeure fatalement un locuteur inachevé, un locuteur néoténique.

Or, nous avons aussi montré au chapitre II que même une langue qui est une langue *in esse* pour un locuteur précis dans un temps X, s'il continue à être locuteur confirmé de cette langue, les relations cognitives en temps Y ne sont pas les mêmes. Cette langue continue à être une langue *in esse* pour ce locuteur, mais la vie qui passe et les expériences qu'il a à l'intermédiaire façonnent ces relations.

3. Le chypriote grec *per se* : langue et locuteur

Nous avons démontré que chaque langue se manifeste différemment et offre aux locuteurs un important éventail d'énoncés disponibles à chaque locuteur qui les utilise d'une façon personnelle. Cette importante gamme d'énoncés n'est pas partagée par tous les codes linguistiques, c'est-à-dire, n'est pas commune à toutes les langues, mais chacune possède la sienne, qui lui est unique et propre. Le locuteur confirmé est celui qui s'exprime spontanément dans cette langue, il le fait en respectant intuitivement le *vouloir-dire* de cette langue et en termes de néoténie linguistique il s'agit d'une langue *in esse* pour ce locuteur. Ainsi, on caractérise les relations cognitives et psycholinguistiques qu'il entretient avec cette langue en particulière.

Il est plus facile de parler de langue *in esse, in fieri* et *in posse* si nous avons une image claire de celles-ci. Ainsi, un francophone né en France et qui reste monolingue toute sa vie[62], alors le français est une langue *in esse* pour lui. S'il commence l'appropriation de l'anglais en suivant des cours de langue, alors l'anglais est une langue *in fieri* pour lui étant donné que l'intuition linguistique ne peut être acquise dans les manuels scolaires. Supposons qu'il déménage en Angleterre et il subit une immersion dans la langue anglaise, alors dans ce cas il est possible que l'anglais devienne une langue *in esse*. Cette image simplifiée ne correspond pas entièrement à la réalité, car les relations cognitives que l'on entretient avec les langues que l'on parle sont aussi assujetties aux autres facteurs comme la volonté du locuteur lui-même

[62] En supposant que le monolinguisme pur est une possibilité aujourd'hui.

d'investir dans cette langue. Pourtant au niveau macro, c'est un point de départ assez solide pour examiner les relations cognitives du locuteur en l'occurrence avec les langues du monde.

Dans cette thèse le locuteur en question est le locuteur chypriote grec et son étude de cas n'est pas un travail facile à mener à cause d'une raison simple, mais qui perturbe énormément notre analyse. Nous n'avons pas de base solide pour appuyer notre analyse. En effet, comme le montre l'étude bibliographique, le parler chypriote grec souffre d'une description pertinente et adéquate en termes linguistiques, mais aussi sociolinguistiques. Il fallait donc, préciser notre base avant d'être en mesure de chercher les relations cognitives que ces locuteurs entretiennent avec l'anglais, le français et le turc. Il convient dans un premier temps de définir le code qu'ils utilisent quotidiennement avant d'examiner les relations qu'il entretient avec lui puis avec les autres langues.

La grande difficulté à décrire le parler local se résume au fait que d'une part un grand nombre de locuteurs croient qu'à Chypre on parle le grec moderne standard, un avis partagé par les participants de notre recherche. D'autre part, les chercheurs ne sont pas d'accord sur la variété utilisée aujourd'hui. La variabilité interne du dialecte qui se réalise dans un continuum langagier, ayant des côtés basilectals et des côtés acrolectes, complique davantage l'analyse. La problématique des chercheurs s'oriente vers l'extrémité acrolectale du continuum langagier. Une partie d'entre eux affirme que l'acrolecte est le « chypriote commun » ou la « koinè chypriote » et une autre partie soutient l'idée qu'il ne s'agit que d'« un accent », qu'une forme du grec moderne standard parlée à Chypre (Tsiplakou et al., 2007, p. 110)[63].

---

[63] Nous citons l'analyse complète donnée par ces auteurs :
« À ce propos, il existe deux conceptions qui peuvent se résumer comme suit :

a) L'acrolecte serait le "chypriote commun", c'est-à-dire la koinè chypriote; il s'agit de la variété parlée surtout dans les centres urbains, qui se démarque nettement du GMS, sans pour autant comporter des traits marqués provenant des basilectes. Considérons les exemples suivants :

Variétés basilectales	chypriote commun	grec moderne standard	
['θelo], ['çelo]…	['θelo]	['θelo]	« je veux »
['eʃi], ['eçi]	['eʃi]	['eçi]	« il y a »

Dans le premier exemple, la koinè adopte la forme plus courante du verbe "je veux" qui est identique à celle du GMS. Mais dans le deuxième exemple, la forme basilectale stigmatisée ['eçi] est proscrite en dépit de sa ressemblance avec le GMS ; c'est la variante typiquement chypriote qui est maintenue au niveau commun. Soulignons que cette approche exclut totalement la variété standard du continuum chypriote.

Certains linguistes soutiennent l'idée selon laquelle le code utilisé aujourd'hui par les locuteurs chypriotes grecs est une forme semi-formelle qui ne ressemble pas au code d'Athènes et qui est pauvre en traits basilectals, une forme nommée le *chypriote grec urbain* (Tsiplakou, Papapavlou, Pavlou, & Katsoyannou, 2006). Karyolémou (2000), ayant étudié le continuum langagier, parle de l'émergence d'une partie *médiane*, une variété canonique dont les structures sont partagées par la majorité des locuteurs chypriotes grecs. Cette variété garde certaines caractéristiques basilectals telles que les traits phonétiques propres au chypriote grec. Pourtant, même si les locuteurs…

> …n'ont pas de nom particulier pour la désigner, ils sont en mesure de la délimiter en désignant toute performance qui va au-delà ou en deçà de cette variété : vers le pôle acrolectal se trouve le 'kalamaristika', c'est-à-dire la manière de parler des Grecs venant de Grèce, vers le pôle basilectal se trouve le 'xorkatika', c'est-à-dire la manière de parler de paysans chypriotes (Karyolémou, 2000, p. 118).

Arvaniti (2010), elle contredit une partie de cette réalité. Selon lui, le fait que les Chypriotes grecs possèdent un mot distinct pour désigner le parler grec, cela signifie qu'il ne s'agit pas de langues du même continuum, mais de codes catégoriquement distincts, malgré les transferts d'un code à l'autre (Arvaniti, 2010, p. 21). L'acrolecte est bien sûr proche syntaxiquement, morphologiquement, sémantiquement et phonologiquement du grec standard moderne, cependant on peut toujours le distinguer du code parlé à Athènes (Arvaniti, 2010, p. 16).

La différenciation de la variété chypriote grecque du code parlé à Athènes est une réalité attestée et témoignée aussi par d'autres linguistes (Arvaniti, 2010; Yiakoumetti & Esch, 2010). Un aperçu du parler des Athéniens et sa comparaison avec le parler chypriote grec, permet d'affirmer que les deux codes ne possèdent que certaines similitudes. L'image des deux codes très proches et presque identiques est très loin de décrire la réalité. Yiakoumetti et al (2010)

---

b) L'acrolecte serait ce qu'on appelle communément "un accent" ; du point de vue linguistique il peut être décrit comme une forme du GMS parlée à Chypre (plus précisément, comme la forme du GMS qui n'est parlée qu'à Chypre) qui comporte des traits linguistiques propres en fonction desquels on peut lui attribuer la caractérisation de norme régionale. On constate par exemple que certains paradigmes de déclinaison nominale diffèrent par la place de l'accent, on trouve des constructions syntaxiques qui s'écartent des normes du GMS (le verbe ['fevγo] "partir" en emploi transitif (uniquement en chypriote (signifie "enlever (quelque chose)") et, bien entendu, de faux amis qu'il faut connaître pour éviter les malentendus (être [je'lios] "drôle" peur être flatteur en chypriote, mais il n'en va pas de même en GMS où le même mot signifie "ridicule"…).

parlent aussi de la présence d'une double identité que les responsables doivent prendre en considération.

> In bidialectal communities, speakers have a two-fold identity based on both the standard speech and culture and the non-standard speech and culture. If the latter identity is consistently used at home, then the first (which is emphasized at school) should ideally co-exist in harmony. Linguists and educationists should aim to create autonomous learners who have no difficulty crossing cultural/linguistic boundaries and who are aware and proud of their varied linguistic repertoire[64].
> (Yiakoumetti & Esch, 2010, p. 307)

Si nous interprétons les mots de Yiakoumetti *et al* en termes de néoténie linguistique, nous dirions que la présence de deux variétés dans la vie des locuteurs leur procure la possibilité d'avoir deux identités linguistiques différentes. Si l'on accepte le fait que le dialecte chypriote grec soit une langue *in esse* pour ces locuteurs, leur éducation devra être d'une telle manière qu'elle encouragera la formation d'une nouvelle identité, d'une nouvelle langue *in esse*. De plus, idéalement ces locuteurs devraient être capables de passer d'une langue *in esse* à l'autre sans difficulté. Mais la réalité est loin de cette affirmation idéale.

Nous avons démontré qu'il existe en réalité des différences entre les deux variétés dans tous les niveaux linguistiques. La divergence lexicale par exemple entre chypriote grec et grec moderne standard est aussi attestée par l'utilisation de ces différences pour faire de l'humour ou se moquer des locuteurs chypriotes grecs (Pavlou & Karyolémou, 2001). Par ailleurs, des différences phonologiques sont également attestées dans les discours des locuteurs. Ces traits sont à l'origine de la différenciation la plus saillante des deux codes. Le locuteur chypriote grec incorpore dans ses énoncés des éléments purement chypriotes qui ne se trouvent pas en grec standard. Le locuteur chypriote grec peut être identifié et reconnu par le choix des éléments acoustiques dans son discours (Charalambos Themistocleous, 2017).

Les différences entre les deux codes sont d'une telle importance que l'intercompréhension entre les locuteurs chypriotes grecs et les locuteurs grecs n'est pas

[64] Aux communautés bidialectales les locuteurs ont une double identité basée sur la variété standard et culture et la variété et culture non standard. Si cette dernière et constamment utilisée à la maison, alors la première (celle de l'école) idéalement devrait coexister en harmonie avec la première. Les linguistes et les didacticiens devraient aspirer à créer des apprenants autonomes qui n'auront aucune difficulté à traverser les frontières culturelles / linguistiques et qu'ils seront conscients et fiers de leur répertoire linguistique varié (notre traduction).

toujours réussie. Les locuteurs chypriotes grecs peuvent comprendre le locuteur grec quand il parle, mais les locuteurs grecs rencontrent plusieurs difficultés à comprendre le locuteur chypriote grec. Cette asymétrie se passe parce que les locuteurs chypriotes grecs se sont familiarisés avec le grec par les médias, leur éducation et le contact avec la Grèce qui est assez facile de nos jours (Arvaniti, 2010). Dans l'autre côté, les Grecs ne sont pas exposés à la réalité chypriote (abstraction faite à ceux qui déménagent à Chypre, plutôt pour des raisons professionnelles.) Papadakis (2002) l'explique davantage en donnant l'exemple d'un documentaire réalisé à Chypre sur la partition de l'île. Dans la mesure où les participants de ce documentaire étaient des Chypriotes grecs, il a été jugé nécessaire d'ajouter des sous-titres pour que ce documentaire soit accessible aux locuteurs grecs. (Papadakis, 2002 cité dans Arvaniti 2010).

Il y a presque vingt ans que Karyolémou (2000) s'est interrogé sur l'avenir de ce code canonique et affirmait qu'il pouvait converger vers le grec moderne standard. Elle évoque dans son étude quatre facteurs pouvant influer sur le destin de cette variété. Dans un premier temps, elle évoque les contextes, dans lesquels la variété se réalise, qui s'étendent et se multiplient en nombre couvrant désormais non plus uniquement les contextes familiaux, mais aussi publics et administratifs. Dans un second temps, le contexte institutionnel qui n'attribue aucune valeur au dialecte et qui ne la reconnaît ni politiquement ni institutionnellement. D'un point de vue psychologique, elle atteste une certaine négativité envers le dialecte chypriote grec alors qu'envers la variété standard — le grec — des attitudes favorables sont relevées. Ces attitudes constituent le troisième facteur capable d'influencer l'avenir du dialecte. Finalement, la situation sociopolitique et tellement formée que l'usage du dialecte est une réalité.

Dès la parution dudit travail en 2000, le paysage linguistique de l'île s'est modifié apportant certaines réponses aux questionnements justement posés. Il semble que la partie *médiane* de l'axe à deux pôles dont parlait Karyolémou gagne du statut et c'est précisément cette partie *médiane* qui émerge en tant que code ayant son propre statut et auquel l'on se réfère quand on parle de la variété chypriote grecque telle qu'elle est formée et utilisée aujourd'hui par les locuteurs. Le chypriote grec, contre toute attente, ne converge pas vers le grec moderne standard, mais bien au contraire cette variété diverge de plus en plus du code parlé à Athènes.

Il est vrai que le statut du parler local a subi de nombreuses alternances, mais comme Papapavlou (2017) l'indique, ce dialecte a désormais un statut « plus officiel » ou mieux plus respectueux par les locuteurs qu'auparavant, mais ceci demeure évidemment très limité. Il

semble que le dialecte suit un processus d'émancipation langagière puisque les locuteurs chypriotes grecs l'utilisent actuellement dans des contextes plus variés qu'auparavant. Désormais, le dialecte est utilisé de plus en plus dans des contextes plus formels ou demi-formels comme dans les tribunaux, au sein des discours publics, dans les conférences universitaires et dans les médias. Le dialecte gagne du territoire par son utilisation de plus en plus fréquente dans les émissions chypriotes et dans les séries télévisées où le nombre des spectateurs est assez élevé (Yiakoumetti & Ayiomamitou, 2017).

Arvaniti (2010) dans son étude démontre que le grec moderne standard, tel qu'il est utilisé à Chypre, diverge de plus en plus du code parlé en Grèce. Le parler chypriote subit une uniformisation linguistique et l'apparition concomitante d'une variété *panchypriote koinè* (commune) est déjà un fait établi (Arvaniti, 2010; Tsiplakou, 2014). Le code utilisé à Chypre prend des voies de plus en plus différentes de celui parlé à Athènes et l'on est actuellement en mesure de parler d'une variété ayant son propre statut, la variété *chypriote grecque standard* (Arvaniti, 2010).

Les deux variétés étant si proches, on s'attendait à un rapprochement, à une convergence, mais au lieu de cela on observe un écart entre celles-ci, une divergence. Selon Arvaniti (2010) la raison de ce résultat est due au fait que les locuteurs chypriotes grecs ne considèrent pas leur parler si divergent de celui du grec moderne standard. Ces locuteurs pensent avoir une maîtrise élevée du grec moderne standard, fait qui dicte dans leur esprit qu'il n'est pas de différences entre les deux variétés et qui conduit donc à un renforcement des traits divergents.

Néanmoins, il est incontestable qu'aujourd'hui les locuteurs chypriotes grecs ont donné à leur parler une forme qui ne s'identifie pas au grec moderne standard. Cependant, cette réalité est peu évoquée et pas réellement reconnue par les locuteurs de Chypre du Sud. Le sujet de la langue à Chypre est un sujet chargé émotionnellement dans la mesure où admettre que la variété chypriote grec existe et qu'il est distinct de celui parlé en Grèce signifierait *de facto* que la Grèce et Chypre ne partagent pas la même ethnicité (Arvaniti, 2006). Cette hésitation, voire refus, de la part des Chypriotes de reconnaître dans quelle mesure leur langue (naturelle) diverge de celui de la mère-patrie, conduit à l'émergence du chypriote grec standard sans qu'ils en aient conscience. (Arvaniti, 2010).

Dans l'étude de Leivada et al (2017), les auteurs expliquent que bien que le parler des Chypriotes grecs soit proche du grec moderne standard, il y existe une grande variation et une

hybridité grammaticale. Plus précisément, le répertoire linguistique des participants contient des éléments de l'acrolecte (ce qu'Arvaniti appelle Chypriote grec standard) et aussi du basilecte, ayant comme résultat une situation intermédiaire qui pourrait se rapprocher davantage du Chypriote grec standard. (Leivada, Papadopoulou, et al., 2017, p. 4,9)

Ouvrons une parenthèse ici pour préciser que même si nous ne sommes pas des terminologues, il est vrai que la dénomination chypriote grec *standard* est une dénomination quelque peu déconcertante. D'un point de terminologique, la dénomination *chypriote grec standard* ne pourrait pas être acceptée, car par le nom *standard* on laisse entendre qu'il y a une codification de l'élaboration et une reconnaissance par les autorités officielles, ce qui n'est pas le cas (Terkourafi, 2007). Face à ce constat, Terkourafi (2007, p. 84) soutient l'idée selon laquelle tant que le registre acrolectal sera reconnu comme chypriote grec contemporain, il ne désignera rien d'autre que cela, le côté acrolecte d'un continuum langagier et dans aucun cas une langue « standard ».

Quelle que soit la définition accordée à cette situation complexe, il faut retenir l'importance du caractère dual. En définissant la situation en tant que telle, nous admettons qu'il y a au moins deux codes linguistiques dont les frontières ne sont pas clairement précisées (Papadopoulou & Pavlou, 2012).

* * *

Dans toute cette discussion autour du parler local et de l'émergence d'un chypriote grec *koinè*, ou *commun*, ou même *standard,* nous venons d'examiner les faits d'une perspective différente visant à apporter des remarques essentielles sur ce débat linguistique. Nous nous sommes tournés vers les notions du *vouloir-dire* et du *comportement linguistique*, notions fournies par la théorie de la néoténie linguistique et ce faisant, nous cherchons à savoir si le chypriote grec est en réalité uniquement une forme ou un « accent » du grec moderne standard. Dans ce cas-là, on aurait à faire à une seule langue naturelle et on décrirait les relations cognitives du locuteur chypriote grec avec le grec et le chypriote grec ensemble. Cependant, notre étude sur le *vouloir-dire* nous a conduit vers la conclusion que les deux codes ne partagent pas le même génie. Le génie de la langue que le locuteur doit respecter en utilisant ces deux codes n'est pas le même. La permissivité du parler local, de la variété chypriote grecque, est différente de celui du grec.

L'intercompréhension entre les locuteurs de deux communautés linguistiques n'est pas toujours réussie et plus précisément les locuteurs grecs ne peuvent pas suivre le parler chypriote. Le fait que les locuteurs chypriotes grecs peuvent plus aisément comprendre ce qui est permis en langue grecque ne veut pas dire qu'ils transfèrent/utilisent ces images quand ils utilisent le chypriote grec dans leur communication quotidienne. Quant aux locuteurs grecs, ces derniers n'utilisent pas les images et les représentations données par le chypriote grec. Même si l'on affirme que les différences linguistiques ne sont pas très nombreuses, même si on les ignore, nous ne pouvons pas ignorer le fait que les deux codes ne partagent pas la même réalité cognitive. Ce qui est permis dans un code ne l'est pas dans l'autre, ainsi ils ne partagent pas le même génie. Entre ces deux codes, l'on observe des différences dans le *vouloir-dire*. Les deux codes ne partagent pas le même *vouloir-dire* et le locuteur confirmé chypriote grec n'est pas automatiquement locuteur confirmé du grec. Bien que certains énoncés s'approchent du *vouloir-dire* grec, notre étude a démontré que l'on ne peut pas suggérer que le *vouloir-dire* entre les deux codes soit identique.

Notre analyse des énoncés des locuteurs et notre observation de terrain nous permettent d'affirmer que même dans les situations dans lesquelles les locuteurs choisissent de s'exprimer utilisant les acrolectes - ou suivant des notions utilisées par les locuteurs eux-mêmes qui comprennent « des désignations comme chypriote soigné, épuré, rustre, etc. » (Tsiplakou et al., 2007, p. 110) — *le vouloir-dire* qu'ils respectent est toujours celui du chypriote.

Nos conclusions qui aboutissent au fait qu'il existe deux *vouloir-dire* distincts est en accord avec les résultats d'une étude très récente (Tsiplakou & Kappler, 2018) dans laquelle les chercheurs ont examiné des données phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales des locuteurs chypriotes grecs et chypriotes turcs en utilisant des outils méthodologiques variés. Il est intéressant de noter que la variété chypriote grecque a subi un nivellement qui s'est accompagné de l'émergence d'une variété Chypriote grecque koinè. L'essentiel est que le résultat de cette koinèistion ne converge pas vers le grec moderne standard.

Concernant l'uniformisation linguistique, Karyolémou (2008) pose la question suivante : « Quel est le locuteur du dialecte chypriote aujourd'hui », une question pertinente partagée dans ladite thèse. La société chypriote grecque se modifie et se réorganise et il en va de même pour les locuteurs. Le statut social des locuteurs change, les individus des différentes parties géographiques se mélangent et le répertoire linguistique s'agrandit. Or, même si nous avons démontré que le locuteur chypriote grec parle en respectant le *vouloir-dire* du chypriote grec

et qu'une variété chypriote grec commun ou koinè émerge, nous ne pouvons pas nier le fait que ce même locuteur peut, s'il le souhaite, s'exprimer en utilisant des mots et des phrases plus basilectes que celles que l'on trouve éventuellement dans cette variété commune.

Il est de notre avis que le locuteur chypriote grec qui est en mesure de reconnaître la variabilité de sa variété et le continuum langagier dans lequel celle-ci se réalise, utilise le côté qu'il juge comme étant le plus pertinent à chaque fois qu'il parle. Cette connaissance métalinguistique lui apporte à la fois le droit et la capacité d'osciller entre les deux extrémités du dialecte, toujours entre les frontières linguistiques que lui impose son comportement linguistique. Ainsi, le locuteur ne fait que d'adapter son comportement linguistique. Quand le locuteur chypriote grec s'adresse à une personne plus âgée, il adapte éventuellement son comportement linguistique en choisissant plutôt des basilectes. Il adapte ses énoncés quand il s'adresse à son patron et il choisit un chypriote plus « soigné », modifiant ainsi son comportement linguistique. Dans les deux situations, il parle conformément au génie du chypriote grec et non pas à celui du grec moderne standard. Pour être en mesure d'adapter son comportement linguistique, il doit évidemment être *capable* de le faire. Cette capacité est assujettie aux circonstances de sa vie et à ses expériences linguistiques personnelles.

Nous achevons la dernière partie de notre thèse en gardant l'essence de celle-ci : le *vouloir-dire* du grec et celui du chypriote grec n'est pas le même. Bien que l'on remarque l'émergence d'une variété Chypriote grecque koinè, laquelle est utilisée dans la majorité des échanges linguistiques quotidiens des locuteurs, ces derniers gardent toujours la capacité d'adapter leur comportement linguistique dans le continuum langagier, un choix qui est intimement lié à leur subjectivité et à leurs choix linguistiques personnels.

Conclusion de la troisième partie

La dernière partie de cette thèse était divisée en deux chapitres, contenant deux sujets complémentaires. Au chapitre V, nous avons analysé la méthodologie de la recherche précisant les méthodes que nous avons choisies pour recueillir nos données. Le questionnaire, les entretiens et l'observation de terrain sont les trois méthodes utilisées. Néanmoins, lorsque les relations des locuteurs avec les langues qu'ils parlent se révèlent uniquement dans leur comportement linguistique, l'observation de terrain est la méthode la plus efficace. Nous avons abordé les difficultés méthodologiques et celles qui reposent sur l'absence de ce qui est linguistiquement la première langue de ces locuteurs.

L'analyse du *vouloir-dire* du chypriote grec permet de conclure que le parler local ne partage pas le même v*ouloir-dire* que celui du grec moderne standard. Ce constat est dû au fait que le locuteur chypriote grec entretient des relations cognitives différentes avec ses deux langues naturelles. En acceptant le fait que le parler local soit mieux décrit en termes de continuum langagier, nous pensons également que le dialecte chypriote grec koinè peut être émergeant, car une homogénéisation partielle du parler local est observée. Or, cette idée n'explique pas le fait que les locuteurs chypriotes grecs utilisent — même occasionnellement — des mots et des phrases qui appartiennent aux côtés basilectals du continuum. Il est de notre avis que dès lors que les locuteurs parlent, ils adaptent leur comportement linguistique au maximum de leurs compétences, et ce toujours en respectant le *vouloir-dire* du chypriote grec. Autrement dit, l'émergence d'une variété commune ne soustrait pas la capacité du locuteur d'adopter un comportement linguistique plus proche aux côtés des basilectes. En effet, le *vouloir-dire* de cette variété *médiane, commune, koinè*, inclut aussi les mots, les phrases et les images basilectales, lesquelles peuvent être qualifiées par un non-linguiste de « paysannes ». Que nous le voulions ou non, le dialecte chypriote grec d'aujourd'hui comprend tant des traits basilectals que des traits acrolectes. Ainsi, son *vouloir-dire* qui contient des caractéristiques des deux extrémités du continuum diffère de celui du grec moderne standard.

Nous avons également fait une analyse des locuteurs spécifiques et nous avons examiné les relations qu'ils entretiennent avec les langues qu'ils parlent. Le chypriote grec est une langue *in esse* pour eux, ils le parlent en respectant son génie et ils ont trouvé au sein de celui-ci leur identité linguistique et mentale. Ce faisant, ces locuteurs sont des locuteurs confirmés du chypriote grec. Les relations que ces locuteurs entretiennent avec les autres langues qu'ils

parlent sont différentes et nous voyons s'ils sont aussi locuteurs confirmés dans les autres langues.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette thèse, décrit dans l'introduction, était d'examiner la situation psycholinguistique du locuteur chypriote grec habitant au sud de l'île de Chypre et de le faire en se réclamant de la théorie de la néoténie linguistique. Cet objectif est né d'un double intérêt, premièrement de la théorie de la néoténie linguistique, une étude scientifique des langues décrite comme la théorie du locuteur inachevé. Deuxièmement, nous soutenons l'idée selon laquelle l'étude du cas du locuteur chypriote grec en termes de néoténie linguistique comblera certaines lacunes scientifiques et ouvrira, nous l'espérons, la voie à des analyses approfondies dans l'avenir. En dehors de notre intérêt scientifique, nous avons également observé un déficit épistémologique créé par l'abondance des études soit sur la convergence soit sur la divergence entre le parler local et le grec moderne standard, en cherchant la dimension linguistique des deux langues naturelles. Ces études conduisent en réalité à de précieuses conclusions sur les différences entre ces deux langues lesquelles s'inscrivent dans les quatre domaines de la langue qui sont la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la phonétique et la phonologie. Dans notre étude, nous avons analysé la dimension psycholinguistique des deux langues en examinant leur permissivité, leurs frontières. Autrement dit, nous avons cherché à savoir si elles offrent à leurs locuteurs la même *vision du monde* (Wilhelm von Humboldt). Pour le faire, nous avons utilisé la notion de *vouloir-dire* et nous avons examiné si les deux *vouloir-dire* convergent ou divergent. Afin d'atteindre notre objectif et de pouvoir valider ou infirmer nos hypothèses émises au début de la thèse, nous avons suivi une division tripartite et cette décision n'est pas faite au hasard, elle respecte la rigueur scientifique, la cohérence et la cohésion.

Dans la première partie, nous avons décrit le cadre théorique de notre travail, ses points définitoires. Pour arriver à comprendre cette théorie, nous avons brièvement présenté dans un premier temps la source d'inspiration de son fondateur Samir Bajrić. Le linguiste s'inspire de la théorie du temps verbal de Gustave Guillaume et revisite les termes initialement utilisés par Guillaume en leur attribuant un sens nouveau. Les trois termes, langues *in esse, in fieri* et *in posse* désignent les relations qu'un locuteur potentiel entretient avec les langues du monde. La théorie de la néoténie linguistique montre que chaque locuteur entretient certaines relations cognitives avec les langues du monde et ces relations sont assujetties à sa subjectivité et aux circonstances de sa vie. Elle rejette la perfection d'une maîtrise d'une langue, car personne ne parle une langue parfaitement. Tous les locuteurs sont perfectibles à l'infini, ce qui veut dire

qu'il n'y a pas de fin à l'appropriation des langues. Nous nous les approprions en étant ce que nous sommes, au fur et à mesure de notre vie. Ainsi, nous sommes tous des locuteurs inachevés et dans la mesure où cognitivement parlant, parler une langue signifie *être* au sein de celle-ci, nous sommes également des *êtres inachevés*.

À ces notions s'ajoutent d'autres concepts qui forment une terminologie qui ne s'identifie pas aux termes traditionnels. Le *vouloir-dire* de la langue que le locuteur confirmé respecte, le comportement linguistique auquel le locuteur confirmé ou non-confirmé d'une langue obéit, le silence des langues et le désarroi linguistique sont des notions qui forment l'essence de cette théorie en accordant aux sciences cognitives un grand atout. Le locuteur confirmé est celui qui possède une intuition linguistique et comportementale qui lui permet de s'exprimer avec aisance dans la langue. Pour savoir si un locuteur éventuel est un locuteur confirmé d'une langue, il suffit d'observer le comportement linguistique qu'il adopte ; autrement dit, voir s'il est capable de se diriger par son intuition et s'il n'arrête pas ses énoncés pour réfléchir aux règles grammaticales. L'utilisation d'interjections, de phrases-tiroirs, d'ambiguïtés, sa capacité de provoquer le rire, d'insulter et d'utiliser des mots sexuels ou appartenant au monde scatologique, etc., sont des indicateurs qui montrent au linguiste, défenseur de ce modèle interprétatif, que ce locuteur respecte le *vouloir-dire* de la langue en l'occurrence. Il possède une identité linguistique et mentale dans cette langue et il a réussi à y inscrire tout son être, toute son ontologie. De l'autre côté, le locuteur non-confirmé est celui qui n'a pas (encore) trouvé le moyen d'exister au sein de la langue, ce qui veut dire qu'il n'est pas capable de s'exprimer conformément au *génie de la langue*. La notion de *génie de la langue* est une notion dense de sens qui renvoie à tout ce que le locuteur doit respecter en utilisant cette langue en particulier, elle symbolise la brillance de cette langue, son caractère unique et sa singularité.

Le génie de la langue qui fait partie du *vouloir-dire* de cette langue comprend non pas uniquement le dire, mais également le non-dire. Une langue qu'on ne parle pas est une langue *in posse* car on ne possède aucune compétence linguistique et dont on n'a pas subi une assimilation comportementale. C'est une langue que l'on peut reconnaître, mais on ne peut s'exprimer en l'utilisant. Dans cette situation, le locuteur reste silencieux parce qu'il ne peut pas parler cette langue. Le mode silencieux désigne une situation très différente. C'est le cas où le locuteur est locuteur confirmé de la langue en question et il choisit de rester silencieux,

non pas parce qu'il ne sait pas quoi dire, mais parce que c'est l'attitude qu'il doit adopter dans une situation précise.

La notion de désarroi linguistique désigne le locuteur qui, au cours du temps, a perdu son intuition linguistique dans deux ou plusieurs langues et son comportement linguistique est caractérisé par des interférences du *vouloir-dire* de plusieurs langues. Les relations entre locuteurs et langues ne sont pas figées dans le temps et elles sont susceptibles d'être modifiées. Les relations cognitives et le temps qui passe sont intimement liés et nous avons aussi examiné quelles voies elles peuvent éventuellement emprunter, sans pour autant affirmer d'avoir été totalement exhaustif tant ces voies sont nombreuses. L'âge, la formation, le contexte social particulier et les attitudes langagières sont des paramètres influant sur le comportement linguistique du locuteur et, par conséquent, sur les relations cognitives qu'il entretient avec les langues. Tous ces paramètres sont assujettis à un seul facteur qui est le temps. En effet, à quarante ans, une personne n'entretient pas les mêmes relations cognitives et linguistiques avec l'anglais qu'à vingt ans ou soixante ans. La vie s'écoule et le temps qui passe modifie ces relations. À cause de cette réalité nullement questionnable, le linguiste peut examiner les relations qu'entretient le locuteur avec une langue, et ce uniquement en synchronie, à un moment donné et précis dans le temps.

Après avoir établi notre cadre théorique et l'avoir analysé, nous passons à la deuxième partie de la thèse dans laquelle le profil du locuteur chypriote grec est analysé. Ce locuteur mérite notre analyse et notre intérêt tourne autour de deux axes qui sont la langue qu'il utilise quotidiennement et *de facto* son plurilinguisme. Dans la partie sud de Chypre, les locuteurs parlent un dialecte grec, le chypriote grec. Ce dialecte est à l'origine d'un débat parmi les linguistes, mais aussi parmi les locuteurs qui ne peuvent pas s'accorder unanimement à ce sujet. Certains linguistes pensent qu'à Chypre l'on parle le grec moderne en utilisant un « accent ». D'autres décrivent la situation linguistique comme étant bi-dialectale ou diglossique. D'autres encore penchent sur l'utilisation du terme « continuum langagier » en se basant sur le fait que la variété chypriote est caractérisée par une grande variabilité interne. Aussi, la politique linguistique suivie à l'île exige l'absence du dialecte de l'éducation malgré les nombreuses études qui ont démontré que le parler local se trouve bel est bien dans les classes scolaires.

Le parler local est appréhendé comme étant un dialecte, sa codification n'existe pas et c'est une langue naturelle orale. Néanmoins, nous observons la nécessité de sa codification notamment pour que les locuteurs puissent s'exprimer à l'écrit dans l'espace informel des

réseaux sociaux. Mais ce besoin de codification se retrouve également dans le monde littéraire, une réalité attestée par l'effort d'Iakovos Hadjipieris qui a très récemment traduit et publié, le « Petit Prince », le chef d'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry en dialecte chypriote (2018).

Le dialecte chypriote grec a ses propres limites que le locuteur chypriote grec confirmé doit respecter. Le locuteur chypriote grec peut comprendre le locuteur grec grâce à l'exposition de ce premier à la réalité grecque par la télévision, la scolarisation et le contact des voyages effectués en Grèce. De l'autre côté, le locuteur confirmé grec ne peut pas aisément comprendre le locuteur confirmé chypriote grec et l'intercompréhension n'est pas réussie. Les deux locuteurs ne s'expriment pas de la même manière puisque ces derniers respectent le génie de deux codes différents. Les deux codes n'étant pas identiques, le locuteur entretient des relations différentes avec eux. Plaçant le locuteur au centre de l'étude, les deux variétés ne doivent en aucun cas être traitées comme une seule et l'on ne peut chercher uniquement les relations cognitives avec le grec. À Chypre les locuteurs ne parlent pas le grec, ils parlent la variété chypriote grecque et ils entretiennent des relations différentes avec le grec et avec le chypriote grec.

La politique linguistique suivie sur l'île est un sujet assez intéressant. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la politique linguistique exercée à Chypre traite les langues comme des jouets pour servir les fantasmes d'une minorité de locuteurs, autrement dit, des groupes de puissance. Ce qui nous intéresse particulièrement dans cette thèse est le fait que la politique linguistique de l'éducation prend des décisions pour plusieurs années au détriment de l'état psycholinguistique du locuteur chypriote grec, lequel n'est jamais pris en considération. D'ailleurs, le rôle significatif de la politique linguistique et son impact sur l'éducation est témoigné par le nombre de linguistes qui traitent ce sujet.

La politique linguistique de l'île est un sujet de prédilection pour plusieurs linguistes (Ioannidou, 2007, 2014) et plus spécifiquement son impact sur le système éducatif des écoles chypriotes. Les choix langagiers des enseignants (P. Pavlou, 2007) ainsi que ceux des élèves (Ioannidou, 2007) sont analysés et la formation des enseignants (Yiakoumetti & Mina, 2013) pour les sensibiliser aux effets positifs de l'utilisation du chypriote grec en classe est un sujet récent.

Malgré l'absence totale et injustifiée du chypriote grec dans la politique linguistique du Ministère chypriote de l'Éducation et de la Culture, on ne peut nier la réalité. Que cette variété se trouve dans les écoles chypriotes et il est temps de reconnaître cette réalité et de créer un

environnement scolaire dans lequel la langue *in esse* des élèves ne serait pas absente. Il n'est pas étrange que les enseignants se trouvent dans une grande confusion concernant la place du chypriote grec en classe. D'un côté, les exigences du cadre théorique sont établies par la politique linguistique qui dicte l'usage du grec moderne standard en classe et de l'autre côté, la réalité selon laquelle le chypriote grec ne peut être exclu des classes.

Il est certifié que la variété standard, mais aussi la variété non standard peuvent coexister pendant le cours. De plus, si l'on reconnaît la variété non officielle que les élèves utilisent et si on leur permet de l'utiliser librement en classe, ceci améliora leurs compétences métalinguistiques et pourrait même faciliter l'acquisition de la variété standard (Tsiplakou et al., 2018, p. 70). Il est une ambigüité (Sophocleous, 2011) sur la variation linguistique, car dans les cours de langue et dans les matières théoriques, le grec moderne standard garde une place plus proéminente tandis que dans les cours plus pratiques, tels que la science, ce n'est pas le cas. Les différents avis concernant les deux variétés influencent les élèves et peuvent éventuellement faire naître des insécurités concernant l'usage quotidien des langues, mais aussi en classe. Il est temps pour les responsables de la politique linguistique de Chypre d'aborder le sujet de la présence de deux codes en classe.

Les relations cognitives que l'on entretient avec les langues du monde ne nécessitent pas que la langue soit une langue officiellement reconnue. De plus, le manque de codification n'empêche nullement le locuteur d'exister cognitivement dans cette langue. Malgré la négativité qui accompagnait plusieurs années cette variété et qui existe encore aujourd'hui, ce locuteur continu à utiliser la première (chronologiquement acquise) langue *in esse*, dans des contextes de plus en plus variés. Pourquoi ? Parce que c'est la langue dans laquelle il a inscrit toute son ontologie. C'est la langue vers laquelle son intuition linguistique le conduit quand il s'exprime non seulement à l'oral, mais aussi désormais à l'écrit. En dépit de l'absence de codification officielle, ils inventent des moyens pour dresser leurs écrits en utilisant les caractéristiques chypriotes les plus saillantes du parler chypriote grec.

Le locuteur chypriote grec n'est pas confronté uniquement à ces deux seules langues naturelles. En effet, à l'âge de six ans, il est confronté à une autre langue qui est l'anglais. Les années de colonisation anglaise et les traces linguistiques que les autorités britanniques ont laissées sur l'île reflètent les choix des locuteurs chypriotes d'aujourd'hui. Selon ces derniers, il est nécessaire d'exceller dans cette langue et l'idée selon laquelle l'on ne peut pas décrocher un travail si on ne parle pas anglais est très répandue parmi la population chypriote. Plus tard

à l'âge de douze ans, l'élève est confronté au français. D'après le curriculum, tous les élèves doivent suivre des cours de français deux heures par semaine au collège, puis au lycée le français devient une matière facultative. Même si le système éducatif chypriote offre l'apprentissage des langues, l'écrasante majorité des élèves suit des cours particuliers les après-midis afin de pouvoir passer les examens anglais et français tels que le GCE et le DELF. Enfin, n'oublions pas que la langue turque est l'une des deux langues officielles. Pourtant, sa présence silencieuse est une réalité, car bien que cette langue soit présente dans les documents issus par le gouvernement aucun locuteur n'utilise cette langue quotidiennement.

Dans la troisième partie de la thèse, le cadre théorique et le sujet d'étude sont abordés. Nous décrivons comment nous avons essayé de recueillir nos données pour faire une analyse en termes de néoténie linguistique. Nos données qui résultent de prime abord de l'observation de terrain nous indiquent que les différences entre le chypriote grec et le grec moderne standard dépassent la sphère linguistique. Utilisant la notion du *vouloir-dire*, nous mettons les deux langues naturelles en examen. D'après une série de phrases récoltées par les dires de locuteurs, nous avons conclu que chacune de ces deux langues a un *vouloir-dire* différent. La permissivité de ces langues n'est pas la même et elles n'offrent pas les mêmes choix langagiers à leurs locuteurs confirmés. Ainsi, face à ce constat, nous soutenons l'idée selon laquelle le parler local ne peut être un « accent » du grec. Néanmoins, il s'agit d'une langue naturelle qui exige de ses locuteurs l'utilisation de mots, de phases et d'images différents de ce que le grec permet aux locuteurs athéniens par exemple.

Le locuteur chypriote grec suit maintenant dans son discours le *vouloir-dire* de la variété chypriote grec. De plus, ce dernier est capable d'effectuer un va-et-vient linguistique dans le continuum langagier dans lequel la variété s'inscrit, et ce en adaptant son comportement linguistique et en utilisant tantôt des mots trouvés aux côtés des basilectes du continuum tantôt aux côtés acrolectes selon ses choix personnels.

Nous avons décrit la langue parlée par le locuteur chypriote grec, nous avons examiné le *vouloir-dire* auquel il obéit. Nous avons démontré que la variété chypriote grecque, malgré son manque de codification, possède ses propres règles et frontières qui ne sont pas exclusivement linguistiques. En effet, celle-ci a son propre *vouloir-dire*, ses propres frontières et sa propre permissivité. Pour le locuteur chypriote grec, vivant au sud de Chypre du Sud, le chypriote grec est une langue *in esse*. C'est la première langue chronologiquement acquise dans son environnement linguistique. Il a inscrit au sein de celle-ci son ontologie, il y a trouvé son

identité linguistique et il a réussi à l'unifier avec son identité mentale. Ses énoncés respectent le *vouloir-dire* de cette langue.

Nous avons aussi observé que la séparation tripartite entre langue *in esse, in posse, in fieri* n'est une séparation ni nette ni stricte. Ce fait est observé surtout dans les relations qu'entretiennent certains locuteurs avec la langue anglaise. Certains locuteurs sont parfaitement capables de comprendre tout ce qu'ils écoutent en anglais, mais leurs capacités d'expression ne sont pas au même niveau. Cela veut dire qu'ils ont des capacités de compréhension *in esse* mais des capacités d'expression *in fieri*. Ces capacités circonscrites forment un type de relations hybrides. En effet, au sein d'un domaine il s'agit d'une langue *in esse* et dans un autre il s'agit d'une langue *in fieri.*

Cependant, il faut toujours rendre compte du fait que « il y a en réalité autant de parlers différents qu'il y a de collectivités différentes utilisant une langue et même, si on est rigoureux, qu'il y a d'individus à l'utiliser » (Baylon, 1991, p. 71). Comme nous l'avons déjà mentionné, même si les locuteurs d'une communauté linguistique obéissent au même *vouloir-dire*, ils se différencient par leur comportement linguistique. Les locuteurs chypriotes grecs sont capables d'adapter leur comportement linguistique dans le continuum langagier de ce code, mais cette adaptation est assujettie aux facteurs innombrables dont les plus saillants sont la subjectivité du locuteur et les circonstances de vie.

* * *

Dans cette étude, nous espérons avoir contribué à élargir les grands principes de la néoténie linguistique, notamment à travers les différentes et nombreuses particularités relatives au locuteur chypriote grec. Nous espérons que cette étude ouvrira la porte pour plusieurs analyses en termes de néoténie linguistique, car cette théorie ne se contente pas de décrire uniquement les faits des langues ou les faits d'appropriation. Elle regarde la réalité de la part du locuteur et le met au centre de son analyse et nous fait comprendre que locuteur est en réalité un être inachevé. La notion du *vouloir-dire* apportée par cette théorie a permis de décrire la réalité chypriote grecque sous un angle diffèrent et de tirer des conclusions dans le domaine scientifique et dans bien d'autres.

Notre étude a démontré que non seulement il existe des différences linguistiques entre le chypriote grec et le grec moderne standard, mais aussi que les deux langues naturelles ne partagent pas le même *vouloir-dire*. Les locuteurs obéissent au *vouloir-dire* chypriote grec

quand ils parlent, c'est la langue dans laquelle ils ont inscrit leur ontologie, c'est la langue où ils ont trouvé leur identité linguistique et mentale et ils sont locuteurs confirmés du chypriote grec. L'absence de la langue *in esse* dans la scolarisation des étudiants crée des obstacles au détriment de leur identité en tant que locuteurs.

On ne peut plus ni ignorer que la langue *in esse* des élèves chypriotes grecs est le chypriote grec ni conserver la politique de « tolérance ». La présence du dialecte est attestée par de nombreuses études, mais aussi les effets positifs qui englobent son usage en classe, par les élèves et les enseignants. Or, les professeurs marchent à l'aveugle, car ils n'ont pas de lignes directrices sur lesquelles ils peuvent se baser pour manipuler cette dualité linguistique présente en classe. La nécessité de la formation des enseignants pour les sensibiliser aux termes tels que langue *in esse* est une exigence que l'on ne peut plus ignorer et exige l'attention immédiate des responsables.

> Teachers, especially those who were trained some time ago, should be encouraged to attend linguistics (sociolinguistic) seminars where they will be informed about the benefits of bidialectal education, about findings on language attitudes, about the equal potential of languages in meeting communicative needs and about the psychological burden that dialect speakers face, thereby eliminating teachers' fear and the negative feelings towards their own dialect[65]. (Kounnapi, 2006, p. 698)

Une telle formation, qui célèbrera la diversité linguistique, aidera à diminuer la complexité et la tension dans les classes et améliora l'enseignement. Les élèves et les enseignants seront libres d'utiliser toutes les variétés à leur disposition et de profiter au maximum d'elles (Yiakoumetti & Mina, 2013). D'après Yiakoumetti et Mina (2013) les enseignants doivent apprendre des notions et des phénomènes sociolinguistiques comme, variété standard, variété non standard, régionale / sociale, bidialectisme / pluridialectisme, bilinguisme / plurilinguisme, car ils pourraient utiliser leurs contextes plus correctement. Dans un second temps, les enseignants doivent connaitre les contextes dans lesquelles les locuteurs utilisent chaque variété dans leur communication quotidienne. Cet apprentissage aidera les

[65] Les enseignants, et plus spécifiquement ceux qui ont suivi une formation il y a quelque temps, devraient être encouragés à participer aux séminaires (sociolinguistiques) où ils seront informés des avantages d'une éducation bidialectale, des conclusions concernant les attitudes langagières en communication et de la charge psychologique que les locuteurs d'un dialecte sont confrontés. De cette manière on évacue la peur et les sentiments négatifs des enseignants envers leur propre dialecte. (Notre traduction)

enseignants à mieux comprendre le rôle de chaque variété dans la vie des élèves. Le statut de chaque variété est aussi un facteur important que les enseignants doivent connaître et cette connaissance empêchera des malentendus entre eux, les élèves et les parents. Un des points majeurs des lignes directrices proposées par ces linguistes serait la nécessité de donner aux enseignants des outils pertinents, adéquats et précis pour exploiter et profiter de toutes les variétés disponibles aux locuteurs pour faciliter l'apprentissage d'une autre langue. Le passage d'un code à l'autre englobe des avantages comme l'opportunité pour professeurs et élèves de mieux comprendre des questions de langue, car ils ont accès aux variétés multiples (en l'occurrence, deux). Enfin et surtout, les professeurs doivent être informés des avantages sociaux, cognitifs, linguistiques et pédagogiques de la diversité linguistique. Ainsi, ces derniers pourraient incorporer toutes les variétés disponibles dans les cours et les élèves pourront en profiter (Yiakoumetti & Mina, 2013, pp. 223–224)

Il est démontré que dans un contexte bi-dialectal, la connaissance explicite des langues influe sur la performance linguistique et sur les attitudes langagières des locuteurs (Yiakoumetti et al. 2005). Garret et James ((James & Garrett, 1992) - Cité dans (Yiakoumetti et al. 2005)) parlent de cinq catégories de la sensibilisation langagière, le domaine affectif, social, cognitif, de la performance et du pouvoir. Yiakoumetti et al (2005) ont démontré que les élèves qui ont suivi des cours de sensibilisation de langage ont amélioré leur performance langagière. Les auteurs ont conclu que l'enseignement de la métalinguistique en classe est la clé d'un apprentissage effectif du dialecte. L'utilisation de la langue *in esse* des élèves pendant l'enseignement améliore leurs compétences en la langue officielle. D'autres études de la même linguiste (Yiakoumetti, 2006, 2007) ont aussi abouti au même résultat, à savoir que l'utilisation du dialecte chypriote à côté de la langue officielle facilite l'acquisition de cette langue. Autrement dit, l'apprentissage des caractéristiques et des fonctions particulières du dialecte n'entrave pas l'apprentissage et l'acquisition de la langue officielle, mais au contraire les facilite.

Notre étude vient à ajouter de la puissance aux dires des études comme celles justement mentionnées. Nous citons la réponse époustouflante d'un élève quand on lui a posé la question concernant l'utilisation du grec moderne standard en classe.

When I speak Greek I feel, how can I say it, I FEEL LIKE I AM A STRANGER because most of us in Cyprus, we speak Cypriot, miss, this ain't my real language —Agis (Ioannidou, 2007, p. 188)

Quand je parle le grec je me sens, comment le dire, JE ME SENS COMME UN ÉTRANGER parce que pour la majorité d'entre nous à Chypre, mademoiselle, ce n'est pas notre vraie langue (notre traduction).

Quoi de plus étonnant que ces types de témoignages qui nous montrent clairement la situation psycholinguistique du locuteur chypriote grec. La langue grecque n'est pas une langue *in esse* pour nombre de locuteurs chypriotes grecs. La langue *in esse* est notre langue. Nous faisons partie de cette langue et cette langue est une grande partie de notre personnalité, de notre *être* et de notre existence. La langue parlée à Chypre n'est pas le grec moderne standard. Cette langue n'est même pas une langue *in esse* pour la majorité de ces locuteurs. Quelle que soit la dénomination du chypriote grec, langue, variété, dialecte, il s'agit d'un sujet qui exige notre attention en tant que linguistes. Néanmoins, le fait que les Chypriotes grecs ne parlent pas grec dans leur discours quotidien et que cette langue n'est ni la langue de la communication ni celle de l'enseignement dans les écoles de Chypre est incontestable.

Les locuteurs chypriotes grecs ont trouvé leur identité linguistique et mentale en chypriote grec et ils ont inscrit leur ontologie au sein de cette langue. Dès notre recherche bibliographique, il est incontestable le fait que le parler local diverge du grec moderne standard, et ce dans tous les domaines linguistiques. Dans notre étude, nous avons montré que ces différences sont plus profondes et s'étendent à ce que les deux langues permettent à leurs locuteurs de dire ou de taire. Notre analyse du *vouloir-dire* a démontré que les limites et les frontières de ces deux langues ne sont pas les mêmes dans la mesure où les énoncés qu'elles permettent à leurs locuteurs confirmés d'utiliser ne sont pas les mêmes. Évidemment, elles ne partagent pas un *vouloir-dire* commun. En outre, le parler local *est* une variété grecque, mais celle-ci a évolué pendant des siècles loin des locuteurs confirmés grecs et on constate une divergence continue de cette langue.

Le parler local avec ses différences linguistiques et son propre *vouloir-dire* est la langue *in esse* pour la grande majorité de la population du sud de Chypre. Les dires du garçon cité ci-haut désignent l'essence des faits : « quand je parle grec, je me sens comme un étranger parce que ce n'est pas ma vraie langue ». Ce garçon-ci ainsi que tous les locuteurs partageant le même sentiment sont confrontés à des problèmes linguistiques, mais surtout ontologiques dans le sens

où pendant leur scolarisation ils sont obligés de reconnaître une autre langue comme langue *in esse.* Ayant déjà inscrit leur *être* dans une langue naturelle (la variété chypriote grecque), ils doivent le faire de nouveau dans une autre et le faire rapidement. Il est évident que plus de recherches doivent placer le locuteur chypriote grec au centre de leur étude et non plus les politiques linguistiques aveugles qui ne le prennent pas en considération.

Dans les curriculums rédigés jusqu'à alors, il n'y a aucune référence quant à l'usage du dialecte dans le domaine de l'éducation et conséquemment à la synthèse psycholinguistique du locuteur chypriote grec qui n'est jamais rendu compte. Au fil des années de cette même politique relative au dialecte, une attitude négative s'est installée chez les locuteurs chypriotes grecs envers leur dialecte. Une majorité des locuteurs évitent consciemment son usage lorsqu'ils parlent aux inconnus ou aux personnes d'une éducation plus élevée que la leur. Pour le poser autrement et plus précisément, une variété plus acrolectale est utilisée dans ces situations. À l'inverse, les locuteurs utilisent avec plus d'aisance le dialecte quand ils veulent provoquer le rire, l'émotion et l'intimité avec l'interlocuteur.

Dans les écoles chypriotes, les élèves essaient de s'exprimer en suivant la norme, ils utilisent des énoncés plus proches du grec moderne standard et évitent les éléments basilectales du chypriote grec (Tsiplakou, 2007). Pavlou (2007) explique clairement l'état difficile et sans issue du locuteur chypriote grec. À l'instar de la néoténie linguistique, on dirait que le système éducatif ne prend pas en considération la langue *in esse* des élèves ni leur effort pour s'exprimer d'après le génie de la langue grecque. Ces locuteurs doivent penser non seulement à ce qu'ils vont dire, mais aussi à comment ils doivent le dire pour le respect des normes sociolinguistiques de la langue. Cognitivement parlant, cette situation gêne la qualité du message transmis par l'énonciateur. Autrement dit, les efforts des locuteurs chypriotes grecs pour parler d'après la permissivité de la langue grecque et en respectant son *vouloir-dire* fonctionnent au détriment du message, de sa clarté et de son exactitude. L'usage du chypriote grec n'est pas encouragé par la politique linguistique, mais ce code est vivant. Si on lui donne l'occasion, il peut éventuellement être utilisé dans tous les domaines fonctionnels même celui de l'administration (2007, p. 278).

Avouer que la langue grecque et la variété chypriote grecque sont différentes et que l'on ne parle pas de la même langue naturelle est un vrai pari, car cette réalité englobe des enjeux tant politiques que sociaux. L'adoption de cette réalité par les groupes de puissance, mais aussi par une grande partie du peuple chypriote grec n'est pas un but facile à atteindre.

L'histoire sociopolitique du peuple et les choix des responsables pour les sujets langagiers à Chypre ont conduit graduellement à la fossilisation de certaines idées que l'on ne peut éradiquer d'un coup. La langue que nous parlons est liée à notre identité, elle nous définit (même constat au pluriel : les langues que nous parlons…). Pour une partie du peuple, la langue qu'ils parlent est le chypriote grec. Une autre partie ne reconnaît pas la différence entre leur parler et le grec moderne standard (ou ne veut pas) et ils affirment parler le grec.

Mais il est démontré dans cette étude que le parler local utilisé par la majorité des Chypriotes grecs aujourd'hui n'est pas le grec moderne standard. C'est un code qui — en termes de continuum langagier — est pauvre en traits basilectales et riche en traits acrolectales, mais sans être identique au code parlé à Athènes. Cette opinion repose non pas empiriquement, mais suivant l'analyse du *vouloir-dire* des deux codes qui démontre que l'on a effectivement à faire à deux codes ayant des *vouloir-dire* distincts. Les mettant sous la perspective de la néoténie linguistique, le chypriote grec et le grec moderne standard ne sont pas la même langue (au sens général du terme).

La relation entre les deux codes se complexifie davantage si l'on examine la politique linguistique dans le domaine de l'éducation; une réalité qui ne peut pas être exclue de ladite thèse, car cela aide à esquisser avec plus d'exactitude l'état psycholinguistique du locuteur chypriote grec. Cependant, le répertoire langagier dudit locuteur n'est pas restreint à ces deux seuls codes. Outre le chypriote grec et le grec moderne standard, il existe en plus d'autres langues présentes dans la sphère linguistique du locuteur chypriote grec qu'il faut examiner pour avoir une image claire des relations qu'entretient le locuteur chypriote grec avec les langues. Il existe donc d'autres codes linguistiques qui interviennent et qui sont fort présents dans la vie linguistique de ce locuteur. Nous nous référons à la langue anglaise qui demeure une langue importante pour ledit locuteur dont la maîtrise désigne plutôt une exigence par les faits et on sacrifie plusieurs heures de cours pour la maîtriser honorablement. Puis, c'est la langue française, une autre langue qu'apprend le locuteur chypriote grec selon la politique linguistique. Le français fait partie du curriculum et son enseignement est obligatoire. À ces quatre codes linguistiques s'ajoute *de facto*, la langue turque, réputée pour sa présence silencieuse, car c'est une des deux langues officielles de la République. Chacun de ces codes linguistiques est présent d'une façon ou d'une autre, *de facto* dans la vie du locuteur chypriote grec, faisant les dénominations langue *in esse*, langue *in fieri* et *in posse* très problématique comme nous avons déjà analysé.

***

Cette étude implique plusieurs perspectives de recherche. Parmi les besoins de la communauté linguistique de Chypre se trouve la création de lexiques et de dictionnaires qui couvrira tout l'éventail de la variété. Les études lexicographiques du chypriote grec comprennent surtout des mots et des phrases qui divergent du grec moderne standard. Pourtant ces mots et phrases font partie du parler local et doivent être inclus. Dès 2008, on observe l'apparition des dictionnaires en ligne lesquels comprennent davantage de listes de mots exclusivement utilisés à Chypre. Le premier lexique en ligne est paru en 2008 sous la dénomination « wikipriaka », un jeu de mots entre le mot « wiki-pedia » et l'adjectif « kipriaka » qui signifie « chypriote »[66]. En 2011, est publié un lexique du dialecte électronique « Συντισιες »[67], en 2014 le « KoMoΛεξ » qui a pour but la création d'un lexique morphologique et en 2016 le « Cyslang »[68] lequel comprend des mots de l'argot chypriote grec[69].

Il serait intéressant pour le monde scientifique de décrire plus minutieusement le *vouloir-dire* du dialecte en cherchant dans quelles catégories spécifiques le parler local se réalise. Un tel travail s'ajouterait aux travaux de Terkourafi (2002) sur les règles de politesse entre les deux langues naturelles et aux travaux de Georgiou (2015) concernant la phraséologie et les mots appartenant aux mondes sexuel et scatologique du chypriote grec. Il serait intéressant également d'analyser les autres domaines dans lesquels s'inscrit le dialecte, ses frontières, mais aussi d'approfondir le sujet relatif à la permissivité linguistique et psycholinguistique. On pourrait également examiner le dialecte à travers ses locuteurs afin de le décrire dans sa dimension totale. Enfin, il faudrait rechercher un grand nombre de locuteurs et examiner les interjections, les ambiguïtés, les phrases-tiroirs qu'ils utilisent et les résultats seront mis au service des travaux lexicographiques.

Par ailleurs, nous avons évoqué l'émergence d'un chypriote grec koinè utilisé par les locuteurs. La description de son *vouloir-dire* serait un travail qui viendrait compléter la description linguistique, c'est-à-dire la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la phonologie.

---

[66] http://wikipriaka.com/
[67] http://lexcy.library.ucy.ac.cy/
[68] https://www.cyslang.com/
[69] Ces informations qui concernent le domaine de la lexicographie à Chypre et la transcription du dialecte sont des données par la linguiste et lexicographe KATSOYANNOU Marianna, professeure de linguistique au département des études byzantines et médiévales de l'université de Chypre, lors d'une journée d'étude, le 21 décembre 2018 à Nicosie.

En se fondant sur cette notion, l'image de la variété Chypriote grecque koinè serait plus complète, plus pertinente et plus précise.

Enfin et surtout, on pourrait souhaiter l'acceptation par les linguistes que la variété chypriote grecque n'est pas un « accent » du grec et qu'elle possède une valeur témoignant du comportement linguistique de ses locuteurs. Nous espérons que cette variété sera plus respectée, bien qu'il ne soit pas une langue standard. C'est le code dans lequel les locuteurs existent cognitivement et les attitudes négatives existantes doivent faire place à l'idée selon laquelle le chypriote grec est une langue naturelle *in esse* pour le locuteur chypriote grec.

Selon Pavlou et Papapavlou, les dialectes sont des vecteurs de cultures locales et font partie de l'identité du peuple (Papapavlou & Pavlou, 2007). Leivada et al., (2017) soulignent aussi que la langue *in esse* ne doit pas être exclue de l'éducation formelle. Sophocleous et Wilks (2010) montrent, quant à eux, que l'usage de la langue *in esse* dans la classe offre un avantage aux capacités cognitives et à l'appréciation de la valeur de la langue de l'éducation pour construire une identité culturelle et renforcer la confiance en soi.

Nous aimerions achever ce travail avec l'espoir que cette variété puisse s'affranchir des attitudes négatives des locuteurs, mais aussi qu'elle soit prise en considération dans les curriculums à venir. Nous sommes fort aises que des études telles que la nôtre puissent constituer un levier puissant pour que la variété chypriote grecque trouve la place qu'elle mérite aussi bien dans la société chypriote que parmi les locuteurs chypriotes. À l'instar des philosophes grecs, lesquels s'interrogeaient sur l'essence de *l'être,* comment pourrait-on entendre voire même parler, si le facteur proéminent qui valide notre existence et qui permet de décrire la réalité du monde dans lequel on vit est renié ? Dans son œuvre *Tractatus Logico-Philosophicus (1921)*, Wittgenstein écrit que nous – les êtres humains — avons accès au monde qui nous entoure uniquement par le filtre de la langue. En tant que première langue *in esse* de ces locuteurs (chronologiquement), le chypriote grec offre les premières « lunettes » aux locuteurs et leur permet de voir le monde à travers elles. Dès lors que nous refusons de les porter, ou si nous sommes brusquement forcés à ne pas les utiliser, nous sommes comme des myopes cherchant leur voie dans l'obscurité.

BIBLIOGRAPHIE

Antoniou, K., Grohmann, K. K., Kambanaros, M., & Katsos, N. (2016). The effect of childhood bilectalism and multilingualism on executive control. *Cognition*, *149*, 18–30. https://doi.org/10.1016/j.cognition.2015.12.002

Armenui, M. (2014). Language Policy , National Identity and Politics. *European Scientific Journal*, *2*(February), 273–278.

Armostis, S., Christodoulou, K., Katsoyannou, M., & Themistocleous, C. (2014). Addressing writing system issues in dialectal lexicography: the case of Cypriot Greek. In et al. C. Dyck, T. Granadillo, K. Rice, J. E. R. Labrada (Ed.), *Dialogue on Dialect Standardization* (pp. 23–38). Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

Arrivé, M. (1975). Les langues dans le monde. In Marabout Université (Ed.), *Comprendre La Linguistique*. Verviers.

Arvaniti, A. (2006). Erasure as a means of maintaining diglossia in Cyprus. *San Diego Linguistic Papers*, (2), 25–38.

Arvaniti, A. (2010). Linguistic practices in Cyprus and the emergence of Cypriot Standard. *Mediterranean Language Review*, (2), 15–46.

Babbie, E. R. (2013). *The practice of social research*. Belmont CA: Wadsworth Cengage Learning.

Baider, F., & Karyolémou, M. (2013). Normes systmemiques et imaginaire lingusitique: Etude de cas dans la presse Chypriote. In M. K. & P. P. (eds) (Ed.) (pp. 122–142). Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

Bajrić, S. (2005). Questions d'intuition. *Langue Française, 147*, 7–18. https://doi.org/doi : 10.3406/lfr.2005.6860

Bajrić, S. (2013). *Linguistique, cognition et didactique. Principes et exercices de linguistique-didactique. Presses de l'université Paris-Sorbonne*. Paris: PUPS.

Bajrić, S. (2017). Langues et locuteurs : synchronie contre chronologie. In *Penser la langue : sens, texte, histoire : hommages à Olivier Soutet* (pp. 57–64). Paris: Honoré Champion.

Baylon, C. (1991). *Sociolinguistique* (2nd ed.). Paris: Nathan.

Béjoint, H., & Thoiron, P. (2000). *Le sens en terminologie*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.

Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Holt.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges*. Poitiers: Fayard.

Bourdieu, P. (1997). *Language and Symbolic Power.* Oxford: Polity Press.

Bourdieu, P., & Boltanski, L. (1975). Le fétichisme de la langue. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, *1*(4), 2–32. https://doi.org/10.3406/arss.1975.3417

Boyer, H. (2010). Les politiques lingusitiques. *Mots. Les Langages Du Politique*, *94*(Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)). https://doi.org/DOI : 10.4000/mots.19891

Bresson, F. (1970). Acquisition et apprentissage des langues vivantes. *Langue Française*, *8*(1), 24–30. https://doi.org/10.3406/lfr.1970.5526

Brown, H. D. (2007). *Principles of Language Learning and Teaching*. (W. Plains, Ed.), *Language* (5th ed.). New York: Pearson Longman. https://doi.org/10.2307/414380

Brown, P., & Levinson, S. (1978). *Politeness : Some universals in language usage*. Cambridge: Cambridge University Press.

Brunehilde Imhaus. (1998). Présence de la langue française en Chypre des origines a la période contemporain. *Documents Pour l'histoire Du Français Langue Étrangère Ou Seconde*, *21*, 166–179.

Caron, J. (1992). *An introduction to psycholinguistics - Precis de psycholinguistique; translated by Tim Pownall*. University of Toronto Press.

Chacornac, G. (1969). Deux aspects de la linguistique moderne. *Communication et Langages*, *3*(1), 7–15. https://doi.org/10.3406/colan.1969.3742

Chatziioannou Kyriakos. (1996). *An Etymological Dictionary of presently spoken Cypriot Greek : history, explanation and phonetics of words; with appendix of toponyms. Ετυμολογικό λεξικό της ομιλουμένης κυπριακής διαλέκτου. Ιστορία, ερμηνεία και φωνητική των λέξεων με τοπωνυμικό παράρτημ*. Nicosia: Tamassos.

Davy, J., Ioannou, Y. E., & Panayotou, A. (1996). French and English loans in Cypriot diglossia. In Université de Chypre et Université Lumière Lyon 2. (Ed.), *Traveaux de la Maison de l'orient méditerranéem 25: Chypre hier et aujourd'hui entre Orient et Occident* (pp. 127–136). Lyon: Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux.

Davy, J., & Panayotou, A. (2000). French loans in Cypriot Greek. In *Travaux de la Maison de l'Orient mediterraneen* (pp. 113–125).

Depecker, L. M. (2005). Présentation. *Langages*, *39*(157), 3–5.

Eloy, J. (1997). « Aménagement » ou « politique » linguistique ? *Mots*, (52), 7–22.

Ferguson, C. A. (1959). Diglossia. *Word*, *15*(2), 325–340. https://doi.org/10.1080/00437956.1959.11659702

Filippi, P.-M. (1995). *Initiation à la linguistique et aux sciences du langage*. Ellipses.

Georgiou, G. (2012). Language struggle and power abuse through diglossia in a murder trial. In *Proceedings of the international Association of Forensic Linguistics'Tenth Biennial Conference* (pp. 10–20). Retrieved from https://www.forensiclinguistics.net/IAFL10proceedings.pdf

Georgiou, G. (2015). *Ta ximarismena : kypriakes mylloomenes kai amoloites paroimies, phraseis kai vrisies : me scholia gia lexeis, phraseis kai paroimies.* Elias Epiphaniou.

Guidère, M. (2004). *Méthodologie de la recherche: guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales*. Ellipses.

Guillaume, G. (1973). *Principes de linguistique théorique.* Québec, Klincksieck, Paris: PUL.

Hagège, C. (1996). *L'Homme de paroles: Contribution linguistique aux sciences humaines* (Vol. 13). Fayard.

Heal, H., Hirltre, W. H., André, J., & Roch, V. (2006). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. Presses de l'Université Laval. Retrieved from http://books.google.com/books?id=kp8-augnSGwC&pgis=1

Heller, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. (Didier, Ed.). Didier.

Hjelmslev, L. (1971). *Essais linguistiques.* Paris: Éditions de Minuit.

Holmes, J. (2008). *An introduction to sociolinguistics*. (G. Leech & M. Short, Eds.) (3d ed.). Essex: Pearson Longman.

Humboldt, W. von. (1972). *Linguistic variability and intellectual development*. Florida: University of Miami Press, Coral Gables.

Ioannidou, E. (2007). This ain't my real language, Miss: The use of the Cypriot Dialect and the Standard Modern Greek in a Typical Classroom interaction. *Sociolinguistic and Pedagogical Dimensions of Dialects in Education*, *70*(1), 165–191. https://doi.org/10.1146/annurev.soc.30.012703.110603

Ioannidou, E. (2012). Language policy in Greek Cypriot education: Tensions between national and pedagogical values. *Language, Culture and Curriculum*, *25*(3), 215–230. https://doi.org/10.1080/07908318.2012.699967

Ioannidou, E. (2014). Classroom discourse as a distinct genre: examining classroom talk in the bidialectal setting of Chyprus. In M. Christodoulidou (Ed.), *Analyzing Greek Talk-in-Interaction* (pp. 218–239). Cambridge Scholars Publishing.

Karoulla-Vrikki, D. (2001). English or Greek Language? State or Ethnic Identity? The Case of the Courts in Cyprus. *Language Problems and Language Planning*, *25*(3), 259–288. https://doi.org/10.1075/lplp.25.3.04kar

Karoulla-Vrikki, D. (2007). Education, Language Policy and Identity in Cyprus: A Diachronic Perspective(1960 - 1997. *Sociolinguistic and Pedagogical Dimensions of Dialects in Education*, (November).

Karoulla-Vrikki, D. (2009). Greek in Cyprus: Identity oscillations and language planning. *Standard Languages and Language Standards: Greek, Past and Present*, (January), 187–219.

Karyolémou, M. (1994). *La communauté sociolinguistique chypriote grecque : présentation et analyse des problématiques linguistiques à travers les discours métalinguistiques parus dans la presse écrite (1985-1992)*. Paris V.

Karyolémou, M. (2000). La variéte chypriote : dialecte ou idiome ? *Α.-Φ. Χριστίδης et Al. (Επιμ.), Η Ελληνική Γλώσσα Και Οι Διάλεκτοί Της, Αθήνα: ΥΠΕΠΘ & Κέντρο Ελληνικής Γλώσσας*, 111–115.

Karyolémou, M. (2002). When Language Policies Change Without Changing: The University of Cyprus. *Language Policy*, (July 2001), 213–236. https://doi.org/10.1023/A:1021192830869

Karyolémou, M. (2008). Τι απεγινε η κυπριακή διάλεκτος; Δημογραφία και γλωσσική επαφή στην Κύπρο του 21 ου αιώνα. In *Επετηρίδα Κέντρου Επιστημονικών ερευνών* (pp. 451–492). Retrieved from https://www.academia.edu/11564061/Τι_απέγινε_η_κυπριακή_διάλεκτος_?auto=download

Karyolémou, M. (2010a). Ne touchez pas à mon dialecte: Normalisation des noms géographiques et saillance de variables à Chypre. *Revue Canadienne de Linguistique Appliquée*, *3*(1–2), 91–105.

Karyolémou, M. (2010b). Γλωσσική πολιτική και γλωσσικός σχεδιασμός στην Κύπρο. *Η Ελληνική Γλώσσα Στην Κύπρο Από Την Αρχαιότητα Ως Σήμερα*.

Karyolémou, M., & Goutsos, D. (2004). Introduction. The sociolinguistics of Cyprus: Studies from the Greek sphere. *International Journal of the Sociology of Language*, (168), 1–17.

Kizilyürek, N. (2003). The politics of identity in the Turkish Cypriot community: a response to the politics of denial? *Travaux de La Maison de l'Orient Méditerranéen*, *37*(1), 197–204. Retrieved from http://www.persee.fr/doc/mom_1274-6525_2003_act_37_1_969

Kounnapi, E. (2006). Greek Cypriot Children'S Language Attitudes in a Bidialectal Setting: the Case of Primary Education in Cyprus. In *9th Pancyprian Conference of Cyprus Pedagogical Association: Current Educational Research in Cyprus* (pp. 691–704).

Leivada, E., Kambanaros, M., Taxitari, L., & Grohmann, K. K. (2017, November 12). (Meta)linguistic abilities of bilectal educators: the case of Cyprus. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, pp. 1–16. https://doi.org/10.1080/13670050.2017.1401040

Leivada, E., Papadopoulou, E., & Natalia, P. (2017). Functionally equivalent variants in a non-standard variety and their implications for universal grammar: A spontaneous speech corpus. *Frontiers in Physiology*, *8*(JUL). https://doi.org/10.3389/fpsyg.2017.01260

McEntee-Atalianis, L. J., & Pouloukas, S. (2001). Issues of identity and power in a greek-cypriot community. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, *22*(1), 19–38. https://doi.org/10.1080/01434630108666423

Ministry of Educational and Culture. (2013). *Ministry of education and culture*. https://doi.org/10.1038/ncomms15716

MOEC, M. de l'Education et de la culture. (2010). *Programa Spoudon gia ti Nea Elliniki Glossa. [Program of Study for Modern Greek].* Nicosia Cyprus.

MOEC Ministry of Education and Culture. (1981). *National curriculum for primary education.* Nicosia.

MOEC Ministry of Education and Culture. (1994). *National curriculum for primary education.* Nicosia.

Moschonas, S. (1996). I diglossia srin Kipro (Diglossia in Cyprus). *Politis*, pp. 42–44. https://doi.org/10.1161/CIRCEP.116.003949

Newton, B. (1972). *Cypriot Greek: its phonology and inflections.* (Mouton, Ed.). The Hague.

Newton, B. (1983). Stylistic levels in Cypriot Greek. *Mediterranean Language Review*, *1*, 55–63. https://doi.org/10.13173/medilangrevi.1.1983.0055

Özerk, K. Z. (2001). Reciprocal bilingualism as a challenge and opportunity: The case of Cyprus. *International Review of Education*. https://doi.org/10.1023/A:1017945624774

Panayotou, A., & Pavlou, P. (2000). *Historical Introduction*. *Language in Cyprus "Cyprus 2000."* Retrieved from http://www.ucy.ac.cy/eng/documents/Image_8pdf.pdf

Papadakis, Y. (2002). On Linguistic Bea(u)tification and Embarrassment:Linguistic Boundaries in Cyprus. *Modern Greek Studies Yearbook*, *18/19*, 181–203.

Papadakis, Y. (2008). *History Education in Divided Cyprus : A Comparison of Greek Cypriot and Turkish Cypriot Schoolbooks on the " History of Cyprus " Schoolbooks on the " History of Cyprus ."* Retrieved from https://www.researchgate.net/publication/268327870_History_Education_in_Divided_Cyprus_A_Comparison_of_Greek_Cypriot_and_Turkish_Cypriot_Schoolbooks_on_the_History_of_Cyprus

Papadima, A., Kyriacou, S., & Ayiomamitou, I. (2014). The Greek-Cypriot dialect in writing: orthographic conventions and typographic practices. In E. Zantides (Ed.), *Semiotics and Visual Communication: Concepts and Practices* (Vol. 105, pp. 86–98). Newcastle: Cambridge Scholars Publishing. https://doi.org/10.13140/2.1.3401.3448

Papadopoulou, E., & Pavlou, N. (2012). What I say, you say! Illustration of the syntactic priming in Cypriot Greek. *Linguists of Tomorrow: Selected Papers from the 1st Cyprus Postgraduate Conference in Theoretical and Applied Linguistics.* Retrieved from https://nataliapavlou.files.wordpress.com/2016/03/what-i-say-you-say-illustration-of-syntactic-priming-in-cypriot-greek.pdf

Papageorgiou, E. (2009). *Levels of editing in publishing the Cypriot house of representatives proceesings.* University of Essex.

Papanastasiou, C., & Papanastasiou, E. (2005). *Μεθοδολογία εκπαιδευρικής έρευνας (Méthodologie de la recherche éducative)*. Nicosia: Private.

Papangelou, R. (2001). *Το Κυρπιακό ιδίωμα: μέγα κυπρο-ελληνο-αγγλικό (και με λατινική ορολογία) λεξικό: ερμηνευτικό- ετυμολογικό- προφοράς - ορθής γραφής / The Cypriot Greek dialect: Great Cypriot Standard Greek- English (and latin) Dictionary of etymology- pronunciation - corr*. Athens: Ioolkos. Retrieved from https://www.politeianet.gr/books/9789604261864-papaggelou-rois-iolkos-to-kupriako-idioma-25901

Papapavlou, A. & Mavromati, A. (2017). Bridging language attitudes with perceived language notions. *Open Journal of Modern Linguistics*, *Vol.7*(No.2), 167–183. https://doi.org/10.4236/ojml.2017.72013

Papapavlou, A. (1998a). Attitudes toward the Greek Cypriot dialect, sociocultural implications. *International Journal of the Sociology of Language*, *134*(1), 15–28. https://doi.org/10.1515/ijsl.1998.134.15

Papapavlou, A. (1998b). Attitudes toward the Greek Cypriot dialect: sociolinguistic implications. *International Journal of the Sociology of Language*, *134*, 15–28.

Papapavlou, A. (2001). Mind your speech: Language attitudes in Cyprus. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, *22*(6), 491–501. https://doi.org/10.1080/01434630108666447

Papapavlou, A. (2006). Implementing language policies: The standardization and transliteration of toponyms in Cyprus. In *Proceedings of the 6th conference on Greek linguistics* (pp. 1–10). Electronic Publication.

Papapavlou, A. (2010). Language planning in action: Searching for a viable bidialectal program. *Language Problems and Language Planning*, *34*(2), 120–140. https://doi.org/10.1075/lplp.34.2.02pap

Papapavlou, A., & Pavlou, P. (1998). A review of the sociolinguistic aspects of the Greek Cypriot Dialect. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, *19*(3), 212–220. https://doi.org/10.1080/01434639808666353

Papapavlou, A., & Pavlou, P. (2001). The interplay of language use and language maintenance and the cultural identiy of Greek Cypriots in the UK. *International Journal of Applied Linguistics*, *11*(1), 92–113. https://doi.org/10.1111/1473-4192.00006

Papapavlou, A., & Pavlou, P. (2007). *Sociolinguistic and pedagogical dimensions of dialects in education.* Newcastle: Cambridge Scholars Publishing.

Papapavlou, A., & Sophocleous, A. (2009a). Language attitudes and folk perceptions towards linguistic variation. *Language Variation – European Perspectives II Selected Papers from the 4th International Conference on Language Variation in Europe (ICLaVE 4), Nicosia, June 2007*, *5*.

Papapavlou, A., & Sophocleous, A. (2009b). Relational social deixis and the linguistic construction of identity. *International Journal of Multilingualism*, *6*(1), 1–16. https://doi.org/10.1080/14790710802531151

Papasavva, A. (2005). Chypre : les Grecs avec les Turcs. *Outre-Terre*, *12*(3), 365. https://doi.org/10.3917/oute.012.0365

Paradis, M. (1987). Bilingualisme. In P. Mardaga (Ed.), *Problèmes de psycholinguistique* (pp. 421–489).

Pavlou, P. (2004). Greek dialect use in the mass media in Cyprus. *International Journal of the Sociology of Language*. https://doi.org/10.1037/a0020359

Pavlou, P. (2007). The use of dialect in the primary classroom with particular emphasis on the influence of the school subjects on dialect use. *Sociolinguistic and Pedagogical Dimensions of Dialects in EducationCambridge Scholars Press*, 265–280.

Pavlou, P., & Karyolémou, M. (2001). Language attitudes and assessment of salient variables in a bi-dialectal speech community. In E. Fontana, J., McNally, L., Turell, T. & Vallduri (Ed.), *Proceedings of the First International Conference on Language Variation in Europe* (pp. 110–120). Barcelona: Universitat Pompeu Fabra.

Pavlou, P., & Papapavlou, A. (2004). Issues of dialect use in education from the greek cypriot perspective. *International Journal of Applied Linguistics (United Kingdom)*, *14*(2), 243–258. https://doi.org/10.1111/j.1473-4192.2004.00061.x

Persianis, P. (1978). *Church and State in Cyprus education : the contribution of the Greek Orthodox Church of Cyprus to Cyprus education during the British administration (1878-1960)*. Nicosia Cyprus: Violaris Printing Works.

Persianis, P. (1996). The British colonial education "lending" policy in Cyprus (1878-1960): An intriguing example of an elusive "adapted education" policy. *Comparative Education*, *32*(1), 45–68. https://doi.org/10.1080/03050069628920

Persianis, P. (1999). Higher education and state legitimation in Cyprus. *Mediterranean Journal of Educational Studies*, *4*(2), 51–68.

Peterfalvi, J.-M. (1974). *Introduction à la psycholinguistique* (Volume 43). Presses Universitaires de France.

Porquier, R. (2001). Mots-phrases, phrasillons, locutions-énoncés : aux frontières de la grammaire et du lexique en français langue étrangère. *Langue Française*, *131*, 106–123. https://doi.org/10.3406/lfr.2001.1039

Rezapour, R. (2016). *Le bilinguisme en néoténie linguistique*. Paris: L'Harmattan.

Rowe, C., & Grohmann, K. K. (2013). Discrete bilectalism: Towards co-overt prestige and diglossic shift in Cyprus. *International Journal of the Sociology of Language*, *2013*(224), 119–142. https://doi.org/10.1515/ijsl-2013-0058

Rowe, C., & Grohmann, K. K. (2014). Canaries in a Coal Mine: Native Speakerhood and Other Factors as Predictors of Moribundity, Death, and Diglossic Shift in Cypriot Greek. *Mediterranean Language Review*. Harrassowitz Verlag. https://doi.org/10.13173/medilangrevi.21.2014.0121

Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique*. Lausanne ; Paris: Payot.

Schogt, H. G. (1965). "Temps et verbe"de Gustave Guillaume, trente-cinq ans après sa parution. *La Linguistique*, *1*, 55–74. https://doi.org/10.2307/30248037

Sciriha, L. (1995). The interplay of language and identity in Cyprus. *The Cyprus Review*, *7*(1), 7–14.

Sciriha, L. (1996). A Question of Identity: Language Use in Cyprus. *Intercollege Press*.

Sophocleous, A. (2006). Identity formation and dialect use among young speakers of the Greek-Cypriot community in Cyprus. *Language, Culture and Identity in Applied Linguistics*, 61–77.

Sophocleous, A., & Themistocleous, C. (2014). Projecting Social and Discursive Identities Through Code-Switching on Facebook: The Case of Greek Cypriots. *Language@ Internet*, *11*(5).

Sophocleous, A., & Wilks, C. (2010). Standard modern Greek and Greek-cypriot dialect in kindergarten classroom interaction: Teachers' and learners' language attitudes and language use. *Language, Culture and Curriculum*, *23*(1), 51–69. https://doi.org/10.1080/07908311003632519

Soutet, O. (2011). *Linguistique*. Paris: Presses universitaires de France.

Spaeth, V. (1999). Enseignement du français, linguistique et politique. *Mots*, *61*(1), 67–84. https://doi.org/10.3406/mots.1999.2568

Steinberg, D. D. (1993). *An introduction to psycholinguistics*. London ; New York: Longman.

Tenekides, G. (1960). La condition internationale de la République de Chypre. *Annuaire Français de Droit International*, *6*(1), 133–168. https://doi.org/10.3406/afdi.1960.899

Terkourafi, M. (1999). Frames for politeness. *Pragmatics*, *9*(1), 97–117. https://doi.org/10.1075/prag.9.1.10ter

Terkourafi, M. (2002). Politeness and formulaicity: Evidence from Cypriot Greek. *Journal of Greek Linguistics*, *3*(1), 179–201. https://doi.org/10.1075/jgl.3.08ter

Terkourafi, M. (2005). Politeness in Cyprus : A Coffee or a Small Coffee ? In L. Hickey & M. Steward (Eds.), *Politeness in Southern Europe* (Vol. 127, pp. 277–291). Clevedon: Multilingual Matters.

Terkourafi, M. (2007). Perceptions of difference in the Greek sphere: The case of Cyprus. *Journal of Greek Linguistics*, *8*(1), 60–96. https://doi.org/10.1075/jgl.8.06ter

Themistocleous, Charalambos. (2017). Effects of two linguistically proximal varieties on the spectral and coarticulatory properties of fricatives: Evidence from Athenian Greek and Cypriot Greek. *Frontiers in Psychology*, *8*(NOV), 1–19. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2017.01945

Themistocleous, Christiana. (2009). Written Cypriot Greek in online chat: Usage and attitudes. In *8th International Conference on Greek Linguistics* (pp. 473–488). Ioannina Greece.

Themistocleous, Christiana. (2010). Writing in a non-standard Greek variety: Romanized Cypriot Greek in online chat. *Writing Systems Research*, *2*(2), 155–168. https://doi.org/10.1093/wsr/wsq008

Theodoulou Charalambous, E. (2015). Country Profile - Cyprus. *Compendium of CulturalPolicies and Trends in Europe*, (December 2014). Retrieved from http://www.culturalpolicies.net/down/cyprus_122014.pdf

Tsiplakou, S. (2006). Cyprus: Language Situation. *Elsevier*, 337–339. https://doi.org/10.1016/B0-08-044854-2/01790-9

Tsiplakou, S. (2014). How mixed is a 'mixed'system?: The case of the Cypriot Greek koiné. *Linguistic Variation*, *14*(1), 161–178.

Tsiplakou, S., Armostis, S., & Evripidou, D. (2016). Coherence "in the mix"? Coherence in the face of language shift in Cypriot Greek. *Lingua*, *172–173*, 10–25. https://doi.org/10.1016/j.lingua.2015.10.014

Tsiplakou, S., & Hadjioannou, X. (2009). Η αξιοποίηση της γλωσσικής ποικιλότητας στην κατάκτηση του κριτικού εγγραμματισμού : στοιχεία από την Κύπρο. [En grec]. In *Τιμής ένεκεν Μιχαλάκη Ι. Μαραθευτή* (pp. 595–616). Nicosia: University of Cyprus.

Tsiplakou, S., & Hadjioannou, X. (2010). Teaching linguistic variation: A teaching paradigm. [En Grec]. In *Studies in Greek Linguistics* (pp. 617–239). Thessalonique: Kyriakidis.

Tsiplakou, S., Hadjioannou, X., & Kappler, M. (2011). Language policy and language planning in Cyprus. *Language Policy and Language Planning in Cyprus. Current Issues in Language Planning*, *12*(4), 503–569. https://doi.org/10.1080/14664208.2011.629113

Tsiplakou, S., & Ioannidou, E. (2012). Stylizing stylization: The case of Aigia Fuxia. *Multilingua*, *31*(2), 277–299. https://doi.org/10.1515/multi-2012-0013

Tsiplakou, S., Ioannidou, E., & Hadjioannou, X. (2018). Capitalizing on linguistic variation in Greek Cypriot education. *Linguistics and Education*, *45*, 62–71. https://doi.org/10.1016/j.linged.2018.03.006

Tsiplakou, S., & Kappler, M. (2018). Two Cypriot koinai? Structural and Sociolinguistic Considerations. *Mediterranean Language Review*, *25*(January), 75. https://doi.org/10.13173/medilangrevi.25.2018.0075

Tsiplakou, S., Papapavlou, A., Katsoyannou, M., & Pavlou, P. (2007). Pratiques langagieres et description lingustique en contexte bi-dialectal: le grec chypriote. In *XXIXème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle* (pp. 109–113).

Tsiplakou, S., Papapavlou, A., Pavlou, P., & Katsoyannou, M. (2006). Levelling, koineization and their implications for bidialectism. In *Language Variation – European Perspectives*. https://doi.org/10.1075/silv.1.17tsi

Tum, D. O., Kunt, N., & Kunt, M. (2016). Language learning in conflictual contexts: a study of Turkish Cypriot adolescents learning Greek in Cyprus. *Language, Culture and Curriculum*, *29*(2), 207–224. https://doi.org/10.1080/07908318.2015.1136322

UNESCO. (2003). *L'Education dans un monde multilingue: document cadre de l'UNESCO*. Retrieved from www.unesco.org/education

Wittgenstein, L.-T. de l'allemand par G.-G. G. (1918). *Tractatus logico-philosophicus*. Gallimard.

Yaguello, M. (1988). *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris: Seuil (Point Virgule).

Yiakoumetti, A. (2006). A bidialectal programme for the learning of standard modern greek in Cyprus. *Applied Linguistics*, *27*(2), 295–317. https://doi.org/10.1093/applin/aml012

Yiakoumetti, A. (2007). Choice of classroom language in bidialectal communities: To include or to exclude the dialect? *Cambridge Journal of Education*, *37*(1), 51–66. https://doi.org/10.1080/03057640601179046

Yiakoumetti, A., & Ayiomamitou, I. (2017). Skewed sociolinguistic awareness of a native non-standard dialect: Evidence from the Cypriot Greek writing of Greek Cypriot students. *Frontiers in Psychology*, *8*(NOV), 23–38. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2017.02017

Yiakoumetti, A., & Esch, E. (2010). Educational complexities inherent in bidialectal communities and the potential contribution of the Commonwealth European Framework to second-dialect development. *Language Learner Autonomy: Policy, Curriculum, Classroom. Contemporary Studies in Descriptive Linguistics.*, 291–312. https://doi.org/10.2519/jospt.2009.0407

Yiakoumetti, A., Evans, M., & Esch, E. (2005). Language awareness in a bidialectal setting: The oral performance and language attitudes of urban and rural students in cyprus. *Language Awareness*, *14*(4), 254–260. https://doi.org/10.1080/09658410508668840

Yiakoumetti, A., & Mina, M. (2013). Language choices by teachers in EFL classrooms in Cyprus: Bidialectism meets bilingualism with a call for teacher training programmes in linguistic variation. *Teacher Development*, *17*(2), 214–227. https://doi.org/10.1080/13664530.2012.753943

Yiangoullis Constantinos. (2009). *Thesaurus of the Cypriot Greek dialect / Θησαυρός Κυπριακής Διαλέκτου* (3rd ed.). Nicosia: Theopress. Retrieved from http://www.mam.com.cy/el-gr/books/language/62634/

Yule, G. (2010). *The Study of Language*. Cambridge: Cambridge University Press.

INDEX DES NOTIONS

A

acrolecte .22, 124, 130, 135, 152, 226, 228, 229, 232, 238, 239, 243

affriquées.....137, 139, 143, 155, 226

ambiguïtés 21, 59, 83, 233, 249, 260

analyse linguistique.....19, 35, 41, 56, 139, 193, 218

anglais ..4, 9, 16, 18, 23, 36, 44, 45, 52, 58, 61, 73, 74, 76, 81, 92, 95, 98, 108, 109, 110, 111, 119, 120, 127, 141, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 163, 165, 176, 177, 188, 189, 190, 191, 192, 199, 201, 209, 215, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 250, 252, 254, 289, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 304, 305, 306, 307

apprentissage16, 21, 36, 38, 43, 45, 52, 54, 58, 61, 66, 67, 70, 77, 78, 79, 82, 83, 84, 94, 132, 144, 162, 221, 253, 255, 256, 263, 306

assimilation comportementale ...21, 56, 73, 78, 82, 83, 84, 85, 86, 216, 249

assimilation linguistique 21, 56, 63, 71, 73, 77, 78, 79, 82, 83, 143, 216

attitudes 19, 23, 117, 120, 125, 128, 132, 133, 135, 138, 139, 146, 148, 149, 151, 156, 162, 163, 177, 188, 192, 214, 215, 218, 228, 229, 241, 250, 255, 256, 261, 267, 268, 269, 270, 271

B

basilecte 124, 243

bidialectisme 255

C

codification 92, 128, 151, 153, 156, 158, 159, 184, 185, 192, 193, 215, 243, 250, 252, 253, 296

cognition 20, 29, 56, 262

communauté chypriote turque22, 100, 101, 107, 109, 110, 112, 161

communauté linguistique.....16, 62, 72, 73, 76, 87, 129, 182, 216, 254, 260

comportement linguistique 4, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 29, 51, 57, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 75, 82, 83, 84, 86, 88, 91, 93, 94, 132, 133, 139, 163, 167, 170, 182, 183, 185, 194, 199, 204, 205, 216, 218, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 243, 245, 246, 249, 250, 253, 254, 261

continuum ..9, 10, 19, 20, 22, 69, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 163, 195, 205, 218, 226, 228, 231, 236, 238, 239, 243, 245, 246, 250, 253, 254, 259

D

déficit épistémologique.....17, 53, 248
désarroi linguistique...18, 51, 76, 249, 250
dialecte.....4, 18, 22, 23, 25, 91, 92, 93, 94, 95, 101, 105, 106, 108, 110, 111, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 158, 163, 165, 184, 189, 193, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 210, 212, 213, 215, 216, 221, 226, 227, 228, 229, 236, 238, 240, 241, 244, 245, 246, 250, 251, 255, 256, 257, 258, 260, 265, 294, 295, 300, 301, 305
diglossie 19, 68, 125, 126, 127, 132
dimension existentielle..18, 20, 21, 27, 233
dimension linguistique.4, 29, 78, 103, 218, 248

E

enjeux linguistiques 16, 70, 165
espace temporel.....9, 12, 29, 71, 75, 76
être inachevé..4, 16, 18, 26, 29, 54, 70, 71, 76, 231, 254
évolution ..4, 21, 30, 31, 33, 55, 71, 72, 87, 88, 91, 172

F

faits d'appropriation..4, 17, 24, 52, 54, 55, 254
faits de langue.....4, 17, 24, 54, 55
français.4, 9, 16, 18, 23, 44, 45, 47, 52, 57, 58, 59, 78, 80, 81, 82, 84, 92, 95, 97, 141, 144, 145, 155, 157, 159, 160, 163, 165, 176, 184, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 215, 221, 222, 227, 230, 231, 232, 233, 237, 238, 253, 259, 268, 269, 289, 290, 295, 296, 297, 298, 299, 304, 305, 306
fricatives 139, 143, 270

G

génie...4, 18, 20, 27, 29, 55, 57, 58, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 75, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 193, 194, 197, 208, 210, 221, 223, 224, 225, 227, 230, 231, 232, 233, 243, 244, 245, 246, 249, 251, 258
grec moderne ...4, 9, 10, 18, 19, 22, 25, 26, 27, 91, 94, 95, 101, 106, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 133, 134, 135, 137, 139, 140, 141, 142, 144, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 156, 159, 163, 165, 167, 174, 192, 193,204, 211, 216, 217, 218, 225, 226, 227, 228, 229, 238, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 250, 252, 253, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 288
Greeklish.....11, 154, 155, 156, 291, 294

I

identité linguistique .16, 19, 20, 21, 23, 26, 27, 29, 65, 67, 69, 70, 74, 78, 94, 103,

104, 113, 116, 120, 122, 123, 139, 148, 185, 217, 230, 246, 249, 254, 255, 257
immersion 16, 20, 43, 45, 55, 65, 69, 70, 73, 74, 76, 84, 86, 134, 198, 232, 233, 237
in esse.4, 14, 16, 18, 20, 27, 48, 49, 53, 59, 64, 65, 67, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 87, 103, 112, 114, 116, 117, 120, 121, 127, 129, 132, 139, 152, 154, 155, 156, 190, 216, 218, 221, 226, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 240, 246, 248, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 261
in fieri.4, 14, 18, 48, 49, 67, 69, 70, 71, 74, 77, 82, 84, 86, 218, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 248, 254, 259

L

langue naturelle....14, 45, 49, 93, 139, 163, 165, 185, 243, 250, 253, 258, 261
langue officielle .92, 95, 97, 105, 109, 110, 114, 118, 134, 144, 149, 153, 162, 174, 180, 185, 216, 256, 303
linguistique...4, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 138, 139, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 167, 168, 169, 173, 174, 182, 185, 204, 205, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 222, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 260, 262, 263, 264, 268, 269, 289, 290
locuteur chypriote grec 4, 9, 10, 17, 18, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 60, 81, 88, 91, 92, 94, 95, 101, 104, 105, 109, 110, 117, 122, 123, 124, 131, 137, 144, 145, 154, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 167, 170, 173, 175, 185, 193, 203, 214, 220, 223, 225, 227, 228, 233, 238, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 257, 258, 259, 261
locuteur confirmé.4, 16, 18, 20, 21, 50, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 65, 67, 76, 77, 80, 82, 84, 85, 86, 87, 193, 208, 213, 217, 219, 220, 221, 222, 230, 231, 237, 244, 249, 251
locuteur inachevé.4, 16, 18, 21, 54, 76, 77, 231, 237, 248
locuteur plurilingue.....19, 23, 101
locuteurs néoténiques.....4, 21, 77

M

métalinguistique.....121, 245, 256
monolinguisme 20, 22, 66, 67, 95, 102, 231, 237

mots tabous 21

N

néoténie linguistique ..4, 17, 20, 24, 27, 29, 41, 46, 51, 57, 82, 88, 91, 93, 156, 165, 167, 204, 214, 218, 219, 243, 248, 254

P

parler local4, 17, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 91, 92, 94, 95, 101, 105, 124, 125, 156, 161, 162, 163, 165, 192, 193, 194, 199, 214, 215, 216, 217, 228, 238, 241, 243, 246, 248, 250, 253, 257, 259, 260, 288, 304
parler une langue.....16, 18, 21, 26, 29, 49, 56, 57, 61, 63, 64, 65, 82, 88, 249
permissivité ..20, 21, 57, 62, 65, 66, 68, 88, 156, 194, 204, 218, 223, 225, 243, 248, 253, 258, 260
politique linguistique .19, 23, 92, 102, 103, 104, 105, 110, 113, 117, 122, 138, 161, 162, 165, 214, 250, 251, 252, 258, 259

R

règles de politesse 21, 58, 59, 224, 260
relations cognitives 4, 12, 19, 25, 26, 29, 46, 53, 54, 55, 68, 71, 72, 73, 74, 76, 88, 93, 96, 101, 132, 184, 185, 216, 225, 229, 231, 233, 234, 236, 237, 238, 243, 246, 248, 250, 251, 252

S

scolarisation 4, 22, 23, 27, 94, 95, 104, 116, 127, 144, 149, 230, 251, 255, 258
standardisation 117, 127, 136, 139, 158
subjectivité .21, 61, 62, 171, 204, 221, 228, 229, 245, 248, 254
sujet parlant..16, 17, 42, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 64, 66, 185, 229
sujet pensant.....16, 52, 53, 66, 72
synchronie.....18, 49, 53, 82, 96, 205, 229, 231, 232, 250, 262
système éducatif...106, 107, 108, 112, 116, 117, 118, 121, 129, 134, 138, 145, 162, 165, 251, 253, 258

T

temps....3, 4, 12, 18, 20, 21, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 41, 45, 47, 48, 49, 53, 55, 56, 59, 69, 71, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 83, 88, 95, 97, 111, 114, 118, 125, 131, 132, 137, 138, 144, 151, 154, 155, 163, 167, 168, 169, 171, 173, 174, 175, 181, 184, 186, 188, 191, 196, 197, 199, 203, 204, 211, 217, 222, 229, 231, 236, 237, 238, 241, 248, 250, 251, 252, 255
terminologie...8, 18, 26, 29, 30, 39, 40, 41, 44, 45, 46, 51, 68, 88, 147, 156, 249, 262
turc 4, 9, 18, 22, 23, 91, 92, 95, 98, 99, 101, 110, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 153, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 180, 188, 190, 191, 192, 194, 215, 230, 231, 232, 233, 238, 295, 296, 297, 298, 299, 304, 305

V

variabilité 19, 20, 22, 26, 124, 126, 129, 163, 184, 205, 226, 238, 245, 250
variété.....19, 22, 23, 27, 35, 52, 78, 95, 97, 98, 105, 110, 111, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 137, 138, 139, 141, 152, 158, 163, 165, 194, 204, 205, 217, 223, 227, 228, 230, 231, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 250, 251, 252, 253, 255, 257, 258, 260, 261
vouloir dire.....4, 10, 12, 14, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 29, 51, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 75, 76, 88, 91, 93, 132, 154, 156, 158, 167, 170, 182, 185, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 208, 211, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 237, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 253, 254, 257, 258, 259, 260

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Armenui 104, 262
Armostis 125, 126, 129, 153, 158, 159, 262, 270
Arrivé 93, 262
Arvaniti 92, 124, 126, 127, 128, 131, 145, 216, 228, 239, 241, 242, 243, 262
Ayiomamitou 11, 122, 128, 135, 155, 242, 266, 271

B

Babbie 174, 186, 262
Baider 124, 139, 262
Bajrić ... 1, 3, 8, 14, 16, 17, 18, 26, 29, 37, 40, 46, 49, 50, 52, 54, 55, 56, 59, 61, 65, 66, 67, 70, 76, 83, 86, 88, 95, 175, 219, 221, 248, 262
Baylon 126, 254, 262
Béjoint 40, 46, 262
Bloomfield 34, 35, 38, 262
Bourdieu 64, 105, 147, 148, 262, 263
Boyer 102, 263
Bresson 83, 263
Brown 132, 224, 263

C

Caron 184, 263
Chacornac 36, 263
Chatziioannou 159, 263
Christodoulou 126, 262
Chypre ... 1, 9, 11, 12, 13, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 44, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 134, 136, 140, 141, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151,153, 155, 156,

157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 175, 186, 198, 204, 210, 211, 217, 222, 223, 224, 227, 229, 233, 234, 238, 239, 241, 242, 248, 250, 251, 252, 253, 257, 259, 260, 263, 265, 268, 269, 306, 311

D

Davy 97, 126, 129, 140, 161, 263
Depecker 39, 263

E

Eloy 103, 104, 263

F

Ferguson 126, 127, 263
Filippi 33, 34, 36, 37, 38, 263

G

Georgiou 158, 223, 260, 263, 264
Grohmann 126, 129, 131, 135, 262, 265, 268, 269
Guidère 168, 169, 264
Guillaume 12, 32, 34, 35, 46, 47, 48, 49, 63, 248, 264, 269

H

Hagège 58, 264
Heal 264
Heller 171, 172, 264
Hirltre 264
Hjelmslev 34, 35, 264
Holmes 124, 264
Humboldt 38, 83, 248, 264

I

Ioannidou 102, 104, 107, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 125, 127, 153, 251, 257, 264, 270

K

Kambanaros 131, 262, 265
Karoulla-Vrikki 146, 147, 150, 151, 264, 265
Karyolémou. 1, 11, 102, 110, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 136, 137, 138, 139, 142, 150, 217, 231, 239, 240, 241, 244, 262, 265, 268
Katsoyannou 22, 126, 239, 262, 271
Kizilyürek 92, 98, 265
Kounnapi 132, 133, 255, 265
Kunt 132, 271
Kyriacou 11, 155, 266

L

Leivada 131, 139, 242, 261, 265

M

Mavromati 128, 134, 135, 267
McEntee-Atalianis 132, 147, 148, 149, 265
Moschonas 126, 266

N

Newton 125, 129, 266

O

Özerk 145, 161, 162, 266

P

Panayotou 97, 98, 106, 140, 161, 263, 266
Papadakis 98, 241, 266
Papadima 11, 155, 156, 158, 159, 266
Papadopoulou 139, 243, 265, 266
Papageorgiou 158, 267
Papanastasiou 174, 182, 183, 235, 267
Papangelou 159, 267

Papapavlou 12, 22, 117, 120, 124, 125, 126, 128, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 141, 142, 147, 158, 239, 241, 261, 267, 268, 271
Papasavva 161, 268
Paradis 36, 68, 69, 185, 268
Pavlou .22, 97, 98, 106, 116, 117, 119, 120, 124, 125, 126, 129, 131, 133, 137, 141, 142, 143, 147, 151, 152, 239, 240, 243, 251, 258, 261, 266, 267, 268, 271
Persianis 107, 108, 109, 268
Peterfalvi 33, 268
Porquier 86, 268
Pouloukas 132, 147, 148, 149, 265

R

Rezapour 46, 55, 68, 69, 70, 184, 268
Roch 264
Rowe 126, 129, 135, 268, 269

S

Saussure 30, 32, 33, 34, 35, 39, 64, 269
Schogt 47, 269
Sciriha 125, 126, 127, 269
Sophocleous 12, 125, 130, 133, 134, 153, 252, 261, 267, 268, 269
Soutet 31, 32, 54, 262, 269
Spaeth 103, 269
Steinberg 36, 37, 38, 52, 269

T

Taxitari 131, 265
Tenekides 110, 269
Terkourafi 124, 125, 224, 225, 243, 260, 269
Themistocleous 126, 135, 153, 155, 156, 240, 262, 269, 270
Theodoulou 160, 270
Thoiron 40, 46, 262

Tsiplakou.....11, 22, 92, 100, 101, 107, 111, 113, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 129, 140, 145, 146, 152, 153, 160, 216, 226, 238, 239, 242, 244, 252, 258, 270, 271
Tum.....92, 132, 161, 162, 271

W

Wilks.....261, 269
Wittgenstein.....67, 261, 271

Y

Yaguello.....57, 58, 271
Yiakoumetti.....114, 119, 120, 122, 128, 129, 135, 141, 239, 240, 242, 251, 255, 256, 271
Yiangoullis.....159, 271
Yule.....124, 125, 135, 272

ANNEXE

Annexe 1 : Questionnaire en version originale (grec)

Οι ψυχογλωσσολογικές σχέσεις του ελληνοκύπριου ομιλητή με τους γλωσσολογικούς κώδικες του περιβάλλοντός του.

ΕΡΕΥΝΑ

Το παρόν ερωτηματολόγιο εντάσσεται στα πλαίσια έρευνας διδακτορικής διατριβής. Απευθύνεται σε ομιλητές οι οποίοι έχουν γεννηθεί και μεγαλώσει στην Κύπρο, ή έχουν έρθει στη χώρα λίγο μετά την γέννησή τους.

Η έρευνα αποτελείται από 25 ερωτήματα, στην πλειοψηφία τους πολλαπλής επιλογής. Η έρευνα διεξάγεται ανώνυμα και τα δεδομένα που θα προκύψουν θα χρησιμοποιηθούν μόνο για ερευνητικούς σκοπούς και δεν θα διατεθούν σε τρίτους.

Σας ευχαριστώ θερμά τη συμμετοχή σας και τη συμβολή σας στην έρευνα αυτή.

Με εκτίμηση
Σάββη Αντωνίου
Υποψήφια διδάκτωρ

Université de Bourgogne
Ecole Doctoral LECLA (Lettres, communication, langues, arts)
CPTC (Centre pluridisciplinaire, textes et cultures)

ΠΡΟΣΩΠΙΚΕΣ ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΕΣ

Παρακαλώ επιλέξτε τι ισχύει ή απαντήστε τις ερωτήσεις.

1. ΦΥΛΟ
   - ΑΝΤΡΑΣ
   - ΓΥΝΑΙΚΑ

2. ΗΛΙΚΙΑ
   - 18-24
   - 25-34
   - 25-44
   - 45-54
   - 55-64

○	>65
3.	ΜΟΡΦΩΤΙΚΟ ΕΠΙΠΕΔΟ
○	Δημοτικό
○	Γυμνάσιο
○	Λύκειο
○	Ανώτερη Σχολή / Δίπλωμα
○	Πανεπιστήμιο / Πτυχίο
○	Μεταπτυχιακό
○	Διδακτορικό
○	Άλλο (Παρακαλώ διευκρινίστε)
4.	ΕΠΑΓΓΕΛΜΑ
○	Δημόσιος Υπάλληλος
○	Ιδιωτικός Υπάλληλος
○	Ελεύθερος επαγγελματίας
○	Συνταξιούχος
○	Οικιακά
○	Φοιτητής /ρια
○	Άνεργος
○	Άλλο (Παρακαλώ διευκρινίστε)
5.	ΓΛΩΣΣΕΣ:

ΓΛΩΣΣΟΛΟΓΙΚΕΣ ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΕΣ						
ΠΑΡΑΚΑΛΩ ΕΠΙΛΕΞΤΕ ΟΤΙ ΙΣΧΥΕΙ						
6. ΧΡΗΣΙΜΟΠΟΙΩ ΤΗΝ ΚΥΠΡΙΑΚΗ ΟΤΑΝ ΜΙΛΩ ΜΕ						
	ΠΑΝΤΑ	ΣΥΧΝΑ	ΜΕΡΙΚΕΣ ΦΟΡΕΣ	ΣΠΑΝΙΑ	ΠΟΤΕ	ΔΕΝ ΙΣΧΥΕΙ
Τους γονείς μου						
Τους παππούδες μου						
Τα παιδιά μου						
Τον/την σύντροφο μου						
Το αφεντικό μου/ τον καθηγητή μου						
Τους συναδέλφους μου / τους συμμαθητές μου						
Μια πωλήτρια						
Ένα γιατρό						
Άγνωστα πρόσωπα						
7. ΧΡΗΣΙΜΟΠΟΙΩ ΤΗΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΟΤΑΝ ΜΙΛΩ ΜΕ						
	ΠΑΝΤΑ	ΣΥΧΝΑ	ΜΕΡΙΚΕΣ ΦΟΡΕΣ	ΣΠΑΝΙΑ	ΠΟΤΕ	ΔΕΝ ΙΣΧΥΕΙ
Τους γονείς μου						
Τους παππούδες μου						
Τα παιδιά μου						

Τον/την σύντροφο μου						
Το αφεντικό μου/ τον καθηγητή μου						
Τους συναδέλφους μου / τους συμμαθητές μου						
Μια πωλήτρια						
Ένα γιατρό						
Άγνωστα πρόσωπα						
8. ΧΡΗΣΙΜΟΠΟΙΩ ΤΗΝ ΑΓΓΛΙΚΗ ΟΤΑΝ ΜΙΛΩ ΜΕ						
	ΠΑΝΤΑ	ΣΥΧΝΑ	ΜΕΡΙΚΕΣ ΦΟΡΕΣ	ΣΠΑΝΙΑ	ΠΟΤΕ	ΔΕΝ ΙΣΧΥΕΙ
Τους γονείς μου						
Τους παππούδες μου						
Τα παιδιά μου						
Τον/την σύντροφο μου						
Το αφεντικό μου/ τον καθηγητή μου						
Τους συναδέλφους μου / τους συμμαθητές μου						
Μια πωλήτρια						
Ένα γιατρό						
Άγνωστα πρόσωπα						
9. ΧΡΗΣΙΜΟΠΟΙΩ ΤΗΝ ΓΑΛΛΙΚΗ ΟΤΑΝ ΜΙΛΩ ΜΕ						
	ΠΑΝΤΑ	ΣΥΧΝΑ	ΜΕΡΙΚΕΣ ΦΟΡΕΣ	ΣΠΑΝΙΑ	ΠΟΤΕ	ΔΕΝ ΙΣΧΥΕΙ
Τους γονείς μου						
Τους παππούδες μου						
Τα παιδιά μου						
Τον/την σύντροφο μου						
Το αφεντικό μου/ τον καθηγητή μου						
Τους συναδέλφους μου / τους συμμαθητές μου						
Μια πωλήτρια						
Ένα γιατρό						
Άγνωστα πρόσωπα						

ΓΛΩΣΣΟΛΟΓΙΚΕΣ ΕΡΩΤΗΣΕΙΣ					
ΠΑΡΑΚΑΛΩ ΕΠΙΛΕΞΤΕ ΟΤΙ ΙΣΧΥΕΙ					
10. ΟΤΑΝ ΓΡΑΦΩ ΣΤΑ ΚΟΙΝΩΝΙΚΑ ΔΙΚΤΥΑ (FACEBOOK. INSTAGRAM ΚΤΛ)					
	ΠΑΝΤΑ	ΣΥΧΝΑ	ΜΕΡΙΚΕΣ ΦΟΡΕΣ	ΣΠΑΝΙΑ	ΠΟΤΕ
χρησιμοποιώ το ελληνικό πληκτρολόγιο και γράφω στα ελληνικά *(όπως : δεν έχει πρόβλημα)*					
χρησιμοποιώ το ελληνικό πληκτρολόγιο και γράφω στα κυπριακά *(όπως : εν εσει προβλημα)*					
χρησιμοποιώ το λατινικό (αγγλικό) πληκτρολόγιο και γράφω στα ελληνικά *(όπως: den exei/ehei provlima)*					
χρησιμοποιώ το λατινικό (αγγλικό) πληκτρολόγιο και γράφω στα κυπριακά *(όπως: en eshi provlima)*					
χρησιμοποιώ το λατινικό (αγγλικό) πληκτρολόγιο και γράφω στα αγγλικά *(όπως: no problem)*					
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)					
11. ΟΤΑΝ ΓΡΑΦΩ ΜΙΑ ΕΥΧΕΤΗΡΙΑ ΚΑΡΤΑ ΧΡΗΣΙΜΟΠΟΙΩ					
	ΠΑΝΤΑ	ΣΥΧΝΑ	ΜΕΡΙΚΕΣ ΦΟΡΕΣ	ΣΠΑΝΙΑ	ΠΟΤΕ
Την ελληνική					
Την αγγλική					
Την κυπριακή με ελληνικό αλφάβητο					
Την κυπριακή με αγγλικούς χαρακτήρες					
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)					
12. ΕΑΝ ΧΡΕΙΑΣΤΕΙ ΝΑ ΠΑΡΑΓΩ ΓΡΑΠΤΟ ΛΟΓΟ ΣΤΗΝ ΔΟΥΛΕΙΑ ΜΟΥ ΑΥΤΟ ΓΙΝΕΤΑΙ ΣΤΑ					
Ελληνικά					

Αγγλικά					
Κυπριακά					
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)					

ΕΡΩΤΗΣΕΙΣ ΨΥΧΟΓΛΩΣΣΟΛΟΓΙΚΟΥ ΠΕΡΙΕΧΟΜΕΝΟΥ				
ΠΑΡΑΚΑΛΩ ΕΠΙΛΕΞΤΕ ΟΤΙ ΙΣΧΥΕΙ				
13. ΓΛΩΣΣΑ/ΕΣ ΜΟΥ ΕΙΝΑΙ (ΜΠΟΡΕΙΤΕ ΝΑ ΕΠΙΛΕΞΕΤΕ ΠΑΝΩ ΑΠΟ ΜΙΑ)				
	ΣΥΜΦΩΝΩ		ΔΙΑΦΩΝΩ	
Κυπριακή				
Ελληνική				
Αγγλική				
Γαλλική				
Τούρκικη				
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)				
14. ΝΟΙΩΘΩ ΑΝΕΤΑ ΚΑΙ ΑΙΣΘΑΝΟΜΑΙ ΚΑΛΑ ΟΤΑΝ ΕΚΦΡΑΖΟΜΑΙ ΠΡΟΦΟΡΙΚΑ ΣΤΗΝ (ΜΠΟΡΕΙΤΕ ΝΑ ΕΠΙΛΕΞΕΤΕ ΠΑΝΩ ΑΠΟ ΜΙΑ)				
	ΣΥΜΦΩΝΩ		ΔΙΑΦΩΝΩ	
Κυπριακή				
Ελληνική				
Αγγλική				
Γαλλική				
Τούρκικη				
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)				
15. ΝΟΙΩΘΩ ΑΝΕΤΑ ΚΑΙ ΑΙΣΘΑΝΟΜΑΙ ΚΑΛΑ ΟΤΑΝ ΓΡΑΦΩ ΣΤΗΝ (ΜΠΟΡΕΙΤΕ ΝΑ ΕΠΙΛΕΞΕΤΕ ΠΑΝΩ ΑΠΟ ΜΙΑ)				
	ΣΥΜΦΩΝΩ		ΔΙΑΦΩΝΩ	
Κυπριακή				
Ελληνική				
Αγγλική				
Γαλλική				
Τούρκικη				
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)				
16. ΕΙΜΑΙ ΙΚΑΝΟΣ ΝΑ ΚΑΝΩ ΜΙΑ ΠΛΑΚΑ Η ΝΑ ΠΩ ΕΝΑ ΑΣΤΕΙΟ ΣΤΗΝ (ΜΠΟΡΕΙΤΕ ΝΑ ΕΠΙΛΕΞΕΤΕ ΠΑΝΩ ΑΠΟ ΜΙΑ)				
	ΣΙΓΟΥΡΑ ΝΑΙ	ΠΙΘΑΝΟΝ ΝΑΙ	ΠΙΘΑΝΟΝ ΟΧΙ	ΣΙΓΟΥΡΑ ΟΧΙ
Κυπριακή				

Ελληνική				
Αγγλική				
Γαλλική				
Τούρκικη				
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)				

17. ΘΕΩΡΩ/ΕΙΜΑΙ ΙΚΑΝΟΣ ΝΑ ΔΙΑΒΑΣΩ ΜΙΑ ΕΦΗΜΕΡΙΔΑ ΚΑΙ ΝΑ ΚΑΤΑΛΑΒΩ ΣΧΕΔΟΝ ΟΛΑ ΣΤΗΝ

	ΣΙΓΟΥΡΑ ΝΑΙ	ΠΙΘΑΝΟΝ ΝΑΙ	ΠΙΘΑΝΟΝ ΟΧΙ	ΣΙΓΟΥΡΑ ΟΧΙ
Κυπριακή				
Ελληνική				
Αγγλική				
Γαλλική				
Τούρκικη				
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)				

18. ΘΕΩΡΩ/ΕΙΜΑΙ ΙΚΑΝΟΣ ΝΑ ΠΑΡΑΚΟΛΟΥΘΗΣΩ ΜΙΑ ΤΑΙΝΙΑ Ή ΜΙΑ ΣΕΙΡΑ ΚΑΙ ΝΑ ΚΑΤΑΛΑΒΩ ΤΟ ΝΟΗΜΑ ΚΑΙ ΤΗΝ ΠΛΟΚΗ ΣΤΗΝ

	ΣΙΓΟΥΡΑ ΝΑΙ	ΠΙΘΑΝΟΝ ΝΑΙ	ΠΙΘΑΝΟΝ ΟΧΙ	ΣΙΓΟΥΡΑ ΟΧΙ
Κυπριακή				
Ελληνική				
Αγγλική				
Γαλλική				
Τούρκικη				
ΑΛΛΟ (Παρακαλώ διευκρινίστε)				

19. ΘΑ ΗΘΕΛΑ ΝΑ ΥΠΗΡΧΕ ΑΝΑΓΝΩΡΙΣΗ ΤΗΣ ΓΡΑΦΗΣ ΤΗΣ ΚΥΠΡΙΑΚΗΣ

- ○ Ναι, θα ήθελα να μπορούσα να έγραφα στην κυπριακή και αυτό να αναγνωριζόταν επίσημα
- ○ Όχι, θα προτιμούσα η κυπριακή να παραμείνει προφορική γλωσσά

20. ΘΑ ΗΘΕΛΑ Ο ΠΡΟΦΟΡΙΚΟΣ ΛΟΓΟΣ ΤΩΝ ΚΥΠΡΙΩΝ

- ○ Να ήταν πιο κοντά στην ελληνική
- ○ Να ήταν πιο κοντά στα πιο 'βαρετά' κυπριακά
- ○ Να παραμείνει ως έχει

ΑΛΛΟ
(Παρακαλώ διευκρινίστε)

21. ΘΑ ΗΘΕΛΑ Η ΑΚΟΛΟΥΘΗ ΓΛΩΣΣΑ ΝΑ ΓΙΝΕΙ ΚΑΙ ΑΥΤΗ ΕΠΙΣΗΜΗ ΓΛΩΣΣΑ ΤΗΣ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑΣ ΜΑΖΙ ΜΕ ΤΑ ΕΛΛΗΝΙΚΑ ΚΑΙ ΤΑ ΤΟΥΡΚΙΚΑ

○	Αγγλική
○	Κυπριακή

22. ΑΙΣΘΑΝΟΜΑΙ ΓΙΑ ΟΠΟΙΟΔΗΠΟΤΕ ΛΟΓΟ ΚΑΠΟΙΟ ΕΙΔΟΣ ΑΡΝΗΤΙΣΜΟΥ ΑΠΕΝΑΝΤΙ ΣΤΗΝ

	ΝΑΙ	**ΟΧΙ**
Κυπριακή		
Ελληνική		
Αγγλική		
Γαλλική		
Τούρκικη		

23. ΕΑΝ ΕΧΕΤΕ ΑΠΑΝΤΗΣΕΙ 'ΝΑΙ' ΣΕ ΚΑΠΟΙΑΝ ΑΠΟ ΠΑΡΑΠΑΝΩ ΓΛΩΣΣΕΣ ΠΑΡΑΚΑΛΩ ΔΩΣΤΕ ΣΥΝΟΠΤΙΚΑ ΤΟΝ /ΤΟΥΣ ΛΟΓΟΥΣ

Κυπριακή:

Ελληνική:

Αγγλική :

Γαλλική:

Τούρκικη:

24. ΠΟΙΑ ΑΠΟ ΤΙΣ ΑΚΟΛΟΥΘΕΣ ΓΛΩΣΣΕΣ ΠΙΘΑΝΟΝ ΝΑ ΕΠΙΛΕΓΑΤΕ ΓΙΑ ΝΑ ΑΠΑΝΤΗΣΕΤΕ ΤΟ ΕΡΩΤΗΜΑΤΟΛΟΓΙΟ ΑΥΤΟ

	ΝΑΙ	ΟΧΙ
Αγγλική		
Γαλλική		
Τούρκικη		
Πάλι την ελληνική		

ΑΛΛΟ
(Παρακαλώ διευκρινίστε)

25. ΣΧΟΛΙΑ/ ΠΑΡΑΤΗΡΗΣΕΙΣ

ΤΕΛΟΣ ΕΡΩΤΗΜΑΤΟΛΟΓΙΟΥ

Annexe 2 : Les résultats détaillés du questionnaire

L'usage du chypriote grec

Le tableau suivant montre la fréquence de la réponse et le pourcentage des locuteurs qui ont déclaré utiliser le chypriote grec quand ils s'adressent à des interlocuteurs spécifiques. Une grande différence est observée entre ceux qui utilisent fréquemment voire toujours le chypriote grec lorsqu'ils s'adressent à leurs grands-parents (89,5 %), et ceux qui l'utilisent rarement ou jamais (0,6 %). Il est clair que ces derniers préfèrent utiliser le chypriote grec quand ils s'adressent aux personnes plus âgées. Aussi, le pourcentage (87,3 %) est élevé lorsqu'ils parlent à leurs parents. Plus de la moitié utilise le chypriote grec quand ils parlent à leur partenaire (77,6 %), leurs collègues ou leurs camarades (75,2) et leurs enfants (61 %). À peu près la moitié des participants parle à leur patron ou professeur (57,9 %), une vendeuse (51,5 %), un inconnu (49,4 %) et un médecin (48,3 %) en utilisant le chypriote grec. Plus bas se trouve le graphique dans lequel sont représentées ces données.

Interlocuteurs	*Toujours / souvent*		*Parfois*		*Rarement / jamais*		*Non applicable*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%	f	%
a) Parents	153	89.5	12	7	1	0.6	5	2.9	171	100
b) Grands-parents	144	87.3	6	3.6	1	0.6	14	8.5	165	100
c) Enfants	97	61	22	13.8	10	6.3	30	18.9	159	100
d) Partenaire	128	77.6	21	12.7	6	3.6	10	6.1	165	100
e) Patron / Professeur	98	57.9	30	17.8	30	17.8	11	6.5	169	100
f) Collègues / Camarades	127	75.2	26	15.4	10	5.9	6	3.5	169	100
g) Vendeuse	88	51.5	51	29.8	31	18.1	1	0.6	171	100
h) Médecin	83	48.3	47	27.3	42	24.4	0	0	172	100
i) Inconnu	85	49.4	49	28.5	38	22.1	0	0	172	100

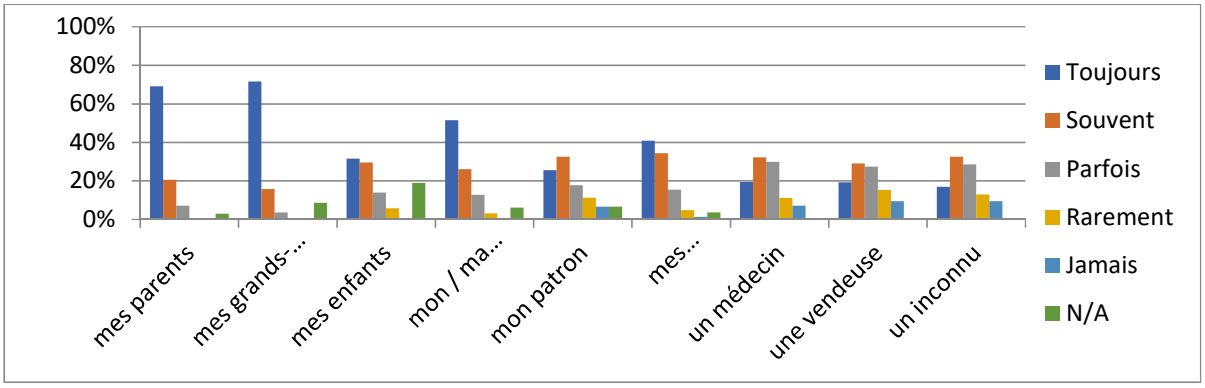

L'usage du grec

Le tableau suivant présente l'usage du grec moderne standard par les locuteurs chypriotes grecs. Dès lors, 56.2% des participants ont déclaré utiliser le grec pour s'adresser à un inconnu. Pourtant, 59.9% des participants ont déclaré ne jamais utiliser ce code, ou le faire rarement, lorsqu'ils s'adressent à leurs grands-parents. L'hypothèse raisonnable de cette grande diversité de réponses réside sur le fait que plusieurs locuteurs chypriotes grecs ne font pas la distinction entre le parler local et le grec moderne standard, réalité aussi observée par l'observation de terrain, par les entretiens, mais aussi par l'étude bibliographique comme nous l'avons montré aux chapitres précédents. Même avec cette perception de la part des locuteurs, plus de la moitié des participants (59 %) utilise le grec (ou ce qu'ils croient être le grec) — toujours ou souvent — pour s'adresser à un médecin. De même, 59.9 % des participants ne l'utilisent jamais ou rarement, lorsqu'ils s'adressent à leurs grands-parents.

Interlocuteurs	*Toujours / souvent*		*Parfois %*		*Rarement / jamais %*		*Non applicable*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%	f	%
a) Parents	34	19.8	42	24.4	84	48.8	12	7	172	100
b) Grands-parents	25	14.9	23	13.8	100	59.9	19	11.4	167	100
c) Enfants	55	34.3	37	23.1	34	21.3	34	21.3	160	100
d) Partenaire	40	24	49	29.3	64	38.3	14	8.4	167	100
e) Patron / Professeur	77	45.3	49	28.8	28	16.5	16	9.4	170	100
f) Collègues / Camarades	56	32.8	55	32.2	50	29.2	10	5.8	171	100
g) Vendeuse	86	50.9	51	30.2	30	17.7	2	1.2	169	100
h) Médecin	101	59	44	25.8	25	14.6	1	0.6	171	100
i) Inconnu	95	56.2	43	25.4	28	16.6	3	1.8	169	100

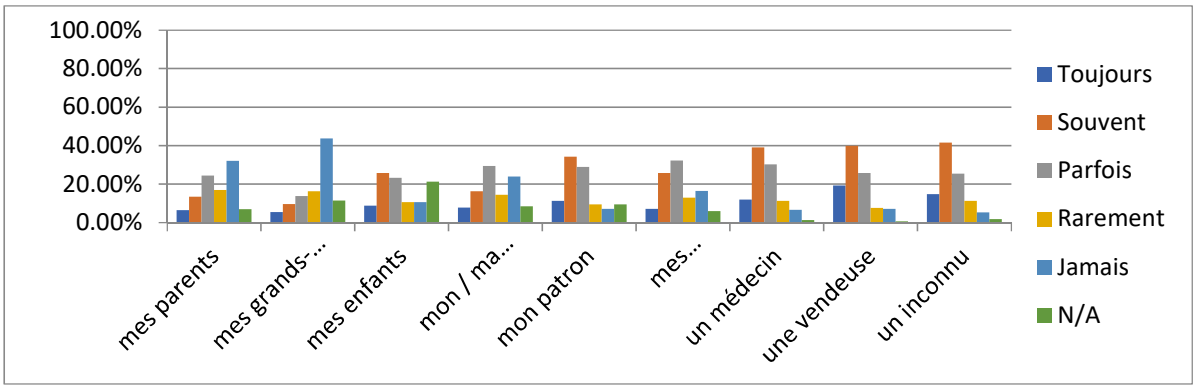

L'usage de l'anglais

Le tableau suivant montre l'utilisation de l'anglais et conséquemment les contextes dans lesquels les participants de cette étude l'utilisent. La grande majorité n'utilise pas l'anglais ou le fait rarement pour parler à leurs parents (77,3 %) ou à leurs grands-parents (76,5 %). En ce qui concerne l'utilisation de l'anglais, on constate que 18,2 % des participants l'utilisent toujours ou souvent lorsqu'ils s'adressent à leurs collègues ou camarades et 17,6 % quand ils s'adressent à leur patron ou leur professeur. Compte tenu de la place importante de l'anglais dans les entreprises chypriotes, ce pourcentage ne semble pas étonnant. Néanmoins, la majorité des participants n'utilise pas ce code linguistique dans leur vie quotidienne.

Seul 1,74 % des participants parlent anglais à leurs parents, encore moins (0,59 %) à leurs grands-parents et 5,59 % à leurs enfants. À l'inverse, 17,65 % d'entre eux utilisent ce code lorsqu'ils s'adressent à leur patron ou à leur professeur et 18,24 % à leurs collègues ou à leurs camarades. Enfin, 14,71 % d'entre eux parlent anglais à une vendeuse, 4,12 % à un médecin et 11,63 % à des personnes inconnues.

Interlocuteurs	*Toujours / souvent*		*Parfois %*		*Rarement / jamais %*		*Non applicable*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%	f	%
a) Parents	3	1.7	8	4.7	133	77.3	28	16.3	172	100
b) Grands-parents	1	0.6	0	0	130	76.5	39	22.9	170	100
c) Enfants	9	5.6	23	14.3	83	51.5	46	28.6	161	100
d) Partenaire	9	5.4	33	19.7	103	61.7	22	13.2	167	100
e) Patron / Professeur	30	17.6	28	16.5	85	50	27	15.9	170	100
f) Collègues / Camarades	31	18.2	35	20.6	84	49.4	20	11.8	170	100
g) Vendeuse	25	14.7	74	43.5	65	38.3	6	3.5	170	100
h) Médecin	7	4.1	27	15.9	123	72.4	13	7.6	170	100
i) Inconnu	20	11.6	66	38.4	76	44.2	10	5.8	172	100

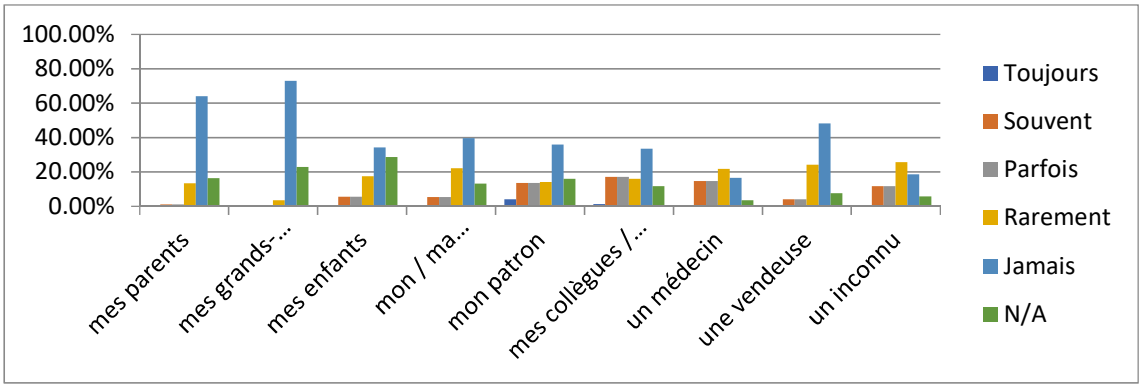

L'utilisation du français

Le tableau suivant met en exergue l'utilisation du français dans le contexte linguistique chypriote et les résultats sont évidents. La grande majorité des participants n'utilise pas le français dans sa communication quotidienne ; la réponse « non applicable » signifie aussi la non-utilisation de cette langue. Parmi le petit nombre de participants qui utilise le français, on voit que ces derniers le font dans un contexte social puisqu'aucun participant ne parle en français avec son entourage familial. Aussi, certains locuteurs chypriotes grecs parlent français au travail et à l'école.

Aucun participant ne parle français à leurs grands-parents, parents, enfants et partenaires. Personne n'utilise ce code pour parler à un médecin et seuls 3,53 % des participants ont déclaré parler français à leur patron ou à leur professeur. Enfin, 2,92 % parlent français à leurs collègues ou camarades, 0,58 % à une vendeuse et 0,58 % à des inconnus.

Interlocuteurs	*Toujours / souvent*		*Parfois %*		*Rarement / jamais %*		*Non applicable*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%	f	%
a) Parents	0	0	0	0	100	57.1	75	42.9	175	100
b) Grands-parents	0	0	0	0	98	57.3	73	42.7	169	100
c) Enfants	0	0	3	1.8	82	48.8	83	49.4	168	100
d) Partenaire	0	0	0	0	97	57	73	43	170	100
e) Patron / Professeur	6	3.5	3	1.7	93	53.8	71	41	173	100
f) Collègues / Camarades	5	2.9	3	1.7	95	54.6	71	40.8	174	100
g) Vendeuse	1	0.6	2	1.2	100	57.4	71	40.8	174	100
h) Médecin	0	0	0	0	103	59.2	71	40.8	174	100
i) Inconnu	1	0.6	3	1.8	100	57.4	70	40.2	174	100

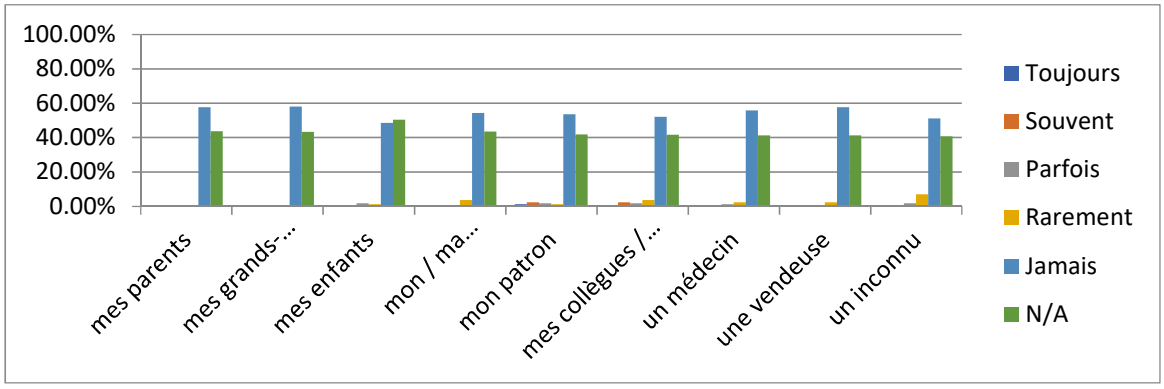

Production écrite — réseaux sociaux.

Le tableau suivant met en évidence les pratiques des participants lorsqu'il leur arrive de s'exprimer à l'écrit dans les réseaux sociaux. Un peu plus de la moitié des participants (54,8 %) s'exprime en grec, toujours ou souvent, dans les réseaux sociaux tandis qu'un peu moins de la moitié (44,2 %) affirme utiliser le clavier anglais pour s'exprimer en chypriote grec. Il semblerait donc que la façon dont les Chypriotes grecs écrivent non officiellement soit partagée. Aussi, à la septième question, cinq participants ont souhaité laisser un commentaire dans lequel se trouve la traduction française.

	Toujours / souvent		*Parfois*		*Rarement / jamais*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%
• *J'utilise le clavier grec et j'écris en grec* (ex : δεν έχει πρόβλημα)	92	54.8	40	23.8	36	21.4	168	100
• *J'utilise le clavier grec et j'écris en chypriote grec* (ex : εν εσει πρόβλημα)	23	13.9	35	21	108	65.1	166	100
• *J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en langue grecque* (den exei/ehei provlima)	73	44.2	24	14.6	68	41.2	165	100
• *J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en chypriote grec* (ex : en eshei provlima)	49	29.3	21	12.6	97	58.1	167	100
• *J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en anglais* (ex : no problem)	61	36.7	39	23.5	66	39.8	166	100

Autre, Veuillez indiquer

i. *« Je n'écris pas dans les réseaux »*
ii. *« Le dernier semestre uniquement en grec »*
iii. *« Dans les courriels officiels, j'utilise le grec et l'anglais. Dans les messages simples de la communication en Greeklish »*
iv. *« Malheureusement j'écris en Greeklish »*
v. *« Toujours en Grec »*

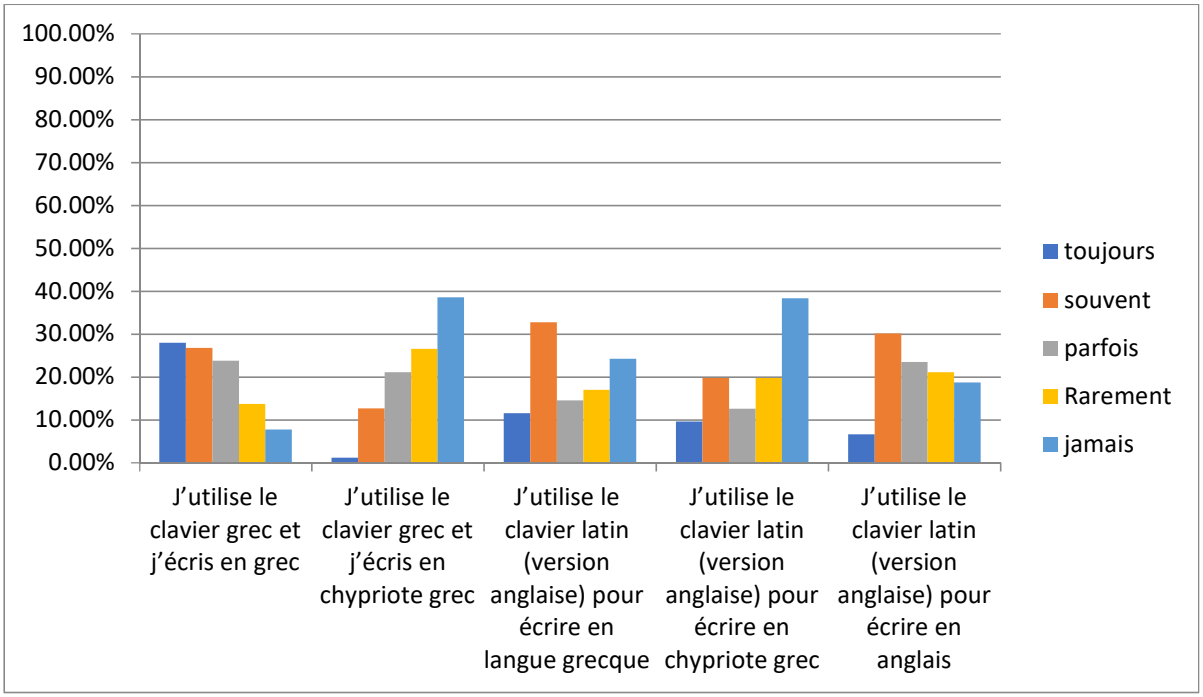
100.00%
90.00%
80.00%
70.00%
60.00%
50.00%
40.00%
30.00%
20.00%
10.00%
0.00%
J'utilise le clavier grec et j'écris en grec
J'utilise le clavier grec et j'écris en chypriote grec
J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en langue grecque
J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en chypriote grec
J'utilise le clavier latin (version anglaise) pour écrire en anglais
toujours
souvent
parfois
Rarement
jamais

Production écrite : carte de vœux.

Le tableau suivant montre les habitudes des participants quand il s'agit de s'exprimer à l'écrit dans un contexte plus officiel que celui des réseaux sociaux notamment quand ils écrivent une carte de vœux. La grande majorité, soit 94,1 %, écrit une carte de vœux en utilisant le grec tandis que 92,7 % d'entre eux n'utilisent jamais le chypriote en alphabet latin ou rarement. Un quart des participants a déclaré écrire souvent ou toujours des cartes de vœux en anglais. Un petit nombre d'entre eux utilise le chypriote grec en alphabet grec (9,8 %) et le pourcentage diminue lorsqu'il s'agit d'écrire le chypriote en utilisant l'alphabet latin (4,3 %)

	Toujours / souvent		*Parfois*		*Rarement / jamais*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%
a) Le grec	159	94.1	7	4.1	3	1.8	169	100
b) L'anglais	41	25.3	33	20.4	88	54.3	162	100
c) Le chypriote en alphabet grec	16	9.8	14	8.5	134	81.7	164	100
d) Le chypriote en alphabet latin (version anglaise)	7	4.3	5	3	152	92.7	164	100
Autre, Veuillez indiquer								

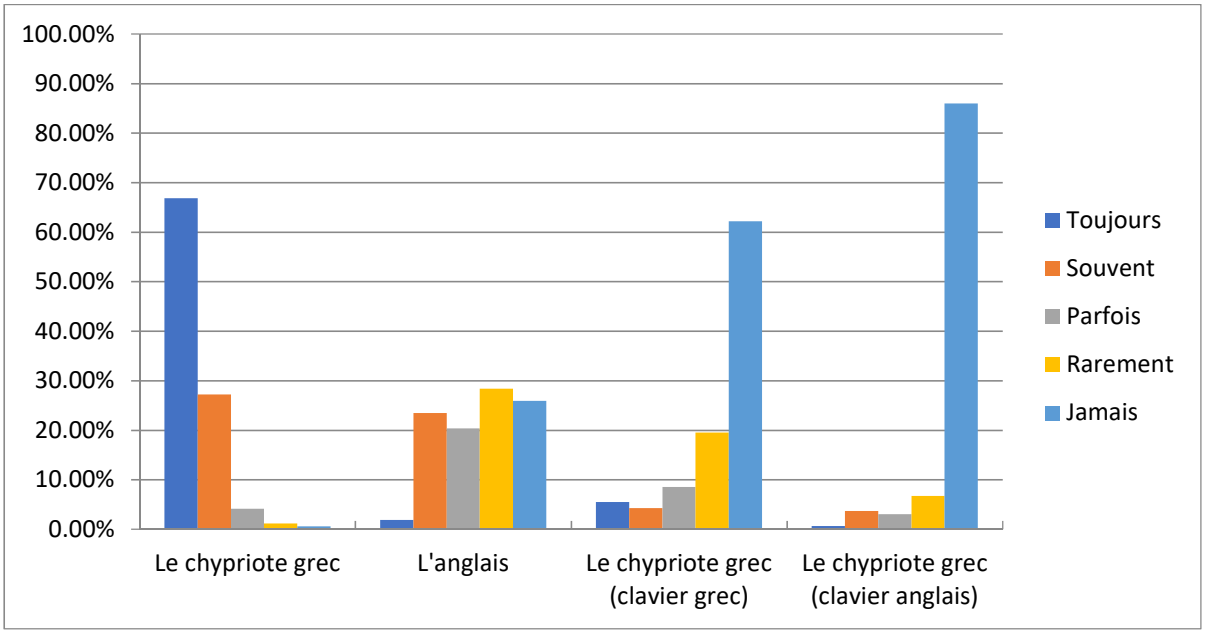

Production écrite : au travail

Au tableau suivant, les pratiques des participants concernant l'écriture officielle sont démontrées. En ce qui concerne le dialecte, la grande majorité des participants (95 %) déclare ne pas l'utiliser au travail lorsqu'ils doivent rédiger des textes officiels. En effet, 77,7 % des participants affirment le faire en grec. L'on constate également que 39,1 % d'entre eux utilisent quotidiennement l'anglais et 19,3 % l'utilisent parfois. À cette question, cinq participants ont également laissé un commentaire.

	Toujours/ Souvent		*Parfois*		*Rarement / Jamais*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%	f	%
a) En chypriote grec	3	1.9	5	3.1	152	95	160	100
b) En grec	129	77.7	15	9.1	22	13.2	166	100
c) En anglais	63	39.1	31	19.3	67	41.6	161	100
AUTRE :	*i. Non applicable*							
Veuillez indiquer :	*ii. Entre collègues en Greeklish, officiellement toujours en grec*							
	iii. Je ne travaille pas							
	iv. Mes patrons ne sont ni grecs ni chypriotes, la langue commune est l'anglais.							
	v. *Français*							

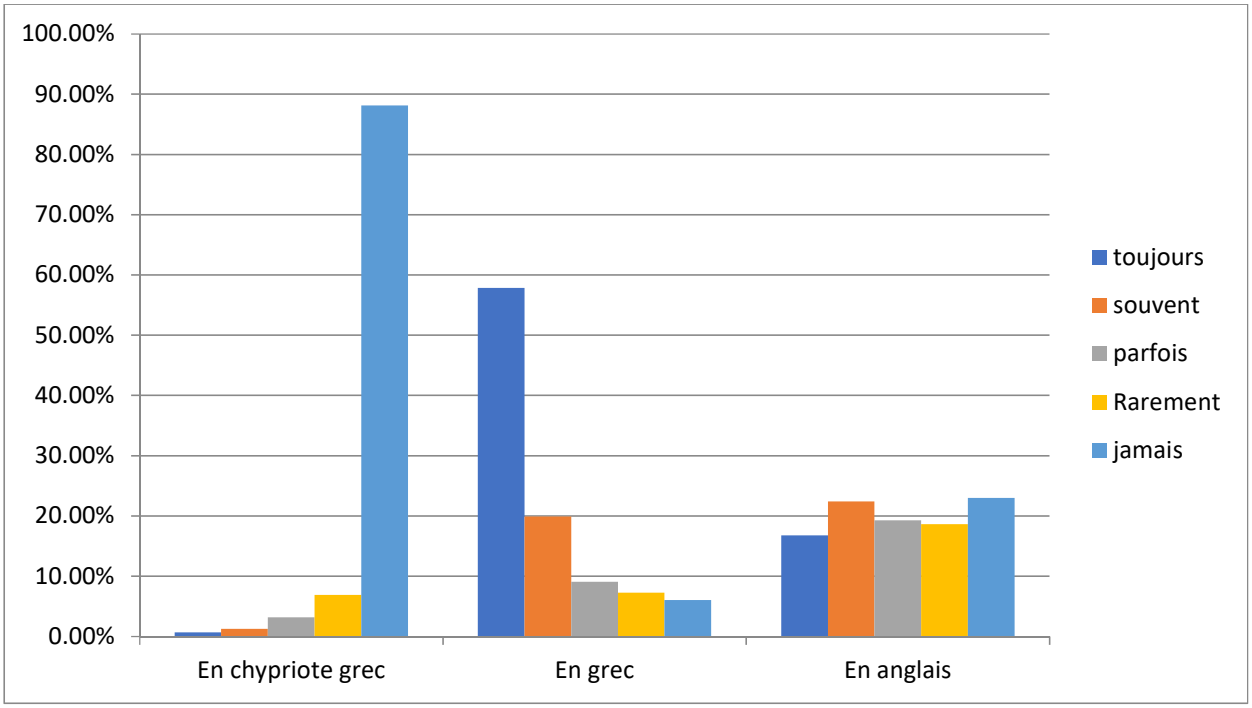

***Ma* langue**

À la partie suivante, les questions ont un contenu dans lequel la dimension psycholinguistique est au centre. En effet, la première question interroge les participants sur *leur* langue. Sans ajouter des spécifications ou des limitations, les participants doivent dire quelle(s) langue(s) ils considèrent être *leur(s)* langue(s). Dans leur grande majorité (97,4 %), les participants considèrent que le grec et *leur* langue et 82,8 % considèrent aussi le chypriote comme étant leur langue. En ce qui concerne l'anglais, 58,3 % d'entre eux ne sont pas d'accord avec ce postulat tandis que 41,7 % le sont. Les résultats sont très clairs en ce qui concerne le français et le turc, car 95,8 % ne considèrent pas le français comme leur langue et presque tous les participants sont d'accord sur le fait que la langue turque ne fait pas partie de leurs langues. Cinq participants ont choisi d'écrire un commentaire. Tous les commentaires sont écrits en grec et sont traduits en français.

	Je suis d'accord		*Je ne suis pas d'accord*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%
a) Chypriote	125	82.8	26	17.2	151	100
b) Grec	147	97.4	4	2.6	151	100
c) Anglais	53	41.7	74	58.3	127	100
d) Français	5	4.2	115	95.8	120	100
e) Turc	1	0.8	116	99.2	117	100
AUTRE : Veuillez indiquer :	*i.* *« Ma langue est l'arabe »* *ii.* *« Ma langue est le russe »* *iii.* *« Le chypriote est un dialecte de la langue grecque »* *iv.* *« Ma langue est le bulgare »* *v.* *« Ma langue est le grec et aussi le dialecte chypriote »*					

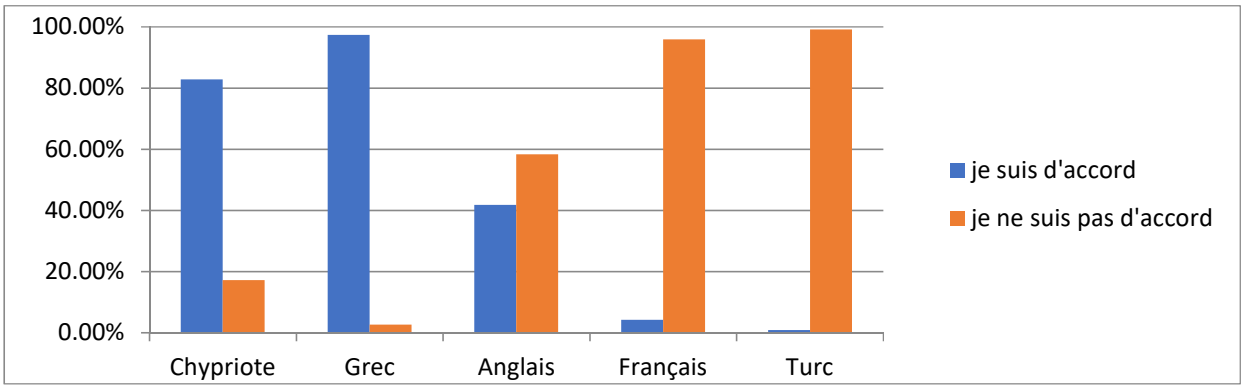

Être à l'aise à l'oral (officiellement ou non)

Concernant le chypriote grec, les participants sont partagés. En effet, 50,4 % des participants se sentent à l'aise et confortable en utilisant le chypriote grec à l'écrit ; et ce malgré le manque d'une codification officielle. L'autre moitié (49,6 %) déclare le contraire. Quant au grec, la grande majorité (98,7 %) affirme n'avoir pas de problème pour s'exprimer. Presque sept sur dix des participants sont à l'aise quand ils écrivent en anglais. Les chiffres baissent pour le français et le turc, car 8,7 % affirment être à l'aise lorsqu'ils s'expriment à l'écrit en français et seuls 0,8 % en turc. Le seul commentaire laissé à cette question comprend le mot « bulgare » voulant dire que le bulgare est le code dans lequel le participant en question se sent à l'aise à l'écrit.

	Je suis d'accord		*Je ne suis pas d'accord*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%
a) Chypriote	148	95.5	7	4.5	155	100
b) Grec	134	88.7	17	11.3	151	100
c) Anglais	81	60	54	40	135	100
d) Français	13	10.3	113	89.7	126	100
e) Turc	1	0.8	122	99.2	123	100
AUTRE : Veuillez indiquer :	*i. « Je suis d'accord pour l'arabe »* *ii. « Le russe »* *iii. « Le bulgare »* *iv. « Abstraction faite de ma langue maternelle, depuis les 20 dernières années j'utilise à un degré élevé l'anglais avec des employés étrangers tant à l'oral qu'à l'écrit »*					

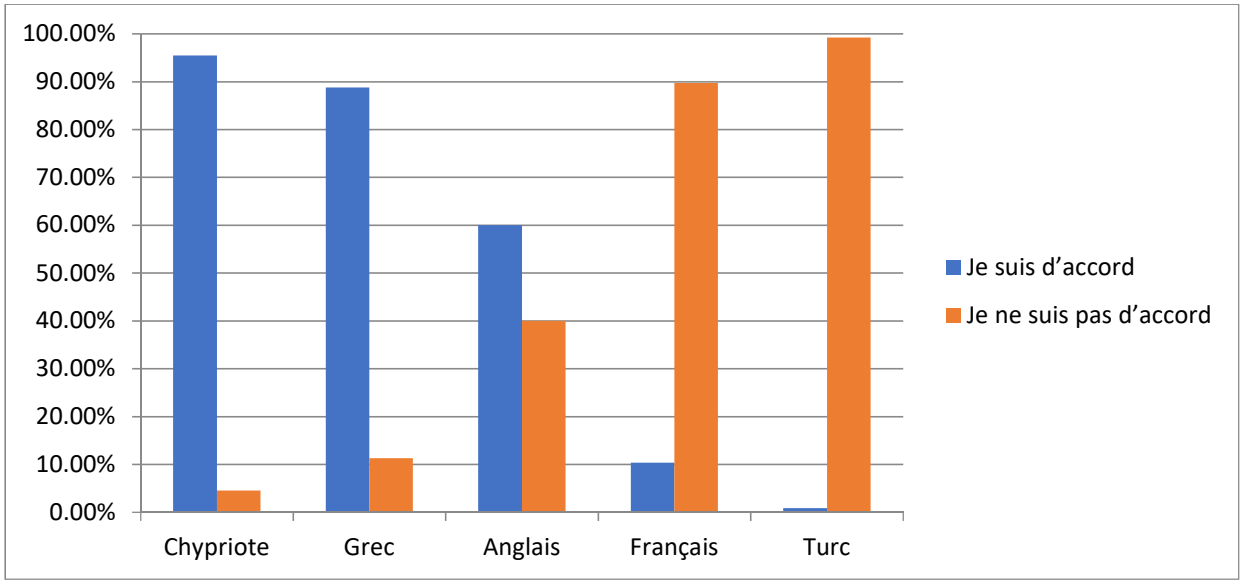

Faire ou raconter une blague

Les trois questions suivantes mettent en exergue les capacités des participants non pas seulement linguistiques, mais aussi psycholinguistiques. Il leur était demandé avec quelle(s) langue(s) ces derniers se sentent capables de faire une blague, de lire et de comprendre un journal et enfin de regarder un film ou une série télévisée en comprenant l'intrigue.

Pour faire ou raconter une blague, les participants ont affirmé pouvoir le faire en chypriote grec et en grec ; 99,3 % et 92,7 % respectivement. Le taux est assez élevé pour l'anglais, car plus de sept sur dix des participants (73,5 %) ont déclaré pouvoir faire une blague en anglais. Enfin, 8 % d'entre eux affirment être capable de le faire en français et seul 1,5 % en turc.

	Probablement oui		*Probablement non*		*Total*	
	f	%	f	%	f	%
a) Chypriote	154	99.3	1	0.7	155	100
b) Grec	140	92.7	11	7.3	151	100
c) Anglais	108	73.5	39	26.5	147	100
d) Français	11	8	126	92	137	100
e) Turc	2	1.5	134	98.5	136	100
AUTRE :	*i.*	*En arabe probablement oui*				
Veuillez indiquer :	ii.	*Lange russe*				

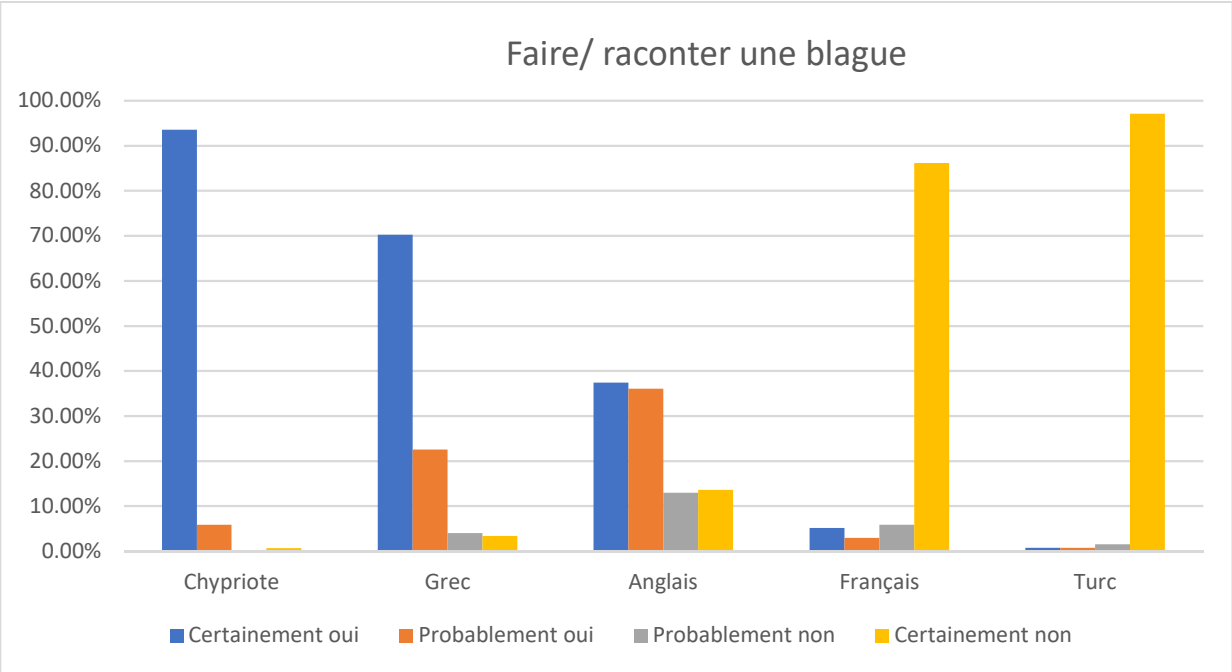

Lire un journal et comprendre presque tout

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, 96,67 % des participants affirment pouvoir, certainement ou probablement, lire un journal et de comprendre presque la totalité, en chypriote grec et en grec. Plus de la moitié des participants, soit 89,47 %, peut lire et comprendre un journal en anglais. Seuls 10,07 % d'entre eux déclarent pouvoir le faire en français et 1,45 % en turc.

	Certainement oui	*Probablement oui*	*Probablement non*	*Certainement non*	*Total de réponses*
a) Chypriote	120	25	2	3	150
b) Grec	152	4	0	0	156
c) Anglais	77	59	8	8	152
d) Français	8	6	18	107	139
e) Turc	1	1	1	135	138
AUTRE :					
Veuillez indiquer :					

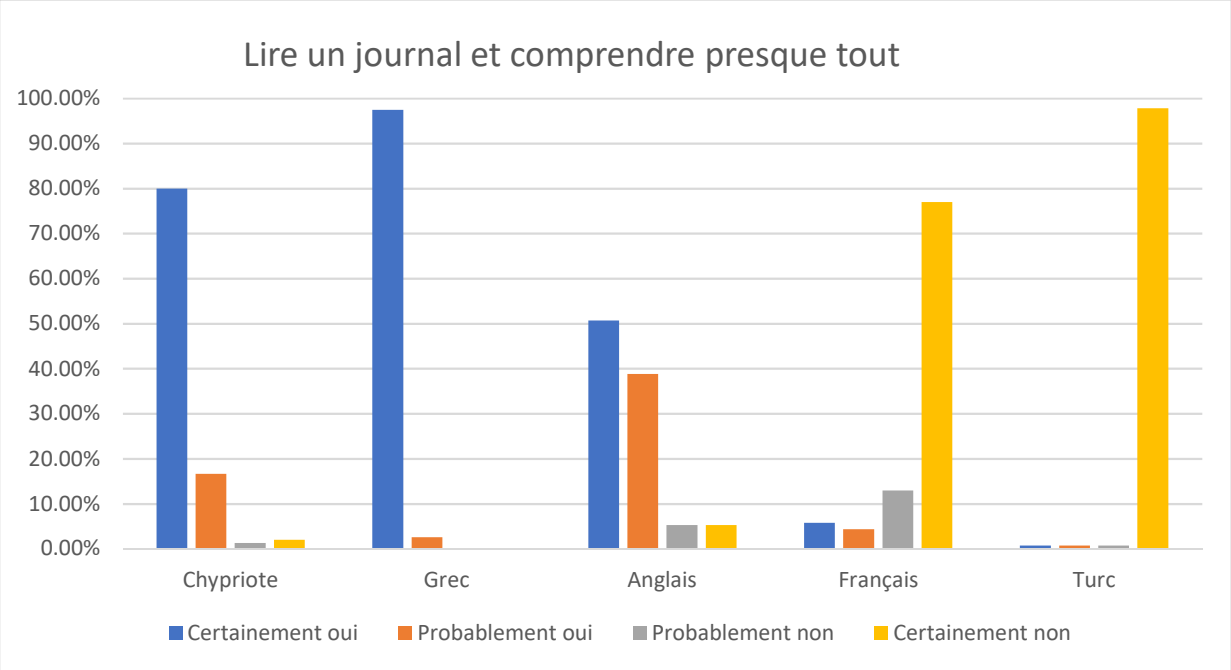

Regarder une série ou un film et comprendre le plot

La grande majorité des participants affirme pouvoir, certainement ou probablement, regarder un film ou une série télévisée et de comprendre l'intrigue et le sens en chypriote grec et en grec. Le pourcentage concernant l'anglais est également élevé, car 91,56 % d'entre eux ont répondu positivement. Le pourcentage quant au français et au turc reste faible, soit 12,14 % et 2,16 % respectivement.

	Certainement oui	*Probablement oui*	*Probablement non*	*Certainement non*	*Total de réponses*
a) Chypriote	144	9	1	0	154
b) Grec	153	3	0	0	156
c) Anglais	91	50	7	6	154
d) Français	7	10	28	95	140
e) Turc	1	2	7	129	139
AUTRE :					
Veuillez indiquer :					

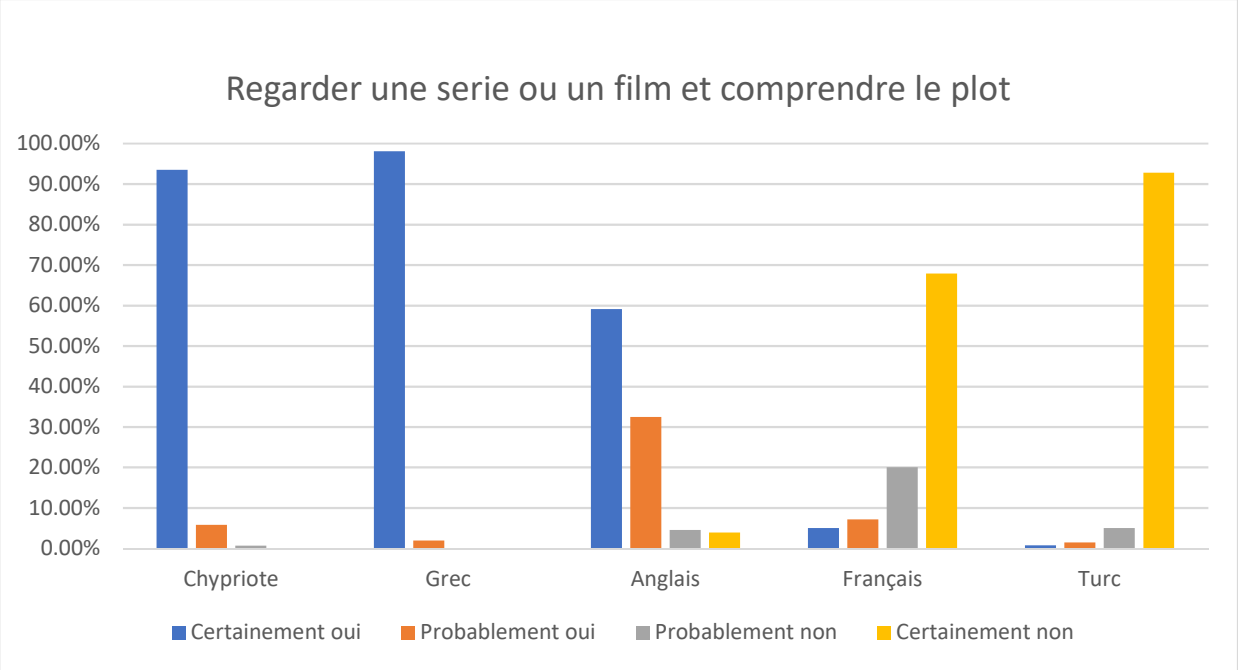

Opinion concernant l'écriture en chypriote grec

Parmi les 156 réponses à cette question, 37,82 % des participants souhaitent que l'écriture du chypriote grec soit officiellement reconnue tandis que 62,18 % d'entre eux désirent que ce code reste une langue orale.

	Total de réponses
Oui, j'aimerais être en mesure d'écrire en chypriote et que cette pratique soit officiellement reconnue	59
Non, je préfère que le chypriote grec demeure une langue orale.	97

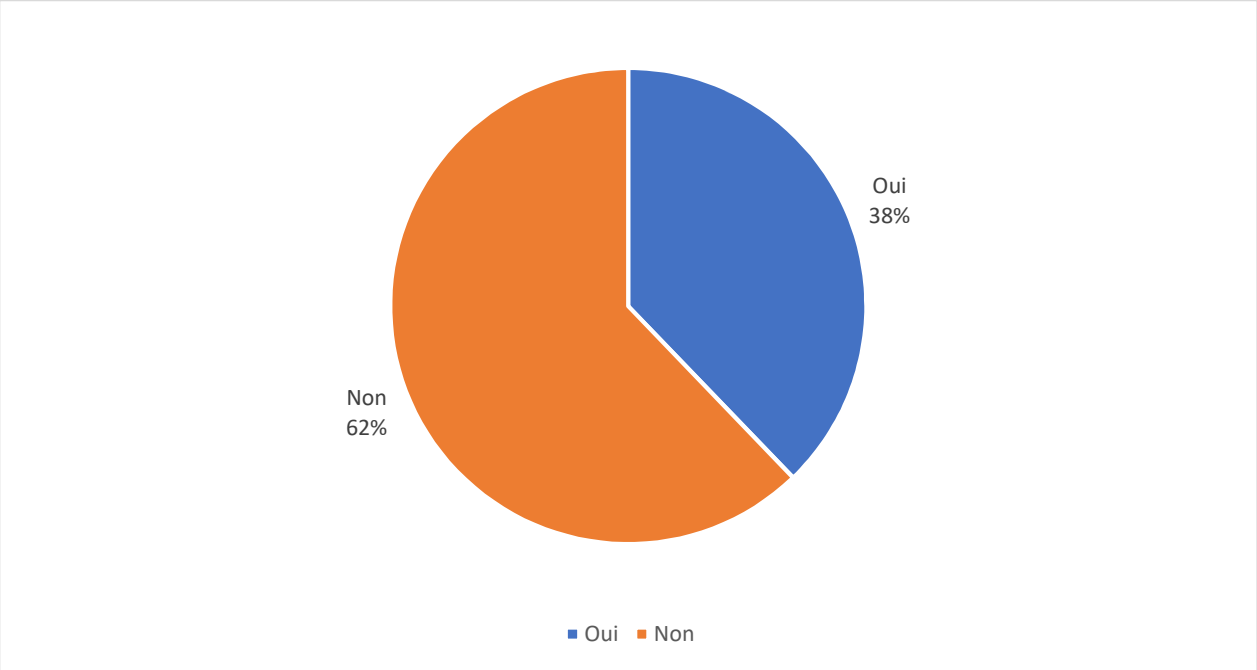

Question sur la phonétique du dialecte

Plus de la moitié (63,46 %) des participants ne souhaite pas que le chypriote grec soit modifié tandis que 29,49 % d'entre eux déclarent vouloir voir le chypriote grec plus proche du grec. À l'inverse, seuls 5,77 % des participants souhaitent un parler plus proche du chypriote « lourd ». Deux participants ont coché la réponse « autre ».

Total de réponses

Plus proche du grec	46
Plus proche du chypriote, plus « lourd »	9
Identique, qu'elle reste comme telle	99
AUTRE : Veuillez indiquer	*a) Plus proche de la langue grecque parce que cela nous provoque des problèmes à l'oral.* *b) Pour moi, la langue ou/et le dialecte est un organisme vivant qui évolue. Je ne peux pas exprimer mon opinion à cette question parce que cela dépend de chaque individu qui utilise le chypriote grec pour s'exprimer. Puisque l'homme et la société changent, la langue et le dialecte se modifient automatiquement. Cela est important et je crois que le chypriote grec offre une liberté d'expression que d'autres langues ou dialectes n'offrent probablement pas. Je considère que cette caractéristique est importante.*

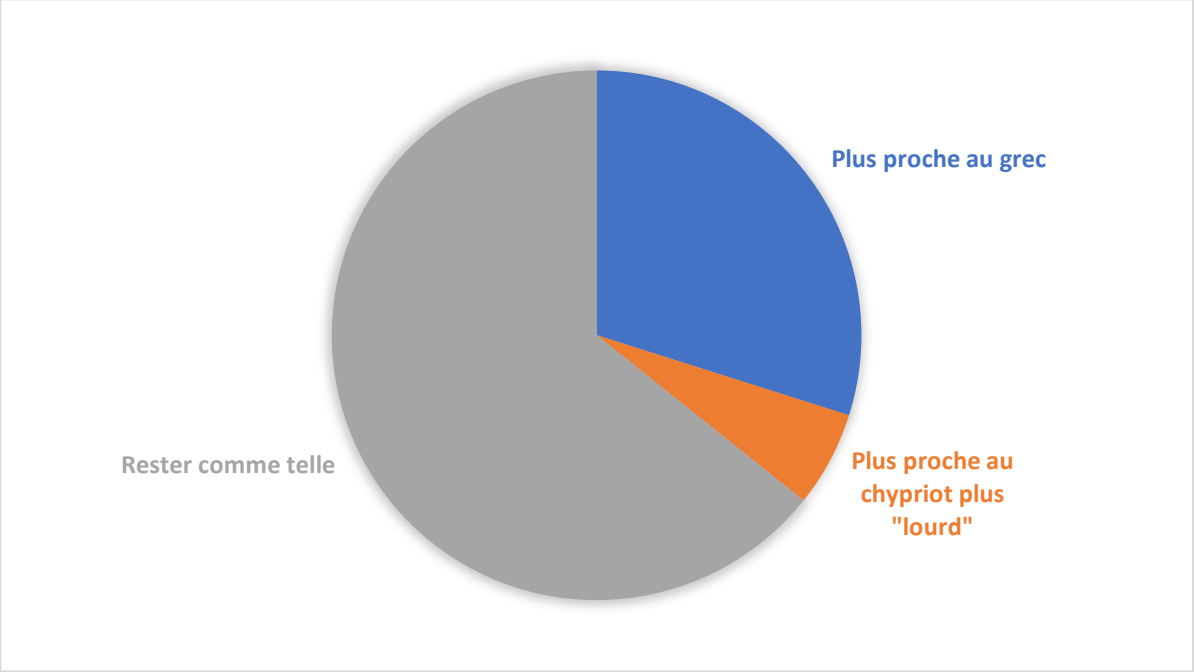
Plus proche au grec
Plus proche au chypriot plus "lourd"
Rester comme telle

Langue officielle

Plus de la moitié des participants, soit 67,55 %, souhaite que le chypriote grec soit aussi une langue officielle tandis que 32,45 % d'entre eux ne le souhaitent pas. Pour la langue anglaise, 60,99 % aimeraient qu'elle devienne une langue officielle et 39,01 % d'entre eux ont déclaré le contraire.

	Oui	*Non*	*Total de réponses*
Anglais	55	86	141
Chypriote	102	49	151
AUTRE : Veuillez indiquer			

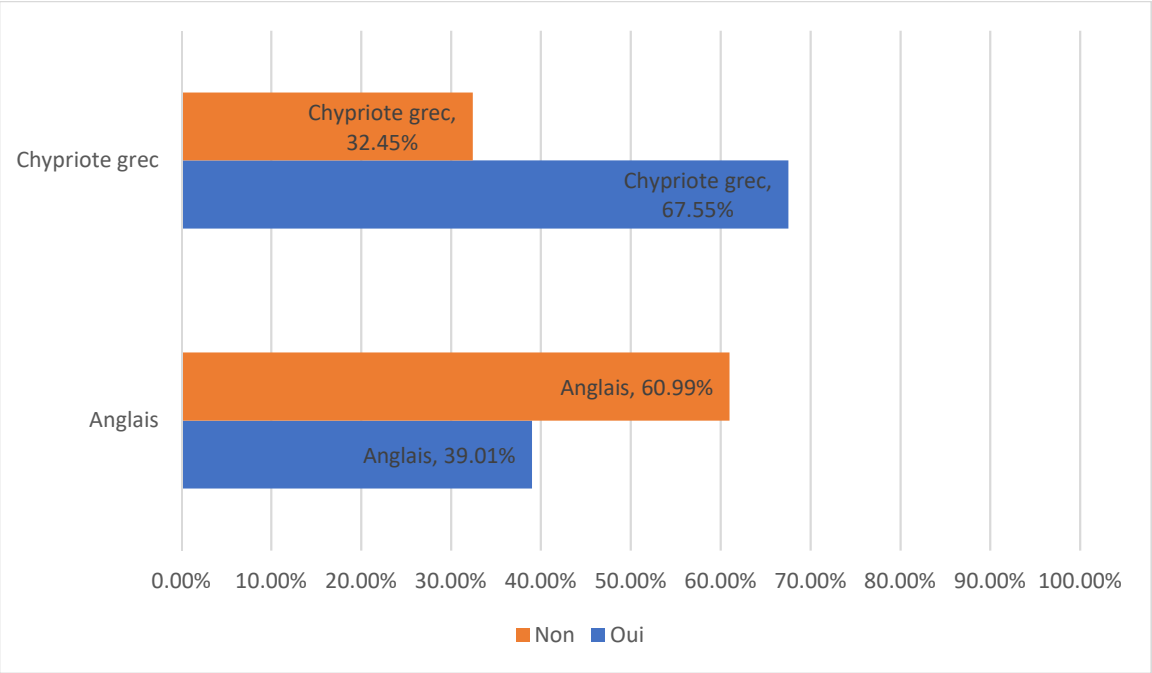

Négativité envers une langue

Il est clair que les participants de l'étude ne ressentent pas de négativité envers leur parler local puisque 90,85 % d'entre eux ont répondu négativement. En effet, 98,01 % des participants ont répondu négativement pour le grec, 94,67 % pour l'anglais et 87,84 % pour le français. Les opinions sont divisées en ce qui concerne le turc avec 47,65 % des participants déclarant ressentir de la négativité envers le turc contre 52,35 % déclarant le contraire.

	Oui	*Non*	*Total de réponses*
a) Chypriote	14	139	153
b) Grec	3	148	151
c) Anglais	8	142	150
d) Français	18	130	148
e) Turc	71	78	149

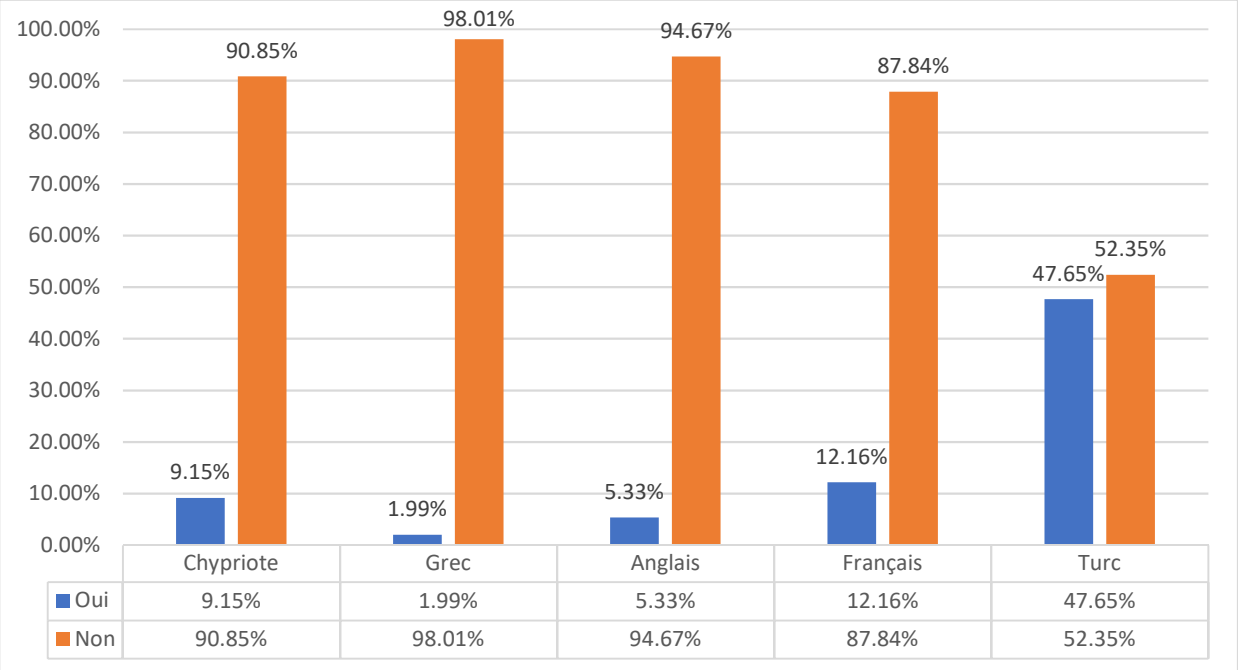

<u>Raisons</u> : ***Si vous avez répondu positivement veuillez indiquer brièvement les raisons***

	Total de réponses
a) Chypriote	7
b) Grec	3
c) Anglais	7
d) Français	10
e) Turc	52

À cette question, on avait 7 réponses pour le chypriote grec, 3 réponses pour le grec, 7 réponses pour l'anglais, 10 réponses pour le français et 52 réponses pour le turc.

a) Chypriote	*1.*	*C'est un dialecte « lourd ».*
	2.	*Je le parle.*
	3.	*Plusieurs personnes ressentent de la honte lorsqu'il le parle.*
	4.	*Parce qu'elle est considérée comme une langue rurale.*
	5.	*C'est une langue de village par rapport au grec.*
	6.	*Elle est considérée d'être démodée et paysanne.*
	7.	*Elle n'est considérée ni professionnelle ni polie.*
b) Grec	*1.*	*Je suis chypriote.*
	2.	*Je le parle.*
	3.	*Je n'aime pas le kalamaristika.*
c) Anglais	*1.*	*Je le parle.*
	2.	*Parce que dans mon pays, il faut parler en grec.*
	3.	*Parce qu'elle n'est pas notre langue.*
	4.	*Je n'aime pas cette langue.*
	5.	*Pour des raisons historiques.*
	6.	*Une langue pauvre pour être langue internationale, on ne peut pas s'exprimer comme on le souhaite.*
	7.	*Parce que je ne la connais pas. (la langue)*
d) Français	*1.*	*Je ne parle pas français.*
	2.	*Parce que dans mon pays, il faut parler en grec.*
	3.	*Elle ne m'intéresse pas.*
	4.	*Ce n'est pas ma langue.*
	5.	*Je ne l'aime pas.*
	6.	*Je ne parle pas cette langue.*

	7. *Elle est considérée comme une langue difficile.* 8. *Je n'aime pas cette langue.* 9. *Son apprentissage est difficile.* 10. *Je ne peux pas l'entendre.*
e) Turc	1. *C'est une langue très laide.* 2. *Cette langue n'existe pas.* 3. *La langue turque n'a rien à faire avec Chypre. Le chypriote et le grec sont des langues maternelles ; l'anglais et le français sont des langues internationales.* 4. *À cause de la situation connue durant des siècles entre les Chypriotes et les Turcs.* 5. *Partition.* 6. *Je ne crois pas que l'on doit la reconnaître.* 7. *Nous ne cohabitons pas avec des turcophones. Si c'était le cas, oui.* 8. *Je ne m'intéresse pas à cette langue et à ce peuple généralement.* 9. *Phonétiquement, c'est une langue qui n'est pas plaisante à écouter.*

Annexe 3 : L'histoire, sous forme d'images, montrée aux interviewés.

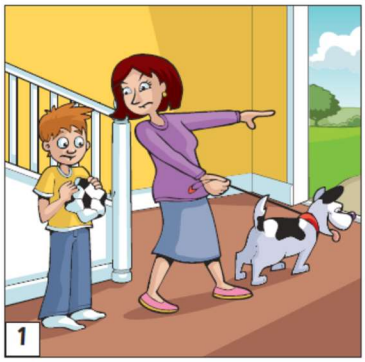

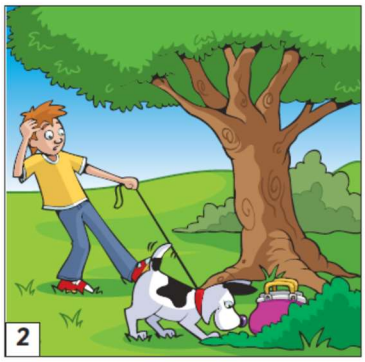

Cette série d'images provient de la partie « production orale » des examens anglais de Cambridge, pour obtenir le diplôme A1 d'après le cadre européen de référence pour les langues (CECRL).

Annexe 4 : Transcription des entretiens en chypriote

Premier interviewé (homme)

Ερευνητής : Πες την ιστορία με δικά σου λόγια χρησιμοποιώντας την γλώσσα που εσύ θες. Δεν έσσει σωστή και λάθος απάντηση.

M. : Εεε ο σσύλλος έσπασε την μπάλα του Κώστα γιατί ήθελε να πάει βόλταν και δεν τον έπαιρνεν, τζ η μάμμα του εθύμωσεν του για να τον πάρει βόλτα τζ'ήβραν μιαν τσάνταν δίπλα πο'ναν δέντρον, την επήρεν την σπίτιν του τζαι ήβρεν μέσα το τηλέφωνο τζαι τον όνομα μιας κυρίας που πρέπει να της άνεικεν η τσάνταν, τζαι επήραν τηλέφωνο για να της την επιστρέψουν πίσω. Τζαι η κυρία εκέινη έστειλεν μιαν καιρούριαν μπαλαν… η μάμμα του έπιασεν μιαν καινούριαν μπάλαν δώρον για την πράξη που έκαμεν, προσποιώντας το ότι ήταν η κυρία που της άνηκεν η τσάντα.

E: Έτσι μιλάς στον καθημερινό σου λόγο;

M: Οι κόρη είπα να μιλήσω λλίο πολιτισμένα. Εε επείδη η κυπριακή εν βαρετή τζαι επία να το κάμω πιο… επίσημα τζαι ευγενικά. Επειδή εν βαρετά για να τα ακούσει κάποιος τρίτος τζαι μπορεί να μεν τα καταλάβει τζιόλας. Φαίνεσαι τζαι πκιο μορφωμένος.

E : Αν έλεγες την ιστορία όπως μιλάς πως θα την έλεγες

M: Ο σσύλλος έπαιζε μέσα στο σπίτιν, εεε γιατι εν τον έπαιρνεν κανένας βόρταν, τζαι ετρύπησεν την μπάλα του μιτσή. Η μάμα του εθύμωσεν του τζαι είπεν του να πάρει τον σσύλλο στην γειτονιάν, τζαι ίβρασειν μιαν τσάνταν διμμένην... κάποιος την έχασεν, ήταν πίσω στους θάμνους, η μάμμα ίβρεν μέσα το τηλέφωνο τζαι το όνομαν τζίνης που άνεικεν η τσάντα τζαι επιάσαν την τηλέφωνο τζαι η μαμα του έκαμεν του δωρον μιαν άλλην μάππαν για την πράξην που έκαμεν που έφερεν την τσάντα, προσποιούμενη ότι ήταν η γυνάικα της οποίας άνηκεν η τσάντα. Για να καταλάβει ο γιός της ότι έκαμεν μιαν καλήν πράξη.

Deuxième interviewé (femme)

Λ: Εεε, είναι μια μάμμα και θυμώνει του παιδιού της.. βγάζει έξω τον σκύλλον βόλταν, και θυμώνει στο παιδίν της να πάει έξω να παίξει με την μπάλαν, όχι μέσα στο σπίτι. Στην δεύτερην εικόναν, βγάζει εναα.. βγάζει το παιδάκι τον σκύλ.. μμμ. Βγάζει το σκυλλάκι βόλταν, και το σκυλλάκι βρίσκει μιαν τσάνταν, πίσω από έναν θάμνον. Εεε την παίρνει στην μαμα του και την ανοίγουν μέσα.. εεε την παίρνει στην μαμά του την τσάνταν ανοίγουν μέσα και βρίσκουν το τηλέφωνο και της τηλεφωνούν της ιδιοκτήτριας της τσάντας. Μετα, α, μετά προφανώς η ιδιοκτήτρια για να ευχαριστήσει τον μικρόν που βρήκεν την τσάνταν του στέλνει μέσα δώρο σε έναν κουτί μιαν μπάλαν και τον ευχαριστεί.

Ε: Μπορείς να διηγηθείς την ιστορία στον ξάδερφό σου;

Λ: Ναι. Βασικά ο σσίλλος ήθελεν να πάει περίπατον τζαι έσσισεν του την μάππαν του, τζαι λαλεί του η μάμμα του «πάρτον σσίλλον περίπατον, θέλει α φκει έξω» τζαι επήρεν τον ο μιτσής τζαι ίβρεν την τσάνταν τζαι έγινεν τούτον ούλλον.

Troisième interviewé (homme)

K: Πρέπει να πω ινταμπυ βλέπω όξα να κάμω μιαν ιστορίαν;

E: Να διηγηθείς την ιστορία που βλέπεις

K: Δείχνει μιαν μάμμαν να στέλλει τον… το παιδίν της να πάει έξω να παίξει.. να πάρει τον σκύλλον περίπατον.. εν λλίο συγχυσμένη η κατάσταση, και μετά βλεπουμεν το παιδί ότι όντως εβγήκεν με τον σκύλλον έξω. Και ξαφνικά ίβρασιν έναν.. μιαν βαλίτσαν. Τσάνταν, βαλίτσαν, εν ιξέρουμεν ιντα μπου ήταν ακριβώς, εν ιγράφει Michael Kors πάνω.. το λοιπον.. ο μικρός επείρεν την σπίτι της μάμας του, τζ'η μάμμα φαινεται να τηλεφωνά του ιδιοκτήτη να ρτει να την πκιάσει, τζαι ως αποτέλεσμα από ότι βλέπουμεν έστειλεν του τζαι μιαν μπάλαν του μωρού, για να τον ευχαριστήσει που βρήκεν την τσάνταν της τζίνη που την έχασεν. Αυτά.

E: Μπορείς να πεις την ιστορία στον αδερφό σου;

K: Επήεν ο μιτσής έξω με τον σσίλλον ολάν, τζ'ιβρεν μιαν τσέντα τζαι επήρεν την της μάνας του τζαι ανακατώσαν μέσα τζαι εφκάλαν τα μασκαραλλίκια που είσσε μες στην τσέντα μιας γεναίκας, ήβραν τον τηλέφωνο της γεναίκας που την έισσε, ετηλεφωνήσαν της τζαι έστειλεν δώρο μιαν μάππαν του μιτσή.

E: Γιατί άλλαξες τον τρόπο που μιλάς ;

K: Για να γίνω κατανοητός για να καταλάβει ο αρφός μου, έτσι του σιντιχάννω έσσει χρόνια.

E: Στην δουλειά σου έτσι μιλάς

K: Εξαρτάται με ποιον μιλώ άμαν δω ότι έχω μπροστά μου άτομο τα οποία φκάλλουν μου κάτι το χωριάτικον, ή μεγάλους αθρώπους εννά μιλήσω την κυπριακήν διάλεχτον . αλλα άμαν έχω πκιό νεαρά άτομα και έχω ντιστανς. Ίνταλοις να σου το πω.. Εν μου αφέινουν.. εννα μιλήσω καθαρά όπως επεριέγραψα την ιστορίαν.
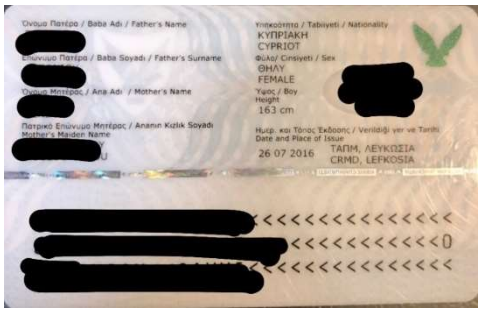
Annexe 5 : Recto - verso d'une carte d'identité officielle de la République de Chypre